AZ.
III
OPPL.
ALATINA
A
134
NAPOLI

V C

R24.7

II Suppl. Palat. 4134

2.1.17.

627 166

APOLOGIE
DE
LA RELIGION
CHRÉTIENNE,

Contre l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, & contre quelques autres Critiques.

Par M. BERGIER, Docteur en Théologie, Aſſocié à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Beſançon, & Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Jactent ſe in ſui eloquii vanitate, & de argumentationum ſuarum verſutia, quæ inimica eſt fidei, glorientur; nobis placet Apoſtoli obedire præceptis, dicentis: VIDETE NE QUIS VOS DECIPIAT PER PHILOSOPHIAM. S. Leo, Epiſt. 132, cap. 2.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, pres S. Yves.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

NAPOLI

TABLE
DES CHAPITRES
ET DES MATIERES
CONTENUS DANS LE TOME II.

CHAPITRE XI.

De la Morale Chrétienne.

§. 1. *Y avoit-il des Mœurs chez les Payens?* Page 1
§. 2. *Mœurs des Grecs,* 7
§. 3. *Des Romains,* 11
§. 4. *Des Chinois,* 18
§. 5. *Leçons des anciens Philoſophes;* 21
§. 6. *Religion, ſeul appui de la Morale,* 23
§. 7. *Les Loix Civiles ne peuvent la maintenir,* 28
§. 8. *La Religion ne rend point la Morale incertaine,* 31
§. 9. *Vraie ſource des diſputes de Religion,* 35
§. 10. *Le Chriſtianiſme n'ordonne point la perſécution,* 39
§. 11. *En quel ſens il eſt intolérant,* 43

§. 12. *Il n'enſeigne point la rébellion ni le régicide*, 46
§. 13. *Foibleſſe de la Morale philoſophique*, 50
§. 14. *Les Nations Chrétiennes ſont plus vertueuſes que les infidelles*, 61

CHAPITRE XII.

Des Vertus Chrétiennes.

§. 1. *De l'Amour de Dieu & du Prochain*, 65
§. 2. *Du Renoncement aux biens & aux plaiſirs*, 70
§. 3. *De la Foi*, 75
§. 4. *De l'Eſpérance*, 84
§. 5. *Du zèle & des Miſſions : Maſſacre des Américains*, 89
§. 6. *De l'Humilité & de la Mortification*, 95
§. 7. *Sur les Moines & le Célibat*, 99
§. 8. *Sur le Mariage & la Continence*, 104
§. 9. *Vertus des Payens, vertus des Saints, fauſſe Morale des Philoſophes*, 111

CHAPITRE XIII.

Des Pratiques & des Devoirs de la Religion Chrétienne.

§. 1. *Néceſſité de ces Pratiques pour civiliſer les Peuples,* 121
§. 2. *De la Priere,* 125
§. 3. *Des Fêtes.* 128
§. 4. *De l'Abſtinence & du Jeûne.* 131
§. 5. *Sur les Cenſures Eccléſiaſtiques.* 135
§. 6. *Sur la Pénitence des mourans & les Sacremens,* 137
§. 7. *Sur les Droits caſuels, la Priere pour les morts, &c.* 142

CHAPITRE XIV.

Des Effets politiques de la Religion Chrétienne.

§. 1. *Témoignages des Philoſophes en faveur de la Religion,* 146
§. 2. *Ce n'eſt point la Religion, mais la Philoſophie qui cauſe les diſputes.* 149
§. 3. *Les ennemis de la Religion le ſont du Souverain,* 158
§. 4. *Le Chriſtianiſme ne rend les peuples ni ſéditieux ni ignorans.* 162

§. 5. *Il ne détourne point des devoirs de la ſociété*, 165
§. 6. *Les PP. de l'Egliſe ne les déſapprouvent point*, 172

CHAPITRE XV.

De l'Egliſe & du Sacerdoce des Chrétiens.

§. 1. *Services qu'a rendus le Clergé*, 178
§. 2. *Les pouvoirs des Prêtres ſont purement ſpirituels*, 186
§. 3. *Leur déſintéreſſement dans les premiers ſiécles*, 189
§. 4. *Sur la puiſſance temporelle des Papes*, 195
§. 5. *Sur les biens & les immunités du Clergé*, 203
§. 6. *Sur les Profeſſions de Foi & ſur l'Inquiſition*, 213
§. 7. *Sur la réforme des Proteſtans.* 217
§. 8. *Des Sermons & des Prédicateurs*, 222
§. 9. *Des Caſuiſtes & des Fondations*, 227

CHAPITRE XVI.

Concluſion.

§. 1. *Mauvaiſe foi & vanité des Philoſophes*, 233

DES CHAPITRES.

§. 2. *Principes oppoſés à leur ſyſtême*, 236
§. 3. *Il eſt impraticable dans l'exécution*, 247
§. 4. *La Philoſophie rompt les liens de la ſociété*, 251
§. 5. *Les Philoſophes ſont toujours dangereux*, 254
§. 6. *La Religion eſt l'appui du Gouvernement*, 259
§. 7. *Sans elle plus de vertus ni de remords*, 263
§. 8. *Impoſſibilité de punir tous les crimes*, 269
§. 9. *Il faut une Religion vraie ou fauſſe*, 272
§. 10. *Le Déiſme eſt inſoutenable*, 275
§. 11. *Le Projet des Philoſophes ne réuſſira pas*, 285

RÉFUTATION des principaux Articles du Dictionnaire Philoſophique.

Ame, 292
Ange, 305
Apocalypſe, 316
Athée. Athéiſme, 332
Bêtes, 359
Bien. Souverain Bien, 364
Caractere, 368

Certain, Certitude, 369
Chaîne des Evénemens, 382
De la Chine, 392
Catéchiſme Chinois, 399
Premier Entretien, ibid.
Second Entretien, 405
Troiſiéme Entretien, 411
Quatriéme Entretien, 433
Cinquiéme Entretien, 439
Sixiéme Entretien, 442
Chriſtianiſme, (*Recherches hiſtoriques ſur le Chriſtianiſme*), 449
Corps, 531
Dieu, 539
Egalité, 544
Enfer, 550

Fin de la Table du Tome II.

APOLOGIE

APOLOGIE
DE
LA RELIGION
CHRÉTIENNE,
CONTRE l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, & contre quelques autres Critiques.

CHAPITRE XI.

De la Morale Chrétienne.

§ I.

JUSQU'A préſent les ennemis les plus animés contre le Chriſtianiſme avoient reſpecté ſa morale ; en combattant ſes dogmes, ſes rites extérieurs, les preuves de ſon établiſſement divin, les incrédules rendoient du moins hommage à la ſainteté

des loix de l'Evangile. Il étoit aiſé de prévoir que leur audace n'en demeureroit pas-là, que bientôt en ſuivant leurs principes, ils ne ménageroient pas plus la morale que le dogme, qu'ils en viendroient enfin à nous prêcher ſans détour l'Irréligion abſolue. On le leur a prédit, & l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé vérifie aujourd'hui la prophétie. Il prétend démontrer que la morale chrétienne eſt non-ſeulement inutile, mais fauſſe, incertaine, mal fondée, pernicieuſe même, qu'elle eſt la ſource de tous les maux du genre humain.

A la vérité il n'appuie ce paradoxe ni ſur des réflexions neuves, ni ſur des raiſonnemens profonds; les déclamations qu'il a déja faites dans les Chapitres précédens & qu'il répéte, lui tiennent lieu de preuves: elles ſe réduiſent à deux ou trois ſophiſmes rebattus, dont on ſent d'abord le foible & la fauſſeté. Mais il eſt eſſentiel de venger la morale chrétienne des reproches même les plus mal fondés; ſur cet important objet, notre Auteur n'eſt point ſoutenu par le ſuffrage des autres Philoſophes, il eſt preſque ſeul de ſon avis.

Selon lui, la morale étoit connue avant Jéſus-Chriſt; c'eſt par elle que les Nations ſont devenues floriſſantes: par-tout il y a eu des Philoſophes qui l'ont enſeignée;

chez les Payens, il y a eu des vertus plus réelles que chez les Chrétiens (*a*). Il faut examiner chacune de ces propoſitions.

Avant l'Evangile il y a eu des loix, des mœurs, des Nations entieres recommandables par leur vertu; l'Hiſtoire en fait foi: elle nous met ſous les yeux des exemples admirables d'équité, d'humanité, de patriotiſme, de tempérance, de déſintéreſſement, de patience, de magnanimité. Ces traits ſont trop d'honneur à la nature humaine pour que nous cherchions à les obſcurcir, mais il y a là-deſſus bien des réflexions à faire.

1°. Pendant combien de ſiécles les Peuples ſont-ils demeurés barbares, ſans loix, ſans police, ſans mœurs, ſans humanité, dans un état peu différent de celui des brutes, avant que d'établir entr'eux des liens de ſociété, avant que de connoître les premiers principes de la vie civile? Tous ont commencé par être ſauvages, brigands, cruels, antropophages, miſérables (*b*); un temps infini s'eſt écoulé avant qu'ils euſſent la premiere teinture des mœurs ſociales, & ils ne l'ont acquiſe qu'en établiſſant une Religion. Que l'on jette les yeux ſur les

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 139.

(*b*) On parle ici de l'état des peuples après la diſperſion, & non pas de l'état primitif du genre humain.

commencemens des anciens Peuples, des Egyptiens, des Chaldéens, des Chinois, des Grecs, des Romains, & ſur l'état actuel des ſauvages de l'Amérique : que l'on examine dans le ſçavant Ouvrage de M. Goguet, la lenteur des progrès du genre humain dans la connoiſſance des loix, des arts, des ſciences, de la police & de la morale; on ſentira s'il eſt néceſſaire que la Religion ſupplée à cette étude.

Combien eût-il fallu de générations pour opérer chez les Peuples du Paraguay l'heureuſe révolution que la Religion y a faite en peu de temps? ou plutôt ces Peuples fuſſent-ils jamais parvenus par leurs propres lumieres au point de ſageſſe & de félicité où l'Evangile les a conduits tout-à-coup (*a*)?

Quelle différence d'ailleurs entre les effets des révolutions qui ſont arrivées chez les différens Peuples? L'Aſie, autrefois le centre des ſciences & de la politeſſe, dévaſtée par les Scythes & par les Arabes, eſt demeurée dans la barbarie & dans l'eſclavage, parce que les vainqueurs étoient ou ſont devenus Mahométans. L'Europe ravagée par les Nations du Nord, s'eſt relevée de ſes malheurs, parce que ſes conquérans ont embraſſé le Chriſtianiſme.

(*a*) Voyez l'Hiſt. Natur. de M. de Buffon, tome 6, édit. in-12, page 299. Eſprit des Loix, l. 4, c. 6.

2°. En quelle ſituation ſe trouvoient les Peuples chez leſquels nous voyons de grands exemples de vertu? C'étoit de petites Républiques pauvres, où le luxe n'avoit pas encore pu pénétrer, où la frugalité & le déſintéreſſement étoient inſpirés par la néceſſité; c'étoit des Nations forcées par les circonſtances ou à ſe conduire avec une extrême ſageſſe, ou à devenir la proye de leurs voiſins (*a*). A peine ont-elles commencé à devenir puiſſantes, que tous les vices y ont pénétré ſans réſiſtance, lorſque la Religion n'a pas oppoſé une barriere au torrent de la corruption. Qu'étoient devenues les vertus antiques d'Athènes & de Sparte, lorſque la Gréce fut réduite en Province Romaine? Peut-on lire ſans horreur le brigandage, la perfidie, la cruauté des Romains devenus les maîtres du monde? croirons-nous que s'ils avoient été Chrétiens pour lors, la décadence de leurs mœurs auroit été auſſi prompte & auſſi exceſſive? Nos Philoſophes mêmes conviennent qu'elle fut une ſuite de l'Epicureïſme & de l'Irréligion qui s'étoient gliſſés à Rome (*b*).

Il eſt donc prouvé par le fait, que chez

(*a*) L'Auteur lui-même l'a reconnu dans un autre Ouvrage. Recherches ſur le Deſpotiſme oriental, ſect. 21, page 173.

(*b*) Diction. Philoſ. art. Athées, Athéiſme.

les Payens les vertus ſociales furent un effet de quelques circonſtances ſingulieres qui ne pouvoient pas toujours durer; chez les Nations chrétiennes elles ſont l'ouvrage de l'Evangile qui eſt le même dans tous les temps. Chez les peuples ſans Religion, lorſque la légiſlation & les mœurs ſont une fois dépravées, le mal eſt ſans reméde : par-tout où régne l'Evangile, il réclame toujours contre le vice, & tót ou tard ſa voix ſe fait entendre.

3°. Les Hiſtoriens toujours jaloux de la gloire de leur Nation, ſe ſont appliqués à relever tout ce qui pouvoit lui faire honneur, & ont fait ſonner bien haut les actions louables de leurs concitoyens. Mais ont-ils rapporté avec la même exactitude les crimes, les déſordres, les abus dont on ne rougiſſoit point alors? non ſans doute, & i's ont fait ſagement. L'Hiſtoire doit préſenter aux hommes l'exemple des ames vertueuſes, pour donner des leçons ; il ſeroit dangereux de mettre ſous nos yeux un tableau trop fidele des vices & de la dépravation des mœurs. Le préjugé national perce de toutes parts dans les anciens monumens. Lorſque les Romains peignent les mœurs de leur République, ils en montrent toujours le côté le plus brillant; quand ils parlent des autres peuples, ils ne nous font

preſque remarquer que des vices : les Hiſtoriens Grecs ne ſont pas plus équitables.

Nous connoiſſons parfaitement les défauts des Nations chrétiennes, parce que nous en ſommes témoins; nous ne ſçaurions pas la moitié des déſordres qui régnoient chez les Payens, ſi les Ecrivains eccléſiaſtiques ne les leur avoient reprochés. La ſcience des mœurs épurée par l'Evangile, nous rend très-difficiles & très-délicats ſur le caractere des hommes; il en coûtoit moins autrefois pour paroître vertueux.

§. 2.

4°. Malgré la ſage retenue de l'Hiſtoire; quels déréglemens ne voyons-nous pas chez les Nations les plus vantées? c'eſt à regret que nous allons retracer cet odieux tableau; l'entêtement de nos adverſaires nous force de mettre ſur la ſcène, des vices qu'il faudroit couvrir d'un ſilence éternel. Nous ne parlerons point des Egyptiens, des Indiens, des Chaldéens, ni des différens peuples barbares qui ſont encore répandus ſur toute la terre; bornons-nous à ceux que nous connoiſſons le mieux & que nos Philoſophes exaltent davantage, aux Grecs, aux Romains, aux Chinois.

S'il y a dans l'antiquité une République

dont on ait exceſſivement loué la vertu; c'eſt celle de Sparte; quand on en conſidere les mœurs de près, on trouve bien à rabattre de ces pompeux éloges. Un peuple ſuperſtitieux, trompeur, pareſſeux, perfide, groſſier, cruel de ſang froid, plus barbare que les ſauvages de l'Amérique, méritoit-il les panégyriques outrés que l'on en a faits? Peu contens d'avoir réduit en eſclavage les Ilotes leurs concitoyens, ces farouches Spartiates les traitoient avec plus de dureté & de barbarie, que des peuples policés ne traiteroient des brutes. Ils les maltraitoient ſans raiſon, ils les maſſacroient ſans pitié, ils joignoient la perfidie à la cruauté pour s'en défaire, ils accoutumoient leurs enfans à ſe jouer de la vie de ces malheureux. Les cruautés qu'ils exercerent ſur les Athéniens après la guerre du Péloponnèſe, ſuffiſent pour les couvrir à jamais d'opprobre. Ils firent mourir, dit Xénophon, plus de perſonnes en huit mois de paix, que les ennemis n'en avoient tué en trente ans de guerre, ils firent refuſer par-tout un aſyle aux fugitifs. Ils aiderent de leurs conſeils Denis le tyran, à opprimer Syracuſe, ils faiſoient ſouvent expirer leurs enfans à coups de verges, ils les exerçoient à ſe battre avec fureur les uns contre les autres, ils les faiſoient périr en naiſſant, s'ils paroiſſoient foibles ou mal conformés.

La modeſtie, la pudeur, la décence étoient bannies de Sparte; le libertinage des Lacédémoniennes étoit paſſé en proverbe dans toute la Gréce; elles n'avoient aucune idée de la fidélité conjugale. Les hommes, baſſement aſſervis à des épouſes ſi peu dignes de leur eſtime, étoient encore livrés ſinguliérement au vice contre nature.

On ſe ſouviendra que je copie le ſçavant Auteur de l'Origine des Loix (*a*), & qu'il n'y a pas un ſeul trait de ce tableau qui ne ſoit prouvé par le témoignage des Hiſtoriens Grecs. Si les Spartiates furent vicieux à cet excès ſous les loix de Lycurgue, qu'étoient-ils auparavant? Pauſanias les accuſe encore d'avoir été les premiers d'entre les Grecs qui apprirent à corrompre les ennemis à force d'argent & à rendre la victoire vénale (*b*).

Les mœurs d'Athènes offrent un ſpectacle moins révoltant, mais non moins digne de cenſure. Ce peuple frivole, inconſtant, jaloux, ſuperſtitieux, voluptueux, ingrat, ſouvent injuſte & cruel, auroit eu beſoin d'un frein plus fort que la philoſophie, pour réprimer l'impétuoſité de ſon caractere. Nous y voyons, dit M. Goguet, un Etat

(*a*) L. 6, c. 3, art. 1, tome 5, page 407 & ſuiv.
(*b*) Pauſan. l. 4, c. 17.

ſans ceſſe en combuſtion, des aſſemblées toujours tumultueuſes, un peuple agité perpétuellement par les brigues & les factions, & livré à la fougue du plus vil harangueur; les Citoyens les plus illuſtres perſécutés, bannis, & continuellement expoſés à la violence & à l'injuſtice. La vertu étoit proſcrite à Athênes, les ſervices qu'on rendoit à la patrie oubliés & ſouvent même punis par l'oſtraciſme (*a*). Ces Athéniens, ſi doux & ſi affables, traitoient avec la derniere dureté les Villes qui étoient dans leur dépendance; ces hommes dont on vante la politeſſe & le goût délicat, ſe repaiſſoient des obſcénités & des ordures dont retentiſſoit continuellement leur théâtre. Les Comédies d'Ariſtophane ſont remplies d'expreſſions, qui, parmi nous, feroient rougir l'homme le plus diſſolu & le plus effronté. Dans les aſſemblées publiques on ſouffroit les propos les plus groſſiers & les plus indécens, Eſchine & Démoſtène ſe diſoient des injures atroces. Les jeunes gens non contens de paſſer leur vie au milieu des courtiſannes & des danſeuſes, étoient encore livrés aux paſſions que la nature abhorre. Ce déſordre affreux, commun dans toute la Gréce, avoit pris ſa ſource dans la nudité des jeux & des exercices publics; & pour

(*a*) Origine des Loix, tome 5, page 74.

comble d'ignominie les Philoſophes l'approuvoient par leurs écrits & par leurs exemples (*a*). On peut lire dans Athénée, de quelle maniere les courtiſannes ſe montroient au peuple dans les fêtes ſolemnelles (*b*).

Que penſer, continue M. Goguet, de la barbarie avec laquelle les Athéniens mirent à mort les hérauts que Darius leur envoyoit pour les ſommer de ſe ſoumettre à ſa domination? Ils violerent également dans cette occaſion & le droit des gens & ceux de l'humanité. Quel nom donner auſſi à la fureur avec laquelle ils condamnerent à la mort dix de leurs généraux, pour avoir négligé d'inhumer les corps des ſoldats après un combat naval? Enfin de quels termes peut-on ſe ſervir pour déplorer la condamnation de Socrate? Ce jugement couvrira dans tous les ſiécles le peuple d'Athênes d'un opprobre que tout l'éclat de ſes belles actions ne pourra jamais effacer (*c*); & voilà les mœurs que l'on voudroit mettre en paralléle avec celles des Nations chrétiennes.

§. 3.

Il ſeroit à ſouhaiter que le ſage obſerva-

(*a*) Cic. Tuſcul. l. 4.
(*b*) Deipnoſoph. l. 13, page 590.
(*c*) Origine des Loix, tome 5, page 353.

teur qui a décrit avec tant de vérité les mœurs des Grecs, nous eût peint celles des Romains. Ce peuple qui eut pour fondateur un chef de brigands, ne dégénéra jamais de ſon caractere. L'enlevement des Sabines fut un de ſes premiers exploits; la férocité d'Horace envers ſa ſœur, la triſte fermeté de Brutus, l'intrépidité audacieuſe de Scævola, ſont élevées juſqu'au ciel par les Ecrivains de Rome : hiſtoire digne d'être écrite en caracteres de ſang. Les diſſenſions continuelles entre le peuple & le ſénat, la dureté des grands de Rome envers leurs créanciers, les aſſaſſinats mutuels, les ſéditions des Gracques, les fureurs & les violences des Décemvirs, les injuſtices du peuple contre les citoyens les plus diſtingués, la révolte des troupes, la jalouſie des généraux, des guerres continuelles contre tous les peuples qui pouvoient faire ombrage à Rome, des victoires ſouvent achetées par la fourberie : telles ſont les ſcênes que préſentent *les beaux ſiécles de la République*, & que tout l'art de ſes Hiſtoriens n'a pû venir à bout de pallier. Le peuple Romain tout compoſé de ſoldats, en eut toujours le caractere injuſte, violent, féroce; il ne pût jamais demeurer en paix lui-même, ni y laiſſer les autres. On admire dans ces anciens Romains leur amour pour la patrie,

& cet amour étoit la haine du reſte de l'univers; il fit ſans doute la grandeur de Rome; mais il fit le malheur de toute la terre. L'on écrit cependant que les fondateurs de Rome furent une troupe de bandits, dont les deſcendans devinrent en peu de générations le plus vertueux peuple qui ait jamais exiſté (*a*).

» Nous voyons par l'événement, dit M. » Rollin, où s'eſt terminée cette rare mo» dération des Romains que leurs panégy» riſtes ont ſi fort vantée. Ennemis de la li» berté de tous les peuples, pleins de mépris » pour les Rois & pour la royauté, regar» dant tout l'univers comme leur proye, ils » ont embraſſé par une ambition inſatiable » la conquête du monde entier; ils ont » enlevé ſans diſtinction toutes les Provin» ces & tous les Royaumes, & ont renfermé » ſous leur domination tous les peuples: en » un mot ils n'ont mis de bornes à leurs vaſ» tes projets que celles que les déſerts & les » mers les ont forcés d'y mettre (*b*)«. Les Romains, dit Monteſquieu, conquirent tout, pour tout détruire (*c*). Heureuſe donc l'Italie, heureux le monde entier, ſi cette race d'hommes voraces & ſanguinaires eût été étouffée au berceau!

(*a*) Œuvres diverſes de J. J. Rouſſeau, tome 1, p. 167.
(*b*) Hiſt. Rom. tome 7, page 285.
(*c*) Eſprit des Loix, l. 10, c. 14.

On connoît le portrait qu'en a tracé un de leurs Hiſtoriens, ſous le nom d'un chef des anciens Bretons. » Ces tyrans de l'univers ne trouvant plus de terres à dévaſter, » fouillent les recoins des mers; un ennemi » riche excite en eux l'avarice, un peuple » pauvre, l'ambition de lui donner des fers. » L'orient & l'occident n'ont pu les aſſouvir. Eux ſeuls pourſuivent avec un acharnement égal les richeſſes & la pauvreté. » Enlever, égorger, piller ſous différens » prétextes, c'eſt ce qu'ils appellent exercer » leur empire; ils donnent la paix où ils » n'ont laiſſé que des déſerts. Verrons-nous » nos enfans enlevés par troupes pour aller » être leurs eſclaves, nos femmes & nos » parentes victimes de la brutalité du ſoldat » ou de la lubricité de ces hôtes dangereux? » Ils demandent nos biens pour tribut, nos » vivres pour nourrir leur armée, nos corps » mêmes & nos bras pour leur bâtir des » forts, pour recevoir leurs coups & leurs » outrages (*a*) «.

Leur ambition s'accrût avec leurs conquêtes, & leurs vices augmenterent en même proportion que leur puiſſance. Ils avoient commencé par mener en triomphe à Rome les troupeaux & les moiſſons de leurs voiſins; bientôt ils y traînerent les généraux &

(*a*) *Tacit. in vitâ Agricolæ*, n. 30 & 31.

les Rois enchaînés, l'or, l'argent, les richeſſes des Villes qu'ils avoient pillées, & des armées entieres d'eſclaves. Les dépouilles des Gaules, de l'Eſpagne, de l'Afrique, de l'Egypte, de la Gréce, de l'Aſie, ne purent aſſouvir la cupidité de ces tyrans inſatiables; il fallut détruire les Villes, mettre les Royaumes à feu & à ſang, livrer les peuples à la tyrannie & à la violence des ſénateurs Romains ſous le nom de Proconſuls. Les fureurs de Marius & de Sylla, les guerres civiles de Céſar & de Pompée, les proſcriptions du Triumvirat, terminent dignement l'hiſtoire de tant de rapines. On voit ſans aucune pitié, Rome tourner enfin contre elle-même, l'épée dont elle avoit égorgé tant de nations, ſe baigner dans ſon propre ſang, venger l'univers des maux qu'elle lui avoit cauſés.

Tibere, Néron, Caligula, ces monſtres qu'elle avoit nourris dans ſon ſein, ne l'avoient pas encore aſſez punie; des barbares ſortis des forêts du Nord, furent les exécuteurs des arrêts de la juſtice divine; ils foulerent aux pieds les monumens des victoires & du faſte de cette Ville orgueilleuſe, ils lui firent ſubir le même ſort qu'elle avoit fait éprouver à tant d'autres, ſouvent ſans aucune raiſon.

Le génie dur & féroce des Romains ſe

faiſoit ſentir dans leurs loix, leurs mœurs, leurs uſages. Quelle inhumanité de traîner en triomphe des Rois, des Reines & leurs enfans chargés de chaînes comme des criminels, de les expoſer ainſi aux regards & aux inſultes d'une vile populace, de les mettre à mort, ſeulement parce qu'ils avoient été vaincus! Tout citoyen Romain avoit droit de vie & de mort ſur ſa famille. Lorſqu'un enfant étoit né, on l'expoſoit aux pieds de ſon pere; ſi celui-ci le relevoit de terre, il étoit cenſé le reconnoître: s'il tournoit le dos, l'enfant étoit cruellement mis à mort.

Rien de ſi barbare que la maniere dont on traitoit les eſclaves. Lorſqu'ils étoient vieux ou malades, on les expoſoit dans une iſle du Tibre pour y mourir de faim (*a*). L'Italie étoit pleine de priſons pour ces malheureux; leur témoignage dans les procès étoit toujours arraché par la torture (*b*), on les rouoit de coups pour la moindre faute (*c*). Caton, le ſage Caton, faiſoit commerce de la proſtitution de ſes eſclaves (*d*). Un Romain qui en avoit quatre cens, ayant été aſſaſſiné, tous furent mis à

(*a*) Dion Caſſius, l. 60. Sueton. *in Claudio.*
(*b*) Demoſth. *in oneter. orat.* 1, Cic. *pro Cœlio.*
(*c*) Senec. *Epiſt.* 122.
(*d*) Plutarq. *in Catone.*

mort (*a*); c'étoit l'ancien uſage, contre lequel on voulut envain réclamer.

Quel droit monſtrueux que ce droit d'eſclavage, qui mettoit à la diſcrétion d'un maître féroce & voluptueux les biens, la perſonne, la vie, les mœurs de ſon ſemblable? c'eſt au Chriſtianiſme que nous ſommes redevables de ſon extinction; & c'eſt un bienfait que le genre humain ne ſçauroit aſſez reconnoître.

Que dirons-nous du ſpectacle barbare des combats de gladiateurs, des obſcénités honteuſes des pantomimes, de l'infamie des Jeux Floraux (*b*)? des ſacrifices de ſang humain ſi ſouvent renouvellés, de la débauche des Empereurs, des déſordres dont Pétrone a fait l'hiſtoire (*c*)? Serons-nous ſurpris ſi de tels hommes ont déteſté le Chriſtianiſme? L'Auteur du Dictionnaire Philoſophique dans un article très-ſcandaleux ſur *l'amour Socratique*, dit que cet amour infâme *étoit ſi commun à Rome, qu'on ne s'aviſoit pas de punir cette fadaiſe dans laquelle tout le monde donnoit tête baiſſée*; & l'on nous ſoutiendra encore qu'avant l'Evangile il y avoit des mœurs!

(*a*) Tacit. Annal. l. 14, c. 43.

(*b*) Ovid. *Triſt.* liv. 2, *v.* 320. Faſtor. l. 5. Valer. Maxim. l. 2, c. 10, n. 8. Senec. *Epiſt.* 47. Juvenal, *Sat.* 6.

(*c*) Voyez Seneque, l. 1, *Epiſt.* 7, & l. 15, *Epiſt.* 95. Suétone. Ovide *Triſt.* l. 2, Juvenal, *Sat.* 6.

§. 4.

Nos Philoſophes, peu ſcrupuleux ſur la bonne foi, quand il s'agit de décréditer la Religion, vantent les mœurs & le gouvernement des Chinois comme un prodige (*a*); un voyageur très-récent nous en donne une idée bien différente. Il peint les Chinois comme un peuple lâche, poltron, eſclave, perfide, très-peu induſtrieux, excepté dans l'art de tromper & de mentir, d'une avarice & d'une friponnerie inconcevables. Les Mandarins, quoique lettrés & diſciples de Confucius, ſe ſervent de l'autorité des loix, non pour empêcher le crime, mais pour s'enrichir des dépouilles de ceux qui le commettent; preſque toutes les punitions ſe réduiſent à des amendes, & c'eſt ſur ce fond que ſont aſſignés les revenus les plus clairs de ceux qui compoſent les tribunaux (*b*). Ces ſages magiſtrats ont tant fait de progrès dans la morale, qu'ils s'entendent ſouvent avec les voleurs pour détrouſſer les étrangers; & quand les ſcélérats qu'ils protégent ne ſont pas fidéles à payer la protection, pour lors ils les puniſſent en confiſquant tous les vols à leur profit (*c*).

(*a*) Dict. Philoſ. art. *Chine*.
(*b*) Voyage de George Anſon, l. 3, c. 7.
(*c*) *Ibid.* c. 9.

Le droit des gens eſt ſi bien connu à la Chine, qu'en 1743 on n'y pouvoit pas concevoir comment l'amiral Anſon qui s'étoit rendu maître d'un gallion d'Eſpagne, n'avoit pas commencé par faire maſſacrer tout l'équipage. Dans ce même temps les matelots Anglois, après avoir ſauvé la Ville de Canton d'un incendie général, ſous les yeux mêmes du Viceroi, furent obligés de ſervir de ſauve-garde aux marchands Chinois pour les préſerver d'être pillés par la populace (*a*). Tel eſt le bon ordre & la police des Villes de la Chine.

Le Voyageur Anglois obſerve que le grand ſçavoir & la haute antiquité de la nation Chinoiſe ſont pour le moins très-problématiques, que leur morale, même ſpéculative, eſt très-bornée & très-imparfaite, leur gravité & leur politeſſe une pure affectation; que les magiſtrats y ſont corrompus, le peuple voleur, les tribunaux dominés par l'intrigue & la vénalité, le gouvernement foible, expoſé à être envahi par une poignée d'avanturiers. L'on ſçait d'ailleurs que c'eſt le bâton, & non point les

(*a*) Voyage de George Anſon, c. 10. Voyez encore Œuvres diverſes de J. J. Rouſſeau, tome 1, page 14. Voyage de Ruſſie à Pekin, par Bell d'Antermony, tome 1, page 349, 390, 404, & tome, 2, page 29, 35, 184 & ſuiv. & le Roman Chinois, intitulé Hau, Kiou, Choaan.

loix & la morale, qui gouverne la Chine (*a*).

Monteſquieu après avoir examiné de près ce gouvernement ſi merveilleux en apparence, n'en a pas porté un jugement favorable. Il obſerve que les Chinois ſont le peuple le plus fourbe de la terre. De même qu'à Sparte il étoit permis de voler, à à la Chine il eſt permis de tromper (*b*). Le peuple a ſi peu d'idée de la pureté des mœurs, qu'il regarde comme un prodige de vertu de ſe trouver ſeul dans un appartement reculé avec une femme, ſans lui faire violence (*c*). » On y a voulu, dit-il, » faire régner les loix avec le deſpotiſme; » mais ce qui eſt joint avec le deſpotiſme » n'a plus de force : nous voyons donc à la » Chine un plan de tyrannie conſtamment » ſuivi, & des injures faites à la nature hu» maine avec régle, c'eſt-à-dire, de ſang » froid (*d*) «. On y a puni de mort un ſimple menſonge & la plus légere inadvertance (*e*). Auſſi la Chine a eu vingt-deux révolutions générales, ſans compter les particulieres; & ſon gouvernement eſt de telle

(*a*) Eſprit des Loix, l. 8, c. 21.
(*b*) *Ibid.* l. 14, c. 20.
(*c*) *Ibid.* l. 16, c. 8.
(*d*) *Ibid.* l. 8, c. 21.
(*e*) L. 12, c. 7.

ıature que les révolutions y ſont inévita-
›les (*a*).

Cela n'empêche pas nos Philoſophes l'aſſurer gravement que la conſtitution de :et Empire *eſt la meilleure qui ſoit au mon-le, la ſeule qui ſoit toute fondée ſur le pou-'oir paternel* (*b*); on auroit mieux dit ſur e pouvoir tyrannique. Les Mandarins, ces)eres ſi tendres, non-ſeulement *donnent ›rce coups de bâton à leurs enfans*, mais ils es laiſſent encore charitablement périr de niſere, de peur que le menu peuple n'aug-nente à l'excès & ne cauſe des ſéditions (*c*).

Tous ceux qui ont l'imprudence de faire e paralléle entre les nations chrétiennes & es peuples infidéles anciens ou modernes, eroient aſſez punis, s'ils étoient réduits à 'ivre ſous un gouvernement pareil à ceux lont ils font l'éloge.

§. 5.

Les Philoſophes cependant ont enſeigné a morale; mais il eſt aiſé de ſentir quels ›nt été les fruits de leur enſeignement. °. Les Philoſophes ſont venus fort tard, t la morale a toujours été la derniere des

(*a*) Eſprit des Loix, l. 7, c. 7.
(*b*) Diction. Philoſ. art. *Chine*, page 176. Eſſais ſur Hiſt. gén. tome 1, c. 1, & ſuiv. Philoſ. de l'Hiſt. c. 18.
(*c*) Lettres édif. 24. Recueil, page 65 & ſuiv.

ſciences que l'on a cultivées (*a*). 2°. Les Philoſophes n'ont point enſeigné le peuple; ils ont fait de leur doctrine un myſtere qu'ils craignoient de divulguer (*b*), & c'eſt le peuple qui a le plus beſoin d'être inſtruit de la morale. 3°. Les Philoſophes ne ſe ſont jamais accordés ſur les queſtions même les plus eſſentielles à la morale; tout étoit problématique parmi eux, ils diſputoient ſur tout, & il n'eſt rien de ſi abſurde qu'ils n'ayent enſeigné (*c*). 4°. Leurs actions contrediſoient leurs principes & démentoient hautement leur morale (*d*); quelle autorité pouvoient avoir de ſemblables leçons? Nous avons inſiſté davantage ſur ce point dans un autre Ouvrage (*e*).

A quoi ſert-il de répéter que les Philoſophes ont débité d'auſſi belles maximes que l'Evangile? Il eſt toujours queſtion de ſçavoir s'ils les ont enſeignées d'une maniere propre à perſuader les hommes, ſi les peuples ont pu ſe croire obligés à ſuivre de pareils maîtres? Nous prétendons que non; & cela eſt prouvé par le fait & par les principes.

(*a*) Cic. *Tuſcul. quæſt.* l. 1, n. 4.
(*b*) *Ibid.* l. 2 n. 4.
(*c*) Cic. *de Divin.* l. 2, n. 119.
(*d*) *Ibid. Tuſcul.* l. 2, n. 11. Voyez encore les Dialogues de Lucien; il accuſe Socrate de lubricité, de pédéraſtie & d'avoir conſeillé la communauté des femmes.
(*e*) Certit. des Preuves du Chriſt. c. 9, §. 2.

Ce n'eſt pas aſſez non plus de citer des exemples de vertu parmi les Payens; il faut encore examiner ſi ces exemples ont été aſſez fréquens, aſſez ſoutenus, aſſez indépendans des circonſtances, en un mot aſſez populaires, pour décider du caractere & des mœurs d'une nation, & pour ſervir de régle à toutes les autres. Nous ſoutenons que cela n'eſt point, qu'il falloit un code tel que l'Evangile pour mettre la vertu à portée de tous les hommes.

§. 6.

L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé demande s'il falloit une révélation ſurnaturelle pour apprendre aux hommes que la juſtice, l'humanité, la bienfaiſance ſont des vertus utiles & néceſſaires, que l'injuſtice, la vengeance, la volupté nous aviliſſent & ſont contraires à nos véritables intérêts (*a*)? Oui, il falloit une révélation ſurnaturelle; puiſque ſans elle les peuples n'ont jamais bien compris cette morale. Quand ils l'auroient mieux connue, il falloit encore un motif plus puiſſant pour les obliger à l'obſerver, la créance d'un Dieu rémunérateur & vengeur: nous avons pour garant de cette vérité l'hiſtoire de toutes les nations;

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 140. Militaire Philoſophe, 20, page 180 & 182.

& c'eſt la révélation qui a établi cette créance par-tout. Dans le ſyſtême de l'Auteur qui n'admet ni providence, ni loix divines, ni châtimens à craindre après cette vie, quel intérêt un homme peut-il avoir d'être juſte, quand il trouve ſon avantage à être méchant? Nous verrons bientôt que dans cette hypothèſe abſurde il n'y a plus ni vice ni vertu.

Il eſt donc ridicule de poſer pour principe que *la raiſon ſuffit pour nous enſeigner nos devoirs envers nos ſemblables.* Dans aucun climat de l'univers elle n'a produit cette connoiſſance ſi néceſſaire. D'ailleurs l'homme n'a-t-il d'autres devoirs à remplir qu'envers ſes ſemblables? S'il y a un Dieu, n'avons-nous aucun devoir à lui rendre? L'Auteur pouvoit apprendre de Bayle ſon maître, que » l'on doit mettre au nombre » des propoſitions dont tous les hommes » conviennent, celle-ci : *il faut honorer le* » *ſouverain Maître de toutes choſes, qui diſ-* » *penſe ſur la terre les biens & les maux ſelon* » *ſon bon plaiſir;* car dès qu'on entend la » ſignification de ces termes, on ne ſçauroit » plus douter de la vérité de leur liaiſon (*a*).

» On a beau vouloir établir la vertu par » la raiſon ſeule, dit l'Auteur d'Emile, quel-

(*a*) Réponſe au Prov. tome 4, c. 23, page 338.

» le

» le ſolide baſe peut-on lui donner? La
» vertu, diſent-ils, eſt l'amour de l'ordre;
» mais cet amour peut-il donc & doit-il
» l'emporter en moi ſur celui de mon bien-
» être? Qu'ils me donnent une raiſon claire
» & ſuffiſante pour le préférer. Dans le fond
» leur prétendu principe eſt un pur jeu de
» mots; car je dis auſſi moi, que le vice eſt
» l'amour de l'ordre pris dans un ſens dif-
» férent. Il y a quelqu'ordre moral par-
» tout où il y a ſentiment & intelligence.
» La différence eſt que le bon s'ordonne
» par rapport au tout, & que le méchant
» ordonne le tout par rapport à lui .....
» Si la Divinité n'eſt pas, il n'y a que le
» méchant qui raiſonne, le bon eſt un in-
» ſenſé (*a*)..... Que tous les autres
» hommes faſſent mon bien aux dépens du
» leur, que tout ſe rapporte à moi ſeul, que
» tout le genre humain meure, s'il le faut,
» dans la peine & dans la miſere, pour m'é-
» pargner un moment de douleur ou de
» faim : tel eſt le langage intérieur de
» tout incrédule qui raiſonne. Oui, je le
» ſoutiendrai toute ma vie; quiconque a
» dit dans ſon cœur, il n'y a point de Dieu,
» & parle autrement, n'eſt qu'un menteur
» ou un inſenſé (*b*)«.

(*a*) Emile, tome 3, page 109.
(*b*) *Ibid.* page 191.

Les Philoſophes nous oppoſeront ſans doute la conduite des Stoïciens ; ils ne croyoient ni l'immortalité de l'ame, ni les peines & les récompenſes de la vie à venir ; cependant » ils regardoient comme une » choſe vaine, les richeſſes, les grandeurs » humaines, la douleur, les chagrins, les » plaiſirs ; ils n'étoient occupés qu'à travail- » ler au bonheur des hommes, à exercer » les devoirs de la ſociété : il ſembloit » qu'ils regardaſſent cet Eſprit ſacré qu'ils » croyoient être en eux-mêmes comme » une eſpéce de providence favorable qui » veilloit ſur le genre humain « (*a*).

Nous voulons bien ſuppoſer qu'il n'y a point d'exagération dans ce panégyrique ; combien citera-t-on d'hommes auxquels il ait pû convenir ? Deux ou trois peut-être dans toute l'antiquité. Les prodiges ne ſont pas régle ; il eſt queſtion de ſçavoir ſi le commun des hommes, ſi les nations entieres ont jamais été capables de cet enthouſiaſme pour la vertu qui faiſoit le caractere des Stoïciens. Cicéron qui connoiſſoit l'eſprit & les maximes de ces Philoſophes, ſoutient non-ſeulement qu'ils ne convenoient pas à tous les hommes, mais qu'ils étoient outrés, peu conformes à la nature

(*a*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 10.

& à la vérité (*a*). Il falloit des ames d'une trempe particuliere pour les croire & pour les pratiquer : jamais morale ne fut moins populaire.

En ſecond lieu eſt-il bien décidé que les Stoïciens n'eſpéroient rien après cette vie ? Il n'eſt pas aiſé de connoître leurs véritables ſentimens, parce qu'il leur eſt ordinaire, comme à tous les autres Philoſophes, de ſe contredire. Bayle l'a très-bien montré à l'égard de Senéque, qui tantôt paroît admettre la providence & tantôt la nier (*b*). Il attribue le même défaut à tous les Stoïciens & en général à toutes les ſectes de philoſophie (*c*). Nous ne pouvons donc ſçavoir certainement quel étoit le motif ſecret de leur conduite.

Enfin il n'eſt pas douteux qu'une forte paſſion pour l'étude, pour les méditations profondes, pour un ſyſtême dont on eſt prévenu, ne puiſſe être aſſez puiſſante pour étouffer la plûpart des inclinations naturelles & pour inſpirer à l'homme de grands ſentimens ; mais encore une fois ce goût ne peut convenir qu'à un petit nombre d'hommes, il ne fera jamais le caractere d'un peuple entier. Quand on ſoutient la néceſſité

(*a*) *Pro Murænâ*, n. 60.
(*b*) Contin. des penſees diverſes, §. 61.
(*c*) *Ibid.* §. 105.

des principes de Religion pour conduire les hommes, on parle des nations en général, & non pas de quelques particuliers. C'eſt le ſophiſme que Bayle & ſon Copiſte font continuellement.

§. 7.

De bonnes loix, dit notre Auteur, *forceront les hommes d'être bons, & ils n'auront pas beſoin que l'on faſſe deſcendre du ciel des régles néceſſaires à leur conſervation & à leur bonheur* (*a*). Nouvelle ſuppoſition, qu'un politique éclairé n'auroit jamais haſardée.

1°. Dans quel climat de l'univers a-t-on trouvé *de bonnes loix* ſans Religion? Nous ne connoiſſons de bonne légiſlation que depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme : il n'eſt pas un ſeul des anciens Légiſlateurs qui n'ait approuvé ou toléré les plus grands déſordres.

2°. Les loix ne puniſſent que les actions extérieures dont on peut avoir des preuves; tout méchant homme, aſſez habile pour cacher ſes crimes ſous le maſque de la vertu échappe à la punition (*b*). Sous l'empire des loix civiles ſeules, le ſcélérat n'eſt puni

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 142.
(*b*) Voyez l'Eſprit des Loix, l. 12, c. 11.

que parce qu'il a manqué d'habileté (*a*). De bonnes loix ne peuvent donc pas forcer les hommes *à être bons*, mais ſeulement à être hypocrites.

3°. Dans le cas où une Nation n'auroit d'autre principe de morale que les loix, il faudroit non-ſeulement que ces loix fuſſent détaillées à l'infini, mais encore qu'elles fuſſent extrémement ſéveres & exécutées avec la derniere rigueur pour la punition des criminels; Bayle en eſt convenu (*b*), Monteſquieu l'a prouvé démonſtrativement par les loix Japonoiſes: aucun pays de l'univers où les loix ſoient auſſi ſéveres, les moindres crimes ſont punis de mort; mais aucun pays où elles ſoient auſſi impuiſſantes, où il ſe commette des crimes plus affreux & en plus grand nombre (*c*). Sous de pareilles loix les peuples ſont néceſſairement victimes du deſpotiſme le plus abſolu & le plus cruel. Le même Auteur obſerve très-bien que les ſupplices ne donnent pas des mœurs (*d*).

4°. La morale doit être fixe & immuable; elle ne peut l'être que par les loix de la Religion. » La nature des loix humaines,

(*a*) *Cicero, de Legib.* l. 1, n. 14.
(*b*) Penſées diverſes, §. 162.
(*c*) Eſprit des Loix, l. 6, c. 13; & l. 12, c. 17.
(*d*) *Ibid.* l. 19, c. 17.

» dit Monteſquieu, eſt d'être ſoumiſes à » tous les accidens qui arrivent, & de varier » à meſure que les volontés des hommes » changent; au contraire la nature des loix » de la Religion eſt de ne varier jamais (*a*) «. C'eſt donc ne pas avoir les premieres notions de la morale, que de l'établir ſur les loix civiles ou politiques.

5°. Nous connoiſſons d'avance toute la valeur & l'efficacité d'une morale indépendante de la Religion; les Philoſophes ont eu ſoin de nous en inſtruire. Mettez enſemble deux Athées, & voyez s'ils ſe fieront l'un à l'autre (*b*). Demandez-leur avec quels hommes ils aimeront mieux traiter, avec des incrédules ou avec de bons chrétiens? Ceux qui affectent publiquement l'irréligion, pour ſe décorer du nom de Philoſophe, ſeroient bien fâchés que leurs épouſes, leurs enfans, leurs domeſtiques penſaſſent comme eux; & ils veulent que nous ayons confiance à leur morale? Malheureux Médecins, qui n'ont aucune foi aux remédes qu'ils vendent au public!

6°. Une morale purement naturelle, civile, politique, philoſophique, doit ſans doute défendre le menſonge, l'impoſture, la calomnie: les Livres de nos Philoſophes

(*a*) Eſprit des Loix, l. 26, c. 2.
(*b*) Diction. Philoſ. art. Athées, Athéiſme.

en ſont pleins, c'eſt avec ces ſeules armes qu'ils nous attaquent; l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé ne tardera pas d'en faire uſage : que l'on vante après cela la morale philoſophique. Nous reviendrons encore à ce point dans le chapitre 16. Ecoutons les objections de notre Critique contre la morale chrétienne.

§. 8.

Il ſoutient que la Religion chrétienne, loin d'appuyer la morale, en lui donnant la ſanction de la Divinité, la rend au contraire chancelante & incertaine. *Il eſt impoſſible*, dit-il, *de la fonder ſur les volontés poſitives d'un Dieu changeant, partial, capricieux, qui de la même bouche ordonne la juſtice & l'injuſtice, la concorde & le carnage, la tolérance & la perſécution* (a). Nous avons déja montré, chap. 4, §. 7, que toutes ces imputations ſont autant de blaſphêmes. L'Auteur néanmoins entreprend de les prouver.

Tantôt Dieu déclare qu'il hait les peuples idolâtres & qu'on doit les exterminer, tantôt Moyſe défend de maudire les Dieux des Nations; tantôt le Fils de Dieu défend la perſécution, après avoir dit lui-même qu'il faut

(a) Chriſt. dévoilé, pages 142 & ſuiv. Militaire Philoſ. §. 20, page 186.

contraindre les hommes d'entrer dans ſon Royaume. Voilà toutes les raiſons par leſquelles on veut juſtifier une déclamation de trois ou quatre pages.

1°. Il eſt faux que Dieu ait jamais ordonné d'exterminer les Idolâtres en général & ſans exception. Il avoit commandé à ſon peuple d'exterminer les Chananéens à cauſe de leurs crimes (*a*); mais il les avoit déſignés en particulier, & avoit fixé les bornes qui devoient arrêter les conquêtes des Hébreux (*b*). Il leur avoit défendu d'attaquer les Moabites ni les Ammonites, & de toucher à leurs poſſeſſions (*c*) : il leur avoit ordonné de regarder les Iduméens comme leurs freres, & de ne point garder de haine contre les Egyptiens (*d*). Dieu avoit conſervé exprès les Philiſtins, les Sidoniens & les peuples du Mont-Liban, pour châtier les Iſraëlites quand ils le mériteroient (*e*). Voilà ce que la Bible nous apprend, & ce que l'Auteur ne doit pas ignorer.

2°. Il eſt faux que Moyſe défende de *maudire les Dieux des nations.* On lit dans la Vulgate : *Diis non detrahes, & principi*

(*a*) Levit. 18, 24.
(*b*) Exod. 23, 31 & *alibi.*
(*c*) Deut. 2, 9 & 19.
(*d*) *Ibid.* 2, 7.
(*e*) Jud. 3, ℣. 1.

populi tui non maledices (*a*); mais il n'eſt point queſtion-là des *Dieux des Nations*. Le terme Hébreu ſignifie quelquefois *Dieu*, parce qu'il déſigne *l'Etre ſupérieur*, *le Très-Haut*; mais il exprime auſſi les Juges, les Princes du peuple, parce qu'ils ſont *ſupérieurs* en autorité : tel eſt le ſens de ce paſſage; & c'eſt ainſi qu'il eſt rendu dans les deux paraphraſes Chaldaïques, dans la verſion Syriaque, & dans la verſion Arabe. Les Juifs ne s'y ſont pas trompés.

3°. La contrainte dont parle J. C. eſt l'eſpéce de violence que l'on fait à un homme pour le conduire à un feſtin (*b*); déſigne-t-elle la cruauté ou la perſécution ? Jamais on ne s'eſt ſervi de ce paſſage pour prouver qu'il faut contraindre par force les infidéles à embraſſer l'Evangile, & jamais l'Egliſe n'a été dans cette opinion. Mais on a toujours cru qu'il étoit permis, ſouvent même néceſſaire de punir les hérétiques comme déſerteurs de la foi & apoſtats, lorſqu'ils ſont turbulens & ſéditieux; & ils le ſont preſque toujours.

Des preuves auſſi foibles, ou plutôt auſſi fauſſes, peuvent-elles juſtifier l'emportement de l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé

(*a*) Exod. 22, 28.
(*b*) Luc. 14, 24.

& les calomnies dont il s'efforce de noircir la Religion ?

C'eſt un nouveau trait de ſa bonne foi d'aſſurer que les Chrétiens ſe ſont toujours crus obligés de perſécuter, de tourmenter, d'exterminer ceux qu'ils regardoient comme ennemis de Dieu, d'être féroces & ſanguinaires (*a*). Quand cette accuſation ſeroit vraie, un ſtyle auſſi aigre ſeroit-il propre à nous inſpirer de la douceur ? Il ne ſied pas à nos adverſaires de la prêcher; leur exemple détruiroit tout le fruit de leurs leçons.

Ils parlent ſans ceſſe de tolérance, & perſonne n'eſt plus intolérant qu'eux. Ils ſouffriront volontiers toutes les Religions fauſſes, l'Idolâtrie, le Mahométiſme, l'Egyptianiſme, ſi l'on veut, quoique ces Religions n'ayent pas été plus tolérantes que la nôtre. Déja dans l'Examen important l'on a fait un pompeux éloge du Mahométiſme, chap. 35, page 205. Pour le Chriſtianiſme, ils ne le ſouffriront jamais. Nous avons parlé plus au long de la tolérance dans un autre Ouvrage (*b*).

La conduite des perſonnages de l'ancien Teſtament, de Moyſe, de Phinées, de Jahel, de Judith, de Samüel, de David,

(*a*) Page 145. Militaire Philoſ. ch. 20, p. 154 & 156.
(*b*) Deiſme réfuté, lettre 5.

ne peut être un modéle pour le Chrétien, ni un motif d'être cruel. Quelques-unes de leurs actions ne peuvent être excuſées que par la dureté des mœurs de leur Nation & de leur ſiécle; les autres n'ont pu être légitimes que dans les circonſtances où ces perſonnages ſe trouvoient; circonſtances ſingulieres, dans leſquelles un Chrétien ne ſe trouvera jamais (*a*). L'exemple de David ne prouve point que le zèle ſuffiſe pour couvrir & pour excuſer tous les crimes : les fautes de ce ſaint Roi n'ont pas été effacées par ſon zèle, mais par la ſincérité de ſon repentir & de ſa pénitence.

§. 9.

L'Auteur nous oppoſe avec l'amertume ordinaire de ſon ſtyle, les guerres occaſionnées par les héréſies, la conduite violente des Souverains qui ſont entrés dans ces querelles, les Rois qui ont été victimes du fanatiſme religieux. Ces accuſations répétées cinq ou ſix fois dans le même Ouvrage (*b*), renouvellées dans tous les Livres de nos Philoſophes, ne peuvent effrayer que ceux qui n'ont jamais lu l'Hiſtoire.

(*a*) Certitude des Preuves du Chriſt. c. 11, §. 6.

(*b*) Chriſt. dévoilé, page 46, 147, 178, 225, 263. Militaire Philoſophe, chap. 20, pages 162 & ſuiv.

C'eſt ſous Conſtantin & à l'occaſion de l'Arianiſme que les diſſentions ont commencé dans l'Egliſe; & il eſt avéré que cette héréſie ne cauſa *point de troubles ſanglans dans la ſociété civile* (*a*). On a écrit fauſſement qu'elle avoit ouvert *une ſcêne de trois cens ans de carnage* (*b*) : nos Philoſophes ſeroient fort embarraſſés d'en fournir la preuve. L'eſprit ſéditieux des Donatiſtes & des Manichéens, fit naître des tumultes plus violens; mais ſi l'on y prend garde, tous ces troubles avoient leur premiere ſource dans les guerres civiles qui avoient agité l'Empire d'un bout à l'autre. On compte près de quarante Empereurs ou Céſars qui parurent ſur la ſcène en moins de cent ans, & dont la plûpart périrent de mort violente. Autant de prétendans à la pourpre, autant de partis différens; celui de Conſtantin parvint à écraſer tous les autres, mais il n'éteignit point le génie turbulent, ſéditieux, cruel, dont tout l'Empire étoit animé : on le vit durer encore ſous les régnes ſuivans. La Religion ſans doute auroit dû calmer les eſprits; mais ce prodige ne s'opére pas aiſément; il faut des ſiécles entiers pour pacifier les Nations livrées à la

(*a*) Hiſtoire impartiale des Jéſuites, tome 1, page 117.
(*b*) Examen important, c. 30, page 175. Diner du Comte de Boulainvilliers, page 36.

fureur des guerres civiles. Les diſputes de Religion qui ſurvinrent, furent donc un effet naturel de l'agitation des eſprits qui régnoit dans tout l'Empire; ce fut un objet de plus pour lui ſervir d'aliment. Les guerres, les ſéditions, les maſſacres, qui avoient duré pendant le troiſiéme ſiécle de l'Egliſe ne venoient point de la Religion; les Chrétiens étoient alors livrés aux ſupplices : les mêmes ſcènes qui continuerent pendant le quatriéme, quoique moins cruelles, furent une ſuite des précédentes; l'objet ſeul étoit différent.

Dès le commencement du cinquiéme; les Barbares qui ſe répandirent dans toute l'Europe, pendant que d'autres ravageoient l'Aſie, plongerent l'univers dans de nouveaux malheurs. L'ignorance, la férocité, les guerres continuelles, étoufferent ce qui reſtoit de connoiſſances & de vertus ſociales. Que pouvoit alors la Religion? Elle étoit ignorée par les uns, perſécutée par les autres, oubliée & méconnue par-tout. Les effets de cette funeſte révolution ont duré preſque juſqu'à nos jours.

Les Sciences & la Religion reprirent une vigueur paſſagere ſous Charlemagne; mais elles furent enveloppées dans la décadence & la ruine de ſa maiſon. Les diſputes entre l'Empire & le Sacerdoce furent une conſé-

quence inévitable du nouveau droit public ; abuſif & mal entendu que le gouvernement féodal avoit introduit dans toute l'Europe. La Religion, loin d'en avoir été le principe, condamnoit ce ſcandale & en gémiſſoit. Au lieu de lui reprocher des maux qu'elle n'a pas pu prévenir, nous ne pouvons aſſez bénir le ciel de ce qu'elle n'y a pas entiérement ſuccombé.

Dans les derniers ſiécles, ce que l'on a nommé *guerres de Religion*, n'étoit dans le vrai que des guerres d'ambition auxquelles la Religion ſervoit de prétexte ; pluſieurs Ecrivains l'ont démontré, & quelques-uns de nos Philoſophes ont eu la bonne foi d'en convenir (*a*). Il eſt des temps malheureux où la révolte & la ſédition ſont une maladie épidémique, où les têtes échauffées ne ſont plus capables d'écouter la voix de la nature ni celle de la Religion, où l'on méconnoît également les loix civiles & les préceptes de l'Evangile. Si dans cet état de fiévre & de convulſion générale quelques furieux ont commis des crimes affreux par un faux zèle de Religion, eſt-ce à elle plutôt qu'au malheur des ſiécles qu'il faut s'en prendre ?

(*a*) Voyez l'Ami des Hommes, tome 2, page 189. L'Eſprit de la Ligue, tome 1, page 97. Certitude des Preuves du Chriſt. c. 10, §. 3 & 4.

§. 10.

Ce n'eſt point le zèle pour la vérité qui inſpire l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, quand il dit que *la Religion qui ſe vantoit d'apporter la concorde & la paix, a, depuis dix-huit ſiécles, cauſé plus de ravages & fait répandre plus de ſang que toutes les ſuperſtitions du Paganiſme* (*a*). On reconnoît ici le ſtyle de Bayle (*b*), c'eſt la voix de la paſſion & de l'entêtement; ils croiſſent par degrés dans le chapitre que nous examinons.

Il eſt faux que la Religion ait fait répandre le ſang. On n'a jamais puni de mort ni d'aucune peine afflictive, les crimes contre la Religion, que quand ils intéreſſoient la tranquillité publique. Lorſque des ſujets révoltés, ſous prétexte de Religion, vouloient mettre un Etat en combuſtion, le Gouvernement devoit-il les laiſſer impunis? Peut-on rejetter ſur la Religion leur faute ou la ſévérité du châtiment? Par la même raiſon il faudra imputer aux loix civiles la mort de tous ceux que l'on eſt forcé d'envoyer ſur l'échaffaut.

Un Etat ne peut ſubſiſter ſans Religion; nous le démontrerons bientôt contre les

(*a*) Page 147. Militaire Philoſophe, pages 154 & ſuiv.
(*b*) Réponſe au Prov. tome 2, c. 117, page 519.

ſophiſmes de notre Auteur. Lorſque la Religion eſt devenue une partie des loix de l'Etat, quiconque oſe l'attaquer ou la braver, ne ſe rend-t-il pas auſſi coupable envers la ſociété, que celui qui viole les loix civiles? Il mérite donc le même châtiment. Dire qu'en ſuivant ce principe, les hommes ſervent un Dieu inique, jaloux, vindicatif, ſanguinaire, & ſe font un mérite de lui reſſembler, c'eſt avancer un blaſphême & une abſurdité. En admettant un Dieu oiſif, indifférent, qui voit du même œil le vice & la vertu, la piété & l'irréligion, qui ne daigne récompenſer ni punir perſonne, on ouvre la porte à tous les crimes, on ſappe les fondemens de toute morale & de toute ſociété.

Qu'on ne nous diſe pas, reprend l'Auteur, que c'eſt l'abus de la Religion qui a enfanté des crimes; la perſécution & l'intolérance ſont l'eſprit d'une Religion qui ſe croit émanée d'un Dieu jaloux, vindicatif, injuſte, &c.

Nous avons déja démontré que la Religion chrétienne nous donne de Dieu des idées toutes contraires. De quel front peut-on imputer l'intolérance & la perſécution à un Légiſlateur qui nous commande *d'aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous haïſſent, de prier pour ceux qui nous perſécutent*

tent & nous calomnient (*a*)? Telle eſt la leçon que J. C. fait continuellement à ſes Diſciples, & qu'il leur répéte preſqu'à toutes les pages de ſon Evangile. Loin de leur apprendre à faire violence aux hommes, il leur dit *de ne point réſiſter à ceux qui leur font du mal, de tendre la joue à celui qui veut les frapper, d'abandonner leur bien à un injuſte raviſſeur, plutôt que de conteſter avec lui* (*b*). Loin de les porter à la perſécution, il leur prédit qu'ils ſeront eux-mêmes *haïs, calomniés, perſécutés pour ſon nom* (*c*); il appelle *bienheureux, ceux qui ſont perſécutés pour la juſtice* (*d*); il leur déclare qu'il *les envoye comme des brebis au milieu des loups*, &c. (*e*)

Lorſque deux de ſes Diſciples vouloient faire deſcendre le feu du Ciel ſur des peuples qui refuſoient de le recevoir, J. C. leur fit une réprimande ſévere : *vous ne ſçavez*, leur dit-il, *quel eſt l'eſprit qui vous anime, le Fils de l'homme n'eſt point venu pour perdre les hommes, mais pour les ſauver* (*f*).

De peur que l'on n'abuſât des exemples

(*a*) Matt. 5, 44. Luc. 6, 67.
(*b*) *Ibid.*
(*c*) Matt. 5, 11.
(*d*) *Ibid.*
(*e*) Matt. 10, 16.
(*f*) Luc. 9, 55.

de ſévérité que l'on trouve dans la Loi ancienne, J. C. avertit ſes Apôtres que l'eſprit de la Loi nouvelle eſt fort différent. *Vous ſçavez*, leur dit-il, *que l'on a défendu l'homicide aux anciens; & moi je vous défends même la colere* (*a*). *On leur a permis de ſe faire rendre œil pour œil & dent pour dent; & moi je vous défends de réſiſter au mal que l'on veut vous faire* (*b*). *On leur a permis de haïr leurs ennemis, & moi je vous commande d'aimer les vôtres* (*c*). Il déclare aux Juifs qu'il y a dans Moyſe des loix qui ne leur ont été données qu'*à cauſe de la dureté de leur cœur* (*d*). Selon cette doctrine S. Paul repréſente la Loi ancienne comme une Loi de rigueur faite pour des eſclaves; & la Loi nouvelle comme une Loi de grace, donnée par un pere à ſes enfans (*e*).

J. C. n'ordonne point à ſes Diſciples d'être ſéveres comme Dieu eſt ſévere, mais d'*être miſéricordieux comme le Pere céleſte qui fait miſéricorde à tous, qui répand ſes bienfaits ſur les ingrats & les méchans* (*f*). Il leur apprend à enviſager Dieu, non comme un maître, comme un juge & un ven-

(*a*) Matt. 5, 21.
(*b*) *Ibid.* 5, 38.
(*c*) *Ibid.* 43.
(*d*) Matt. 19, 8.
(*e*) Galat. 4, 1.
(*f*) Luc. 6, 35.

geur, mais comme un bienfaiteur & comme un pere, & à regarder tous les hommes comme leurs freres. Il a fait plus, il a confirmé cette morale divine par ſes exemples; il n'a été ni dur, ni ſévere, ni rebutant pour les pécheurs; il a fait grace à la péchereſſe de Naïm, à la femme adultere, à ſon Diſciple infidéle, au Larron crucifié avec lui, il s'eſt peint lui-même ſous l'image du Paſteur, qui rapporte ſur ſes épaules la brebis égarée, & ſous la figure du pere qui embraſſe l'enfant prodigue. Il n'a point réſiſté à ſes ennemis, il a ſouffert en ſilence les calomnies, les outrages, les tourmens: il s'eſt laiſſé conduire à la mort *comme un agneau à la boucherie*, ſelon l'expreſſion d'un Prophéte, & il a prié pour ſes bourreaux. Ses Diſciples l'ont imité; c'eſt cet exemple qui a formé les Martyrs.

Et l'on oſe aujourd'hui accuſer notre Religion d'être intolérante, perſécutrice, ſanguinaire. Ce caractere a pu être celui de quelques Chrétiens; mais ce n'a jamais été celui du Chriſtianiſme.

§. II.

Il eſt cependant vrai, dira-t-on, que des Princes Chrétiens ont perſécuté leurs ſujets pour cauſe de Religion, que des particuliers ont eu là-deſſus un zèle outré, & que

les uns & les autres ont cru ſuivre en cela l'eſprit de l'Evangile. L'Egliſe chrétienne eſt eſſentiellement intolérante, puiſqu'elle décide que hors de ſon ſein point de ſalut.

Nous pourrions répondre d'abord que les Juifs & les Mahométans ont le même principe; nous ne ſommes donc pas plus intolérans qu'eux. De même il y a eu des princes Payens, Infidéles, Mahométans, qui ont perſécuté leurs ſujets pour cauſe de Religion, & qui ont été beaucoup plus cruels que les Souverains qui profeſſent l'Evangile. Ce n'eſt donc point le Chriſtianiſme, ce ne ſont point les idées qu'il nous donne de l'Etre ſuprême, qui rendent les Souverains perſécuteurs.

D'autre côté il y a eu des Princes chrétiens qui ont cru pouvoir ſouffrir ſans aucun danger différentes Religions dans leurs Etats, qui ont traité leurs ſujets mécréans avec beaucoup de douceur & d'équité, ſans qu'on les ait blâmés de cette conduite. Il n'eſt donc pas vrai que la Religion chrétienne ſoit eſſentiellement intolérante & acharnée à tourmenter toutes les autres.

Pour ſçavoir ſi d'autres Souverains ont eu de bonnes raiſons pour ſévir contre ceux de leurs ſujets qui profeſſoient une Religion différente, ou qui vouloient en changer, il faut faire attention aux circonſ-

tances, au génie des peuples, & peſer les intérêts politiques qui ont pu déterminer les Princes à prendre ces voies de rigueur.

Dans les Pays où la Religion chrétienne catholique eſt dominante, autoriſée par les loix de l'Etat, & fait partie de la police publique, le Souverain n'eſt-il pas en droit de punir ceux qui l'attaquent comme réfractaires aux loix & perturbateurs de l'ordre civil? Quand les ennemis de la Religion dominante ſont auſſi ennemis du Gouvernement, comme il arrive preſque toujours, l'Evangile peut-il défendre au Souverain de maintenir ſon autorité, d'aſſurer le repos de ſes peuples? Lorſqu'il emploie les peines afflictives pour y parvenir, mérite-t-il par-là les noms odieux de tyran & de perſécuteur?

A la vérité, ſelon les principes de nos adverſaires, c'eſt un abus d'autoriſer par les loix civiles l'exercice excluſif d'aucune Religion; ils prétendent qu'il faut laiſſer à tout le monde la liberté de profeſſer celle qui lui plaira, ou de n'en point avoir du tout: mais nous montrerons que cette belle politique ſappe les fondemens de toute loi & de toute ſociété. Argumenter ſur un pareil principe, c'eſt non-ſeulement ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, mais établir une doctrine fauſſe & abſurde.

Si quelquefois des particuliers par un zèle imprudent ont excité les Princes à ſévir ſans néceſſité contre les Sectes établies dans l'Etat, lorſque la tranquillité publique ne couroit aucun riſque, il eſt clair qu'ils ont eu tort; mais comment ont-ils pû croire alors qu'ils ſuivoient l'eſprit de l'Evangile qui ne prêche que la charité & la paix?

L'Egliſe a toujours cru & enſeigné que *hors de ſon ſein il n'y a point de ſalut;* mais elle n'a jamais déclaré qu'il falloit perſécuter ceux qui ſont hors de la voie du ſalut, quand ils ſont d'ailleurs paiſibles, fidéles ſujets & bons citoyens. Elle ordonne au contraire de prier pour eux, de tâcher de les éclairer & de les ramener par la douceur; elle ne prononce anathême contre eux que quand il y a opiniâtreté & révolte de leur part, ou danger de ſéduction pour le reſte des fidéles (*a*).

§. 12.

L'Auteur fait un nouveau reproche à la Religion; *elle ne peut être*, dit-il, *que conditionnellement ſoumiſe à l'autorité du Souverain*, & dans le ſeul cas que ces loix ſoient conformes à la volonté de Dieu (*b*): or ce

(*a*) Voyez le Déiſme réfuté, cinquiéme lettre ſur la Tolérance.

(*b*) Chriſt. dévoilé, page 149. Militaire Philoſophe §. 20, page 177.

ſont les Prêtres qui en ſont les juges; par conſéquent ils ont plus d'autorité ſur les peuples que le Souverain. Auſſi apprend-t-on aux Chrétiens, dès l'enfance, *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes?*

Il eſt fort ſingulier que nos adverſaires faſſent contre la Religion une objection à laquelle ils ſont forcés de répondre eux-mêmes. Chez les Nations ſoumiſes au deſpotiſme, ſi le Souverain commandoit à ſes ſujets une action contraire à l'équité naturelle & à la droite raiſon, ceux-ci ſeroient-ils obligés d'obéir? Il n'y a pas d'apparence que nos Philoſophes ſoutiennent l'affirmative. Le ſujet qui préfére alors d'obéir à la raiſon & à l'équité naturelle, plutôt qu'à un ordre évidemment injuſte, ſe rend-t-il ſupérieur à ſon Souverain? Doit-il être traité comme rébelle à l'autorité légitime?

Il faut que la haine aveugle étrangement les ennemis de la Religion, pour qu'ils lui faſſent un crime de ce que chez les Nations malheureuſes dont nous parlons, elle ſert de barriere à la tyrannie & au deſpotiſme des mauvais Princes? Si le Deſpote lui-même n'avoit point de Religion, quel ſeroit le frein capable de le retenir? Monteſquieu penſoit bien différemment (*a*).

(*a*) Voyez ci-après, chap. 14, §. 1.

On a peut-être abuſé quelquefois de la maxime qu'*il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ;* mais le cas dont nous venons de parler en fait ſentir la vérité & la néceſſité. D'ailleurs y avoit-il rien de plus juſte que cette réponſe dans les circonſtances où les Apôtres l'ont faite ? Le Conſeil des Juifs leur défendoit de prêcher la doctrine de J. C. & ſa réſurrection dont ils étoient témoins oculaires, & cela malgré l'ordre & la miſſion expreſſe de Dieu : ordre & miſſion que les Apôtres venoient de prouver par un miracle éclatant & public, dont les Juifs mêmes ne pouvoient diſconvenir ? La défenſe de ces Magiſtrats aveugles & entêtés n'étoit-elle pas évidemment injuſte ?

Voici une accuſation bien plus grave. Selon les principes du Chriſtianiſme, ſi le Souverain n'eſt pas ſoumis à la Religion, il perd le droit de commander à ſes peuples, il peut être dépoſé au gré des Prêtres & mis à mort. *Une foule d'exemples*, dit notre Auteur, *prouve que les Chrétiens ont ſouvent ſuivi ces maximes déteſtables* (*a*).

Ces maximes ſont déteſtables ſans doute ; mais à Dieu ne plaiſe que le Chriſtianiſme les autoriſe jamais ! Plus l'on eſt Chrétien,

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 150, Militaire Philoſophe, ç. 20, page 163.

plus

plus l'on en a d'horreur. Nous demandons à nos adverſaires s'il n'y a jamais eu de ſéditions, de révoltes, d'attentats, de régicides, que chez les Nations chrétiennes? Dans le ſeul Empire Romain, en moins d'un ſiécle, il y a eu vingt-deux Empereurs maſſacrés (*a*). Sont-ce les Prêtres du Chriſtianiſme qui ont conſeillé ou autoriſé ces forfaits? A-t-on rien vû de ſemblable chez aucune Nation chrétienne?

Nous convenons que des Auteurs, d'ailleurs très-reſpectables, ont enſeigné de fauſſes maximes ſur l'autorité des Rois; mais en quel temps? c'étoit ou dans des ſiécles d'ignorance, lorſque la Religion étoit fort peu étudiée & très-mal connue; ou dans des ſiécles de guerres civiles, lorſque la Majeſté Royale étoit avilie, & que l'eſprit de faction avoit renverſé toutes les têtes. Mais il eſt faux que ces maximes ſoient autoriſées par la doctrine & par l'exemple des Livres ſaints.

Si Aod a bien fait, pourſuit notre Critique, *Jacques Clément & Ravaillac n'ont point été criminels*. Quel odieux parallèle! Aod, par le meurtre d'Eglon Roi de Moab, délivroit ſon peuple de la tyrannie d'un Prince étranger, qui n'avoit ſur les Hé-

(*a*) Depuis l'an 193 juſqu'à 284.

breux d'autre droit que celui de la force ; qui les avoit réduits en eſclavage, qui les traitoit en ennemi déclaré : étoit-ce là le cas des deux ſcélérats qu'on veut lui comparer ?

Les rébelles contre les Rois, dit-il, *ne furent-ils pas juſtifiés par l'exemple de David ?* Non aſſurément. David ne s'eſt point révolté contre ſon Roi ; il s'eſt enfui au contraire, pour ſe ſouſtraire à ſes injuſtes pourſuites. Quoique déſigné ſucceſſeur de Saül par le choix de Dieu & par les vœux du peuple, il n'a point voulu attenter à la vie de ce Prince, & n'eſt monté ſur le trône qu'après la mort de Saül.

Rien de plus mal conçu que ces comparaiſons entre des faits dont on n'a pas examiné les circonſtances ; les déclamations de l'Auteur contre la doctrine des Prêtres, contre les Livres ſaints, contre la conduite de Dieu, contre les fondemens de la morale chrétienne, portent toutes à faux ; nous l'avons fait voir ; ce ſont d'ennuyeuſes & indécentes répétitions, il ſeroit inutile de les réfuter dans un plus grand détail.

§. 13.

Il y a, ſelon lui, du danger de lier la morale avec la Religion ; c'eſt lui donner un appui foible & ruineux ; la Religion ne ſoutient point l'examen ; tout homme qui aura

découvert la foibleſſe ou la fauſſeté des preuves ſur leſquelles elle eſt établie, prendra le parti de ne croire ni à la Religion ni à la morale. Ainſi les noms d'incrédule & d'homme ſans mœurs, ſans probité, ſeront ſynonymes.

La Religion ne ſoutient point l'examen. Voilà une grande queſtion décidée en peu de mots; eſt-il auſſi aiſé de prouver cette propoſition que de l'avancer ? Par les objections que l'Auteur a faites contre les preuves de la Religion dans le chapitre 6, eſt-il venu à bout d'en montrer la fauſſeté ou la foibleſſe? Nous avons fait voir par nos réponſes que ces preuves ſont ſolides & certaines. L'Auteur, qui part du principe contraire, ne bâtit que ſur le ſable, & déraiſonne continuellement.

Eſt-il vrai d'ailleurs que ceux qui ont renoncé à la morale, ayent commencé par ſe démontrer à eux-mêmes la fauſſeté de la Religion ? Ils ont fait préciſément le contraire. Après avoir lâché la bride à leurs paſſions & ſecoué le joug d'une morale qui les incommodoit, ils ont jetté un coup-d'œil ſuperficiel ſur les preuves de la Religion; ils les ont examinées dans la ferme réſolution de les trouver douteuſes ou fauſſes, ils n'ont conſulté que les écrits captieux de nos Philoſophes. La plûpart même igno-

rent les premiers principes de cette Religion dont ils prétendent avoir découvert l'impoſture. Ils ont paſſé, non pas de l'incrédulité au libertinage, mais du libertinage à l'incrédulité. Telle eſt l'hiſtoire des Incrédules de tous les ſiécles. On doit en excepter tout au plus quelques jeunes gens, dont on a perverti l'eſprit, avant que leur cœur pût être gâté; mais le nombre en eſt très-borné. Tous les autres ont été libertins, ou ont déſiré de l'être, avant que d'être incrédules.

Nous avons obligation à l'Auteur de ce qu'il eſt convenu que l'incrédulité & le libertinage ſont inſéparables, que *les mots d'incrédule & de libertin ſont devenus ſynonymes.* Quand nous faiſons ce reproche aux ennemis de la Religion, ils nous accuſent de calomnie; puiſque l'Auteur, qui les connoiſſoit ſans doute, en a la même idée, leur condamnation eſt ſans appel. Pouvons-nous encore douter des prodiges qu'opere l'incrédulité, après l'aveu formel de ſes Sectateurs?

Mais ſi l'on ne doit pas fonder la morale ſur la Religion, ſur quoi l'appuyerons-nous? Il eſt temps que l'Auteur développe enfin ſon ſyſtême. *Au lieu d'une morale théologique*, dit-il, *il faut enſeigner une morale naturelle, Au lieu d'interdire la débauche, les*

crimes, les vices, parce que Dieu & la Religion défendent ces fautes; on devroit dire, que tout excès nuit à la conſervation de l'homme, le rend mépriſable aux yeux de la ſociété, eſt défendu par la raiſon, qui veut que l'homme ſe conſerve; eſt interdit par la nature, qui veut qu'il travaille à ſon bonheur durable. En un mot quelles que ſoient les volontés de Dieu, indépendamment des récompenſes & des châtimens que la Religion annonce pour l'autre vie, il eſt facile de prouver à tout homme que ſon intérêt dans ce monde eſt de ménager ſa ſanté, de reſpecter les mœurs, de s'attirer l'eſtime de ſes ſemblables, enfin d'être chaſte, tempérant, vertueux. Ceux que leurs paſſions empêcheront d'écouter des principes ſi clairs, fondés ſur la raiſon, ne ſeront pas plus dociles à la voix d'une Religion qu'ils ceſſeront de croire, dès qu'elle s'oppoſera à leurs penchans déréglés (a).

Merveilleux ſyſtême! Eſſayons s'il ſoutiendra mieux l'examen que cette Religion dont on fait ſi peu de cas.

1°. Le ridicule en eſt frappant. Dans le ſyſtême ordinaire, la morale eſt fondée ſur deux grands intérêts; ſur le bien-être de l'homme en ce monde, & ſur ſon ſort

(a) Chriſt. dévoilé, page 157. Militaire Philoſ. c. 20, page 182 & 190.

éternel en l'autre : tous les Moraliſtes propoſent ces deux motifs, & la Religion ne s'y oppoſe point ; jamais elle n'a défendu à l'homme de chercher en ce monde ſon intérêt raiſonnable & bien entendu. Elle nous montre la vertu, non-ſeulement comme la ſource d'un bonheur éternel pour l'autre vie, mais encore comme le principe des plus ſolides avantages en ce monde, de la paix de la conſcience, de la joie intérieure, de l'eſtime de nos ſemblables, de la ſanté du corps, de la vigueur de l'eſprit. Voilà deux motifs différens qui ſe ſoutiennent, qui ſont inſéparables, auxquels les paſſions humaines ne laiſſent pas de réſiſter. Retranchez le premier, s'écrie notre Philoſophe, le ſecond ſuffira & deviendra plus puiſſant. On ne peut pas déraiſonner plus évidemment.

2°. L'on ſçait déja par expérience quelle eſt la force de cette *morale naturelle* dont l'Auteur nous vante l'efficacité. Les anciens Philoſophes qui étoient très-peu convaincus de la vie à venir, qui ne connoiſſoient point les récompenſes ſurnaturelles de la vertu, ont fondé leurs préceptes de morale ſur les mêmes motifs que notre Auteur; ils ont raiſonné là-deſſus pour le moins auſſi profondément que lui. Qu'ont-ils opéré ? on les a laiſſé argumenter dans leurs écoles, & le monde s'eſt moqué d'eux. Les Offices

de Cicéron, malgré toute l'éloquence de l'Orateur, ſont-ils plus propres que l'Evangile à former des Citoyens vertueux ? Nous invitons les partiſans de la *morale naturelle* à en faire l'épreuve, & à donner ce Catéchiſme au peuple.

Si la morale ſéparée de la Religion étoit capable d'opérer de ſi grands effets, les Philoſophes déſabuſés de la Religion ſeroient tous des prodiges de ſageſſe & de vertu. Que pourrions-nous en penſer, ſi nous nous en rapportions au témoignage d'un homme qui prétend les avoir vûs de près. » Autre-» fois, dit Jean-Jacques Rouſſeau, je ne » comprenois pas que l'on pût s'égarer en » démontrant toujours, ni malfaire en par-» lant toujours de ſageſſe..... Je ne » liſois pas un Livre de morale ou de philo-» ſophie, que je ne cruſſe y voir l'ame & » les principes de l'Auteur. Je regardois » tous ces graves Ecrivains comme des » hommes modeſtes, ſages, vertueux, irré-» prochables. Je me formois de leur com-» merce des idées angéliques, & je n'aurois » approché de la maiſon de l'un d'eux que » comme d'un Sanctuaire. Enfin je les ai » vûs; ce préjugé puérile s'eſt diſſipé, & » c'eſt la ſeule erreur dont ils m'ayent gué-» ri (*a*) «. On pourroit comparer cet aveu

(*a*) Œuvres diverſes de J. J. Rouſſeau, tome 1, p. 152.

avec le tableau que Cicéron a tracé des anciens Philoſophes (*a*); on jugeroit qu'ils ſe reſſemblent dans tous les temps : & ce parallèle nous feroit ſentir ſi la Religion eſt inutile pour appuyer la morale.

L'Auteur d'Emile lui-même, après avoir peint ſes rivaux ſous des traits ſi difformes, s'eſt-il conduit d'une maniere propre à nous donner une grande idée de ſes vertus morales ? Mais ſuppoſons que le caractere ſoupçonneux & chagrin de cet Auteur l'ait trompé, que des prétentions de ſyſtême & des jalouſie rendent ſa dépoſition ſuſpecte : faiſons plus encore ; rendons à pluſieurs de nos Philoſophes la juſtice qui eſt dûe à leur caractere perſonnel, à la régularité de leurs mœurs, à leurs vertus ſociales : nous oſons leur demander s'ils croyent les motifs qui les dirigent ſuffiſans pour déterminer le reſte des hommes ; ſi ces motifs ſont à la portée de la multitude ; s'ils ſont ſimples, évidens, d'un effet toujours certain ; enfin ſi un naturel heureux, une éducation diſtinguée, un goût décidé pour les ſciences n'ont pas plus de part à leur conduite que leurs principes (*b*) ?

3°. Eſt-il bien vrai que ſans la Religion

(*a*) Tuſcul. l. 2 n. 11.
(*b*) Voyez la lettre de Thraſybule à Leucippe, page 282 ;

il eſt facile de prouver à tout homme que *ſon intérêt dans ce monde eſt d'être vertueux?* Mettons pour un moment notre Prédicateur de morale naturelle aux priſes avec un homme maîtriſé par ſes paſſions, & voyons ſi celui-ci n'aura rien à répliquer.

Tout excès nuit à la conſervation de l'homme. D'accord, répondra un voluptueux; je puis donc m'accorder des plaiſirs de toute eſpéce & aux dépens de qui il appartiendra, pourvû que j'évite tout excès nuiſible à ma conſervation: voilà déja bien du terrein gagné. Avec un tempérament fort & une ſanté robuſte, je n'ai pas beaucoup à craindre les excès: on a vû des débauchés vivre fort long-temps. D'ailleurs eſt-il bien clair que la raiſon m'ordonne de me conſerver? Je n'entends point ce langage de la raiſon. Que m'importe une longue vie, s'il faut me la rendre déſagréable par des privations continuelles? Je la veux courte & bonne. Entre deux eſpéces de bien, il m'eſt permis de choiſir celui qui me paroît préférable. *La nature*, dit-on, *veut que je travaille à mon bonheur durable.* Je le ſens très-bien; mais dans une vie ſi courte y a-t-il d'autre bonheur durable que la continuité des plaiſirs? N'eſt-ce pas une folie de ſe les interdire, pour ſe procurer quelques momens de plus dans un avenir incertain? La voix de

la nature c'eſt mon penchant, c'eſt elle qui me l'a donné; en le ſuivant j'obéis fidélement à la nature. *Je dois reſpecter les mœurs?* Quoi? prendre pour ma régle les ſentimens & la conduite des autres? ſur quoi fondé? En ſuivant leurs propres inclinations, ils ſont dirigés par la nature; en ſatisfaiſant les miennes, je ſuis auſſi louable qu'eux. Qu'ai-je beſoin d'une loi étrangere, lorſque j'en ai une qui m'eſt propre, & qui me conduit ſûrement à mon but? Je n'exige point que l'on reſpecte mes mœurs, je ne prétends point reſpecter celles des autres. *Je dois m'attirer l'eſtime de mes ſemblables.* Soit; puis-je mieux mériter leur eſtime qu'en obéiſſant à la loi impérieuſe de la nature, & en leur laiſſant la liberté de s'y conformer de même? Si par caprice ils me la refuſent, faudra-t-il m'en inquiéter? Peu m'importe ce que penſent les autres, quand je ſuis content de moi: plaiſir & liberté, voilà toute la morale.

Mais ſi votre bien-être ſe trouve en compromis avec celui d'un autre, qui en décidera? La loi du plus fort, j'y ſuccomberai ſans murmure; c'eſt l'empire de la néceſſité: mais ſi je puis avoir l'avantage, j'en profiterai ſans ſcrupule; mes droits n'ont d'autres bornes que mon pouvoir. Il en eſt ainſi parmi les brutes; je ne vois pas pourquoi il

y auroit une autre régle pour les hommes.

Voilà ſans doute le langage d'un Epicurien, d'un inſenſé, d'un monſtre, ſi l'on veut. Mais en mettant à part la queſtion, s'il y a un Dieu, une Providence, une Loi naturelle, ſi nous avons une ame, s'il y a quelque choſe à eſpérer ou à craindre après cette vie; je demande ce qu'on peut oppoſer à cette morale naturelle que certains Philoſophes ſuivent très-fidélement dans la pratique? Les loix? Nous avons déja vû quelle en peut être l'efficacité; nous y reviendrons encore dans le chapitre 16.

L'Auteur du Militaire Philoſophe prétend néanmoins, *qu'un Athée peut avoir des motifs plus réels & plus ſolides pour pratiquer les vertus ſociales, & pour remplir les devoirs de la morale, que tous ces ſuperſtitieux qui ne connoiſſent d'autres vertus que les vertus inutiles de leur Religion factice*, &c. (a) Quels ſont donc ces motifs? Il n'a pas jugé à propos de les expliquer.

4°. Dépend-t-il de nous d'étayer la morale ſur quel fondement il nous plaira? La vérité eſt immuable & indépendante de nos caprices. Si malheureuſement pour les incrédules il y a un Dieu, une loi naturelle gravée de ſa main dans le cœur de l'hom-

(a) Chap. 20, page 184.

me, une autre vie dans laquelle ce Juge ſouverain doit punir & récompenſer, eſt-ce à nous d'ôter aux hommes la crainte & l'eſpérance de cet avenir? Nous eſt-il permis de tirer le voile ſur cette queſtion, la plus eſſentielle qu'un Etre raiſonnable puiſſe avoir à traiter? Avant que de ſupprimer ce fondement de la morale, il faut donc commencer par démontrer qu'il n'y a ni Dieu, ni loi naturelle, ni éternité à attendre. Les Philoſophes ont-ils prononcé définitivement ſur cette queſtion? Nous ont-ils prouvé du moins que nous ſommes en droit de ne pas nous en embarraſſer?

5°. *Ceux que les paſſions empêchent d'écouter la raiſon, ne ſeront pas plus dociles à la voix de la Religion.* Cela eſt faux d'abord. Tous ceux qui ont de la Religion ſçavent par expérience, que tous les jours elle les préſerve de pluſieurs déſordres, dont les motifs naturels n'auroient pas ſuffi pour les mettre à couvert. Quand cela ſeroit vrai, on n'en pourroit encore rien conclure; l'inutilité d'un motif ne prouve pas qu'il ſoit mal fondé; autrement la morale même naturelle ſeroit vaine, puiſque ſouvent elle eſt impuiſſante pour arrêter les paſſions.

6°. Nous convenons que ſouvent les hommes *ceſſeront de croire à la Religion, dès*

qu'elle s'oppoſera à leurs penchans déréglés; nous ſoutenons même que cette oppoſition eſt la cauſe ordinaire de l'incrédulité. Mais des paſſions aſſez fortes pour réſiſter aux menaces de la Religion étoufferont tout auſſi aiſément les ſentimens de la nature. Ce funeſte triomphe des paſſions ne prouve ni la fauſſeté, ni l'inutilité de ces deux motifs; au contraire, ſi, malgré leur réunion, ils ſont encore trop foibles, il eſt clair qu'en les ſéparant l'on augmentera le ravage des paſſions, au lieu de le diminuer; & l'expérience le démontre déja.

§. 14.

Le reſte du chapitre que nous examinons, n'eſt qu'un tiſſu de ſuppoſitions & de calomnies. Selon l'Auteur, *les Nations chrétiennes ont ſouvent des mœurs plus corrompues que celles qu'ils traitent d'infidelles & de ſauvages.* Fauſſeté criante; en vain l'Auteur s'obſtine à la répéter (*a*). L'Hiſtoire, l'expérience, les Relations des Voyageurs dépoſent de concert contre cette aſſertion.

Quand elle ſeroit vraie, que s'enſuivroit-il? On peut faire contre les loix, contre la politique, contre les ſciences, le même ſophiſme que contre la Religion. Depuis l'é-

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 64, 155 & 285.

tabliſſement de la Police & des Loix civiles, la violence publique étant devenue impoſſible, les hommes réunis en ſociété ſont devenus beaucoup plus habiles à uſer de fraudes pour ſatisfaire leurs paſſions, & ils en ont plus de moyens. Pendant que les gens de bien dorment en paix, à l'abri des loix, les ſcélérats aiguiſent leur induſtrie pour tromper ; leurs beſoins ſont en plus grand nombre, leurs paſſions ſont irritées par les obſtacles mêmes que les loix y oppoſent. De-là vient que l'on voit ſouvent chez les Nations policées, des forfaits dont on ne trouve point d'exemple chez les Sauvages (*a*). Il ne s'enſuit pas que l'état & les mœurs de ceux-ci ſoient meilleurs que les nôtres.

Chez les peuples qui cultivent les Arts & les Sciences, les paſſions ſans doute ſont plus ingénieuſes, les piéges tendus à la vertu plus dangereux, les méchans abuſent de leurs connoiſſances pour commettre des crimes dont les Sauvages ne ſont pas capables. Faut-il pour cela détruire les Sciences? *Nos vices nous reſteroient*, dit très-bien un Philoſophe, *& nous aurions l'ignorance de plus* (*b*). La réflexion eſt encore plus vraie à l'égard de la Religion.

(*a*) Premiere diſſert. tirée de Warburthon, page 35.
(*b*) Mêlanges de littér. par M. d'Alembert, t. 1, p. 172.

Selon notre Critique, *pour un homme que la Religion retient, elle en pouſſe des milliers au crime.* Autre accuſation plus atroce & plus fauſſe. La Religion ne pouſſe perſonne au crime, & elle prévient plus de forfaits que les paſſions n'en font commettre.

Les Nations les plus chrétiennes de l'Europe, dit-il, *ne ſont point celles où la vraie morale ſoit la mieux connue & la mieux obſervée.* Il donne pour exemple, l'Eſpagne, le Portugal, l'Italie ; il reproche à ces Nations l'ignorance, la débauche, la perſécution, & tous les crimes.

C'eſt une contradiction dans les termes, de dire que des Nations qui ne connoiſſent ni n'obſervent la morale, ſont *les plus chrétiennes* ; pour être Chrétien, la morale eſt auſſi néceſſaire que la foi. Si les peuples que notre Auteur peint avec des couleurs ſi noires, étoient tels en effet, ils ne ſeroient plus chrétiens que de nom.

Puiſque la Religion eſt un des plus grands obſtacles à la bonne morale & à la pureté des mœurs, les ſiécles les moins religieux doivent être les plus vertueux ; par cette raiſon le nôtre eſt certainement le ſiécle d'or. Depuis que les principes de la Philoſophie moderne ont pénétré dans tous les Etats, depuis que les Livres des Incrédules ſont entre les mains de tout le monde, il a

dû ſe faire dans les mœurs publiques la plus heureuſe révolution. Il doit y avoir plus de probité dans le commerce, plus de ſûreté dans l'amitié, plus de déſintéreſſement dans les affaires, plus d'humanité chez les grands, plus de fidélité dans les mariages, plus d'union & de cordialité dans les familles, plus de zèle pour le bien public dans toutes les conditions; la génération préſente doit être un modéle accompli pour les races futures. Les Philoſophes entreprendront-ils ſérieuſement de nous perſuader que ce prodige eſt opéré, & que nous en ayons obligation à leurs travaux? Tant de Livres obſcènes qui porteront peut-être le poiſon du libertinage dans le cœur de ceux qui naîtront après nous, ſeront ſans doute un monument bien authentique de la régularité de nos mœurs. Déja les autres Nations de l'Europe rendent témoignage des grands effets qu'ont produit chez elles nos Livres Philoſophiques & l'excellente morale que nous leur avons communiquée. Faſſe le ciel que l'excès du mal ouvre enfin les yeux à ceux qui en ſont les auteurs!

CHAPITRE

CHAPITRE XII.

Des Vertus Chrétiennes.

§. I.

POUR parler ſenſément de la morale chrétienne, il faut l'avoir pratiquée; pour porter un jugement équitable ſur les vertus qu'elle inſpire, il faudroit les connoître par expérience. Nos adverſaires qui ne les ont jamais enviſagées qu'avec des yeux critiques & prévenus, ſont fort peu en état d'en raiſonner; l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé va nous en fournir la preuve.

Il ſe propoſe de montrer que les vertus chrétiennes ne ſont point faites pour l'homme; qu'elles ſont inutiles, ſouvent pernicieuſes à la ſociété; qu'il en eſt de même des préceptes & des conſeils Evangéliques; que ce qu'il peut y avoir de bon dans les uns ou les autres, a été beaucoup mieux enſeigné par les Sages de l'antiquité. Voilà un plan difficile à remplir; auſſi l'a-t-il fort mal exécuté.

Il prétend d'abord que la charité eſt impraticable; qu'il eſt impoſſible d'aimer un Dieu tel que la Religion nous le fait con-

noître, colère, injuſte, implacable dans ſes vengeances; c'eſt pour la quatriéme fois au moins qu'il répete cette calomnie. Selon lui, la crainte & l'amour ſont incompatibles; la crainte de Dieu, loin d'être *le commencement de la ſageſſe*, ſeroit plutôt le comble de la folie (*a*).

Le Militaire Philoſophe pour enchérir ſur ce portrait, ſoutient que Jupiter vaut mieux que le Dieu des chrétiens; celui-ci, ſelon lui, reſſemble à *un Monarque chaſte & ſobre, mais qui fait brûler vifs preſque tous ſes ſujets par pur caprice, ſans égard à leur mérite, à leurs vices ou à leurs vertus.*

Nous convenons qu'il eſt impoſſible d'aimer un Dieu tel que nos Cenſeurs le repréſentent: mais les couleurs ſous leſquelles ils le défigurent ne ſont point empruntées de la Religion. Un chrétien, mieux inſtruit, ſçait que Dieu eſt non-ſeulement notre maître, mais notre pere; qu'il nous aime plus affectueuſement que la mere la plus tendre (*b*); que ſon amour pour nous éclate continuellement par ſes bienfaits (*c*); que tout ce que nous ſommes, ce que nous avons, ce que nous pouvons, eſt un don de ſa bon-

(*a*) Page 162. Militaire Philoſ. ch. 1, pages 31 & 32.
(*b*) Iſ. 49, 15.
(*c*) Pſ. 144, 9.

té (*a*); qu'il ne peut haïr ſes créatures; qu'il eſt patient & miſéricordieux, parce qu'il eſt tout-puiſſant (*b*); que lors même qu'il eſt irrité contr'elles, il ſe ſouvient encore de ſes miſéricordes (*c*). Il ne nous traite point ſelon nos péchés; mais il a pitié de nous, comme un pere a pitié de ſes enfans, parce qu'il connoît la matiere fragile dont il nous a formés (*d*). Lorſqu'il châtie, c'eſt à regret & pour nous rendre plus ſages (*e*). Il ne punit éternellement que ceux qui n'ont pas voulu profiter du pardon qu'il leur offroit (*f*). Tels ſont les traits aimables ſous leſquels l'ancien Teſtament même nous peint le Dieu que nous adorons; & ils ſont encore plus touchans dans le nouveau.

Oſera-t-on mettre en parallèle avec ce tableau, celui que les Mythologues & les Poëtes ont tracé de leur Jupiter? Ce Dieu prétendu étoit non-ſeulement un Monarque *volage*, *ivrogne*, *débauché*, comme le Militaire Philoſophe en convient, mais un monſtre ſouillé de tous les crimes: fils dénaturé, qui avoit détrôné & mutilé ſon pere; frere inceſtueux, qui avoit abuſé de ſa

(*a*) Pſ. 8, 6.
(*b*) Sap. 11, 24.
(*c*) Habac. 3, 2.
(*d*) Pſ. 102, 10 & 13.
(*e*) Sap. 12, 2.
(*f*) *Ibid.* 27.

propre ſœur; mari infidéle, coupable de cent adulteres & des déréglemens contraires à la nature; maître injuſte & bizarre, qui payoit l'encens des mortels ou les puniſſoit, ſans égard à leurs vertus ou à leurs crimes; ne lançoit la foudre que pour ſatisfaire ſa vengeance, plaçoit dans le ciel de prétendus héros chargés de forfaits, ſubiſſoit lui-même les loix d'un Deſtin aveugle, dont il ne pouvoit changer les décrets.

En vain l'on nous répete que le dogme de la prédeſtination fait de Dieu *un tyran, qui a deſtiné le genre humain à des ſupplices horribles & éternels, dont il n'exceptera qu'un très-petit nombre d'Elus par ſa volonté abſolue.* Nous avons déja fait voir que jamais un Chrétien catholique n'a cru ni enſeigné ce dogme inſenſé. La foi nous apprend que Dieu a mis notre ſalut entre nos mains, qu'il dépend de nous *d'aſſurer par des bonnes œuvres notre vocation & le choix que Dieu a fait de nous.*

C'eſt une erreur de dire que la crainte eſt incompatible avec l'amour; plus un enfant aime tendrement ſon pere, plus il craint de lui déplaire, plus il redoute ſon indignation. Il n'eſt pas ſurprenant qu'un Philoſophe qui ne ſçait pas s'il y a un Dieu & une Providence, ait de la peine à concevoir comment on peut l'aimer. Les Juſtes ſeuls

ſont dignes de goûter les charmes de cette vertu; c'eſt par leur fidélité à obſerver la loi du Seigneur qu'ils lui témoignent leur amour.

Autre erreur d'avancer qu'il n'eſt pas poſſible d'aimer le prochain comme ſoi-même; qu'on ne peut l'aimer qu'à proportion des avantages que l'on en reçoit; qu'aimer ſes ennemis eſt un précepte impoſſible. L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, en ſoutenant ces paradoxes, ne fait pas honneur à ſon propre cœur; heureuſement il ſe réfute lui-même. *L'homme*, dit-il, *a de la vertu, dès qu'il fait du bien à ſon prochain; il a de la généroſité, lorſqu'il lui ſacrifie l'amour qu'il a pour lui-même.* Sacrifier au prochain l'intérêt & l'amour-propre, n'eſt-ce pas l'aimer comme ſoi-même & plus que ſoi-même? Cicéron, plus raiſonnable que notre Critique, ne reconnoît point l'amitié dans un homme qui s'aime lui-même plus qu'il n'aime ſon ami (*a*): Chercher notre avantage & non celui des autres, ce n'eſt plus amitié, dit-il, c'eſt un vil commerce d'intérêt (*b*).

J. C. en commandant l'amour des ennemis, a expliqué en quoi il conſiſte; à leur

(*a*) *De Legib.* l. 1, n. 34.
(*b*) *De Nat. Deor.* l. 1, n. 123.

vouloir & à leur faire du bien, à prier pour ceux qui nous perſécutent & qui nous calomnient (*a*). Il a montré par ſon exemple que ce précepte n'eſt pas impoſſible, & ſes Diſciples l'ont pratiqué à la lettre. La morale des Philoſophes ſe bornoit à défendre la vengeance : l'Evangile ne permet pas même la haine ni le reſſentiment. Les Sages du Paganiſme conſeilloient la généroſité comme une marque de grandeur d'ame : J. C. la commande comme un moyen de plaire à Dieu & de lui reſſembler. Que l'on nous diſe lequel des deux eſt le plus parfait.

§. 2.

J. C. ſçavoit très-bien qu'il parloit à des hommes, quand il leur a dit d'abandonner leurs poſſeſſions, d'aller au-devant des outrages, de ne point réſiſter à la violence, de tout quitter pour le ſuivre, de ſe refuſer aux plaiſirs. Et à quels hommes adreſſoit-il principalement cette morale? aux Diſciples qu'il deſtinoit à établir ſon Evangile. C'étoit autant de préceptes pour eux, ſans leſquels ils ne pouvoient réuſſir dans leur miniſtere. Il leur promettoit, pour accomplir ces ordres ſublimes, des ſecours ſurnaturels, & il leur a tenu parole : une preuve

(*a*) Matt. 5, 44. Luc. 6, 27.

qu'ils ont pu le faire, c'eſt qu'ils l'ont fait ; & tous ceux qui ont eu le courage de les imiter, n'ont jamais eu lieu de s'en repentir.

Inutilement l'Auteur objecte que la pratique littérale de ces choſes ſeroit deſtructive de la ſociété (*a*). Monteſquieu reproche à Bayle, qui avoit fait la méme objection, de n'avoir pas ſçu diſtinguer les ordres pour l'établiſſement du Chriſtianiſme, d'avec le Chriſtianiſme méme; ni les préceptes de l'Evangile d'avec ſes conſeils (*b*). Ce qui étoit un précepte pour les Apôtres, n'eſt qu'un conſeil pour le reſte des hommes : J. C. lui-même le fait connoître, lorſqu'il le propoſe à un ſimple fidéle, non pour être ſauvé, mais pour être parfait (*c*). Cet état de perfection ne peut pas être une obligation rigoureuſe pour le commun des chrétiens.

L'équité de nos adverſaires eſt admirable. D'un côté ils élevent juſqu'aux nues la tempérance, la ſobriété, le détachement des Stoïciens : *c'étoit une Secte plus divine qu'humaine, dans laquelle on voit la ſévérité des Brachmanes & de quelques Moines, ſans qu'elle en eût la ſuperſtition* (*d*). Ils font un

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 165.
(*b*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 6.
(*c*) Matt. 19, 17.
(*d*) Examen important, c. 22, page 186.

mérite à Julien d'avoir conſervé ſur le trône *la frugale ſimplicité du Philoſophe* (*a*). De l'autre ils blâment le Chriſtianiſme de prêcher la mortification : ce qui étoit une vertu ſublime chez les Payens, devient un crime dans les Diſciples de J. C. Les maximes de la Philoſophie ſont des erreurs dans l'Evangile. *Refuſer le bien-être que la nature nous préſente, n'eſt-ce pas dédaigner les bienfaits de la Divinité* (*b*)?

Non ſans doute ; quand un chrétien renonce aux plaiſirs ſuperflus, ce n'eſt point par dédain pour les bienfaits de la Divinité, c'eſt par la crainte d'être bientôt amolli & corrompu. Pour peu que l'on accorde à la ſenſualité, on donne bientôt dans le luxe, & le luxe eſt l'anéantiſſement de toute vertu (*c*).

Il n'eſt pas vrai que cette morale rende les hommes farouches, mélancoliques, malheureux, inſupportables, inutiles ou nuiſibles à la ſociété ; ce langage ne convient qu'à un Epicurien. Le Chriſtianiſme fait un devoir de toutes les vertus ſociales, il affermit & reſſerre tous les liens de la vie civile, qu'une fauſſe Philoſophie relâche &

(*a*) Examen important, page 189.
(*b*) Chriſt. dévoilé, p. 165. Militaire Philoſophe, c. 20 ; page 157
(*c*) Œuvres diverſes de J. J. Rouſſeau, tome 1, p. 27.

affoiblit,

affoiblit (*a*). La ſociété n'eſt nulle-part auſſi douce, auſſi paiſible, auſſi heureuſe que chez les Nations ſoumiſes à l'Evangile. Moins un Chrétien ſe recherche lui-même, moins il donne à l'amour des plaiſirs, plus il lui reſte à donner aux beſoins de ſes ſemblables.

A Dieu ne plaiſe que nous offrions notre encens à l'Idole du bonheur que les Stoïciens prétendoient trouver en eux-mêmes; édifice d'orgueil que le moindre revers de fortune pouvoit renverſer : Brutus, Caſſius, Caton, qui ſe plongent le poignard dans le ſein, parce qu'ils ſont vaincus, nous montrent ce que c'étoit que la vertu ſtoïque. Nous avons déja fait voir que ces Philoſophes, peu d'accord entr'eux & avec eux-mêmes, ne ſçavoient, à proprement parler, quel étoit le principe de leur conduite. Le Chrétien vertueux trouve ſa conſolation dans le témoignage de ſa conſcience, parce qu'il lui eſt un gage de l'approbation de Dieu même & des récompenſes qu'il en attend. Il y a bien loin de la fermeté ſtoïque, à la patience & à la réſignation chrétienne.

C'eſt un travers, digne de la Philoſophie moderne, d'aſſurer que le Stoïcien ſans eſ-

(*a*) *Ibid.* page 160 & 161.

pérance; avec ſes mœurs rigides & auſteres, pouvoit être heureux, & qu'un Chrétien entre les bras d'une providence juſte, attentive, bienfaiſante, doit être miſérable.

L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé reproche à J. C. d'avoir dit : *Faites-vous des amis dans le Ciel avec les richeſſes acquiſes injuſtement (a)*; d'avoir ainſi conſeillé le vol pour faire l'aumône (*b*). Mais dans ce paſſage *mammona iniquitatis* ne ſignifie point *les richeſſes acquiſes injuſtement*, mais les richeſſes qui ſont une ſource ordinaire ou un inſtrument d'iniquité. Voyez Dom Calmet ſur cet endroit; J. C. a expreſſément défendu toute eſpéce de larcin.

Suppoſons, pour un moment, que le paſſage de l'Evangile ait le ſens qu'on veut lui donner, comment faudroit-il l'entendre ? On devroit l'expliquer, ſans doute des injuſtices légeres faites en détail à un très-grand nombre de perſonnes, dont il eſt impoſſible de faire la reſtitution à tous ceux à qui elle eſt dûe. Dans ce cas elle doit être faite aux pauvres. Si notre Critique lui-même avoit à diriger un homme coupable de cette eſpéce de vol, il ne pourroit lui preſcrire une autre conduite.

(*a*) Luc. 16, 9.
(*b*) Dans la note de la page 168.

Il eſt faux que J. C. traite fort mal ſa mere. Il eſt faux qu'il ordonne à ſes Diſciples de s'emparer d'un âne : il leur ordonne de l'emprunter, du plein gré de ceux auxquels il appartient (*a*). Il fait précipiter dans les eaux un troupeau de pourceaux ; mais c'étoit pour punir l'avarice de Juifs, qui nourriſſoient ces animaux contre la défenſe de la Loi, dans la vûe de les vendre aux Payens ; & parce que c'étoit la victime la plus commune dans les ſacrifices du Paganiſme (*b*).

§. 3.

L'Auteur du Dictionnaire Philoſophique ſe réunit à celui du Chriſtianiſme dévoilé pour ſoutenir l'inutilité & l'impoſſibilité de la foi. Par la maniere dont ils en parlent, on voit qu'ils n'en connoiſſent, ni la nature, ni l'objet, ni les motifs.

Le premier nous apprend d'abord que croire ce qui paroît évident, ce n'eſt pas de la foi, c'eſt de la raiſon ; nous en convenons. *La foi*, dit-il, *conſiſte à croire, non ce qui ſemble vrai, mais ce qui ſemble faux à notre entendement* (*c*). Cette définition eſt non-ſeulement fauſſe, mais contradictoire. *Croire*, c'eſt *juger vrai* ; croire ce que l'on juge

(*a*) Matt. 21, 3.

(*b*) *Aldrovandus, de Quadruped. biſulcis*, tome 3, p. 963 & ſuiv. *Geſner, de Sue*, l. 1, p. 1032.

(*c*) Dict. Philoſ. tome 1, art. *Foi*.

faux, eſt une contradiction dans les termes.

L'Auteur eſſaye de rectifier ſa déciſion, en diſant, qu'*il y a la foi ſur les choſes étonnantes, & la foi ſur les choſes contradictoires & impoſſibles.* Il donne pour exemple de la premiere, la foi des Indiens ſur les Incarnations ou les Métamorphoſes de Viſtnou. *On peut les croire*, dit-il, *parce que le contraire n'eſt pas démontré.* Mais, pour croire qu'une choſe eſt, ſuffit-il que le contraire ne ſoit pas démontré ? C'eſt aſſez pour juger qu'elle eſt poſſible, mais il faut d'autres motifs pour juger qu'elle eſt véritablement; autrement c'eſt une foi ou une perſuaſion téméraire, une pure imagination.

Un Indien, continue le Philoſophe, n'a pas une foi bien vive des Métamorphoſes de Viſtnou, il n'en eſt pas intimement perſuadé; cependant *il peut jurer qu'il croit, ſans faire un faux ſerment.* Eh ! peut-il y avoir un ſerment plus faux que de jurer qu'on croit ou qu'on eſt perſuadé, quand on ne l'eſt pas véritablement ? Il paroît par cette morale que la bonne-foi philoſophique n'eſt pas délicate ſur l'article des ſermens.

Selon lui, on ne peut pas croire une choſe contradictoire & impoſſible (*a*). Nous examinerons le ſens de cette maxime; mais l'Auteur en fait une fauſſe application.

(*a*) Le Militaire Philoſophe enſeigne la même doctrine, ſ. 7, p. 69.

Il prétend qu'on ne peut pas croire *que le même corps peut être en mille endroits différens.* Eſt-il donc contradictoire, eſt-il abſolument impoſſible que le même corps ſoit tout-à-la-fois en pluſieurs endroits différens? Voilà ce qu'il auroit fallu démontrer, avant de porter cette déciſion. Nous ſçavons très-bien que cela n'eſt pas poſſible naturellement; mais nous ſoutenons que Dieu le peut faire par une puiſſance ſurnaturelle; & jamais on ne prouvera le contraire. Un Chrétien catholique peut donc croire que, par un pouvoir ſurnaturel, le Corps de J. C. eſt dans l'Euchariſtie en pluſieurs endroits différens; &, malgré l'arrêt prononcé par notre Cenſeur, quand nous jurons que nous croyons ce myſtere, nous ne ſommes ni menteurs ni parjures.

Cette maxime, qu'*il eſt impoſſible de croire une choſe contradictoire*, a beſoin d'explication. Il eſt des choſes qui paroiſſent contradictoires, lorſqu'on les examine en elles-mêmes, & que l'on ne peut cependant refuſer de croire, ſans être inſenſé. Ce qu'on dit des couleurs à un aveugle-né, doit néceſſairement lui paroître contradictoire; peut-il refuſer de le croire, ſans choquer le bon ſens? S'il jure qu'il le croit ſur le témoignage conſtant & uniforme de tous les hommes, eſt-il menteur ou parjure?

La réflexion que nous faiſons ici, n'a pas échappé à nos plus célébres Philoſophes. » Les aveugles-nés, dit l'un d'entr'eux, » n'attachent aucune idée à la plûpart des » termes qu'ils emploient..... Un mi- » roir eſt une choſe incompréhenſible pour » eux..... Si un homme, qui n'a vu que » pendant un jour ou deux, ſe trouvoit con- » fondu chez un peuple d'aveugles, il fau- » droit qu'il prît le parti de ſe taire, ou de » paſſer pour un fou; il leur annonceroit » tous les jours quelque nouveau myſtere, » qui n'en ſeroit un que pour eux, & que les » eſprits-forts ſe ſçauroient bon gré de ne » pas croire. Les défenſeurs de la Religion » ne pourroient-ils pas tirer un grand parti » d'une incrédulité ſi opiniâtre, ſi juſte mê- » me à certains égards, & cependant ſi peu » fondée « (*a*)?

M. de Buffon approuve cette remarque, & la confirme par le jugement d'un aveugle-né, auquel il paroiſſoit auſſi impoſſible de peindre le viſage d'un homme dans la boîte d'une montre, que de faire tenir un boiſſeau dans une pinte (*b*).

Nous avons déja cité un autre exemple ci-

(*a*) Lettre ſur les Aveugles à l'uſage de ceux qui voient, p. 12, 13, 44, 45.

(*b*) Hiſt. Natur. tome 6, édit. *in*-12, p. 19.

té par M. Hume (*a*). Selon lui, aucun dogme de la Religion ne choque davantage le ſens commun, que la diviſibilité infinie de la matiere (*b*).

Il eſt donc reconnu par les Philoſophes mêmes qu'il y a des choſes qui paroiſſent impoſſibles, contraires au ſens commun, incompréhenſibles, contradictoires, & que nous ne pouvons refuſer de croire, ſans nous rendre coupables d'abſurdité & de ridicule, parce qu'elles ſont atteſtées par des preuves qui les rendent évidemment croyables. Ainſi la maxime du Dictionnaire Philoſophique, entendue ſans reſtriction, eſt une fauſſeté palpable.

La déciſion du Militaire Philoſophe qui ſoutient *qu'on n'eſt pas libre de croire; que Dieu ne peut pas faire un commandement de la foi* (*c*), n'eſt pas moins ridicule.

Dieu peut donc nous révéler des Myſteres ou des dogmes incompréhenſibles, qui, enviſagés ſelon nos lumieres naturelles, nous paroiſſent impoſſibles & contradictoires. Nous nous trouvons alors dans le même cas que les aveugles-nés à l'égard des couleurs, les ſourds de naiſſance à l'égard des ſons, les ignorans à l'égard de la diviſibilité

(*a*) Chap. 7, §. 1.
(*b*) Eſſais Philoſ. ſur l'entendement humain, tome 2, p. 136.
(*c*) Militaire Philoſophe, c. 14, p. 116 & ſuiv.

de la matiere. Nous ne pouvons refuſer de croire, ſur le témoignage de Dieu, les Myſteres révélés, ſans nous rendre coupables d'une opiniâtreté inexcuſable. Toute la queſtion qui reſte à former, eſt d'examiner ſi véritablement Dieu les a révélés, ou ſi les preuves de la révélation ſont ſolides.

Nous convenons avec l'Auteur, qu'*il eſt impoſſible que Dieu faſſe ou croye les contradictoires, qu'autrement il ne ſeroit plus Dieu*; mais nous ſoutenons que ce qui n'eſt ni impoſſible ni contradictoire aux yeux de Dieu, peut nous paroître tel, parce que nous manquons de lumieres. Nous devons croire alors que c'eſt notre foible raiſon qui ſe trompe, & ajouter au témoignage de Dieu la même foi qu'un aveugle-né ajoute au témoignage des hommes.

On a beau dire, *Dieu veut que nous ſoyons vertueux, & non pas que nous ſoyons abſurdes.* L'abſurdité n'eſt pas à croire à la révélation, quand elle eſt bien prouvée, mais à refuſer d'y croire. La docilité à la parole de Dieu eſt certainement une vertu, puiſque l'opiniâtreté eſt un vice.

Il eſt donc clair que l'Auteur du Dictionnaire Philoſophique parle de la foi, ſans en avoir une notion claire & préciſe; & c'eſt ainſi que raiſonnent ordinairement les Incrédules.

Celui du Chriſtianiſme dévoilé adopte à peu près les mêmes principes. *La foi*, dit-il, *eſt une conviction impoſſible des dogmes révélés..... Dire que l'on croit ce qu'on ne conçoit pas, c'eſt mentir évidemment* (*a*). Nous venons de démontrer le contraire.

Il ſe trompe encore; & il confond toutes les notions, quand il dit que la foi exige la croyance de faits improbables; il ſuppoſe que les faits qui prouvent la révélation, ſont l'objet de la foi; cela n'eſt point, ils en ſont le fondement; ces faits ne ſont point improbables, puiſqu'ils ſont prouvés.

Nous croyons des Myſteres que nous ne concevons pas, parce que Dieu les a révélés; nous ſommes aſſurés de cette révélation par les faits qui établiſſent la Miſſion divine de J. C. & des Apôtres. Ces faits nous ſont prouvés, non pas par l'autorité des Prêtres, comme l'Auteur le prétend, mais par les monumens de ces faits expoſés de toutes parts ſous nos yeux : ils ſont prouvés comme tous les autres faits ſur leſquels ſont fondés nos intérêts les plus chers, & les devoirs les plus eſſentiels de la ſociété (*b*).

Croire, ſans ſe rendre compte de ce qu'on

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 172.
(*b*) Voyez Certit. des Preuves du Chriſt. c. 12, §. 14

croit, c'eſt une abſurdité; il faut peſer les motifs de ſa croyance. Nous en convenons avec l'Auteur : auſſi commençons-nous par là. Le motif de notre croyance, c'eſt la révélation divine, prouvée par des faits inconteſtables & atteſtés par des monumens répandus ſur toute la face de la terre; & par la révolution qu'ils ont cauſée, nous ne pouvons pas plus douter de ces faits, que de l'exiſtence actuelle du Chriſtianiſme. En vain l'Auteur, avec tous les Incrédules, a voulu argumenter contre ces preuves, il n'y a pas donné la plus légere atteinte.

Dès qu'il eſt prouvé que Dieu a révélé par J. C. les myſteres de notre foi, la raiſon n'eſt plus en droit de les examiner ni de les rejetter, parce qu'elle ne les comprend pas, puiſque Dieu peut nous révéler des choſes que nous ne pouvons pas comprendre (*a*). Non-ſeulement ce n'eſt point abuſer de ſa raiſon que de les croire; c'eſt au contraire en faire l'uſage le plus prudent & le plus ſenſé.

Il n'eſt donc pas vrai que la foi prive l'homme de la faculté d'exercer ſa raiſon, qu'elle le dégrade, qu'elle le réduit à l'abrutiſſement des bêtes, qu'elle n'eſt point faite pour des Etres raiſonnables (*b*). Toutes

(*a*) Déiſme réfuté, premiere Lettre.
(*b*) Chriſt. dévoilé, p. 170.

ces déclamations répétées deux fois, n'en ſont que plus ridicules. Un Etre raiſonnable doit croire, dès qu'il a des motifs ſuffiſans; celui qui ne croit point alors, eſt un opiniâtre & un inſenſé.

Il n'eſt pas plus vrai que la révélation ſoit fondée ſur l'autorité des guides ſpirituels ou des Miniſtres de la Religion; ce n'eſt point cette autorité qui nous prouve les miracles de J. C. & des Apôtres. Encore une fois ils ſont prouvés par les monumens qui en ſubſiſtent & par les effets qu'ils ont opérés. L'autorité de nos guides ſpirituels vient de leur miſſion, qui remonte par une chaîne non interrompue juſqu'aux Apôtres.

Nous n'avons donc jamais penſé à faire les paralogiſmes ridicules que l'Auteur nous attribue; auſſi foible Théologien que mauvais Philoſophe, il n'entend pas ſeulement la force des termes; il déraiſonne, & nous prête ſes propres erreurs.

On calomnie les Théologiens, quand on les accuſe d'avoir ſoutenu que la foi ſans les œuvres ſuffit pour ſe ſauver; cette doctrine ſeroit formellement contraire à l'Ecriture-Sainte (*a*). On ne leur rend pas plus de juſtice, quand on les regarde comme enne-

(*a*) *Jacobi*, 2, 14 & ſuiv.

mis de la ſcience & des Sçavans. Ce ſont les Miniſtres de la Religion qui ont conſervé les Sciences en Europe ; les Lettres ne ſont cultivées en aucun lieu du monde avec autant de ſoin que chez les Nations chrétiennes ; & ſi on parvenoit à détruire la Religion dans nos climats, les Sciences y ſeroient bientôt anéanties.

Dire que Dieu n'accorde guères le don de la foi *aux perſonnes éclairées & accoutumées à conſulter le bon ſens*, c'eſt ſoutenir que tous ceux qui ont eu de la foi depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme juſqu'à nous, n'ont eu ni lumieres ni bon ſens : on n'en fait pas beaucoup paroître quand on s'exprime de cette maniere. Le ſiécle qui nous a précédés, valoit le nôtre pour le moins ; il a produit de grands hommes dans tous les genres ; les Incrédules étoient beaucoup plus rares qu'aujourd'hui. Nous ſommes, dit-on, dans le ſiécle de la Philoſophie ; on oublie ſans doute que, chez les Grecs & chez les Romains, ce beau talent étouffa bientôt tous les autres : Dieu veuille que la même choſe n'arrive pas parmi nous !

§. 4.

L'Auteur ne ſe forme pas une idée plus juſte de l'eſpérance chrétienne, que de la

foi. Il eſt faux que ceux qui eſperent le bonheur de l'autre vie, ſe rendent malheureux & inutiles dans celle-ci. L'eſpérance conſole & ſoutient contre les adverſités de la vie préſente; un Chrétien vertueux goûte un bonheur plus réel & plus ſolide que tous les voluptueux du monde. Il opere ſon ſalut avec crainte, parce qu'il ſe défie de lui-même; mais il y travaille avec joie, parce qu'il ſe confie en Dieu. Jamais l'on n'a cru que Dieu *damneroit impitoyablement celui qui auroit eu la foibleſſe d'être homme un inſtant de ſa vie* (*a*).

La Religion, loin de rendre l'homme inutile, lui apprend qu'il ne peut faire à Dieu un ſacrifice plus agréable, ni mieux aſſurer ſon ſalut, qu'en ſe conſacrant au ſervice de ſes freres, & en travaillant à leur bonheur actuel. Elle nous fait enviſager le Ciel, non comme la récompenſe de l'oiſiveté, mais comme le prix des bonnes œuvres, & ſur-tout des œuvres de charité (*b*). Dans quelle autre Religion que dans la nôtre, a-t-on vu des gens ſe dévouer par état au ſervice des pauvres, des malades, des vieillards, des enfans abandonnés; à l'inſtruction des ignorans, à l'éducation de la jeu-

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 175.
(*b*) Matt. 25, 35.

neſſe? La Philoſophie a-t-elle jamais inſpiré ce courage & cet amour pour l'humanité?

En vain le Critique du Chriſtianiſme répete ce qu'il a déja dit, que la charité eſt impoſſible, que l'on ne peut pas aimer un Dieu que l'on craint. A proprement parler, ce n'eſt pas Dieu que nous craignons, c'eſt nous-mêmes: en Dieu nous ne voyons que des motifs d'eſpérance; mais nous ne pouvons trop nous défier de nos paſſions, de notre inconſtance, de nos foibleſſes. S'il arrive à quelques cerveaux foibles de pouſſer trop loin la crainte, de devenir ſcrupuleux & mélancoliques, ce n'eſt pas à la Religion qu'il faut s'en prendre.

Il eſt faux que l'amour divin, dans les ames pieuſes, ſoit une paſſion romaneſque produite par un tempérament échauffé & par une imagination ardente. Cet amour eſt produit par la méditation de la bonté & de la miſéricorde de Dieu, par le ſouvenir des graces que nous en avons reçues, & de celles qu'il nous a promiſes. Il ne ſied point de décrier la dévotion, quand on ne la connoît pas; les railleries & le mépris des libertins la touchent peu, parce qu'elle s'y attend.

Nous convenons que la charité pour le prochain *eſt cette humanité tendre qui nous intereſſe aux êtres de notre eſpéce, qui nous*

diſpoſe à leur prêter des ſecours, à les conſoler dans leurs maux, à ſupporter leurs foibleſſes (*a*). Cette vertu ne ſe trouve que dans le Chriſtianiſme, & jamais la Philoſophie ne l'a inſpirée. Dieu, loin de nous la défendre, nous en fait un devoir, & l'Evangile nous la prêche continuellement; ſi ſes leçons n'étoient pas aſſez claires, l'exemple de J. C. ſuffiroit pour nous inſtruire. Où eſt le Philoſophe, où eſt le Sage, qui ait eu autant de bonté, de douceur, d'indulgence, d'humanité, de compaſſion pour les malheureux; autant d'empreſſement de leur faire du bien, autant de modération, de patience, de fermeté au milieu des contradictions, des outrages, des tourmens? Telle eſt la régle vivante du Chrétien; c'eſt ſur ce divin modéle que nous devons apprendre à ſouffrir le mépris, les inſultes, les calomnies de nos ennemis.

S'il ſe trouve parmi les dévots des caracteres durs & fâcheux, il s'en trouve auſſi parmi les Philoſophes. Ce n'eſt point la dévotion qui les a rendus tels; la Religion ne détruit point le tempérament; c'eſt beaucoup qu'elle parvienne à le modérer.

On fait un crime à J. C. d'avoir dit qu'*il eſt venu apporter non la paix, mais le*

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 178.

glaive, ſéparer le fils d'avec ſon pere, l'ami d'avec ſon ami (*a*). Il l'a dit à la vérité; mais dans quelles circonſtances? Dans un temps où ſon Evangile reçu par les uns, rejetté par les autres, devoit néceſſairement cauſer des diviſions; ce n'étoit ni l'intention ni la faute du Légiſlateur. Si tous les hommes euſſent été raiſonnables, la doctrine du Sauveur, loin de les diviſer, les auroit unis plus étroitement.

J. C. a-t-il donc voulu dire qu'il étoit venu dans le deſſein formé de diviſer les hommes? Il faut être étrangement prévenu pour l'entendre de la ſorte. Il a prédit ce qui devoit arriver, mais non pas ce qu'il avoit intention de faire. Zacharie avoit dit de lui, qu'il étoit né pour éclairer ceux qui marchoient dans les ténébres & *pour diriger nos pas dans les voies de la paix* (*b*). Les Anges qui publierent ſa naiſſance, avoient annoncé *Gloire à Dieu dans le ciel, & paix ſur la terre aux hommes de bonne volonté* (*c*). Si donc la paix fut troublée, ce fut par la mauvaiſe volonté des hommes. De même Siméon avoit prédit de Jeſus qu'il ſeroit *un*

(*a*) Matt. 10, 21. Chriſt. dévoilé, p. 178. Examen important, p. 214. Militaire Philoſ. p. 158. Ce reproche eſt répété dans tous les Livres contre la Religion.
(*b*) Luc 1, 79.
(*c*) Luc 2, 14.

ſigne

ſigne de contradiction, placé au milieu de ſon peuple pour la ruine & la converſion de pluſieurs (a) : mais il avoit dit un moment auparavant qu'il étoit *l'auteur du ſalut, la lumiere des Nations, la gloire d'Iſraël.*

Si la crainte de troubler la paix devoit empêcher la publication de l'Évangile, il faut donc ne parler jamais de loix, de police, de réforme, parce qu'elles ne manquent jamais d'éprouver la contradiction des méchans.

L'Auteur de l'Examen important ſoutient que la Religion naturelle ne peut produire aucunes diviſions (*b*) : cela eſt très-faux. La Religion naturelle enſeigne ſans doute l'unité de Dieu ; or prêcher l'unité de Dieu aux Idolâtres, c'en eſt aſſez pour allumer leur faux zéle : c'eſt ce dogme même de la Religion naturelle qui a excité la fureur des Payens contre le Chriſtianiſme.

§. 5.

Nous ne reconnoiſſons point pour vrai zèle de Religion, la paſſion & la fureur dont l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé fait le portrait ; ſa plume, toujours trempée dans le fiel, ne peut tracer que des tableaux

(*a*) Luc 2, 30, 34.
(*b*) Examen important, p. 214.

infidéles. Il nous convainc que c'eſt la Philoſophie même qui eſt coupable du défaut qu'il reproche à la Religion. Au lieu de déclamer, il falloit apporter des preuves, articuler des faits; le Critique n'en a cité qu'un ſeul, le ſupplice de Jean Hus & la conduite du Concile de Conſtance (*a*). Nous avons démontré dans un autre Ouvrage, la juſtice du procédé de ce Concile & de la punition de Jean Hus (*b*); nous avons répondu en même-temps aux invectives contre les guerres de Religion : notre Auteur, qui répete ſans ceſſe, nous donnera encore occaſion d'en parler.

Il eſt faux que pluſieurs Docteurs aient enſeigné qu'il ne faut point garder la foi aux hérétiques; quand le fait ſeroit vrai, il s'enſuivroit ſeulement qu'ils ont mal connu l'eſprit de leur Religion. Il eſt faux que les Papes aient diſpenſé des ſermens & des promeſſes faits aux Hétérodoxes; il eſt faux que l'on ait permis d'employer la ruſe, la fourberie, le menſonge, dès qu'il fut queſtion de ſoutenir la cauſe de Dieu. Ces calomnies rebattues déshonorent les Incrédules, & ne font aucun tort à la Religion; il eſt glorieux pour elle de n'être attaquée qu'avec de pareilles armes.

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 181.
(*b*) Certit. des Preuves du Chriſt. c. 10, §. 5 & 6.

C'eſt ſans doute un projet fort utile à l'humanité, de rendre odieux le zèle des Miſſionnaires qui vont porter au-delà des mers la connoiſſance du vrai Dieu & de la ſaine morale. *Ils vont troubler*, dit notre Auteur, *le repos des Etats qu'ils regardent comme infidéles; lorſqu'ils eurent la force en main, ils exciterent des ſéditions & des révoltes, ou bien ils exercerent ſur les peuples ſoumis des violences bien propres à leur rendre la Divinité odieuſe* (*a*).

Ce ſont-là autant de calomnies. Les faits dont quelques Auteurs ont voulu les étayer, ſont tous tirés des Ecrivains Proteſtans acharnés à décréditer les Miſſions catholiques ou de quelques ſatyres publiées contre les Jéſuites par des Ecrivains ſans aveu. L'Auteur de l'*Hiſtoire impartiale des Jéſuites* a réfuté pluſieurs de ces impoſtures (*b*), & il auroit pu exercer ſa critique ſur bien d'autres. Il eſt peut-être arrivé quelques révolutions dans les Pays où le Chriſtianiſme avoit commencé à s'introduire; mais c'eſt une injuſtice criante de ſuppoſer que les Miſſionnaires en ont été les Auteurs. Ces mouvemens ont été l'ouvrage de l'ambition du Gouvernement Portugais, qui pour

(*a*) Page 182. Milit. Philoſ. c. 1, p. 133; & c. 13, p. 110.
(*b*) Livre 1, c. 34; & l. 6, c. 1.

établir plus ſûrement ſa domination & ſon commerce dans ces contrées étrangeres, a voulu profiter des circonſtances & employer à ſes vues le ſecours des nouveaux convertis. Quoi qu'en puiſſent dire la prévention & la haine, le zèle des Miſſionnaires étoit pur; ſi l'avarice & l'ambition n'étoient pas venues détruire leur ouvrage, il ſubſiſteroit encore.

Le même Auteur de l'*Hiſtoire impartiale* a fait le tableau fidéle des Miſſions du Paraguai (*a*); il en a montré la ſageſſe & l'utilité; il a rendu juſtice au zèle, à la charité, à la douceur, à la patience des Miſſionnaires qui ont policé des Nations entieres & humaniſé des Peuples ſauvages. C'eſt un hommage non ſuſpect rendu à la Religion qui a jetté les fondemens d'un Empire, ſans autres armes que la vertu; déja M. de Buffon en avoit porté le même jugement (*b*). Voilà ſans doute la meilleure apologie que l'on peut faire des miſſions en général. On ne comprendra jamais comment des Prédicateurs ſi ambitieux, ſi violens, ſi turbulens dans l'Afrique & dans les Indes, ont pu être ſi charitables & ſi humains en Amérique; le même arbre ne peut pas porter des fruits ſi différens.

(*a*) Livre 9, c. 9 & ſuiv.
(*b*) Hiſt. Natur. tome 6, édit. *in*-12, p. 299.

Que doit-on penſer d'un Ecrivain qui s'oublie juſqu'à dire, que *pour un Chrétien, un Infidéle ne fut jamais qu'un chien* (*a*) ? Ne pourrions-nous pas dire avec plus de vérité, qu'aux yeux de la plûpart des Incrédules, le ſort des Nations barbares eſt moins intéreſſant que celui des brutes? Ils décrient les travaux des Miſſionnaires qui ſe conſacrent à l'inſtruction de ces malheureux, ils leur prêtent des motifs ſuſpects : pourvu qu'ils vivent tranquilles, heureux, indépendans en Europe, on diroit qu'il leur importe fort peu qu'il y ait des ſauvages au-delà des mers.

L'Empereur de la Chine demandoit aux Jéſuites : *Que diriez-vous, ſi j'envoyois des Miſſionnaires chez vous* ? Il étoit fort aiſé de lui répondre : ce zèle ne convient qu'à la vraie Religion. Lorſque les Chinois auront commencé par prouver que la leur vaut mieux que la nôtre, & peut nous rendre plus heureux, ils ſeront fondés à nous envoyer des Miſſionnaires.

Nous n'avons aucun intérêt à juſtifier les conquêtes & les violences des Eſpagnols & des Portugais dans le nouveau-monde. Mais de quel front veut-on en rendre la Religion reſponſable ? Nous emprunterons ici les pro-

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 183.

pres termes de *l'Hiſtoire impartiale des Jéſuites.* » Ces maſſacres de l'Amérique ne » doivent pas plus être attribués au Corps » de la Nation Eſpagnole, que les vols de » Cartouche à celui de la Nation Françoiſe; ils étoient l'ouvrage d'un petit nombre » de brigands qui, pour le malheur du nouveau-monde, y portoient leur courage & » leur férocité. C'étoient tous des bandits » ſans reſſource & ſans aveu. L'amour ſeul » du déſordre & du pillage les guidoit vers » ces contrées inconnues; la ſoif qui les » traînoit à la recherche des tréſors, les rendoit plus altérés & plus inhumains, quand » ils en avoient trouvé..... Les premiers Officiers civils ou eccléſiaſtiques, » qui vinrent avec une autorité légitime » gouverner ces Provinces enſanglantées, » furent peut-être d'abord trop peu puiſſans pour ſupprimer tout d'un coup des » déſordres trop long-temps ſoufferts; mais » ils y travaillerent peu-à-peu, & en vinrent » à bout « (*a*).

Malgré la notoriété de ces faits, un Philoſophe oſe écrire que douze millions d'Américains ont été tués, *ſous prétexte qu'ils ne vouloient pas ſe faire Chrétiens* (*b*).

(*a*) L. 10, c. 22, tome 2, p. 368.
(*b*) Dîner du Comte de Boulainvilliers, p. 36.

Ce n'eſt point à nous de décider ſi ces conquêtes ont été juſtes ou non; encore une fois la Religion n'y eſt entrée pour rien : il y a eu des Conquérans & des Peuples ſubjugués, avant qu'il y eût des Chrétiens. Il ne faut point faire un crime au Pape d'avoir fixé les bornes des conquêtes entre les Rois de Caſtille, d'Arragon & de Portugal; ces Princes l'avoient choiſi pour arbitre de leurs différends.

On reproche à S. Auguſtin d'avoir écrit que, *de Droit divin tout appartient aux Juſtes* (*a*); & cette maxime eſt fondée ſur ces paroles d'un pſeaume : *les Juſtes mangeront le fruit du travail des impies.* Mais dans cet endroit même S. Auguſtin condamne l'avidité de ceux qui s'autoriſoient des loix des Empereurs, pour envahir les biens des hérétiques; il étoit donc bien éloigné de vouloir que *l'univers fût la proie du brigandage des Chrétiens*, comme on oſe l'en accuſer (*b*).

§ 6.

L'humilité à laquelle l'Evangile attache le plus grand prix, ne paroît à notre Critique rien moins qu'une vertu ſublime; & il faut convenir qu'ordinairement elle n'eſt point la vertu favorite de nos Philoſophes.

(*a*) *Epiſt.* 93, c. 13.
(*b*) Page 184, Militaire Philoſ. c. 1, p. 13

Il reconnoît cependant que l'orgueil bleſſe les hommes, que l'arrogance, la préſomption, la vanité, ſont des qualités déplaiſantes & mépriſables, à plus forte raiſon la fatuité, le ton hautain & déciſif; un ſentiment qui préſerve de tous ces défauts, doit donc être une vertu.

Selon lui, le Chrétien par humilité doit *renoncer à ſa raiſon :* nous avons montré le contraire, il doit ſeulement en reconnoître la foibleſſe. Il doit *ſe défier de ſes vertus :* cela eſt juſte, puiſqu'il en peut décheoir à tout moment. Il faut qu'*il refuſe de rendre juſtice à ſes bonnes actions :* cela eſt faux; tout homme qui réfléchit ſur ſa conduite, ſent parfaitement s'il a bien ou mal fait: dans le premier cas, en ſe rendant juſtice, il ne lui eſt pas permis de s'enorgueillir; c'eſt à Dieu qu'il eſt redevable du bien qu'il a fait. *Il doit perdre l'eſtime la plus méritée de lui-même :* à quoi ſerviroit cette eſtime? à le rendre ſuperbe & vain; c'eſt de Dieu ſeul qu'il doit attendre ſa récompenſe.

On a tort de dire que l'humilité dégrade l'homme, étouffe en lui toute énergie & tout deſir de ſe rendre utile à la ſociété. En réprimant en lui le deſir de la gloire mondaine, elle lui ôte un puiſſant reſſort; mais la Religion lui en ſubſtitue un autre plus puiſ-

ſant

ſant encore & moins ſujet à l'égarer, le deſir de plaire à Dieu & de mériter une gloire éternelle. Quel homme, quel héros a fait autant pour le bonheur de l'humanité que J. C. l'humilité même? Un Stoïcien, idolâtre de lui-même, orgueilleux par principe, a-t-il jamais entrepris pour ſes ſemblables, ce que les Apôtres ont exécuté? Moins un Chrétien recherche ſa propre gloire, plus il eſt diſpoſé à ſe ſacrifier pour l'intérêt de l'humanité.

L'Auteur déclame contre la mortification chrétienne, mais il en a conçu une fauſſe idée. Jamais la Religion n'a conſeillé, ni approuvé des auſtérités ou des pénitences deſtructives de la ſanté, que l'Auteur appelle des ſuicides lents. Loin que les mortifications pratiquées avec prudence puiſſent abréger nos jours, elles ſervent plutôt à les prolonger : on trouve plus de vieillards à la Trape & à Septfonds, que parmi les voluptueux, dont les villes ſont peuplées. La raiſon & l'expérience devroient ſuffire ſans doute, pour nous prouver que les paſſions & les plaiſirs pouſſés à l'excès, ſe tournent contre nous-mêmes, & que l'abus des meilleures choſes devient un mal véritable; mais les penchans plus forts que la raiſon, écoutent rarement ſa voix ſans le ſecours de la Religion.

Il y a de la folie à prétendre que le ſacrifice de J. C. a été, à proprement parler, un ſuicide (*a*), qu'on doit enviſager de même le courage des Martyrs & les auſtérités de certains Moines; que le Chriſtianiſme autoriſe, au moins indirectement, le ſuicide; que ces idées ſont venues de la ſuperſtition ancienne par laquelle on ſe perſuadoit que Dieu vouloit le ſang humain.

Jamais Dieu n'a voulu le ſang humain; mais il a voulu, & il a droit de vouloir, que les hommes fuſſent toujours prêts à répandre leur ſang, plutôt que de trahir leur Religion, de manquer à leur promeſſe, de commettre une lâcheté ou une perfidie. Dieu doit-il moins exiger de nous que les Rois de la terre n'exigent de leurs ſujets? Si la mort de J. C. & celle des Martyrs ont été autant de ſuicides, la mort de Socrate, ſi fort exaltée par tous les Philoſophes; la mort de tant de héros qui ſe ſont immolés pour leur Patrie, ne doivent pas être traitées plus favorablement. Celſe lui-même, témoin oculaire de la conſtance des Martyrs; Libanius, panégyriſte de Julien, n'ont pas oſer la blâmer. J. C. loin de nous avoir enſeigné les ſacrifices de ſang humain, a fait ceſſer, par l'établiſſement de ſon Evan-

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 189.

gile, cette barbare coutume par toute la terre. Des objections auſſi ridicules ne font pas honneur à ceux qui les propoſent.

§. 7.

L'Auteur n'avoit garde d'épargner les Solitaires, les Moines, le célibat; il avance très-fauſſement que les anciens Anachorètes ſe livroient à une vie oiſeuſe & inutile: tous, ou preſque tous, travailloient de leurs mains & aſſiſtoient les pauvres de leur travail.

Dans *l'Hiſtoire impartiale des Jéſuites*, on n'a point aſſigné la véritable origine de la vie Monaſtique; nous ſommes étonnés qu'un Ecrivain qui paroît fort inſtruit, ne l'ait pas mieux apperçue. Il prétend que le détachement des choſes de ce monde, prêché par les Peres des premiers ſiécles, & l'imagination ardente des Egyptiens, furent les cauſes de la multiplication des Moines: il cite pluſieurs paſſages de ces Peres, qui ſemblent interdire aux Chrétiens toutes les fonctions de la vie ſociale & civile (*a*). Nous les juſtifierons dans le chapitre 14. Il eſt fâcheux qu'un Hiſtorien qui promet *l'impartialité*, commence ſon Ouvrage par des calomnies copiées d'après les Proteſtans.

(*a*) L. 1, c. 4.

Il paroît que les malheurs arrivés dans les premiers temps du Chriſtianiſme, les perſécutions, les guerres civiles preſque continuelles entre les divers prétendans à l'Empire; les déſordres qui en furent la ſuite, ont été la vraie cauſe de la retraite des premiers Anachorètes. S. Paul, premier Hermite, ſe retira pendant la perſécution de Dèce; S. Antoine, ſous celle d'Aurélien; leurs Diſciples ſe multiplierent pendant les perſécutions de Dioclétien, de Galere, de Maximin, de Licinius. Alors pluſieurs armées de Scythes & d'autres Barbares du Nord, avoient déja fait des incurſions dans l'Orient; ces dévaſtations furent le prélude de la chute de l'Empire. Dans ces temps malheureux, il falloit, ou être toujours dans le tumulte des armes, ou ſe refugier dans des lieux inacceſſibles à la fureur des ſoldats; il falloit, ou participer aux déſordres publics, ou aller ſervir Dieu dans les déſerts. Telle eſt la révolution qui peupla d'abord les ſolitudes de la Thébaïde; encore ne furent-elles pas un aſyle aſſuré, il y eut pluſieurs troupes de Solitaires maſſacrés par des brigands.

Lorſque l'Occident fut ravagé par les Nations du Nord, les peuples ſe trouverent réduits aux mêmes extrémités. On avoit à choiſir, ou de vivre dans la licence des

armées, ou d'en eſſuyer les violences; il falloit ſouffrir le brigandage ou l'exercer. Tous ceux que la douceur de leur caractere rendoit ennemis du déſordre, n'eurent d'autre parti à prendre que de ſe refugier dans les Cloîtres. C'eſt ce qui a introduit la vie Monaſtique dans l'Occident. Loin que ces Solitaires aient été inutiles au reſte de l'Europe; c'eſt parmi eux que ſe conſerva le peu de connoiſſances, d'étude, de régularité, de mœurs, de Religion qui ſubſiſtoit pour lors. Sans ces pieux aſyles, la barbarie auroit tout étouffé. Sied-t-il aujourd'hui à nos Critiques, de déclamer contre un Etat auquel nous avons de ſi grandes obligations (*a*)?

Si depuis que les temps ſont changés, cette profeſſion eſt devenue moins néceſſaire, ou ſi le relâchement s'y eſt gliſſé, la Religion ne s'oppoſera jamais aux ſages réformes que l'Egliſe, de concert avec le Gouvernement, entreprendra d'y apporter. Mais ce ſeroit une fauſſe politique & un défaut d'humanité, de vouloir tout détruire. Indépendamment de l'utilité réelle, qui en revient à la ſociété, & que des Ecrivains très-judicieux ont reconnue (*b*), n'eſt-il

(*a*) Voyez la Certit. des Preuves du Chriſt. c. 10, §. 7.
(*b*) L'Ami des hommes, tome 1, c. 2, p. 63.

pas juſte de laiſſer à ceux qui ſont nés avec un goût décidé pour la retraite, la liberté de ſuivre leur inclination?

Nous n'entreprendrons pas d'excuſer la conduite des parens ambitieux & peu Chrétiens, qui, ſans conſulter le goût de leurs enfans, les deſtinent à la vie Religieuſe & les forcent de s'enfermer dans un cloître pour toute leur vie. Il ne faut pas imputer à la Religion un abus qu'elle condamne, & dont elle reſſent le contre-coup.

C'eſt encore un excès repréhenſible, de reprocher à l'état Monaſtique, reſpectable en lui-même, des déſordres, des crimes, des abominations dont on voit rarement des exemples, & de faire retomber ſur tout un corps, les égaremens de quelques particuliers. Des parens inſenſés ont forcé la vocation d'un enfant, ou lui ont permis de former trop tôt des engagemens indiſſolubles; s'il vient à déshonorer ſon état dans la ſuite, à qui en attribuerons-nous la faute? à la Religion qui en gémit, ou aux paſſions humaines qui lui font un outrage? Il faudra donc lui imputer encore les alliances mal aſſorties que l'ambition forme tous les jours, & qui rendent les époux malheureux pour toute leur vie.

Le grand reproche que l'on fait à l'état Monaſtique & au célibat, eſt d'*enlever des*

citoyens à la Patrie, & de *dépeupler la ſociété* (*a*). Cette objection uſée, porte ſur une fauſſe ſuppoſition. Il eſt prouvé que ſi les Pays où le célibat ſubſiſte encore, ſont moins peuplés que les autres; cela vient d'une autre cauſe. La queſtion a été examinée de très-près par *l'Ami des hommes*, & il n'eſt point de l'avis de nos Philoſophes réformateurs. Il a montré, 1°. que la véritable cauſe de la dépopulation dans les différens climats de l'univers, eſt toujours le défaut de ſubſiſtance & la difficulté de ſe la procurer; voilà pourquoi les Nations ſauvages ſont ſi peu nombreuſes, quoique la population ne ſoit arrêtée chez eux, ni par le célibat, ni par aucune régle de continence (*b*); 2°. que par-tout où l'on peut faire vivre un plus grand nombre d'hommes à moins de frais & dans un eſpace plus étroit, la ſociété y gagne; c'eſt le cas des Monaſteres des différens ordres Religieux (*c*); 3°. que les Maiſons les plus pauvres & qui paroiſſent être le plus à charge à l'Etat, ſont celles qu'il importe le plus de conſerver (*d*); 4°. que ce n'eſt ni l'expulſion des Maures, ni l'Inquiſition, ni les Moines qui

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 190.
(*b*) L'Ami des hommes, premiere Partie, c. 1, p. 41.
(*c*) *Ibid.* c. 2, p. 58.
(*d*) *Ibid.* c. 5, p. 125.

ont dépeuplé l'Eſpagne, mais l'or du Pérou & l'agriculture négligée (*a*). Quand on veut déclamer contre les Moines & contre le célibat, il faut commencer par démontrer la fauſſeté de toutes ces aſſertions, & par réfuter les raiſons ſur leſquelles elles ſont appuyées, ſans quoi les déclamateurs ne doivent pas être écoutés; ils ne peuvent éblouir que les ignorans (*b*). M. Hume, quoique Proteſtant, a reconnu l'utilité des Couvens de filles (*c*). Les Anglois, après les avoir ſupprimés, ont été obligés de les remplacer par un équivalent.

§. 8.

Ce n'eſt point parler exactement, que de dire avec notre Cenſeur, *qu'aux yeux de la Religion le mariage eſt une imperfection* (*d*). Il n'eſt point une imperfection pour ceux que Dieu y appelle, & ils ſont le très-grand nombre; ils feroient mal au contraire de s'obſtiner à demeurer dans le célibat, ils déplairoient à Dieu, & mettroient leur ſalut en danger. La continence n'eſt un état plus parfait que pour le petit nombre

(*a*) *Ibid.* deuxiéme Partie, c. 1, p. 20.
(*b*) On n'y a point répondu dans la brochure de *l'Homme aux 40 Ecus.*
(*c*) Hiſt. de la Maiſon de Tudor, tome 2, p. 328.
(*d*) Chriſt. dévoilé, p. 193.

e ceux que Dieu y a deſtinés. Si d'autres
y engagent témérairement & ſans voca-
ion, ils vont directement contre l'ordre
le la Providence.

Il n'eſt donc pas vrai que le Fils de Dieu
it annullé la Loi par laquelle Dieu a deſti-
é l'homme à vivre avec une compagne &
perpétuer la race humaine; au contraire,
l a ſanctifié le mariage, en le rappellant à
on unité primitive, en l'élevant à la digni-
é de Sacrement, en ſupprimant le divorce
lont les Juifs abuſoient.

J. C. n'a conſeillé la continence, com-
ne un état plus parfait, qu'à ceux que Dieu
a particuliérement deſtinés, auxquels il
n a donné la force & l'inclination par une
grace ſinguliere; il l'a formellement décla-
é par ces paroles : *Non omnes capiunt ver-
um iſtud, ſed quibus datum eſt* (*a*). Cette
profeſſion étoit ſur-tout convenable à ceux
que J. C. deſtinoit à prêcher ſon Evangile,
parce qu'ils devoient être occupés tout en-
iers au ſervice de Dieu & du Prochain.
C'eſt à eux ſeuls que J. C. a dit : *celui qui
uittera ſon épouſe, ſes enfans, ſes biens
our mon nom, recevra le centuple & aura
a vie éternelle* (*b*). Ce ſont eux qu'il a dé-

(*a*) Matt. 19, 11.
(*b*) *Ibid.* 29.

ſignés, quand il a dit qu'il y a des Eunuques volontaires qui ont renoncé au mariage pour le Royaume des cieux (*a*). Pour tous ceux qui ne ſont point dans ces circonſtances, il eſt mieux pour eux de ſe marier, que de demeurer dans le célibat; cet état ſeroit dangereux pour eux: & c'eſt pour eux que S. Paul a dit: *Meliùs eſt nubere quàm uri* (*b*).

L'Auteur enſeigne une très-bonne morale ſur l'incontinence. La volupté, pouſſée à l'excès, nuit à la ſanté; attenter à la pudeur d'une fille, c'eſt la condamner à la honte & à l'infamie; c'eſt anéantir pour elle les avantages de la ſociété. L'adultere eſt l'invaſion des droits d'un autre qui détruit l'union des époux; mais cette morale ſi raiſonnable, n'a été bien connue que depuis la prédication de l'Evangile. Dans les ſiécles qui l'ont précédée, le libertinage a régné publiquement chez tous les peuples: ſi quelques Philoſophes ont enſeigné de bonnes maximes, il en eſt d'autres qui ont autoriſé les plus affreux déréglemens.

Nous convenons que l'Auteur de la Nature a deſtiné au mariage le très-grand nombre des hommes; qu'il leur a donné l'incli-

(*a*) *Ibid.* ℣. 12.
(*b*) 1 Cor. 7, 9.

ation de vivre dans la ſociété conjugale, e donner à l'Etat des enfans & des ci-oyens; mais il n'eſt pas vrai que *le Chriſ-ianiſme voudroit empêcher ces liens heureux le ſe former;* il les bénit au contraire, il les end plus ſacrés & plus inviolables, en les aiſant contracter au pied des Autels.

On accuſe fauſſement S. Juſtin, d'a-oir dit, que *le Fils de Dieu a voulu naître l'une Vierge, afin d'abolir la génération or-inaire, qui eſt le fruit d'un déſir illégiti-ne* (*a*). Ce paſſage n'eſt point dans S. Juſ-in, & ce n'eſt pas le ſeul que notre Au-eur ait copié d'après des Compilateurs in-déles. Il eſt aiſé de citer en l'air, ſans défi-ner les livres ni les chapitres; on évite inſi d'être convaincu de faux dans la con-rontation.

Vainement on veut préſenter le célibat ccléſiaſtique comme l'effet d'une politique affinée; J. C. qui l'a établi, les Apôtres ui l'ont pratiqué & recommandé, ne pen-oient point à la politique, mais à la ſainteté u miniſtere des Autels & au ſalut des ames. Jn Proteſtant même a reconnu que la po-itique prétendue des Papes n'eſt point la raie cauſe de l'inſtitution du célibat; & en ela il a montré plus de diſcernement que

(*a*) Chriſt. dévoilé, *p.* 196.

nos Philoſophes (*a*). Il eſt faux que Grégoire VII, dans le onziéme ſiécle, ait travaillé avec plus de chaleur qu'aucun autre Pape à établir le célibat; il étoit établi depuis les Apôtres. Si l'Egliſe a quelquefois toléré le relâchement ſur cette diſcipline dans quelques Pays, elle l'a remiſe en vigueur dès qu'il lui a été poſſible.

Il peut convenir à un Ecrivain, ſans Religion & ſans mœurs, d'outrager le Clergé catholique; d'avancer que *c'eſt par le célibat que les Prêtres de l'Egliſe Romaine ſont devenus ſi puiſſans & ſi mauvais citoyens*; de leur reprocher la dureté, l'inhumanité, l'obſtination, l'eſprit remuant; de les accuſer de proſtitution, d'adulteres & d'autres crimes que la pudeur ne permet pas de nommer (*b*). Les calomnies caractériſent parfaitement l'eſprit dont les ennemis de la Religion ſont animés. Telle eſt la charité, l'humanité, la politeſſe qu'inſpire l'incrédulité. Si des hommes ſi emportés étoient auſſi puiſſans qu'ils ſuppoſent le Clergé, s'il leur étoit permis de ſe ſervir de l'épée au lieu de la plume, quelles ſcènes horribles ne verrions-nous pas?

N'eſt-il pas fort édifiant qu'un Cenſeur

(*a*) Hiſt. de la Maiſon de Tudor, par M. Hume, t. 3, p. 204.
(*b*) Chriſt. dévoilé, p. 198 & 199

qui déclame avec tant d'amertume contre le célibat Eccléſiaſtique & Religieux, garde un profond ſilence ſur le célibat voluptueux & libertin, dont la plûpart de nos Philoſophes font profeſſion ? Voilà le déſordre contre lequel il faudroit s'élever, puiſque les ſuites en deviennent plus funeſtes de jour en jour (*a*). Mais nos prétendus Moraliſtes ne ſçavent écrire que contre la Religion. Et nous croirons que c'eſt le zèle des intérêts de l'humanité qui les inſpire !

Notre Auteur donne une nouvelle preuve de la pureté de ſes vues, lorſqu'il blâme J. C. d'avoir aboli le divorce. *Les vices des Laïques*, dit-il, *deviendroient plus rares, ſi le mariage n'étoit pas indiſſoluble* (*b*). Ils deviendroient au contraire plus grands & plus communs. Jamais les mœurs ne furent plus corrompues à Rome, que lorſque les divorces y furent les plus fréquens; on en abuſa, comme on abuſe de toutes les autres inſtitutions. Pour un mariage diſſous avec quelqu'apparence de juſtice; on en vit cent que l'avarice, l'ambition, le libertinage ſe faiſoient un jeu de rompre avec éclat. Quelle éducation les enfans peuvent-ils recevoir, quand ils ignorent s'ils auront demain la

(*a*) Eſprit des Loix, l. 23, c. 21.
(*b*) Chriſt. dévoilé, p. 200.

même mere ou la même marâtre qu'aujourd'hui? L'Auteur de l'Eſprit des Loix, a très-bien obſervé que le divorce, en favoriſant les époux, eſt très-déſavantageux aux enfans (*a*).

Le Critique de la morale chrétienne ne raiſonne pas mieux ſur la prohibition des mariages entre parens; cette police eſt fondée ſur des motifs très-différens de ceux qu'il prête aux Théologiens. On a défendu ces mariages, pour favoriſer les alliances entre les différentes familles, & multiplier ainſi les liens de ſociété. On a voulu prévenir le danger des familiarités entre parens; & il ſeroit plus grand, ſi les enfans d'une même famille pouvoient eſpérer de s'épouſer un jour (*b*). Les Proteſtans même ont conſervé cette diſcipline, & en ont reconnu la ſageſſe (*c*).

Il a été un temps où ces prohibitions ont peut-être été pouſſées trop loin, & l'Egliſe y a ſagement remédié, en les bornant au quatriéme dégré. Mais il n'y a aucun inconvénient, que la puiſſance eccléſiaſtique ait concouru avec l'autorité civile, pour régler la diſcipline ſur le mariage. Un lien

(*a*) Eſprit des Loix, l. 16, c. 15.
(*b*) *Ibid.* l. 26, c. 14.
(*c*) Hiſt. de la Maiſon de Tudor, par M. Hume, t. 2, p. 159.

ſi eſſentiel à la Religion & à la ſociété, demande également l'attention des deux Puiſſances : les Loix que le Concile de Trente a faites ſur cet objet, ont paru ſi ſages, que la plûpart ont été adoptées par tous les Souverains catholiques. Il n'eſt aucune Nation qui ait ſur le mariage une police plus exacte & plus utile que la nôtre; s'il y a encore des abus, ce n'eſt pas la faute de la Religion.

§. 9.

Jamais on ne prouvera que le Chriſtianiſme rejette les vertus des Payens comme *illégitimes*, ni la bienfaiſance d'un Payen comme *un crime* (*a*). Nous ne diſconvenons point que quiconque fait du bien, ne ſoit *vertueux*; mais nous ſoutenons que ſi les Payens avoient eu la foi pour guide, l'amour de Dieu pour motif, une récompenſe éternelle pour objet, leurs vertus auroient été plus pures, plus ſolides, plus parfaites, moins ſujettes à ſe démentir, plus dignes d'éloges & de récompenſe. Si l'on a dit que les vertus des Infidéles étoient *de fauſſes vertus*, c'eſt que ſouvent elles étoient corrompues par la vaine gloire, qui en étoit

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 202. Diction. Philoſ. art. *Fauſſeté des vertus humaines. Vertu.*

la ſource. Si quelques Théologiens ſont allés plus loin, & ont enſeigné que les bonnes œuvres des Payens étoient *des péchés*, c'eſt une erreur que l'Egliſe a condamnée.

Nous ne répondrons rien aux invectives de l'Auteur, contre les perſonnages reſpectables, que l'Egliſe honore comme des Saints; elles ne peuvent faire tort qu'à celui qui ſe les eſt permiſes. Il eſt faux que S. Cyrille, à l'aide d'une troupe de Moines, ait tenté de faire aſſaſſiner Oreſte, Gouverneur d'Alexandrie, ni qu'il ſoit l'auteur du meurtre d'Hypacie; c'eſt une calomnie des Proteſtans, que tous nos Philoſophes affectent de copier (*a*). De tout temps il y eut des ſéditions à Alexandrie; le peuple de cette ville étoit le plus turbulent de l'univers. Il y a autant d'injuſtice d'imputer à S. Cyrille les tumultes qui ſont arrivés ſous ſon Epiſcopat, que ceux qui l'ont précédé ou qui l'ont ſuivi. Suppoſons, pour un moment, que le zèle de S. Cyrille, contre les Payens & contre les Juifs, ait contribué à exciter ces émeutes populaires; dans ce cas-là même, peut-on le charger de toutes les ſuites de la fureur du peuple qu'il ne

(*a*) Examen important, c. 34, p. 201; Quatorziéme Lettre ſur les Miracles, p. 152. Hiſtoire impartiale des Jéſuites, l. 1, c. 9.

pouvoit

pouvoit pas prévoir ? C'eſt un très-mauvais principe, de juger de la conduite des hommes conſtitués en dignité par les événemens qui en ont été la ſuite.

Il eſt très-indécent de dire que les Saints de l'Egliſe Romaine ont été tous, ou des rébelles, ou des fanatiques, ou des imbécilles, ou des fous. Ce langage groſſier & emporté ne peut faire honneur ni aux Lettres ni à la Philoſophie; les loix d'une bonne éducation doivent l'interdire.

La concluſion de ce chapitre du Chriſtianiſme dévoilé, eſt digne de tout ce qui a précédé : *nulle morale véritable ne peut être compatible avec la Religion chrétienne* (*a*). On doit plutôt conclure : Nulle morale véritable ſans Religion; nos adverſaires ont eu ſoin de nous en convaincre par leurs écrits. A les entendre déplorer les plaies que la morale chrétienne a faites à la ſociété, on ſe figureroit que la morale philoſophique eſt ſage & irrépréhenſible; que c'eſt le préſervatif aſſuré contre tous les maux, le plus ferme ſoutien de la vie civile. Une courte analyſe de ce qu'elle enſeigne ſur les articles les plus eſſentiels au repos du genre humain, & ſa comparaiſon avec celle de l'Evangile, ſuffira pour faire connoître au

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 204.

Lecteur les prodiges qu'elle eſt capable d'opérer (*a*).

Rien ſans doute n'eſt plus néceſſaire au maintien & au bonheur de la ſociété, que l'obſervation exacte de la juſtice, les liens d'amitié & de fraternité entre les hommes, la décence des mœurs publiques, la ſainteté des alliances, la ſubordination & l'attachement des enfans à l'égard des peres, & des ſujets à l'égard du Souverain : voilà les devoirs principaux, ſur leſquels l'Evangile s'eſt expliqué dans les termes les plus clairs & les plus forts. Notre divin Légiſlateur, après avoir appris aux hommes, conformément aux Livres ſaints, qu'ils ſont tous deſcendus d'un même pere, a établi entre eux une fraternité plus étroite, en leur enſeignant à ſe regarder tous comme enfans de Dieu, comme membres d'une même famille, comme appellés au même héritage. Non-ſeulement il leur défend de faire du mal à qui que ce ſoit, mais il leur commande de faire du bien à tous, même à leurs ennemis. Non content de renouveller tout ce que l'ancienne Loi avoit preſcrit ſur les différens devoirs de juſtice, ſur la pureté des mœurs, ſur l'indiſſolubilité du mariage, ſur le reſpect des enfans envers les

(*a*) Voyez le Catéchiſme des Cacouacs.

peres; il a détruit les explications captieuſes, par leſquelles les Docteurs Juifs y avoient donné atteinte. Il a ordonné de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, comme à Dieu ce qui eſt à Dieu; il a fait ainſi des devoirs de la ſociété, autant de devoirs de Religion. Tous ces préceptes ſont répétés, expliqués, recommandés dans les différens Ecrits du Nouveau-Teſtament; nous ſupprimons les citations, pour abréger.

Eſt-ce ainſi que nos nouveaux Docteurs de morale en ont uſé dans leurs Livres? Plus licencieux & plus téméraires que les Philoſophes Payens, non-ſeulement ils ont obſcurci ou affoibli toutes les obligations impoſées par la Loi naturelle, mais il n'en eſt pas une qu'ils n'aient ſappé par les fondemens.

1°. Eſt-ce un moyen de faire régner la juſtice parmi les hommes, que de leur perſuader qu'il n'y a en ſoi ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni juſte ni injuſte (*a*); qu'il n'eſt aucune régle de morale qui ſoit innée, & dont tous les peuples conviennent (*b*); que la probité a pour baſe l'intérêt perſonnel; que l'on n'eſt juſte que quand on a intérêt de l'être (*c*)?

(*a*) Diſcours ſur la vie heureuſe ou ſur le bonheur. *Poſtdam*, 1748.

(*b*) Philoſophie du Bon-ſens, tome 2, p. 8.

(*c*) De l'Eſprit, tome 1. Diſc. 2, c. 2.

Un ſcélérat, dominé par ſes paſſions, ſera ſans doute bien déterminé à les vaincre & à les modérer, quand il ſçaura que toutes les facultés de l'ame, juſqu'à la conſcience, ſont renfermées dans la faculté de ſentir; que c'eſt elle qui fait tout dans l'homme comme chez les animaux; qu'elle eſt par conſéquent le principe & la régle de nos actions, notre loi, notre inſtinct (*a*): que la raiſon ne doit point avoir la préférence ſur l'inſtinct: que Dieu dirige l'inſtinct, & l'homme la raiſon (*b*): que nos paſſions ſont innocentes, & la raiſon coupable (*c*): que ce ſont les grandes paſſions qui élevent l'ame aux grandes choſes; que ce ſeroit un bonheur d'avoir les paſſions fortes; que c'eſt le comble de la folie, que de ſe propoſer la ruine des paſſions (*d*): que matter les ſens, c'eſt être impie (*e*)! que pour être heureux, il faut étouffer les remords; qu'il faut craindre les gibets & les bourreaux, plus que la conſcience & les Dieux (*f*).

2°. Sur quoi fonderons-nous les devoirs

(*a*) Hiſt. Natur. de l'ame, p. 141 & 279.
(*b*) Pope, Eſſai ſur l'homme.
(*c*) Les Mœurs, premiere Partie, c. 2, §. 4, n. 3.
(*d*) Penſées Philoſ. n. 1 & ſuiv.
(*e*) Petit-maître Philoſophe, deuxiéme Partie, p. 202.
(*f*) Diſcours ſur la vie heureuſe, page 63.

de fraternité & de charité mutuelle, dès qu'il eſt une fois décidé que les hommes ne deſcendent point d'un pere commun; que dans les différentes contrées de l'univers, Dieu les a fait ſortir de terre comme les arbres, & les a ſemés ſur le globe, comme il a répandu les plantes & les animaux (*a*)? De-là s'enſuit un autre dogme non moins utile au genre humain; que l'état naturel de l'homme eſt d'être ſauvage & iſolé (*b*): qu'il eſt même naturellement, à l'égard de ſes ſemblables, dans un état de guerre, ne connoiſſant d'autre loi que celle du plus fort (*c*).

Auſſi nos ſages maîtres de morale ont poſé pour principe, que l'intérêt eſt le ſeul motif capable de toucher l'homme & de le faire agir; qu'il n'eſt point d'amour déſintéreſſé (*d*); que l'amitié ne fait que des échanges; que l'amitié ſans beſoin ſeroit un effet ſans cauſe.

3°. Un excellent moyen de pourvoir à la décence des mœurs publiques, eſt évidemment d'enſeigner que la pudeur eſt feu-

(*a*) Philoſ. de l'Hiſt. c. 2. Eſſai ſur l'Hiſt. gén. tome 3; c. 115; tome 4, c. 137 & ſuiv. Seiziéme Lettre ſur les Miracles.

(*b*) Diſcours ſur l'inégalité, premiere Partie.

(*c*) Hobbes.

(*d*) Les Mœurs, premiere Partie, c. 1, p. 34. De l'Eſprit, tome 2, Diſc. 3, c. 14, p. 164.

lement une vertu de bienſéance (*a*) : que pour la chaſteté ou la continence, on ne ſçait ce que c'eſt, une prétendue vertu dont il ne réſulte rien (*b*). Peut-on retenir ſon indignation, quand on voit la paſſion la plus brutale & les déſordres contre nature, traités de *fadaiſes* (*c*)? De prétendus Moraliſtes ne rougiſſent pas d'écrire, que l'impudence cynique eſt l'effort d'une ſublime Philoſophie, qui débarraſſe les hommes de préjugés très-incommodes; que les Cyniques étoient des indécens, mais très-vertueux Philoſophes (*d*).

4°. Pour rendre inviolable la ſainteté du mariage, ils ont commencé par déſapprouver l'uſage de confirmer les promeſſes par des ſermens (*e*). Ils ont juſtifié les mariages clandeſtins; ils ont avancé que le concubinage n'a rien de repréhenſible, pourvû qu'il ſoit durable (*f*); ils ont prétendu que l'abolition du divorce eſt la cauſe des chagrins & des déſordres qui régnent dans le mariage (*g*); quelques-uns même ont eſſayé

(*a*) Les Mœurs, deuxiéme Partie, c. 1, art. 3, §. 2, p. 177.
(*b*) Lettres Perſanes, 113.
(*c*) Diction. Philoſ. art. *Amour ſocratique.*
(*d*) Encyclop. au mot *Cynique.*
(*e*) Les Mœurs, deuxiéme Partie, c. 3, art. 1, §. 1, p. 259.
(*f*) *Ibid.* c. 4, art. 1, p. 312.
(*g*) *Ibid.* p. 309. Lettres Perſanes, 112. Chriſt. dévoilé, pag. 200.

d'excuſer l'adultere (*a*); d'autres ont conſeillé la communauté des femmes.

5°. Le pouvoir paternel, ſi reſpecté chez toutes les Nations policées, ne pouvoit manquer d'éprouver les attentats de nos Philoſophes. Ils ont déclaré nettement que les enfans n'y ſont ſoumis qu'auſſi longtemps qu'ils ſont incapables de ſe conduire eux-mêmes; que l'âge qui amene la raiſon, les affranchit de ce pouvoir (*b*); que quand on ne reçoit d'un pere que des témoignages de haine, on ne peut être obligé de l'aimer qu'en vertu de la Loi, qui nous commande d'aimer nos ennemis; que toute la diſtinction qu'on lui doit, eſt de le traiter en ennemi reſpectable (*c*).

6°. Ces mêmes hommes qui accuſent le Chriſtianiſme d'inſpirer la révolte contre le Gouvernement, ont poſé pour maxime, que l'égalité eſt l'état naturel de l'homme; mais qu'un des fruits de la raiſon eſt de le rendre eſclave preſque par toute la terre (*d*). Ce n'eſt pas, diſent-ils, l'inégalité qui eſt un malheur réel, c'eſt la dépendance (*e*). Conſéquemment ils prétendent qu'à

(*a*) Petit-maître, Philoſophe, deuxiéme Partie, p. 200.
(*b*) Encyclop. art. *autorité, enfant, gouvernement.*
(*c*) Les Mœurs, troiſiéme Partie, c. 1, art. 4, p. 411.
(*d*) Diction. Philoſ. art. *Egalité.*
(*e*) *Ibid.*

l'âge de raiſon, l'homme eſt maître de choiſir le Gouvernement ſous lequel il trouve bon de vivre ; que rien n'eſt capable de le ſoumettre à aucun pouvoir ſur la terre, que ſon ſeul conſentement (*a*) : que les Gouvernemens ne ſont légitimes, qu'auſſi long-temps, que par l'intention du Souverain, ils tendent au bonheur des peuples (*b*). Par conſéquent, dès que les peuples peuvent juger que le Gouvernement ne tend plus à leur bonheur, ils ſont en droit de le regarder comme illégitime, & de ſe révolter contre le Souverain.

Il n'eſt pas difficile de prévoir les ſalutaires effets que peut produire chez une Nation policée, un Code de morale auſſi parfait. Que ſeroit-ce, ſi l'on voulloit parcourir tous les autres devoirs ſur leſquels nos Philoſophes ſe ſont égarés, & faire une énumération exacte des erreurs qu'ils ont enſeignées dans tous leurs Livres ?

Quels ſentimens peuvent inſpirer les calomnies & les injures dont ils accablent les défenſeurs de la Religion ? Mais à Dieu ne plaiſe, que nous cherchions à les aigrir & que nous ſuivions leur exemple ! Adorateurs d'un Dieu crucifié, nous ne devons

(*b*) Encyclop. art. *Gouvernement*, tome 7, pag. 789. Traité du Contrat ſocial.

(*a*) Encyclop. *ibid.*

nous

nous venger que comme lui, en priant pour ceux qui nous outragent. Ils ſont nos freres; & nous ſerions trop heureux, ſi au prix de notre vie, nous pouvions les toucher & les gagner à Dieu.

CHAPITRE XIII.

Des pratiques & des devoirs de la Religion Chrétienne.

§. I.

ON ne doit pas être ſurpris qu'un Ecrivain qui fait profeſſion de rejetter toute Religion, de ne vouloir d'autre régle des mœurs, que les loix, s'éleve contre toutes les pratiques du culte que nous rendons à Dieu, & qui ſont de la Religion un lien de ſociabilité. C'eſt pour la ſeconde fois qu'il les attaque, & toujours ſur le même ton (*a*). Si l'on admettoit la réforme après laquelle ſoupirent les Incrédules, l'on verroit bientôt les hommes retomber dans l'état de barbarie, dont les Inſtitutions Religieuſes les ont fait ſortir. Que l'on remonte à l'origine des peuples, on verra toutes les anciennes ſociétés ſe former par les pra-

(*a*) Voyez chap. 9, ci-devant.

tiques de Religion, par des aſſemblées & par des fêtes, par des ſacrifices & des repas communs, par des traités auxquels on ſuppoſoit toujours la Divinité préſente. C'eſt l'unique moyen que les plus ſages Légiſlateurs ont trouvé pour réunir les hommes, pour les retirer de la vie errante & ſauvage, pour les rendre ſuſceptibles de police & de légiſlation. C'eſt ce que l'antiquité raconte d'Oſiris, d'Orphée, de Zoroaſtre, de Numa, des Incas du Pérou : & ils ont ſuivi en cela, les impreſſions du ſentiment moral & de la lumiere naturelle. Supprimer ces nœuds ſi anciens, ſi univerſels, ſi ſacrés, c'eſt ruiner la ſociété civile par les fondemens.

Nos Critiques, toujours très-bornés dans leurs vûes, & très-peu attentifs aux conſéquences de leurs ſyſtêmes, n'enviſagent que l'état préſent de la ſociété; ils oublient ce que le genre humain a été & ce qu'il pourroit devenir. Ils ne connoiſſent qu'une eſpéce d'hommes, ceux qui habitent les grandes villes, qui ſont réunis entr'eux par une habitation commune, par l'éducation, par des alliances, par le commerce, par l'intérêt, par les plaiſirs. Si moins dédaigneux pour le reſte du genre humain, ils vouloient jetter les yeux ſur ces peuplades iſolées, qui ſont diſperſées aux extrémités des grands Royàumes, dans des pays

de montagnes & de forêts, dans de vaſtes campagnes arides & peu fertiles; ils verroient qu'une portion très-nombreuſe de notre eſpéce, ne peut avoir preſqu'aucun autre lien de ſociété, qu'une Religion commune, & des pratiques qui obligent les familles à ſe raſſembler de temps en temps: que les affranchir de ces devoirs, ce ſeroit les réduire bientôt à peu près au même état que les bêtes fauves, qui vivent par troupes dans les forêts.

Dans les climats rigoureux du Nord, dans les pays de montagnes où la terre eſt couverte de neige pendant ſix mois de l'année, les peuples ne ſortent de chez eux que les jours de fêtes ou lorſqu'ils y ſont obligés par des devoirs de Religion. C'eſt la néceſſité d'y ſatisfaire & le déſir de s'en acquitter plus commodément, qui de pluſieurs hameaux diſperſés, forment enfin un village. Sans ce puiſſant motif, point de communication au-dehors, ſi ce n'eſt pour ſe procurer les néceſſités de la vie. Chaque famille, loin de chercher le voiſinage des autres, s'en éloignera au contraire, pour être moins gênée dans ſes poſſeſſions & plus indépendante. Ceux qui ſont accoutumés à vivre dans des lieux écartés, craignent de ſe trouver avec des étrangers; ils ne peuvent ſe ſouffrir pendant vingt-quatre

heures dans un village. Si la Religion ne les force à ſortir de leur demeure, plus d'inſtruction, plus de connoiſſance de ce qui ſe paſſe ailleurs, & de ce qu'ils ont le plus grand intérêt de ſçavoir; plus de ſurveillans, plus de décence publique à obſerver. Dans chacune de ces chaumieres iſolées on peut naître, vivre & mourir, ſans que perſonne du dehors en ſoit informé. Que l'on compare la ruſticité, l'ignorance, la ſtupidité de ceux qui menent cette ſorte de vie, avec les mœurs de ceux qui vivent en ſociété, à qui la Religion ſert de ſauvegarde & de régle, on comprendra ſi les pratiques qu'elle ordonne, peuvent être ſupprimées, ſans que l'ordre public en ſouffre. Toutes les Nations, ſi l'on excepte les peuples ſauvages & vagabonds, ont reconnu la néceſſité d'avoir des Temples & des aſſemblées de Religion (*a*).

En général parmi les habitans de la campagne, dans la plûpart des villages, loin des tribunaux, des ſurveillans, des officiers du Prince, que deviendront les mœurs, les principes de ſociété & d'humanité, s'il ne s'y trouve au moins un Miniſtre de la Religion, plus inſtruit que ceux qu'il doit conduire, obligé par état d'en faire des hom-

(*a*) Eſprit des Loix, l. 25, c. 3.

mes, en les faiſant Chrétiens, qui exerce parmi eux une eſpéce de magiſtrature paternelle & charitable, & qui ſe conſacre par vertu au ſervice de ces peuples abandonnés ? Mais encore une fois, tel eſt le zèle de nos Cenſeurs pour le bien de l'humanité, pourvû qu'ils vivent à Paris dans le ſein des plaiſirs, de l'abondance, de la liberté. Eſt-ce à eux de s'informer, ſi aux extrémités du Royaume, il y a des brutes & des automates ? Les devoirs extérieurs de Religion les incommodent ; donc il faut les ſupprimer : ſans doute ils appuient ce projet ſur de profondes réflexions.

§. 2.

Selon l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, la priere eſt une pratique ridicule. Elle ſuppoſe ou que Dieu ignore nos beſoins, ou qu'il veut être ſollicité, qu'il n'accorde ſes graces qu'à l'importunité, que nos vœux peuvent lui faire changer ſes décrets éternels. Il faut retrancher les expreſſions indécentes ſous leſquelles cette objection eſt préſentée (*a*).

Nous convenons que Dieu veut être ſollicité ; cet ordre eſt juſte & néceſſaire

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 205. Militaire Philoſophe, c. 20, pag. 187.

pour nous tenir dans la dépendance. *Dieu*, dit un de nos Philoſophes, *n'a nul beſoin de nos ſacrifices ni de nos prieres, mais nous avons beſoin de lui en faire; ſon culte n'eſt pas établi pour lui, mais pour nous* (*a*). On ne blâme point un pere, qui, malgré ſa tendreſſe pour ſes enfans, exige que ceux-ci lui demandent des graces : cette comparaiſon dont ſe ſert notre Auteur, prouve contre lui-même. Dieu, en écoutant nos prieres, ne change rien à ſes decrets éternels, il les ſuit au contraire; un de ces decrets immuables eſt de n'accorder telle grace qu'à ceux qui la demanderont.

Dieu, à proprement parler, n'eſt ni flatté de nos hommages, ni ſenſible à la louange, ni jaloux de ſa gloire; nos adorations ne peuvent rien ajouter à ſon bonheur. Il les exige, & il doit les exiger, non par beſoin, mais par amour de l'ordre & pour le bien de ſes créatures. Un Roi n'eſt pas moins puiſſant ni moins heureux ſur le trône, parce qu'un de ſes ſujets lui a manqué de reſpect dans un coin de ſon Royaume; il n'eſt cependant pas moins en droit de le punir.

En vain nos adverſaires nous objectent,

(*a*) Diction. Philoſ. Catéchiſme Chinois, quatriéme entretien.

qu'en ſuppoſant un Dieu attentif à nos actions, nous ne faiſons que l'abaiſſer & l'avilir. Ce ſont eux au contraire qui l'aviliſſent, en lui ôtant la providence. Dieu ne s'eſt point avili en créant l'homme, en lui donnant une ame capable de connoître, d'aimer, d'adorer l'auteur de ſon Etre; il ne s'avilit point en lui donnant des loix, en récompenſant les juſtes, en puniſſant les méchans. Un Dieu indifférent pour le bien & pour le mal, qui ne veille point ſur l'ouvrage de ſes mains, qui abandonne l'univers au caprice du haſard, n'eſt plus un Dieu ſage, bon, juſte, puiſſant; c'eſt un monſtre : les Philoſophes l'ont imaginé inſenſible & uniquement occupé de lui-même, pour le rendre ſemblable à eux.

Il eſt faux que Dieu ſoit partial pour ſes favoris, qu'il n'écoute ſon peuple que lorſque ſes vœux lui ſont offerts par ſes Miniſtres; Dieu commande à tout homme de prier pour ſoi-même, & il écoute les vœux de toutes ſes créatures; mais il ordonne encore de prier pour les autres; c'eſt une marque de fraternité. Outre les prieres particulieres, il commande la priere publique, par la même raiſon. Il eſt utile de nous raſſembler en commun, pour unir nos vœux & nos hommages; la piété eſt excitée & ſoutenue par l'exemple, elle ne peut régner

chez les Nations qui ne s'assemblent point; & il est du bon ordre que les Ministres de la Religion président à l'assemblée. La pompe du culte divin est nécessaire pour fixer l'esprit & pour frapper l'imagination : point de Religion sans extérieur, & point de vertus, point de mœurs, point d'humanité sans Religion : c'est l'expérience de toutes les Nations & de tous les siécles.

Qu'importe à la Religion, que l'Empereur Justin ait regretté le temps qu'il déroboit à la priere, pour le donner aux affaires de l'Etat? Ce travers ne peut convenir qu'à Justin II, Prince imbécille & méchant, incapable de régner, & qui finit par tomber en phrénésie; quand il n'auroit pas prié, il n'auroit pas mieux gouverné : la Religion n'est point chargée de guérir les cerveaux malades.

§. 3.

Est-ce un abus que les fêtes? l'Auteur le prétend (*a*); un Philosophe très-sage, & qui avoit mieux examiné la question, est d'un avis contraire. » Il ne faut pas croire, » dit-il, que toutes les fêtes soient en pure » perte; l'homme veut du délassement, & » il lui est si nécessaire, que Dieu ordonna

(*a*) Voyez encore le Militaire Philosophe, p. 18 & 19.

» dans l'Inſtitution premiere, un jour de re-
» pos en ſept. Ce jour redonne des forces à
» l'homme courbé ſous le poids du travail
» hebdomadaire. Cet intervalle de relâche
» lui donne le temps de réflexion ſi néceſ-
» ſaire à tout, & qu'un travail méchanique
» affaiſſe à la longue ſans reſſource.

» Outre le repos, il nous faut encore de
» la joie & des rapports d'union & de ſocié-
» té : examinez nos fêtes dans leur inſtitu-
» tion; & en y joignant ce que l'antique
» ſimplicité y avoit ajouté d'uſages & de
» pratiques habituelles, vous verrez que
» tout y concourt à ces deux objets vrai-
» ment politiques «. Ce ſage Obſervateur le montre en détail.

» Ces ſortes d'aſſemblées, dit-il encore,
» ces révolutions à temps marqué, uniſſent
» la ſociété & y établiſſent les rapports & la
» confiance; elles font oublier les peines
» paſſées & futures, réuniſſent la jeuneſſe,
» mais ſous les yeux paternels; font naître
» les unions de convenance, les propoſi-
» tions de mariage, rappellent les ſouvenirs
» d'antique fraternité & parenté.

» Les fêtes votives, proceſſions, péleri-
» nages du canton, en un lieu dont on fête
» le Saint, & qui ſe tient prêt à donner
» la revanche à ſes voiſins, ont été encou-
» ragés par d'habiles Princes, comme Char-

» les-Quint, en Flandres, en Artois & au-
» tres. Je veux qu'il y ait pû y avoir de l'a-
» bus à ces ſortes de choſes, dans des temps
» groſſiers & où l'on prenoit tout à la let-
» tre; mais aujourd'hui ne tombons-nous
» pas dans le défaut contraire «? (*a*) Jean-Jacques Rouſſeau penſe de même.

Tout eſt jour de fête pour un pareſſeux; c'eſt la réflexion par où il finit: j'ajoute que les fêtes mêmes ſont jours de travail pour un homme induſtrieux & appliqué. Sans les fêtes, quelle relation y auroit-il entre les habitans écartés d'une même Paroiſſe? C'eſt par le calendrier des fêtes que l'on a commencé à mettre de l'ordre dans la ſociété. L'Auteur de l'Eſprit des Loix ne blâme point les fêtes en général, il veut ſeulement que le nombre en ſoit proportionné aux beſoins des différens peuples (*b*); & ce n'eſt point aux Philoſophes à faire ce calcul: ils ne ſont pas aſſez inſtruits des choſes de détail.

Il n'eſt donc pas vrai que les fêtes aient été multipliées par l'intérêt des Prêtres & par la crédulité des peuples. Les Prêtres ſeroient plutôt intéreſſés à en diminuer le nombre; ce ſont les jours de fatigue pour

(*a*) L'Ami des hommes, premiere Partie, c. 8. Œuvres de J. J. Rouſſeau, tome 2, p. 195.
(*b*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 23.

un Paſteur. Souvent les Evêques ont eſſuyé des contradictions de la part des peuples, quand ils ont voulu en ſupprimer quelques-unes (*a*).

Il eſt encore plus faux que la Religion faſſe un crime à l'artiſan, de s'occuper les jours de fête à faire ſubſiſter une famille indigente (*b*). Dans les cas de néceſſité abſolue, de danger pour les fruits de la terre, d'ouvrages publics & preſſans, jamais l'Egliſe n'a refuſé la permiſſion de travailler.

Enfin c'eſt une fauſſeté d'avancer que *c'eſt maintenant le Pape & les Evêques qui preſcrivent les fêtes & qui forcent le peuple à être oiſif.* Preſque toutes les fêtes ſont d'ancienne inſtitution; c'eſt le peuple qui les a demandées & qui a commencé de lui-même à les chommer; loin d'en établir aujourd'hui de nouvelles, on en a ſupprimé pluſieurs dans la plûpart des Diocèſes; & le peuple a toujours murmuré de cette ſuppreſſion.

§. 4.

L'Auteur ne raiſonne pas mieux ſur l'abſtinence que ſur les fêtes. *Le peuple*, dit-

(*a*) On ſçait ce qui s'eſt paſſé récemment dans pluſieurs Diocèſes de Normandie, où l'on a retranché quelques fêtes

(*b*) Chriſt. dévoilé, page 109.

il, *qui vit de ſon travail, eſt, en conſéquence de cette Loi, forcé de ſe contenter, pendant des intervalles aſſez longs, d'une nourriture chere, mal ſaine, & peu propre à réparer les forces* (*a*). Cette obſervation eſt fautive dans tous les points. D'abord il ne faut pas juger du prix des denrées ſur le taux du marché de Paris; ſi dans la Capitale, le maigre eſt plus cher que le gras, c'eſt tout le contraire aux extrémités du Royaume. Les riches voluptueux, qui veulent un maigre exquis, ne peuvent l'avoir qu'à très-grands frais; les pauvres qui mangent les légumes preſque ſans apprêt, vivent à meilleur marché. Dans la plûpart des Provinces, les peuples de la campagne mangent rarement de la viande: c'eſt beaucoup lorſque le Dimanche un Laboureur peut régaler ſa famille avec un peu de lard; le reſte de la ſemaine ils vivent de laitage, d'herbes & de légumes. Ils ſont cependant forts & robuſtes, travaillent continuellement, leur vie eſt à peu près un carême continuel. Dans les ports de mer & ſur le bord des rivieres poiſſonneuſes, le peuple mange plus de poiſſon que de viande, & ne s'en trouve pas plus mal. Les Philoſophes, qui ne connoiſſent que le beau monde, ſont très-mau-

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 210.

vais juges de ce qui convient au reſte des hommes (*a*).

Ils nous regardent comme des inſenſés, de croire que *Dieu s'irrite de la qualité des mets qui entrent dans l'eſtomach de ſes créatures.* Dieu ſans doute eſt auſſi indifférent ſur *la quantité*; on peut ſe livrer à la gourmandiſe, à l'ivrognerie, à la débauche ſans conſéquence. Morale digne des Cannibales.

C'eſt une calomnie d'avancer que les Prêtres gênent leurs Sectateurs, *afin de les obliger à tranſgreſſer*, & que les péchés de ceux-ci *tournent au profit du Prêtre.* Lorſque la cherté des vivres, ou la ſanté des particuliers, leur rend l'abſtinence trop difficile ou dangereuſe, l'Egliſe diſpenſe de la Loi; ſi, malgré cette ſage condeſcendance on la tranſgreſſe encore, il n'y a rien à gagner pour les Prêtres, & ils ſont obligés eux-mêmes de donner l'exemple de l'abſtinence & du jeûne.

L'Auteur prétend que cet uſage eſt venu des Egyptiens; pourquoi ne ſeroit-il pas venu auſſi facilement des Indiens? Le Légiſlateur des Juifs, au lieu d'imiter les cérémonies Religieuſes des Egyptiens, les a défendues formellement dans ſes loix; lorſ-

(*a*) Voyez Diction. philoſ. Catéchiſme du Japonois, page 139.

que le Chriſtianiſme a pris naiſſance, la Religion des Egyptiens étoit tournée en dériſion par-tout. Eſt-il bien prouvé d'ailleurs que les Egyptiens obſervoient le jeûne & l'abſtinence? Les Apôtres n'ont rien emprunté des autres Nations. L'on a compris chez tous les peuples, que le jeûne étoit une marque de pénitence, & un moyen de réprimer les paſſions; c'eſt ce qui en a introduit l'uſage.

Les Anglois & les Hollandois profitent, dit-on, de l'abſtinence des Catholiques; ils leur vendent de la morue & des harengs. Mais les Proteſtans n'en mangent-ils point? On oublie que dans la réforme Anglicane, le carême fut ordonné par le rituel d'Edouard VI, non pas comme un point de police temporelle, mais comme *un moyen de ſanctification* (*a*).

On nous objecte que le Nouveau-Teſtament ne parle point de l'abſtinence de la viande, au lieu qu'il défend de manger du ſang & de la chair ſuffoquée (*b*). Mais il eſt clair que ce qui regarde l'abſtinence, eſt une loi de pure diſcipline: l'abſtinence du ſang étoit ordonnée aux premiers fidéles, pour donner aux Juifs moins de répugnance

(*a*) Hiſt. des Variations, l. 7, n. 52. Hiſt. de la Maiſon de Tudor, par M. Hume, tome 3, page 205.
(*b*) Act. 15, 8.

d'embraſſer le Chriſtianiſme ; elle n'a dû ſubſiſter que juſqu'à la diſperſion entiere des Juifs ; dès-lors elle eſt devenue inutile. L'abſtinence de la viande & le jeûne preſcrits à certains jours, doivent toujours durer, parce que le motif en eſt toujours ſubſiſtant ; c'eſt la néceſſité de ſe mortifier & de faire pénitence.

§. 5.

Suivrons-nous l'Auteur, dans la déclamation qu'il renouvelle contre les Prêtres & contre la prétendue tyrannie qu'ils exercent ſur les peuples ? Il ſuffira d'en relever les principaux articles.

Il eſt contre la notoriété publique, que l'on faſſe au peuple un crime plus grave de l'omiſſion des pratiques extérieures du Chriſtianiſme, que *de la violation manifeſte des régles de la morale & de la raiſon* (a). Nous avons vû que ces pratiques ont pour but de rendre l'homme non-ſeulement plus Religieux envers Dieu, mais encore plus humain envers ſes ſemblables, plus vertueux & plus ſociable ; par conſéquent plus docile aux régles de la morale & de la raiſon. Ce ſont donc ces régles qui ſont regardées comme les plus eſſentielles, &

(a) Chriſt. dévoilé, p. 212. Militaire Philoſ. c. 1, p. 28.

dont la violation eſt un plus grand crime.

Nous avons déja répondu à ce que l'on a objecté contre le baptême, contre la confeſſion (*a*), & contre l'éducation de la jeuneſſe, confiée aux Prêtres (*b*); nous n'imiterons point les ennuyeuſes répétitions de notre Critique.

Ce qui lui paroît de plus odieux, ce ſont les excommunications; elles font un mal réel à l'homme: un excommunié n'eſt ſouffert, ni par le Gouvernement ni par ſes concitoyens (*c*). Si en général toutes les peines ſont odieuſes, parce qu'elles font un mal réel à l'homme, il faut les retrancher toutes, & ſupprimer toute police. Alors que deviendra le ſyſtême de l'Auteur, qui ne veut d'autres loix que les loix civiles, ni d'autres châtimens que les peines temporelles?

Il répondra ſans doute, que ce n'eſt point à la puiſſance eccléſiaſtique de les infliger; mais, pourvû que le crime ſoit puni & le bon ordre établi, qu'importe par qui & comment ils le ſoient? Nous verrons bientôt que la puiſſance eccléſiaſtique n'eſt point un abus dans l'Etat, & que notre Politique raiſonne mal ſur ce

(*a*) Chap. 9, cidevant §. 5 & 6.
(*b*) Chap. 1, §. 3.
(*c*) Chriſt. dévoilé, page 216.

point

point comme ſur tous les autres.

Si dans les ſiécles d'ignorance & de barbarie il y a eu ſouvent des abus dans l'uſage des cenſures eccléſiaſtiques; ce défaut ne ſubſiſte plus, & il eſt inutile d'en rappeller le ſouvenir.

L'Auteur trouve encore très-mauvais que l'Egliſe ait inſpection ſur le mariage, qu'un Chrétien ne puiſſe devenir pere, ſans ſe ſoumettre aux formes capricieuſes de la Religion. Qu'appelle-t-on *formes capricieuſes?* Des loix formées de concert avec la puiſſance ſéculiere, ou qu'elle a confirmées en les adoptant, après en avoir reconnu la ſageſſe, dont l'expérience fait tous les jours ſentir la néceſſité, ſans leſquelles le mariage ne ſeroit plus qu'un brigandage & un déſordre continuel. Aux yeux d'un libertin, toutes les loix, de quelque ſource qu'elles viennent, ſont des formes capricieuſes, parce qu'elles gênent ſes paſſions & ſes plaiſirs; on ne cherche à ſapper les loix eccléſiaſtiques, que pour braver enſuite plus aiſément les loix civiles; quiconque a ſecoué le joug des devoirs de Religion, ne ſera pas plus fidéle à ceux de la ſociété.

§. 6.

Il n'appartient qu'à un ennemi déclaré

du Chriſtianiſme, de blâmer les ſecours que l'Egliſe s'efforce de donner aux mourans. On prétend que *les Sacremens font mourir plus de monde que les maladies & les Médecins; la frayeur ne peut que cauſer des révolutions fâcheuſes dans un corps affoibli* (*a*). La vûe d'une mort prochaine, les frayeurs de l'éternité, doivent cauſer ſans doute une révolution fâcheuſe dans un homme qui a vécu ſans Religion. Les Incrédules, toujours intrépides en ſanté, deviennent alors, ou exceſſivement timides, ou ſombres & farouches. Tout ce qui peut leur rappeller les idées de la Religion, les inquiéte, la ſeule vûe d'un Prêtre ſuffit pour les mettre en fureur. Mais il n'en eſt pas de même d'un Chrétien qui croit à ſa Religion, qui en reſpecte les pratiques, qui en eſpere les récompenſes. Les Sacremens, les prieres de l'Egliſe, les penſées de l'éternité, ne l'effraient point; elles le conſolent. Loin de redouter ces ſecours, il les demande avec ardeur, il les reçoit avec joie; il conjure les Prêtres de ne le point quitter, de lui parler ſans ceſſe d'un Dieu qu'il aime, de la béatitude qui lui eſt préparée. C'eſt à ceux qui ont exercé ce conſolant miniſtere, de rendre témoignage des biens

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 218.

qu'il produit. Souvent ceux qui ont oublié la Religion pendant leur vie, rentrent alors en eux-mêmes, reconnoiſſent & déplorent leur faute, ne penſent plus à ces vaines objections par leſquelles ils ont cherché à s'étourdir & à s'aveugler. Ces exemples ſont rares, mais enfin l'on en a vû.

Voilà préciſément ce qui ſcandaliſe notre Critique. *La plûpart des Chrétiens*, dit-il, *vivans avec ſécurité dans le crime, remettent à la mort le ſoin de ſe réconcilier avec Dieu. A l'aide d'un repentir tardif & des largeſſes qu'ils font au Sacerdoce, celui-ci oublie les rapines & les injuſtices qu'ils ont commiſes* (*a*). L'Auteur de l'Examen important a fait le même reproche contre ceux qui différoient leur baptême à la mort. » Il eſt poſſible, dit-il, que des tyrans qui » joignent preſque toujours la lâcheté à » la barbarie, aient été ſéduits & encou- » ragés au crime, par la croyance où étoient » alors tous les Chrétiens ſans exception, » que trois immerſions, dans une cuve d'eau, » avant la mort, effaçoient tous les forfaits » & tenoient lieu de toutes les vertus. Cette » malheureuſe créance a été plus funeſte » au genre humain, que les paſſions les plus » noires «. (*b*). Fauſſetés & calomnies.

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 219.
(*b*) Examen important, c. 32, page 184.

Jamais le Sacerdoce n'a diſpenſé à la mort, un Chrétien coupable de rapine & d'injuſtice, d'en faire la reſtitution & la réparation, lorſqu'il lui eſt poſſible de le faire. Accuſer les Prêtres de trahir alors leur miniſtere, de tout oublier, moyennant des largeſſes faites au Sacerdoce, c'eſt violer la juſtice & démentir la notoriété publique. Ceux qui ſe rendent coupables de ce crime, le répareront-ils du moins à la mort?

Les Chrétiens n'ont jamais cru que le baptême ſeul, reçu avant la mort, ſans autre diſpoſition, *effaçoit tous les forfaits & tenoit lieu de toutes les vertus.* Le repentir ſincere des péchés commis, eſt auſſi néceſſaire dans les adultes pour le baptême, que pour la pénitence; aucun Sacrement ne peut diſpenſer de l'obligation impoſée par la Loi naturelle, de reſtituer au prochain & de réparer le dommage qu'on lui a cauſé.

C'eſt un abus énorme, ſans doute, de remettre à la mort le ſoin de ſe réconcilier avec Dieu; mais enfin, puiſqu'il y a des Chrétiens aſſez aveugles pour y tomber, faut-il que la Religion leur ferme la voie du repentir, les abandonne à leur déſeſpoir, rejette leur pénitence tardive, les laiſſe mourir en réprouvés? Peut-on repro-

cher tout-à-la-fois aux Prêtres un caractere dur, & leur indulgence pour les pécheurs pénitens ?

L'Auteur de l'Eſprit des Loix a été plus raiſonnable. » Une Religion, dit-il, qui en-
» veloppe toutes les paſſions; qui n'eſt pas
» plus jalouſe des actions, que des déſirs
» & des penſées; qui ne nous tient point
» attachés par quelques chaînes, mais par
» un nombre innombrable de fils; qui laiſſe
» derriere elle la juſtice humaine, & com-
» mence une autre juſtice; qui eſt faite pour
» mener ſans ceſſe du repentir à l'amour
» & de l'amour au repentir; qui met entre
» le juge & le criminel, un grand média-
» teur; entre le juſte & le médiateur un
» grand juge; une telle Religion ne doit
» point avoir de crimes inexpiables. Mais
» quoiqu'elle donne des craintes & des eſpé-
» rances à tous; elle fait aſſez ſentir que,
» s'il n'y a point de crime, qui par ſa natu-
» re ſoit inexpiable, toute une vie peut l'ê-
» tre; qu'il ſeroit très-dangereux de tour-
» menter ſans ceſſe la miſéricorde par de
» nouveaux crimes & de nouvelles expia-
» tions; qu'inquiets ſur les anciennes det-
» tes, jamais quittes envers le Seigneur,
» nous devons craindre d'en contracter de
» nouvelles, de combler la meſure, & d'al-
» ler juſqu'au terme où la bonté pater-

» nelle finit « (*a*). Nous invitons les Incrédules à méditer cette leçon.

§. 7.

Nous avons déja remarqué ailleurs, l'utilité politique des honneurs funèbres rendus aux morts. L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé reproche aux Prêtres de les accorder *à prix d'argent* (*b*). Et ſur quel fondement veut-on les rendre reſponſables d'un uſage qui devroit être ſupprimé pour l'honneur de la Religion, & dont les Prêtres eux-mêmes ſont humiliés ? Dans les premiers temps de l'Egliſe, les Fidéles pourvoyoient à l'entretien des Miniſtres de la Religion par les oblations, on y pourvût enſuite par les dîmes; il n'étoit point alors queſtion d'autre rétribution pour les fonctions du Sacerdoce. Dans les ravages que cauſa dans toute l'Europe le Gouvernement féodal, les Egliſes furent dépouillées de leur patrimoine, les Seigneurs s'emparerent des dîmes & les convertirent en fiefs. Quelques-uns touchés de repentir dans la ſuite, donnerent aux Moines ces biens qu'ils avoient enlevés au Clergé ſéculier, d'autres les garderent (*c*). Dès-lors les peu-

(*a*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 13.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 219. Militaire Philoſ. pages 5, 25 & 166. Hiſt. impartiale des Jéſuites, l. 2, c. 16.
(*c*) Eſprit des Loix, l. 31, c. 9 & ſuiv.

ples, pour faire deſſervir leurs Egliſes abandonnées & ſe procurer les ſecours ſpirituels, furent obligés de payer des Prêtres; telle eſt l'origine de ce que l'on appelle *droits caſuels*. S'ils ſont odieux, ce n'eſt pas au Clergé qu'il faut s'en prendre, il en gémit & regrette l'ancienne diſcipline; vainement on voulut la rétablir au Concile de Trente, il y avoit de trop grands obſtacles à ſurmonter (*a*). Si cette réforme, ſi ardemment déſirée, pouvoit ſe faire aujourd'hui, les Prêtres ſeroient les premiers à y applaudir; & déja ils s'en félicitent dans les lieux où l'abus a été corrigé.

C'eſt une mauvaiſe maniere d'attaquer le dogme du Purgatoire, & de l'efficacité de la priere pour les morts, que de citer les pratiques abuſives auxquelles cette doctrine peut avoir donné lieu. On abuſe de tout; mais cela ne prouve pas que le dogme ſoit faux ou pernicieux en lui-même. Il eſt très-avantageux à la ſociété, de conſerver un tendre ſouvenir de ceux qui nous ont précédés, & de s'intéreſſer à leur bonheur: on ne peut trop eſtimer une Religion qui établit entre les hommes une fraternité, dont la mort même ne peut rompre les liens. Ceux qui demeurent attachés

(*a*) Hiſt. impart. *ibid.*

à leurs freres défunts, doivent l'être encore davantage à leurs freres vivans. Il s'en faut beaucoup que cette pratique ſoit arbitraire, ridicule ou nuiſible, comme notre Auteur le prétend; la créance du Purgatoire eſt un motif de plus, d'éviter les moindres fautes & de faire des bonnes œuvres.

Il oppoſe à la canoniſation des Saints, que ce ſont *de pieux fainéans, des héros de l'enthouſiaſme, des contemplateurs obſcurs* (*a*). De tels perſonnages n'ont jamais été honorés dans l'Egliſe. Elle ne compte au rang des bienheureux, que ceux qui ont pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans un dégré héroïque, ſur-tout la charité & l'amour du prochain. Il eſt utile de leur rendre un culte, afin de nous exciter à ſuivre leur exemple.

L'Auteur ajoute un mot contre les pélerinages & les indulgences. On ſçait que l'Egliſe n'approuve les premiers, qu'en défendant tous les abus qui pourroient s'y gliſſer, que pendant très-long-temps ils ont été preſque le ſeul lien de ſociété entre les différens peuples. De même, l'Egliſe n'accorde d'indulgence qu'à ceux qui font des bonnes œuvres; c'en eſt aſſez pour juſ-

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 221. Militaire Philoſ. c. 1, page 17.

tifier

tifier ces deux pratiques. Mais il eſt faux que toutes ces choſes ſoient plus reſpectées du peuple que les régles de la morale, ni que les Prêtres le diſpenſent d'être vertueux. Cette calomnie répétée trois fois dans le même chapitre, en eſt plus inexcuſable.

Que l'on diſe tant que l'on voudra que toute la vertu, toute la morale, toute la Religion du peuple conſiſte dans des cérémonies & des rites extérieurs, il reſte toujours un fait à éclaircir. Chez les Nations qui ne ſont pas chrétiennes, le peuple a-t-il plus de vertus morales, eſt-il plus humain, plus ſociable, plus civiliſé, moins vicieux que chez nous? Il eſt démontré par le fait, que les peuples ſoumis au Chriſtianiſme, ſont moins ignorans, moins groſſiers, moins turbulens, moins féroces, plus heureux par conſéquent & plus policés que tous les autres peuples de l'univers. Il eſt donc certain qu'une Religion qui conduit le peuple par des inſtructions ſenſibles, qui l'aſſujettit à un culte extérieur, conforme à ſa capacité & à ſes beſoins, eſt de toutes les Religions la plus ſage & la plus avantageuſe au bien général de l'humanité. La bonté d'une cauſe eſt prouvée par ſes effets. Contre des faits inconteſtables, les raiſonnemens ſont ridicules.

CHAPITRE XIV.

Des effets politiques de la Religion chrétienne.

§. I.

LE raiſonnement ſimple que l'on vient de faire à la fin du chapitre précédent, ſuffit pour répondre à tout ce que l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé a raſſemblé dans celui-ci, pour prouver que la Religion chrétienne n'eſt point conforme à la ſaine politique. On doit en juger par l'expérience, & non point par de vaines ſpéculations. Nous connoiſſons le Gouvernement, la Police, l'Etat civil de preſque toutes les Nations du monde; l'Hiſtoire ne nous a point laiſſé ignorer ce qu'ont été les peuples anciens. Peut-on en citer quelques-uns qui aient eu des Loix plus ſages, un Gouvernement plus doux & plus modéré, une proſpérité plus conſtante, un état plus heureux que ceux dont la Religion chrétienne a formé les mœurs & dirigé les loix? Quel eſt celui des Gouvernemens anciens ou modernes ſous lequel nous aimerions-mieux vivre que ſous le nôtre? Voilà ſur quoi nos adverſaires doi-

vent commencer à répondre, avant que de nous fatiguer par leurs objections.

Le Chriſtianiſme ſuffiſamment juſtifié par le fait, l'eſt encore par les réflexions de pluſieurs Philoſophes; on ſçait de quelle maniere l'Auteur de l'Eſprit des Loix en a parlé. » La Religion chrétienne, dit-il, » eſt éloignée du pur deſpotiſme : c'eſt que » la douceur étant ſi recommandée dans » l'Evangile, elle s'oppoſe à la colere deſ- » potique avec laquelle le Prince ſe feroit » juſtice, & exerceroit ſes cruautés..... » Les Princes y ſont moins renfermés, » moins ſéparés de leurs ſujets, & par con- » ſéquent plus hommes; ils ſont plus diſ- » poſés à ſe faire des loix, & plus capa- » bles de ſentir qu'ils ne peuvent pas tout. » Pendant que les Princes Mahométans don- » nent ſans ceſſe la mort ou la reçoivent, » la Religion chez les Chrétiens rend les » Princes moins timides & par conſéquent » moins cruels. Le Prince compte ſur ſes » ſujets, & les ſujets ſur le Prince. Choſe » admirable ! La Religion chrétienne, qui » ne ſemble avoir d'autre objet que la féli- » cité de l'autre vie, fait encore notre bon- » heur dans celle-ci.

» Que l'on ſe mette devant les yeux, » d'un côté les maſſacres continuels des Rois » & des chefs Grecs & Romains, & de

» l'autre la deſtruction des peuples & des » villes par ces mêmes chefs, Timur & » Gengiskan qui ont dévaſté l'Aſie, & nous » verrons que nous devons au Chriſtianiſ- » me & dans le Gouvernement, un cer- » tain droit politique ; & dans la guerre, » un certain droit des gens, que la nature » humaine ne ſçauroit aſſez reconnoître.

» On peut dire que les peuples de l'Eu- » rope ne ſont pas aujourd'hui plus déſu- » nis que ne l'étoient dans l'Empire Ro- » main, devenu deſpotique & militaire, » les peuples & les armées, ou que ne l'é- » toient les armées entr'elles : d'un côté, » les armées ſe faiſoient la guerre, & de » l'autre, on leur donnoit le pillage des » villes, & le partage ou la confiſcation » des terres (*a*).

» Nos Gouvernemens modernes, dit » l'Auteur d'Emile, doivent inconteſtable- » ment au Chriſtianiſme leur plus ſolide » autorité & leurs révolutions moins fré- » quentes ; il les a rendus eux-mêmes moins » ſanguinaires ; cela ſe prouve par le fait, » en les comparant aux Gouvernemens an- » ciens. La Religion mieux connue, écar- » tant le fanatiſme, a donné plus de dou- » ceur aux mœurs chrétiennes. Ce chan-

(*a*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 3.

» gement n'eſt point l'ouvrage des Let-
» tres ; car par-tout où elles ont brillé, l'hu-
» manité n'a pas été plus reſpectée ; les
» cruautés des Athéniens, des Egyptiens,
» des Empereurs de Rome, des Chinois en
» font foi (*a*).

Nous avons déja cité dans d'autres Ouvrages, ces témoignages ſi avantageux à notre Religion, que lui ont rendus deux Ecrivains célèbres ; quelques objections qu'on puiſſe leur oppoſer, elles n'en détruiront jamais la force, elles ne ſerviront qu'à prouver l'entêtement de nos adverſaires.

§. 2.

Ils nous objectent en premier lieu, que *par-tout où le Chriſtianiſme eſt admis, il s'établit deux légiſlations oppoſées l'une à l'autre, & qui ſe combattent réciproquement* (*b*). C'eſt une fauſſeté. Dans les Diſſertations tirées de Warburthon, l'on a démontré le contraire par la nature même & par l'objet des deux puiſſances (*c*). Il ſeroit trop long d'en donner l'extrait.

La légiſlation du Chriſtianiſme, concerne ou le dogme, ou la morale, ou la diſci-

(*a*) Emile, tome 3, page 183.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 222.
(*c*) Diſſert. 14 & 15, tome 2.

pline. Les dogmes qu'elle propoſe, ſont-ils contraires aux loix civiles, ou y a-t-il quelqu'un de ces dogmes qui tende à détruire la puiſſance temporelle du Souverain? Il n'y a pas d'apparence qu'on oſe le ſoutenir.

Eſt-ce la morale du Chriſtianiſme, qui donne atteinte aux loix civiles? Un des points de cette morale, eſt qu'il faut obéir aux Souverains & à tous ceux qui ſont en autorité (*a*), & que Dieu nous en fait un devoir. D'ailleurs l'Auteur a remarqué que les principaux points de cette morale ſont enſeignés par la droite raiſon & par la voix de la nature; il a objecté que les autres étoient impraticables, mais il n'a pas prouvé qu'il y en ait aucun contraire à la police d'un bon Gouvernement.

Reſte donc la diſcipline qui régle le rite extérieur de la Religion; or elle eſt confirmée par les loix mêmes du Souverain. C'eſt en vertu des Edits de nos Rois, que la Religion Chrétienne Catholique eſt dominante en France, & que les Canons, touchant la diſcipline, ont force de Loi.

Mais, dira-t-on, ſi le Souverain vouloit changer les Loix Eccléſiaſtiques, le Clergé s'y oppoſeroit; donc la puiſſance

(*a*) Rom. 13, 1.

Eccléſiaſtique empêche le Souverain d'être le maître dans ſes Etats.

Voilà ſans doute une forte objection. La puiſſance deſpotique & arbitraire de changer les loix, peut-elle entrer dans la conſtitution d'un Gouvernement ſage & bien réglé? Dans un autre endroit, l'Auteur accuſe le Chriſtianiſme de favoriſer la tyrannie des Princes (*a*); ici, il lui reproche d'être une barriere contre l'abus du pouvoir: Que l'on accorde, ſi l'on peut, ces deux accuſations.

La politique, dit-il, *eſt faite pour maintenir l'union & la concorde entre les citoyens; la Religion, quoiqu'elle leur prêche la charité & la paix, met la diviſion entr'eux par des diſputes inévitables ſur les dogmes qu'elle enſeigne* (*b*). C'eſt beaucoup que l'on nous accorde que la Religion commande la charité & la paix; il s'enſuit déja que tous ceux qui excitent mal-à-propos des diſputes, que tous les chefs de ſecte & de parti, péchent eſſentiellement contre la Religion.

Les ennemis du Chriſtianiſme font tous leurs efforts pour perſuader que c'eſt la ſeule Religion qui ait cauſé des diſputes, qui ait mis la diviſion parmi les hommes;

(*a*) Chap. 16, ci-après.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 223.

ils ſuppoſent que l'on ignore l'hiſtoire des différens peuples de l'univers. Les Egyptiens ſe faiſoient la guerre & s'entretuoient ſouvent pour les animaux qu'ils adoroient comme des Dieux (*a*). Les préjugés de Religion établis parmi les Indiens, font que les différentes Caſtes ont horreur les unes des autres (*b*). Chez les Mahométans, les deux ſectes d'Hali & d'Omar ſe déteſtent mutuellement, & c'eſt la principale ſource de la haine qui a toujours régné entre les Turcs & les Perſans. La guerre ſacrée des Grecs qui dura dix ans, fut plus cruelle & coûta plus de ſang que toutes celles que l'on a nommées parmi nous guerres de Religion (*c*). Les Romains, au lieu de conteſter ſur le culte de leurs Dieux, ſe diviſoient en factions pour les pantomimes, & s'entr'égorgeoient glorieuſement pour la préférence diſputée entre deux farceurs (*d*). Croit-on qu'au défaut des différends ſur la Religion, nous n'en aurions point d'autres? C'eſt ſans doute un excellent moyen de nous rendre pacifiques & charitables, que de nous ôter une Religion qui *nous prêche la charité & la paix.*

(*a*) Juvenal, Satyr. 15.
(*b*) Eſprit des Loix, l. 24, c. 22.
(*c*) Hiſt. ancienne, tome 6, pages 40 & ſuiv.
(*d*) *Ibid.* tome 11, page 283.

L'Ami des hommes a fait les réflexions les plus judicieuſes ſur les diſputes de Religion, ſur l'intolérance & le génie turbulent que l'on reproche à ſes Miniſtres. » Quoi » qu'on en diſe, ce ſont ſes paroles, rien » n'eſt moins intolérant que l'eſprit de la » Religion, rien ne l'eſt plus que la rai- » ſon d'Etat. La Religion s'eſt établie & » étendue ſur la ruine des anciens cultes » par la douceur, par la ſainteté de ſa mo- » rale, & de ſes premiers Sectateurs. Quand » les Princes l'embraſſerent, ils y mêlerent » la raiſon d'Etat; ils abattirent des tem- » ples que la Religion avoit ſeulement ren- » dus déſerts. Quand les invaſions des ha- » bitans du Nord changerent la face de » l'Europe, la Religion fut au-devant d'eux » & émouſſa une partie de leur barbarie. » Quand du ſein de cette même barbarie, » le zèle envoya des Miſſionnaires aux » extrémités du Nord, ils parurent tels » que les premiers Apôtres: les Auguſtins » d'Angleterre, les Bonifaces d'Allema- » gne, étoient doux, ſimples, zélés, & bien- » faiſans comme eux. Les Princes vinrent » à l'appui de ces miſſions, & l'on doit » imputer à la barbarie des mœurs, & non » à la Religion, les cruelles converſions » faites par les Teutoniques & l'effrayante

» diſcipline établie parmi les Néophytes » du Nord. Quand dans la ſuite on cou- » ronna les Miniſtres de la Religion, c'eſt » à l'homme, c'eſt au ſceptre qu'il faut attri- » buer leurs entrepriſes ambitieuſes aux- » quelles la Religion n'offroit que des pré- » textes ſpécieux, ſeulement aux yeux des » Barbares : les combats en groſſirent l'ef- » fet, la lumiere les a diſſipés. Ce qu'on » appella depuis troubles de Religion, ne » fut que des guerres d'ambition & d'au- » torité. Qu'on m'en montre une ſeule dont » l'effet principal ait été le changement dans » l'Ordre Eccléſiaſtique ..... Je ſçai » que les Eccléſiaſtiques ont été les ſeconds » Acteurs dans ces troubles, & ſouvent les » plus fanatiques; mais rien n'eſt moins » l'Egliſe que les Eccléſiaſtiques paſſion- » nés. Ils étoient barbares dans les ſiécles » barbares, fougueux dans les ſiécles fou- » gueux « (*a*).

En vain l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé veut nous perſuader que les diſputes ſont inſéparables de la Religion, puiſqu'elles ont commencé avec elle; qu'au Concile de Jéruſalem, S. Paul fut en querelle avec S. Pierre. Il ſe trompe pour la ſeconde fois; le Concile de Jéruſalem ſe

(*a*) L'Ami des hommes, tome 2, page 189.

paſſa ſans aucune conteſtation, & la déciſion fut unanime (*a*).

Mais pour rendre l'apologie de la Religion plus complette, il faut montrer à nos Critiques qu'ils ſont eux-mêmes les premiers auteurs des excès qu'ils reprochent au Chriſtianiſme, que l'on doit attribuer à la philoſophie tous les maux dont ils oſent accuſer la Religion.

Ce ſont, diſent-ils, les diſputes de Religion qui ont troublé l'univers : ſoit. Quels ont été les auteurs des diſputes ? Les Philoſophes. A peine le Chriſtianiſme fut-il annoncé, qu'ils voulurent ſoumettre ſes dogmes à leurs idées ; voilà l'origine des premieres héréſies. Les Valentiniens, les Gnoſtiques, les Marcionites, étoient des Sectateurs entêtés de la Philoſophie Payenne ; Tertullien l'a fait voir en détail (*b*). Les Manichéens en admettant deux principes, pour expliquer l'origine du mal, ne firent que renouveller le ſyſtême de Zoroaſtre & des Philoſophes Perſans. La difficulté d'accorder les Myſteres de la Sainte Trinité & de l'Incarnation, avec l'unité de la nature divine, telle que la conçoivent les Philoſophes, fit naître l'Arianiſ-

(*a*) Act. 15, 22.
(*b*) *Tertull. de Præſcript.* c. 7.

me & pluſieurs autres héréſies. Les Péla-giens nierent la néceſſité de la grace, parce qu'ils ne croyoient pas que l'on pût en con-cilier les opérations avec le libre arbitre connu par la lumiere naturelle. Pour abré-ger l'énumération, les principaux Auteurs & les Sectateurs de la Réforme au ſeiziéme ſiécle, étoient les Philoſophes du temps. Sur qui doit-on rejetter les maux que ces diſputes ont cauſés, ſur la Religion ou ſur la Philoſophie? Si pour établir la paix, il falloit néceſſairement bannir l'une ou l'au-tre, à laquelle des deux faudroit-il donner la préférence ?

On dira ſans doute, qu'avant l'établiſ-ſement du Chriſtianiſme, les diſputes des Philoſophes n'avoient point fait répandre de ſang; c'eſt donc cette Religion qui a mis dans les eſprits une aigreur qui n'y étoit pas auparavant, & qui a rendu meur-triers des combats qui n'étoient autrefois que ridicules.

1°. Il eſt aſſez difficile de concevoir com-ment la Religion *en prêchant la charité & la paix*, a, par elle-même & par ſon propre génie, inſpiré la fureur & la ſédi-tion, non-ſeulement à ſes Sectateurs, mais encore à ſes ennemis. *C'eſt*, dit-on, *par l'obſcurité de ſes dogmes*. Mais les dogmes ſur leſquels les Philoſophes diſputoient au-

paravant, la création ou l'éternité de la matiere, les atomes d'Epicures, la liberté de l'homme ou la fatalité, n'étoient pas beaucoup plus clairs que les dogmes du Chriſtianiſme.

2°. Les anciens Philoſophes, très-indulgens pour l'Idolâtrie, ne déclamerent jamais contr'elle en public. Dès que le Chriſtianiſme fut connu, ils lui déclarerent une guerre ouverte; ils écrivirent contre ſes Sectateurs; ils firent tous leurs efforts pour ſoutenir le Paganiſme chancelant. Eſt-ce la faute de la Religion Chrétienne, ſi les Philoſophes n'ont pas eu pour elle le même reſpect que pour les fauſſes Religions, ou ſi quelques-uns de ceux qui l'avoient embraſſée, ſe ſont érigés un tribunal pour aſſujettir l'Evangile à leurs déciſions? Jamais ils ne lui ont fait plus de mal que quand ils ont combattu contr'elle ſous ſes propres enſeignes.

3°. La conduite des Philoſophes modernes met à découvert la ſource des diſputes de Religion. La vanité & l'ambition de ſe faire des Proſélites, l'étalage de ſcience & d'érudition pour ſéduire les Lecteurs; l'infidélité, le menſonge, l'impoſture: voilà le caractere des Hérétiques de tous les ſiécles; c'eſt encore avec les mêmes armes que l'on combat contre nous. Convient-

il aux auteurs du mal d'en exagérer les funeſtes effets ?

§. 3.

Notre Critique blâme les Souverains d'avoir pris parti dans les controverſes des Prêtres, & de les avoir regardées comme des objets importans ; il ſoutient que ce ſont les Rois & les ſoldats qui ont établi tous les dogmes de la Religion Chrétienne : il donne pour preuve la Conſtitution *Unigenitus*, qui ſeroit devenue article de foi, ſi Louis XIV eût vécu (*a*).

L'exemple ne pouvoit être plus mal choiſi. La Conſtitution n'a établi aucun nouveau dogme ; & le Monarque ſage qui régne aujourd'hui, l'a déclarée Loi de l'Egliſe & de l'Etat. D'ailleurs l'Auteur nous dira bientôt que les violences exercées contre les Hérétiques, ne ſont propres qu'à faire des ennemis cachés & à produire des révoltes ; comment donc les Rois & les ſoldats ont-ils pu établir les dogmes de la Religion chrétienne ?

Les Souverains ont eu de juſtes motifs dans les diſputes de Religion, de prendre le parti du corps de l'Egliſe, d'impoſer ſilence aux Hérétiques révoltés contr'elle,

(*a*) Chriſt. dévoilé, pages 224 & 225.

de les réduire par la force, dès qu'ils ont pris les armes contre le Gouvernement; on ne pouvoit s'en diſpenſer, à moins que de s'expoſer à une révolution. Si d'autres ont quelquefois pris parti contre l'Egliſe, ils ont eu tort; mais lors loin d'établir les dogmes de la Religion, ils travailloient à les détruire.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que les Princes ont regardé ceux de leurs ſujets qui ſe révoltoient contre l'Egliſe, *comme de mauvais Citoyens, dangereux pour l'Etat & comme des ennemis de leur pouvoir.* L'expérience le leur a trop bien fait ſentir. C'eſt encore une obſervation de l'Ami des hommes, qu'une révolution dans la Religion ne manque jamais d'opérer un changement dans le Gouvernement & dans l'ordre civil. » Bien peu réfléchi, dit-il, fut ce mot de la » Reine Catherine, quand on lui annonce » la perte prétendue de la bataille de Dreux: » *Et bien nous prierons déſormais Dieu en* » *françois.* Charles I en fut-il quitte pour » abandonner les Epiſcopaux, & pour biſ» fer la Lithurgie (*a*) «? Nous pouvons aſſurer de même, que ſi les Proteſtans fuſſent devenus les maîtres en France, la maiſon régnante n'en eut pas été quitte pour *prier*

(*a*) L'Ami des hommes, tome 2, page 190.

Dieu en françois (*a*). Ceux qui écrivent aujourd'hui avec tant d'indécence & d'emportement contre la Religion, ne reſpectent pas davantage le pouvoir ſouverain; nous en verrons bientôt un exemple dans le Livre même que nous réfutons.

Il eſt donc faux que les diſputes de Religion ſe fuſſent aſſoupies d'elles-mêmes, ſi les Souverains n'y étoient pas entrés, & que la tranquillité publique n'y auroit pas été intéreſſée. Tout au contraire, ſi le Gouvernement n'avoit pas fait les plus grands efforts pour ſoutenir la Religion Catholique entre les Calviniſtes, tout le Royaume ſeroit aujourd'hui Proteſtant; ſi Louis XIV n'avoit pas réprimé les partiſans des nouvelles opinions, le ſchiſme ſeroit peut-être conſommé en France.

Nous ne releverons point en détail la déclamation de l'Auteur, contre les Souverains qui aiment la Religion & qui la protégent dans leurs Etats; cette invective indécente ſera réfutée dans le chap. 16, où nous montrerons que ſans la Religion, les Loix civiles ne peuvent avoir aucune force, ni la politique aucun fondement certain; qu'ainſi la Religion eſt le plus ferme appui des Gouvernemens.

(*a*) Voyez l'Hiſt. impartiale des Jéſuites, l. 1, c. 27, page 171.

Le

Le Chriſtianiſme, ſelon lui, *changea toujours en deſpotes & en tyrans, les Souverains qui le favoriſerent* (*a*). Voilà donc tous les Princes Chrétiens ſans exception, traveſtis en deſpotes & en tyrans. Il eſt cependant démontré par le fait, que le deſpotiſme pur n'eſt établi chez aucune Nation Chrétienne, & qu'il régne au contraire par-tout où le Chriſtianiſme n'eſt point la Religion dominante, en Turquie, en Perſe, dans les Indes, à la Chine, en Afrique, ſans aucune diſtinction de climat. On ne connoît point ailleurs qu'en Europe, la différence des Républiques & des Monarchies; ce n'eſt que parmi les peuples ſoumis à l'Evangile que ſe trouve le Gouvernement modéré.

Les Rois, dit-il encore, *n'auroient aucun beſoin de la ſuperſtition pour gouverner les peuples, s'ils avoient de l'équité, des lumieres & des vertus.* On conçoit aſſez, que par la ſuperſtition, il entend la Religion. Ainſi tous les Rois qui s'en ſervent pour gouverner les peuples, n'ont ni équité, ni lumieres, ni vertus. C'eſt ainſi que la Philoſophie apprend à reſpecter les Souverains; il ſeroit inutile de faire d'autres réflexions.

(*a*) Page 226 juſqu'à 229.

§. 4.

Par une accuſation toute contraire, l'Auteur prétend que les Miniſtres de la Religion font révolter le peuple contre les Souverains qui refuſent de faire cauſe commune avec eux. *Dans la naiſſance du Chriſtianiſme*, dit-il, *les Apôtres ſans pouvoir prêcherent la ſubordination; dès qu'il fut ſoutenu, il prêcha la perſécution, dès qu'il ſe vit puiſſant, il prêcha la révolte, il dépoſa les Rois, il les fit égorger* (*a*). Autant de calomnies démenties par l'Hiſtoire. Nous avons déja fait voir que jamais les ſéditions, les révoltes, les meurtres des Rois, n'ont été plus rares que depuis que le Chriſtianiſme eſt établi, & que ces malheurs ſont infiniment plus fréquens chez les peuples infidéles que chez les Nations chrétiennes. En moins d'un ſiécle, on compte 22 Empereurs Romains maſſacrés; chez les Turcs, il y en a eu un très-grand nombre d'égorgés ou d'étranglés; pluſieurs ne ſont montés ſur le trône qu'en faiſant mourir tout le reſte de leur famille. A la Chine, les Empereurs ſont toujours à la veille d'être détrônés & exterminés (*b*). Dans la

(*a*) Chriſt. dévoilé, pages 230, 231, 232.

(*b*) Eſprit des Loix, l. 8, ç. 21, Recherches ſur le Deſpot. orient. ſect. 19.

Perſe & dans les Indes, les révolutions & le carnage n'ont pas été moins fréquens. Il y a un entêtement inconcevable à diſſimuler ces faits, qui font l'éloge & l'apologie complette de notre Religion. Dans un autre Ouvrage, l'Auteur a écrit que » le Gouvernement Monarchique doit être » regardé comme le chef-d'œuvre de la » raiſon humaine, & comme le port où » le genre humain battu de la tempête, » en cherchant une félicité imaginaire, a » dû ſe rendre, pour en trouver une qui » fût faite pour lui « (*a*). Et ce Gouvernement Monarchique, encore une fois, n'eſt établi que chez les Nations chrétiennes. Il a dit contre le deſpotiſme tout le mal que l'on peut imaginer; & c'eſt le Chriſtianiſme qui a fait diſparoître ce Gouvernement fatal & déshonorant pour l'humanité.

Il ſoutient néantmoins que l'on voit une honteuſe ignorance, un découragement total régner dans les Pays où le Chriſtianiſme domine de la façon la plus abſolue. Dans ces contrées, le Clergé ſeul eſt opulent, le reſte de la Nation languit dans l'indigence. Il cite, pour exemple, l'Italie, l'Eſpagne, l'Allemagne, le Portugal. *L'expul-*

b) Ibid. ſect. 22.

ſion des Maures, dit-il, *a ruiné l'Eſpagne ; il n'y a que l'extinction des Moines qui puiſſe la rétablir.*

Toutes ces obſervations péchent également contre la vérité, contre la logique & contre la politique. 1°. Eſt-ce raiſonner, que de dire : il y a des Nations Chrétiennes dans l'ignorance, donc c'eſt la Religion qui les y a plongées ? Nous diſons au contraire ; il y a des Nations Chrétiennes très-éclairées ; donc la Religion ne nuit point à la culture des ſciences.

2°. Oſera-t-on ſoutenir que dans tous les Pays que l'on vient de nommer, les peuples ſont auſſi ignorans, auſſi aſſervis, auſſi malheureux que chez les Nations infidéles & ſous les Gouvernemens deſpotiques ? De quel front peut-on avancer que les Lettres ne ſont point cultivées en Allemagne, en Italie, en Eſpagne ? Elles le ſont peut-être moins qu'en France ; mais s'enſuit-il que les peuples y ſoient abrutis ? L'Auteur de l'Hiſtoire impartiale des Jéſuites, prétend que » le Payſan méme en » Eſpagne paroît jouir d'une meſure de rai- » ſon, ſupérieure à celle des autres Pays..... » Je les ai vûs, dit-il, & entendus raiſonner » avec juſteſſe, penſer avec une élévation » qui m'étonnoit « (*a*).

(*a*) Livre 10, c. 22, tome 2, page 366.

3°. Si dans quelques Royaumes de l'Europe le Clergé eſt trop riche, ce n'eſt point à la Religion qu'il faut s'en prendre, c'eſt aux différentes révolutions des ſiécles paſſés, & au zèle peu éclairé des particuliers. La Religion n'a point ordonné d'enrichir le Sacerdoce, mais de lui aſſurer une ſubſiſtance honnête.

4°. La dépopulation de l'Eſpagne a une toute autre cauſe que celle qu'a imaginée notre Critique; l'Ami des hommes l'a beaucoup mieux apperçue. » Les ſots & les » enfans, (ce ſont ſes termes) diront, c'eſt » l'expulſion des Maures, c'eſt l'Inquiſition, » ce ſont les Moines qui ont ruiné l'Eſ» pagne; & le vrai politique, dit; *l'Or du Pé*» *rou*, fut la chaux au pied de l'arbre« (*a*). Il le trouve & fait toucher au doigt cette vérité.

§. 5.

Les ennemis du Chriſtianiſme prétendent qu'il interdit tout ce qui peut rendre un Etat floriſſant; le mariage, le commerce, la profeſſion des armes, la Magiſtrature, les ſciences, l'attachement aux choſes de ce monde; ils citent, pour appuyer le reproche, quelques paſſages iſolés des peres de l'Egliſe (*b*).

(*a*) L'Ami des hommes, deuxiéme Partie, c. 1.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 236. Examen important, 22, page 121. Hiſt. impart. des Jéſuites, l. 1, c. 4.

Suppoſons pour un moment tous ces paſſages extraits & traduits fidélement ; qu'en réſulteroit-il ? Que c'eſt-là le ſentiment de l'Egliſe & la croyance commune ? fauſſe conſéquence. Notre foi n'eſt point fondée ſur le ſentiment particulier d'un Auteur, quelque reſpectable qu'il puiſſe être. L'Ecriture-Sainte, entendue ſelon le ſens que l'Egliſe lui a donné dans tous les temps & dans tous les lieux ; voilà ce qui fixe notre croyance. Le ſentiment des Peres de l'Egliſe n'eſt une régle de foi, que quand il forme une chaîne de tradition conſtante & univerſelle. Mais nous avons promis de juſtifier ces ſaints Docteurs contre les accuſations mal fondées de leurs Critiques.

Nous avons déja vû qu'il eſt faux que S. Juſtin ait condamné le mariage (*a*).

S. Jean Chryſoſtôme, dit *qu'un Chrétien ne peut être Marchand & qu'il faut le chaſſer de l'Egliſe :* il ſe fonde ſur le pſeaume 70, *je n'ai point connu le négoce* (*b*). Si on veut lire attentivement ce Pere, on verra qu'il condamne le négoce, non pas abſolument, mais tel qu'il étoit exercé de ſon temps, & avec la mauvaiſe foi qu'il reproche aux Marchands ; puiſqu'il poſe

(*a*) Chap. 12, §. 8, ci-devant.
(*b*) *Homil.* 28, *in Matt.*

pour principe qu'on ne peut exercer cette profeſſion *ſans être menteur & parjure*. Si cela étoit ainſi dans ce temps-là, cela n'eſt plus aujourd'hui; par conſéquent S. Chryſoſtôme pouvoit avoir raiſon, dans les circonſtances où il parloit, ſans que l'on en puiſſe rien conclure contre le commerce en général. Le paſſage du pſeaume 70 n'a dans le texte original aucun rapport au négoce; la verſion grecque n'en a pas pris le ſens.

J. C. a prononcé anathême contre les riches qui ſont trop attachés à leurs richeſſes ou qui en abuſent pour ſatisfaire leurs paſſions, & les Peres de l'Egliſe ont répété la même doctrine; mais J. C. a dit auſſi aux Phariſiens, que s'ils faiſoient l'aumône de leurs richeſſes, ils les rendroient pures (*a*).

Lactance dit qu'*un Chrétien ne peut être ni ſoldat ni accuſateur* (*b*). L'on comprendra qu'il n'avoit pas tort, quand on réfléchira ſur la maniere dont ſe conduiſoient les armées dans le temps qu'il parloit. C'étoit un temps de guerres civiles & de brigandage, où les armées étoient ſans diſcipline, ſans mœurs, ſans humanité, avoient

(*a*) Luc. 11, 41.
(*b*) *Divin. Inſtit.* l. 6, c. 20.

ſouvent les armes à la main contre le Souverain, ſe faiſoient un jeu de maſſacrer les Empereurs. La profeſſion des armes n'eſt point condamnée dans l'Evangile, puiſque S. Jean-Baptiſte preſcrivoit ſeulement aux ſoldats de ne commettre ni injuſtice ni violence, & de ſe contenter de leur ſolde (*a*).

Selon notre Critique, *le Chriſtianiſme déclara toujours la guerre aux ſciences & aux connoiſſances humaines.* Qu'on me pardonne l'expreſſion; il faut avoir perdu le ſens, pour avancer cette propoſition. Les ſciences ne ſont cultivées dans aucun lieu du monde que chez les Nations chrétiennes: ſans la Religion, tout ce qu'il y a de connoiſſances en Europe, auroit été anéanti par les Nations barbares qui s'y répandirent au cinquiéme ſiécle (*b*). Ce ſont les Clercs & les Religieux qui ont ſauvé les débris qui nous reſtent des anciens monumens. L'étude bien réglée, loin de nuire à la Religion, ſert à la faire mieux connoître, & la Religion ne craint rien tant que d'être peu connue: les ſiécles d'ignorance ont été l'époque des plus grands malheurs de l'Egliſe.

(*a*) Luc. 3, 14.
(*b*) Certit. des Preuves du Chriſt. c. 10, §. 7.

On

On nous oppoſe 1°. ce que dit S. Paul, que *la ſcience enfle ;* &. malheureuſement cela n'eſt que trop vrai : mais il ne falloit pas tronquer le paſſage : *la ſcience enfle, & la charité édifie* (*a*). Il s'agit donc de la ſcience ſans charité, de la ſcience des Philoſophes qui ne cherchent qu'à ſéduire & à tromper ; mais la ſcience réunie à la charité, peut produire de très-grands biens. Ailleurs le même Apôtre reprend ceux qui ont un zèle aveugle & qui n'eſt pas éclairé par la ſcience (*b*).

2°. Les Apôtres furent des hommes groſſiers & ignorans ; ils n'avoient aucune teinture des ſciences dont les Grecs & les Romains faiſoient profeſſion. Cependant ſans philoſophie & ſans étude ils ont enſeigné une Religion plus pure, une morale plus parfaite que tous les Sages qui les avoient précédés ; ils avoient donc toute la ſcience néceſſaire à leur miniſtere ; les Philoſophes les plus ſenſés n'ont pas refuſé de recevoir leurs leçons ; & ils ont recommandé l'étude à leurs Diſciples (*c*).

3°. *L'on a toujours remarqué*, dit l'Auteur, *que les hommes les plus éclairés ne ſont communément que de mauvais Chré-*

(*a*) 1 Cor. 8, 1.
(*b*) Rom. 10, 2.
(*c*) 1 Tim. 4, 13.

tiens. Fauſſe remarque. Avant le malheureux ſiécle où nous vivons, les hommes les plus éclairés ſe faiſoient gloire d'être bons Chrétiens; & il en eſt encore de tels aujourd'hui. C'eſt depuis fort peu de temps que nos Philoſophes ſe ſont imaginés que l'incrédulité donnoit du relief à leurs talens, & marquoit en eux plus d'eſprit que dans les autres hommes. Cela prouve leur vanité & leur entêtement (*a*); mais cette mode paſſera comme les autres.

4°. L'Egliſe Romaine défend aux ſimples fidéles la lecture des Livres ſaints; dès que l'on eut commencé à les lire dans le ſeiziéme ſiécle, on vit naître les héréſies & les révoltes contre les Prêtres; donc le Chriſtianiſme proſcrit les ſciences. On concluroit beaucoup mieux: donc le Chriſtianiſme veut que le peuple ſoit inſtruit de la maniere qui lui convient, par l'enſeignement public & uniforme de l'Egliſe, & non pas par des livres qu'il n'entend pas, & dont il abuſeroit infailliblement.

5°. S. Paul fit brûler les Livres de ceux qui ſe convertirent à Ephèſe; S. Grégoire fit détruire de même un grand nombre de Livres des Payens. Mais quels Livres? Ceux

(*a*) Œuvres diverſes de J. J. Rouſſeau, tome 1, p. 26.

qui pouvoient égarer les hommes, & non pas les inſtruire; retarder le progrès des connoiſſances humaines, au lieu de l'avancer. A-t-on mal fait de brûler les Livres de magie, de ſorcellerie, de divination, d'aſtrologie judiciaire ? Feroit-on mal de détruire les Livres d'impiétés & d'obſcénités dont nos Philoſophes infectent l'univers? La Religion & les Mœurs ſeroient vengées, & les Sciences n'y perdroient rien.

6°. S. Jérôme dit que la géométrie, l'arithmétique, la muſique ne ſervent de rien à la piété. S. Ambroiſe décide qu'il eſt abſurde de ſçavoir l'aſtronomie & la géométrie, & de ne pas travailler à ſon ſalut. S. Auguſtin remarque que les Chrétiens mépriſent l'aſtrologie & la géométrie, parce qu'elles ne ſervent de rien au ſalut. Voilà donc l'arrêt de proſcription prononcé contre toutes les ſciences. Eſt-ce bien là l'intention de ces ſaints Docteurs ? Nous voyons par leurs Ecrits qu'ils avoient eux-mêmes au moins une légere teinture des ſciences dont on vient de parler : S. Auguſtin, en particulier, a fait un traité ſur la muſique après ſa converſion. Il n'eſt pas à préſumer qu'ils aient voulu condamner ce qu'ils avoient eux-mêmes étudié ; qu'ils aient prétendu interdire la géométrie aux

Arpenteurs, l'arithmétique aux Négocians; l'aſtronomie aux Navigateurs. Pour l'aſtrologie, on ne doit pas leur ſçavoir mauvais gré de l'avoir mépriſée; on ſçait ce qu'elle étoit de leur temps. Ils ont voulu qu'avant de s'appliquer à des ſciences de pure curioſité, l'on commençât par apprendre ce qui eſt néceſſaire au ſalut : nous l'exigeons encore aujourd'hui, & il n'y a rien en cela de repréhenſible.

§. 6.

Selon Tertullien, diſent nos Critiques; *nul homme ne peut être Magiſtrat* (*a*). 1°. L'on attribue fauſſement à Tertullien cette opinion dans toute ſa rigueur; il atteſte lui-même que les armées, le ſénat, les tribunaux étoient pleins de Chrétiens; qu'ils rempliſſoient toutes les charges de l'Etat; qu'ils contribuoient de tout leur pouvoir au bien de la ſociété (*b*). 2°. Tertullien pouvoit avec raiſon, penſer ainſi, eu égard au temps où il écrivoit. Lorſque les Magiſtrats étoient obligés de condamner les Chrétiens aux ſupplices, lorſqu'ils pouvoient difficilement ſe diſpenſer

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 241. Hiſt. impart. des Jéſuites, l. 1, c. 4.

(*b*) *Apol. cap.* 37.

de prendre part aux ſacrifices & aux fêtes des Payens, un Chrétien pouvoit-il ſans crime exercer la Magiſtrature? C'eſt ſur cette raiſon même que Tertullien appuie ſa maxime (*a*). Dans les pays où la Religion Catholique eſt proſcrite, où pour entrer en charge il faut faire profeſſion expreſſe de la Religion dominante, un Catholique eſt-il repréhenſible de n'exercer aucune charge? Tertullien s'eſt expliqué de même ſur la profeſſion des armes, par la même raiſon.

C'eſt encore à ce temps de perſécution qu'il faut appliquer ce que Tertullien a dit, qu'*un Chrétien n'a point de plus grand intérêt que de ſortir promptement de ce monde.*

L'Auteur de l'Examen important fait à Tertullien des reproches plus graves (*b*); on va voir ſur quoi ils ſont fondés. Dans ſon Apologétique, Tertullien ſoutient aux Romains, que les Chrétiens prient pour les Empereurs & pour l'Empire; il le prouve par l'ordre qu'en a donné S. Paul, enſuite il ajoute: *Nous avons encore un motif plus preſſant de prier pour les Empereurs, pour l'Empire, pour la République Romaine, parce que nous ſçavons que la fin du ſiécle*

(*a*) *De Idololatriâ*, c. 18 & 19.
(*b*) Examen important, c. 22, page 121.

eſt retardée par la durée de l'Empire Romain (*a*). » Miſérable ! s'écrie le faux Bo» lingbroke, tu n'aurois donc pas prié pour » tes maîtres, ſi tu avois cru que le monde » dût ſubſiſter encore ? ..... N'eſt-ce pas» là l'idée d'un énergumène, quelque ſens » qu'on puiſſe lui donner « ? La ſimple lecture fera juger quel eſt ici le véritable énergumène.

Tertullien, dans un autre endroit, ſe plaint de ce que l'on forçoit les Chrétiens de jurer par les Dieux & de leur ſacrifier, tandis que l'on n'exigeoit point la même choſe des Philoſophes, quoiqu'ils ne cruſſent pas plus aux Dieux que les Chrétiens (*b*). Voici la réflexion du même Critique. » Tertul» lien, dit-il, ſe plaint de ce qu'on ne per» ſécute pas les Philoſophes ..... On voit » par-là que les Chrétiens auroient été les » plus cruels perſécuteurs, s'ils avoient été » les maîtres «. Il ajoute que leur faction *contribua à la deſtruction de l'Empire Romain*. N'eſt-ce pas là calomnier contre l'évidence même ? Tertullien ne demande point qu'on perſécute les Philoſophes, comme on perſécutoit les Chrétiens ; mais il demande qu'on laiſſe en paix les Chré-

(*a*) *Apol. cap.* 31 & 32.
(*b*) *Ibid.* c. 46.

tiens, comme on y laiſſoit les Philoſophes.

Euſébe, dit l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, *fait du Chrétien un portrait qui ne convient qu'à un fanatique* (*a*). Pour le prouver, le ſage Critique a tronqué & falſifié le paſſage d'Euſébe; le voici en entier, on verra s'il renferme rien de repréhenſible.

» Dans l'Egliſe de Dieu, il y a deux genres » de vie différens. L'un eſt au-deſſus de la » nature & de la vie commune des hommes; » on n'y cherche ni mariage, ni enfans, » ni richeſſes; il ne reſſemble en rien la » vie commune & ordinaire de tous les » hommes; on ne s'y attache qu'au culte » divin & à l'amour ardent des choſes cé- » leſtes. Ceux qui ont embraſſé cet état, » preſque détachés de la vie mortelle & » n'ayant que leur corps ſur la terre, ſont » tout en eſprit dans le ciel, & l'habitent » déja comme des Intelligences pures & » céleſtes; *ils ont inſpection ſur la conduite* » *des autres hommes*, parce qu'ils ſont con- » ſacrés à Dieu pour tout le genre humain; » ils ſont occupés à appaiſer la Divinité, » non par des ſacrifices ſanglans & des vic- » times groſſieres, mais par la vraie piété, » par la pureté de l'ame, par la pratique » de la vertu, & par l'inſtruction; & c'eſt

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 242.

» ainſi qu'ils exercent le Sacerdoce pour
» eux & pour leurs freres. Tel eſt l'état
» de vie le plus parfait dans le Chriſtianiſ-
» me. Il y en a un autre moins parfait &
» plus proportionné à l'humanité : on y
» vit dans un mariage honnête, on éleve
» des enfans, on ſoigne ſes biens & ſa fa-
» mille, on apprend même à porter les ar-
» mes pour la juſtice; on y exerce l'agricul-
» ture, le commerce & toutes les fonc-
» tions de la vie civile, ſans négliger la
» Religion. Ceux qui ont choiſi ce genre
» de vie & de travail, tiennent le ſecond
» rang parmi les ſerviteurs de Dieu, &
» vivent comme il convient à leur état.
» Ainſi perſonne n'eſt privé du ſalut que
» J. C. eſt venu nous apporter; tout hom-
» me, de quelque condition qu'il ſoit, Grec
» ou Barbare, profite de la doctrine Evan-
» gélique « (*a*). Ce qu'Euſébe a dit des Prê-
tres & des Evêques, l'Auteur, par un trait de probité admirable, l'attribue au commun des Chrétiens, & ſupprime tout ce qui regarde ces derniers. D'ailleurs il s'eſt ſervi d'une traduction fautive, en diſant que les premiers *mépriſent la vie des autres hommes.* Le terme grec dont Euſébe ſe ſert, ne ſignifie point *mépriſer*, mais *veiller. ſoigner, avoir inſpection.*

(*b*) *Euſeb. Demonſtr. Evang.* l. 1, c. 8.

Telle eſt la méthode de tous ceux qui écrivent contre la Religion; ſuppoſer ou déguiſer les faits, altérer la doctrine, falſifier les paſſages, calomnier les Auteurs Eccléſiaſtiques. C'eſt un grand talent ſans doute, fort utile au public & fort honorable pour ceux qui en font uſage.

Après ces honnêtetés littéraires, on conclut d'un ton victorieux, qu'*une Religion dont les maximes tendent à rendre les hommes intolérans, les ſouverains perſécuteurs, les ſujets ou eſclaves ou rebelles; dont les dogmes obſcurs ſont un ſujet éternel de diſpute; dont les principes découragent les hommes, & les détournent de ſonger à leurs véritables intérêts, eſt deſtructive de toute ſociété.* Rien n'eſt plus certain; mais cette Religion eſt celle des Incrédules & non pas la nôtre. L'Auteur lui-même a reconnu que *la Religion prêche aux citoyens la charité & la paix*, ici il ſoutient que ſes maximes tendent à rendre les hommes intolérans; comment accorder ces deux propoſitions?

La Religion chrétienne douce, charitable, paiſible, compatiſſante comme ſon auteur, n'a jamais formé ni des perſécuteurs, ni des rebelles, ni des eſclaves, ni des ſéditieux, ni des tyrans: tous ceux qui l'ont été, ont commencé par abjurer dans

leur cœur les maximes de l'Evangile. Elle ſeule apprend aux ſujets ce qu'ils doivent aux Souverains ; aux Princes, ce qu'ils doivent à leurs peuples ; aux citoyens, ce qu'ils ſe doivent les uns aux autres. Elle ſeule peut établir entre les hommes les liens d'une juſte ſubordination & de la charité mutuelle ; s'il y a encore des mœurs, de la juſtice, de l'humanité, de la tranquillité ſur la terre, c'eſt à elle que nous en ſommes redevables.

CHAPITRE XV.

De l'Egliſe ou du Sacerdoce des Chrétiens.

§. I.

UN Ecrivain, dont la plume a été conduite par une haine aveugle contre la Religion, ne pouvoit manquer d'en peindre les Miniſtres ſous les plus noires couleurs ; de raſſembler toutes les calomnies que la malignité des Hérétiques a publiées contr'eux depuis la naiſſance de l'Egliſe juſqu'à préſent. L'équité naturelle auroit exigé du moins qu'il mît en comparaiſon, avec les maux dont il les accuſe, les ſervices qu'ils ont rendus & qu'ils rendent encore à l'humanité. Il n'a pas ſeulement daigné

faire mention de ceux-ci; il a repréſenté le Clergé comme le Corps non-ſeulement le plus inutile, mais encore le plus pernicieux, qui par ſon inſtitution même eſt deſtiné à réduire les Nations en eſclavage & à les rendre malheureuſes.

La guerre que les Philoſophes ont déclarée au Clergé, les traits de ſatyre qu'ils lancent contre lui, ſont un témoignage authentique de ſes ſervices. S'il étoit ſeulement inutile, on ſe contenteroit de le mépriſer; mais il travaille, il ſoutient la Religion par ſes fonctions & par ſes écrits; il tâche de mériter l'eſtime, la confiance, le reſpect des peuples: on lui fait l'honneur de le haïr.

Heureuſement ceux qui s'engagent dans le Sacerdoce, ſont avertis d'avance du ſort qui les attend; le divin Inſtituteur de leur état leur a prédit ce qu'ils auroient à eſſuyer de la part des ennemis de l'Evangile: c'eſt la premiere leçon qu'il leur a donnée. *Vous ſerez heureux*, leur dit-il, *lorſque les hommes vous haïront, vous rebuteront, vous feront des reproches, publieront contre vous des calomnies & des menſonges; ils vous perſécuteront à cauſe de moi; & c'eſt ainſi qu'ils ont traité les Prophétes qui vous ont précédés (a). Si le*

(a) *Matt.* 5, 11. *Luc.* 6, 22.

monde conçoit contre vous de la haine, ſçachez que j'en ai été haï avant vous..... Le ſerviteur n'eſt pas plus grand que ſon maître ; s'ils m'ont perſécuté, ils vous perſécuteront ; s'ils ont examiné malicieuſement mes paroles, ils examineront les vôtres de même ; ils vous feront tous ces mauvais traitemens à cauſe de mon nom, parce qu'ils ne connoiſſent pas celui qui m'a envoyé (*a*).

Après une prédiction ſi claire, les invectives des ennemis de la Religion ne peuvent plus nous ſurprendre & ne doivent point nous affliger. Des Ecrivains qui peignent J. C. comme un viſionnaire & un fanatique ; ſes Apôtres, comme des impoſteurs ou des imbécilles (*b*), peuvent ſans conſéquence repréſenter les Prêtres comme des hommes avides, ambitieux, turbulens, mauvais citoyens, occupés de leur ſeul intérêt ; comme les perturbateurs du repos public, comme les tyrans déclarés des peuples & des Rois.

A ce portrait odieux, nous nous garderons bien d'oppoſer aucune récrimination. Nous préſenterons ſimplement les faits que notre Cenſeur a ſuppoſés ou déguiſés ; nous ne diſſimulerons point même

(*a*) *Joan.* 15, 18.
(*b*) Voyez chap. 3, ci-devant.

ceux qui peuvent nous paroître peu favorables. L'Auteur de l'Examen important, plus indulgent que celui du Chriſtianiſme dévoilé, eſt d'avis qu'*il eſt néceſſaire d'entretenir des Prêtres, pour être les maîtres des Mœurs, & pour offrir à Dieu nos prieres* (*a*). S'ils étoient ordinairement tels qu'on les ſuppoſe, ſeroient-ils propres à être *les maîtres des Mœurs?*

Il eſt bon d'expoſer d'abord les réflexions d'un Philoſophe qui n'a conſidéré le Clergé qu'en politique. » Autant le pou» voir du Clergé eſt dangereux dans une » République, autant eſt-il convenable dans » une Monarchie, ſur-tout dans celles qui » tendent au deſpotiſme. Où en ſeroient » l'Eſpagne & le Portugal depuis la perte » de leurs Loix, ſans ce pouvoir qui ar» rête ſeul la puiſſance arbitraire? Barriere » toujours bonne, lorſqu'il n'y en a point » d'autre; car, comme le deſpotiſme cauſe » à la nature humaine des maux effroya» bles, le mal même qui le limite, eſt un » bien..... Les Anglois, pour favori» ſer la liberté, ont ôté toutes les puiſ» ſances intermédiaires qui formoient leur » Monarchie. Ils ont bien raiſon de con-

(*a*) Examen important, Proëm. c. 12, & Concluſion, page 216. Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 57.

» ſerver cette liberté ; s'ils venoient à la » perdre ; ils ſeroient un des peuples les » plus eſclaves de la terre « (*a*).

L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé avoit en vûe ces paroles de Monteſquieu, lorſqu'il a fait dans ſa Préface la remarque ſuivante. » Quelques perſonnes ont cru que » le Clergé pouvoit ſervir quelquefois de » barriere au deſpotiſme ; mais l'expérien- » ce ſuffit pour prouver que jamais ce Corps » n'a ſtipulé que pour lui-même. Ainſi l'in- » térêt des Nations & celui des bons Sou- » verains, trouve que ce Corps n'eſt ab- » ſolument bon à rien « (*b*). En ſuppo- ſant, pour un moment, le fait, quoique très- faux, il eſt clair que le Clergé, en ſtipu- lant pour lui-même, pour ſes priviléges, pour ſa juriſdiction, ſtipuloit pour les peu- ples, en mettant *une barriere à la puiſ- ſance arbitraire*. Un Auteur Proteſtant a fait la même réflexion (*c*). Mais eſt-il vrai que jamais le Clergé n'a porté aux pieds du trône les repréſentations & les vœux de la Nation, & qu'il n'a jamais rien ob- tenu que pour lui-même ?

» Lorſque la Religion a beaucoup de

(*a*) Eſprit des Loix, l. 2, c. 4.
(*b*) Préface du Chriſt. dévoilé, page xxvj.
(*c*) M. Hume, Hiſt. de la Maiſon de Tudor, tome 2, page 9.

» Miniſtres, dit encore Monteſquieu, il eſt » naturel qu'ils aient un Chef, & que le » Pontificat y ſoit établi. Dans la Monar- » chie, où l'on ne ſçauroit trop ſéparer » les ordres de l'Etat, & où l'on ne doit » point aſſembler ſur une même tête toutes » les puiſſances, il eſt bon que le Ponti- » ficat ſoit ſéparé de l'Empire « (*a*).

Il nous apprend l'origine des immunités du Clergé. » Les Egliſes, dit-il, ac- » quirent des biens très-conſidérables; nous » voyons que les Rois leur donnerent de » grands fiſcs, c'eſt-à-dire, de grands fiefs; » & nous trouvons d'abord les juſtices éta- » blies dans les domaines de ces Egliſes. » D'où auroit pris ſon origine un privi- » lége ſi extraordinaire? Il étoit dans la na- » ture de la choſe donnée; le bien Ec- » cléſiaſtique avoit ce privilége, parce qu'on » ne le lui ôtoit pas. On donnoit un fiſc » à l'Egliſe; & on lui laiſſoit les préroga- » tives qu'il auroit eues, ſi on l'avoit donné » à un Leude: auſſi fut-il ſoumis au ſer- » vice que l'Etat en auroit tiré, s'il avoit » été accordé à un laïc, comme on l'a déja » vu..... Le droit qu'eurent les Eccléſiaſtiques de rendre la juſtice dans leur » territoire, fut appellé *immunité* dans le

(*a*) Eſprit des Loix, l. 25, c. 8.

» ſtyle des formules & des capitulaires « (*a*). Quand le Clergé a défendu ſes immunités, il réclamoit donc l'ancien droit de la Nation.

Enfin, Monteſquieu obſerve que l'étendue de la juriſdiction Eccléſiaſtique eſt ce qui a le plus contribué parmi nous au rétabliſſement de la Juriſdiction Royale anéantie par le Gouvernement féodal; que s'il s'y étoit gliſſé des abus, on peut juger par le ſilence du Clergé, qu'il alla de lui-même au-devant de la correction; ce qui, vû la nature de l'eſprit humain, mérite des louanges (*b*).

L'Ami des hommes a parlé du Clergé d'une maniere encore plus avantageuſe. » A bon droit, dit-il, les Miniſtres de la » Religion ont-ils le premier rang dans » une ſociété bien ordonnée. La Religion » eſt ſans contredit le premier & le plus » utile frein de l'humanité: c'eſt le premier » reſſort de la civiliſation; elle nous prê» che & nous rappelle ſans ceſſe la con» fraternité, adoucit notre cœur, éleve no» tre eſprit, flatte & dirige notre imagi» nation en étendant le champ des récom» penſes & des avantages dans un terri-

(*a*) Eſprit des Loix, l. 30, c. 21.
(*b*) *Ibid.* l. 26, c. 41.

toire

» toire ſans bornes, & nous intéreſſe à la » fortune d'autrui en ce genre, tandis que » nous l'envions preſque par-tout ail- » leurs (*a*). Sans la Religion, les aſſem- » blées d'hommes n'euſſent jamais pris for- » me de ſociété (*b*). Vainement les enne- » mis du Clergé voudroient-ils prouver » par des déclamations & des exemples, » qu'il eſt hors de régle & dangereux que » les Miniſtres de la Religion aient aucune » part aux affaires du Gouvernement. Ceux » qui prétendent les réduire au ſpirituel ab- » ſolu, ſentent auſſi-bien que tous autres, » & mieux, que c'eſt préciſément les re- » léguer dans les eſpaces imaginaires. In- » dépendamment de leurs droits à l'admi- » niſtration temporelle, comme poſſédant » fiefs, juriſdiction & autres biens, guides » naturels des mœurs, tout eſt de leur reſ- » ſort en fait de conſultation, & c'étoit » toute la juriſdiction attribuée à nos Etats » en préſence du Souverain « (*c*).

Toutes ces obſervations paroîtront certainement plus ſolides que les déclamations outrées de nos adverſaires.

(*a*) L'Ami des hommes, premiere Partie, c. 8, p. 377.
(*b*) *Ibid.* page 380.
(*c*) *Ibid.* page 383.

§. 2.

Il eſt vrai que les premiers Prédicateurs de l'Evangile, les Apôtres & leurs Diſciples, nous ſont repréſentés *comme des hommes tout divins* (*a*); c'eſt-à-dire, inſpirés & conduits par l'eſprit de Dieu, dépoſitaires de ſa puiſſance, & qui ont prouvé leur miſſion divine par des miracles. Nous ſoutenons même, & nous l'avons démontré, que ſans ce caractere d'*envoyés de Dieu*, dont les Apôtres ont été revêtus, l'établiſſement du Chriſtianiſme étoit impoſſible.

Nous croyons encore que le corps des Paſteurs de l'Egliſe, en vertu de la miſſion qu'ils ont ſucceſſivement reçue, & qui remonte juſqu'aux Apôtres, eſt continuellement aſſiſté des lumieres du S. Eſprit pour enſeigner aux fidéles la doctrine de J. C: mais il n'eſt pas vrai que les déciſions de ce Corps ſoient *une révélation perpétuée*, comme l'Auteur le prétend. Il n'y a plus de nouvelle révélation pour le Corps de l'Egliſe. Dieu a révélé par J. C. & par les Apôtres tout ce qui appartient à la foi & à la morale. L'Egliſe eſt dépoſitaire & gardienne de cette révélation; elle en rend témoignage par ſes déciſions, elle fait pro-

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 224.

ſeſſion de n'y rien ajouter, de n'en rien retrancher. La foi & la morale chrétienne ſont aujourd'hui les mêmes, dans tous les points, qu'au temps des Apôtres.

Le Sacerdoce, en vertu de la miſſion qu'il a reçue de J. C. même, eſt donc en droit de *commander aux Nations*, en ce qui regarde le ſalut préciſément; d'enſeigner les dogmes & la morale chrétienne; de diſtribuer aux fidéles les ſecours que la Religion fournit *pour le ſalut*, ſelon les régles preſcrites par J. C. même. Tel eſt le caractere & le pouvoir que les Apôtres ſe ſont attribués, & qu'ils ont tranſmis à leurs ſucceſſeurs. *Que l'homme nous regarde comme les Miniſtres de J. C. & les diſpenſateurs des myſteres de Dieu (a). Nous ſommes les ambaſſadeurs de J. C. & c'eſt Dieu qui parle par notre bouche (b). Nous avons reçu de J. C. la grace de l'apoſtolat pour faire rendre obéiſſance à la foi chez toutes les Nations en ſon nom (c).*

Mais le Sacerdoce n'a reçu de Dieu aucun pouvoir ſur les choſes purement temporelles. J. C. lui-même a déclaré que ſon Royaume n'eſt pas de ce monde (*d*). Lorſ-

(*a*) 1 *Cor.* 4, 1.
(*b*) 2 *Cor.* 5, 20.
(*c*) *Rom.* 1, 5.
(*d*) *Joan.* 18, 36.

que les peuples voulurent lui déférer la Royauté, il s'enfuit & ſe déroba à leurs pourſuites (*a*). Loin d'attenter jamais à l'autorité ſéculiere, il a commandé de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu (*b*); il en a donné l'exemple, en payant le tribut pour lui & pour ſes diſciples (*c*). Non-ſeulement il n'a point promis à ſes Apôtres des honneurs & des biens temporels, mais il leur a ordonné d'y renoncer (*d*). Il leur a enſeigné que celui d'entr'eux qui vouloit être le premier, devoit être le ſerviteur de tous (*e*). Enfin il leur a dit nettement qu'ils n'étoient pas de ce monde (*f*).

Il eſt donc abſolument faux que le *pouvoir des Prêtres chrétiens ait dû être illimité*, comme notre Critique le ſuppoſe (*g*); il eſt borné par J. C. même à ce qui regarde le ſalut; il renferme eſſentiellement la juriſdiction ſpirituelle & correctionnelle néceſſaire pour le gouvernement de l'Egliſe.

Il eſt encore plus faux que ce pouvoir

(*a*) *Joan.* 6, 5.
(*b*) Matt. 22, 21.
(*c*) Matt. 17, 23.
(*d*) Matt. 20, 25.
(*e*) *Ibid.* 26.
(*f*) *Joan.* 17, 14.
(*g*) Chriſt, dévoilé, page 245.

ait dû néceſſairement *dégénérer en abus* : La régle étoit claire & ſuffiſante pour prévenir tous les abus ; s'il y en eu, ils ſont venus d'une cauſe totalement étrangere à la Religion. Un Ecrivain récent, dont l'Ouvrage eſt une déclamation violente contre le Clergé, a commencé par avouer que les Evêques des cinq premiers ſiécles de l'Egliſe, eurent un zèle très-ardent pour condamner quiconque auroit réſiſté à l'autorité ſouveraine des Rois ; & qu'ils donnerent l'exemple de l'obéiſſance envers les Empereurs (*a*).

C'eſt une autre queſtion de ſçavoir ſi dans la ſuite des ſiécles, les Souverains ont bien fait de donner aux Eccléſiaſtiques une partie de la juriſdiction temporelle ou ſéculiere ; mais cette queſtion, qui eſt purement politique, n'eſt point de notre reſſort : les principes que nous avons cités de *l'Eſprit des Loix*, peuvent ſervir à la réſoudre.

§. 3.

L'Hiſtoire que l'Auteur a faite de l'établiſſement des premieres ſociétés chrétiennes, eſt vraie dans pluſieurs chefs. Ces ſociétés formées dans chaque ville, furent gouvernées par des hommes établis par les

(*a*) Hiſt. des entrepriſes du Clergé ſur la ſouveraineté des Rois, page 1.

Apôtres ; & ceux-ci conſerverent toujours l'inſpection ſur tout le troupeau. Telle eſt l'origine des *Evêques* ou *Inſpecteurs*, qui dès la naiſſance de l'Egliſe ſe ſont perpétués juſqu'à nous.

Mais il eſt faux que S. Jérôme déſapprouve hautement la diſtinction entre les Evêques & les Prêtres (*a*). Il l'établit au contraire formellement dans le paſſage même que notre Auteur a jugé à propos d'altérer ſelon ſa coutume. Sur ces paroles de S. Paul à Tite : *Je vous ai laiſſé en Crete pour régler ce qui eſt encore défectueux, & pour établir des Prêtres dans les villes* (*b*). *Que les Evêques y faſſent attention*, dit S. Jérôme, *eux qui ont le pouvoir d'établir des Prêtres dans les villes.* Il blâme enſuite les Evêques qui élevoient au Sacerdoce, non pas ceux dans leſquels ils reconnoiſſoient plus de mérite, mais ceux qui leur étoient attachés par les liens du ſang, ceux qui leur étoient recommandés, ou qui leur faiſoient des préſens. Il obſerve que S. Paul exige pour les Prêtres, comme pour les Evêques, *qu'ils ſoient ſans reproche* ; d'où il conclud : *l'Evêque & le Prêtre doivent donc être le même*, (pour les mœurs) : *Et avant que par l'inſtiga-*

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 247.
(*b*) *Ad Tit.* c. 1.

tion de Satan il ſe formât dans la Religion des attachemens particuliers, (ſtudia) que l'un dît, je ſuis à Paul; l'autre, à Apollo; l'autre à Céphas, les Egliſes étoient gouvernées par l'avis commun des Prêtres. L'Auteur pour falſifier le paſſage, a traduit *ſtudia* par *diſtinctions.*

On ſçait que les premiers Chrétiens mirent leurs biens en commun; *il paroît*, dit notre ſçavant Critique, *que ce fut un devoir qui s'exigeoit à la rigueur; puiſque ſur l'ordre de S. Pierre, deux des nouveaux Chrétiens furent frappés de mort, pour avoir retenu quelque choſe de leur propre bien.* Nouvelle impoſture. Ananie & Saphire furent frappés de mort, non pas pour avoir retenu quelque choſe de leur propre bien, mais *pour avoir menti au S. Eſprit. Ne pouviez-vous pas garder votre champ*, leur dit S. Pierre? *& après l'avoir vendu, n'étiez-vous pas maîtres de diſpoſer du prix (a)?*

Le dépôt des aumônes & des oblations des fidéles étoit à la diſpoſition des Apôtres, & après eux des Evêques; mais il eſt faux qu'ils ſe ſoient *payés par leurs mains de leurs inſtructions.* Les Apôtres, pour ne point être diſtraits de la priere & de la prédication par la diſtribution & l'emploi

(a) *Act.* 5, 4

des aumônes, en chargerent les Diacres (*a*); & les Evêques ſuivirent cette ſage diſcipline.

Par-là nous voyons toute la juſtice des invectives de nos Critiques contre la conduite de S. Pierre. Ils lui reprochent d'avoir ravi toute la fortune d'une famille, d'avoir ſéduit les fidéles pour les dépouiller; de les avoir punis, parce qu'ils avoient gardé de quoi ne pas mourir de faim, & parce qu'ils n'avoient pas voulu dire leur ſecret (*b*). *Voilà*, conclud-t-on fort éloquemment, *le plus abominable miracle qu'on puiſſe trouver dans la légende des miracles, & ſi la choſe étoit vraie, ce ſeroit la plus exécrable des choſes vraies.*

Aſſurément la paſſion ne peut pas s'exprimer en termes plus énergiques; mais la paſſion ne voit jamais les choſes comme elles ſont. On n'a pas fait réflexion; 1°. Que les fidéles en ſe dépouillant de leurs biens, non-ſeulement ne s'expoſoient pas à mourir de faim, mais qu'ils ſe ménageoient une ſubſiſtance aſſurée dans la charité de leurs freres & dans la diſtribution réguliere des aumônes. Il eſt dit que, parmi

(*a*) Act. 6, 1.

(*b*) Examen important, c. 23, page 129; & c. 27, page 156. Diction. Philoſ. art. *Pierre.* Quinziéme Lettre ſur les Miracles, Dîner du Comte de Boulainvilliers, p. 38.

les

les fidéles, *il n'y en avoit aucun dans l'indigence ; parce que tous ceux qui poſſédoient des fonds, les vendoient & en mettoient le prix aux pieds des Apôtres, & que ceux-ci le diſtribuoient à chacun ſelon ſes beſoins* (*a*). Dira-t-on que les habitans du Paraguay, en mettant leurs biens en commun, ſe ſont expoſés à mourir de faim ? C'eſt par-là au contraire qu'ils ſe ſont mis à couvert de la famine qui les faiſoit ſouvent périr, avant que l'on eût établi parmi eux cette ſage police. 2°. Que cette communauté de biens parmi les fidéles étoit une eſpéce d'aſſociation entiérement libre, puiſque les Apôtres n'y forçoient perſonne : vendre un fonds, & ne mettre qu'une partie du prix dans la maſſe commune, c'étoit manquer à une des conditions eſſentielles du traité ; c'étoit vouloir acquérir par ſupercherie un droit aſſuré à la diſtribution des aumônes qui n'étoient accordées qu'à ceux qui s'étoient dépouillés de bonne-foi ; c'étoit donc pécher contre la juſtice. On ne ſouffre point cet abus dans la ſociété du Paraguay. 3°. Que dans ces circonſtances il étoit eſſentiel de convaincre les fidéles qu'on ne pouvoit pas tromper les Apôtres ; que l'Eſprit Saint dont ils étoient remplis voyoit le fond des cœurs ; qu'uſer de

(*a*) *Act.* 4, 34 & 35.

diſſimulation à leur égard, c'étoit *mentir au S. Eſprit*. Il falloit donc un exemple de ſévérité qui pût ôter à tous les fidéles la tentation de frauder la ſociété. 4°. Que la mort d'Ananie & de Saphire n'étant point naturelle, en faire un crime à S. Pierre, c'eſt s'en prendre à Dieu même.

Il eſt faux que les tréſors amaſſés par la piété des fidéles aient été l'objet de la cupidité des Prêtres; qu'il y ait eu des brigues, des factions, du ſang répandu aux élections des Evêques, du moins dans les premiers ſiécles. L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé qui fait cette accuſation, la contredit lui-même quelques lignes plus bas (*a*). Il dit que *tant que le Chriſtianiſme fut perſécuté, ſes Evêques & ſes Prêtres combattirent ſourdement, & leurs querelles n'éclaterent point au-dehors*. Des ſéditions où il y auroit du ſang répandu, pouvoient-elles ne pas éclater au-dehors?

Un Hiſtorien Payen, plus croyable que nos Critiques paſſionnés, nous apprend qu'Alexandre-Sévere approuvoit beaucoup la diſcipline qui s'obſervoit pour l'ordination des Miniſtres de l'Egliſe, & qu'il fit prendre les mêmes précautions pour le choix des Gouverneurs de Province (*b*).

(*a*) Chriſt. dévoilé. page 249.
(*b*) *Lamprid. in vitâ Alexand. Severi.*

§. 4.

Dès que Conſtantin eut embraſſé le Chriſtianiſme, les Prêtres & les Evêques devinrent riches, courtiſans, ambitieux, turbulens, perſécuteurs; c'eſt le reproche de nos adverſaires. Cette prétendue richeſſe eſt une fable. L'uſage de diviſer en trois portions les revenus des Egliſes, l'une pour les pauvres, l'autre pour l'entretien du culte divin, la troiſiéme pour la ſubſiſtance du Clergé, fut obſervée pendant pluſieurs ſiécles, & juſqu'à la décadence de l'Empire (*a*). Il eſt vrai que pluſieurs Empereurs donnerent leur confiance aux Evêques, les appellerent à la Cour, leur confierent une partie de leur autorité; ſi ce fut un mal, c'eſt à ces Princes qu'il faut l'attribuer, & non pas à la Religion. Nous avons montré ailleurs la véritable ſource des malheurs qui affligerent l'Egliſe, après avoir déſolé l'Etat.

On dit que les Papes ſçurent profiter des troubles de l'Empire, de l'invaſion des Barbares, de la foibleſſe des Empereurs, pour augmenter leur puiſſance (*b*). Nouvelle fauſſeté. Nous convenons qu'à la chûte de l'Em-

(*a*) Hiſt. Eccleſ. de M. Fleury. Examen important, c. 36. pge 106.

(*b*) Chriſt. dévoilé, p. 250.

pire d'Occident, tous ceux qui étoient à portée d'en recueillir les débris, profiterent de l'occaſion pour ſe rendre indépendans; il ne ſeroit pas fort étonnant que les Papes euſſent fait comme tous les autres Vaſſaux. Mais encore une fois leur puiſſance temporelle vient d'ailleurs. Les domaines & les droits de ſouveraineté dont les Papes jouiſſent aujourd'hui, ſont des donations qui ont été faites volontairement au S. Siége par divers Souverains.

C'eſt une erreur groſſiere de regarder cette autorité temporelle comme la ſource de la juriſdiction ſpirituelle que le Souverain Pontife a exercée de tout temps ſur toute l'Egliſe : celle-ci eſt un apanage de la primauté accordée à S. Pierre par J. C. On ſçait comment ſaint Irénée en a parlé dès le ſecond ſiécle, & l'autorité que le Pape Victor exerça dans ce même temps ſur la diſcipline Eccléſiaſtique pour la célébration de la Pâque. Dans le troiſiéme, le Pape S. Etienne fit de même reſpecter les déciſions du S. Siége, ſur la queſtion du baptême donné par les hérétiques. Dans le quatriéme, le Pape jugea à Rome la cauſe de Cécilien & de Majorin, qui prétendoient tous deux à la Chaire Epiſcopale de Carthage : il préſida par ſes Légats au Concile de Nicée & à celui d'Arles, & les Evê-

ques lui écrivirent une lettre ſynodale. Il a préſidé de même à tous les Conciles généraux ſans aucune conteſtation.

Eſt-il vrai que la prééminence des Papes ſoit fondée ſur une équivoque du Nouveau-Teſtament? Il n'y a point d'équivoque dans ces paroles de J. C. *Simon fils de Jean, vous ſerez appellé Pierre. Oui, je vous le dis, vous êtes Pierre, & ſur cette pierre je bâtirai mon Egliſe, & les portes de l'Enfer ne prévaudront point contr'elle: Je vous donnerai les clefs du Royaume des cieux; tout ce que vous aurez lié ou délié ſur la terre, ſera lié ou délié dans le ciel* (*a*).

L'Auteur du Dictionnaire Philoſophique a cru faire une plaiſanterie fort ingénieuſe, en diſant que la puiſſance de S. Pierre & de ſes ſucceſſeurs n'eſt fondée que ſur *un quolibet* (*b*). Il répete à peu-près les mêmes choſes que le Critique auquel nous répondons. Il ignore ſans doute que le génie de la langue Hébraïque ou du Syriaque uſité chez les Juifs, eſt de faire ſouvent alluſion au nom propre des perſonnes, & de leur donner un ſurnom ou un titre qui les caractériſe. J. C. a fait une alluſion à peu près ſemblable, lorſqu'il a

(*a*) *Joan.* 1, 42. *Matt.* 16, 18.

(*b*) Diction. Philoſ. art. *Pierre.* Dîner du Comte de Boulainvill. page 55.

choiſi des pêcheurs pour ſes Apôtres : *venez avec moi*, leur dit-il, *& je vous ferai pêcheurs d'hommes* (*a*).

Il n'eſt pas plus vrai que la prééminence des Papes ait toujours été conteſtée par les Patriarches d'Alexandrie, de Conſtantinople & de Jéruſalem ; tous l'ont reconnue, même en plein Concile. On en peut voir les preuves dans les Auteurs les moins favorables au S. Siége (*b*). Nous ſçavons ſeulement que ſur la fin du ſixiéme ſiécle, Jean Patriarche de Conſtantinople, voulut prendre le titre d'*Evêque univerſel*. S. Grégoire, Pape, s'oppoſa vivement à cette prétention comme à *une nouveauté*. Dans ce temps-là même (en 595) l'Evêque de Conſtantinople envoya ſes députés au Concile de Rome, & reconnut la juriſdiction du Pape.

Enfin, c'eſt une fauſſeté d'avancer que *les meilleurs Critiques nient que S. Pierre ait jamais été à Rome* (*c*). Cette prétention de quelques Critiques Proteſtans eſt très-récente ; elle eſt contraire à la croyance & au témoignage de tous les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques.

(*a*) *Matt.* 4, 19.

(*b*) Voyez le Traité du Gouvernement de l'Egliſe 1767, p. 157. Traité de l'autorité du Pape, tome 1, c. 1, 3 & 4.

(*c*) Chriſt. dévoilé, page 251.

Nous n'avons jamais crû, comme on nous en accuſe, que le Pape ſoit *un Dieu ſur terre, & l'arbitre de la deſtinée des Souverains*, que *les Rois ne ſoient que ſes Lieutenans*. L'autorité des Rois n'a aucun rapport avec la juriſdiction ſpirituelle du Chef de l'Egliſe, ni avec la qualité de premier interprête des dogmes de notre foi. C'eſt au contraire une vérité de foi que la puiſſance des Souverains *vient de Dieu*, qu'ils ſont les *Miniſtres de Dieu* pour gouverner les peuples; qu'ils ont reçu *de Dieu*, & non des hommes, *le glaive* pour punir & faire trembler les méchans (*a*).

L'autorité ſpirituelle ne doit donc point l'emporter ſur l'autorité temporelle, comme l'Auteur le prétend. Ces deux autorités viennent de la même ſource, mais elles ont deux objets différens; la premiere eſt bornée aux choſes ſpirituelles, la ſeconde au gouvernement temporel. Toutes deux doivent ſe ſoutenir mutuellement, ſans empiéter l'une ſur l'autre. Leurs limites ſont clairement marquées dans l'Ecriture-Sainte; & ſi jamais on les a méconnues, c'a été dans des temps d'ignorance & d'anarchie (*b*).

(*a*) *Rom.* 13, 1.

(*b*) Voyez la Déclaration du Clergé en 1765; la cenſure

Il eſt donc fort inutile de renouveller le ſouvenir des diverſes entrepriſes que les Papes peuvent avoir faites contre la puiſſance temporelle des Rois. L'Auteur ſe réfute lui-même, en diſant que ce ſont les Souverains qui ont été les Auteurs de la puiſſance temporelle du Pape. *Au lieu*, dit-il, *de ſe réunir contre lui, ils ne cherchoient qu'à l'attirer dans leur parti, & à tirer de lui des titres pour s'emparer des biens qui excitoient leurs déſirs.* Si cela étoit vrai, il s'enſuivroit de-là que les Papes n'ont fait que ſe prêter à l'ambition des Souverains; mais toutes ces allégations ſont odieuſes & fauſſes.

Le Militaire Philoſophe a commencé ſon Ouvrage par les mêmes déclamations & par des accuſations encore plus atroces contre la Cour de Rome; il lui reproche le faſte, l'orgueil, la débauche, &c. Il parle d'un prétendu tarif d'abſolutions, que l'on appelle *Taxe de la Chancellerie Romaine. On y trouve par leurs noms*, dit-il, *tous les crimes les plus abominables avec le taux que doivent payer les criminels pour être abſous.* Il prétend que l'on y a fait paſſer en dogme l'uſage d'enfreindre les ſermens

---

de Béliſaire par la Sorbonne; le Mandement de M. l'Archevêque de Paris contre ce même Livre, &c.

& de ne tenir aucun compte de ſa parole.

Voilà les calomnies forgées par les Proteſtans, & que l'on répete pour ſéduire les ignorans. Il eſt certain qu'il n'y a pas plus de faſte à la Cour de Rome que dans les autres Cours de l'Europe : le Pape réunit à la dignité de ſouverain Pontife, celle de Souverain temporel d'une partie de l'Italie, il n'eſt pas ſurprenant qu'il ſoit environné du même éclat que les autres Princes. L'Auteur confond très-mal-à-propos les brefs de la Pénitencerie Romaine, avec les expéditions de la Chancellerie pour la conceſſion des diſpenſes & pour la collation des Bénéfices. C'eſt un fait publiquement connu, que les abſolutions de la Pénitencerie ſont accordées gratuitement pour tout le monde; le prétendu tarif des abſolutions eſt une impoſture. Les droits de la Chancellerie ont été réglés par des traités avec les Souverains des divers Etats de l'Europe; le produit en eſt deſtiné à l'entretien des Hôpitaux de Rome & à d'autres œuvres pies. Quant à l'uſage prétendu d'enfreindre les ſermens, c'eſt une calomnie groſſiere qui ne mérite aucune réponſe.

L'Auteur du Dictionnaire Philoſophique n'eſt pas de meilleure foi, quand il avance que 40 *ſchiſmes ont profané la Chaire de S. Pierre, & que 27 l'ont en-*

ſanglantée (*a*). N'eſt-ce pas une dériſion d'appeller *ſchiſmes* les plus légeres diviſions ſurvenues dans l'élection des Papes? Dans toutes les dignités qui ſe ſont données autrefois ou qui ſe donnent encore aujourd'hui par élection, ſoit dans l'ordre Civil, ſoit dans l'état Eccléſiaſtique, il eſt impoſſible que la même perſonne réuniſſe toujours tous les ſuffrages. Cela étoit encore plus difficile à l'égard du ſouverain Pontificat, parce que les Princes vouloient avoir part à l'élection, & faire pancher la balance ſelon leurs intérêts. Cela peut-il empêcher qu'un Pape, canoniquement élu, ne jouiſſe des priviléges attachés à ſon Siége de droit divin?

Dans le nombre de 240 Papes qui ont occupé la Chaire de S. Pierre depuis 17 ſiécles, on en compte ſept ou huit, qui par leur conduite ont ſcandaliſé l'Egliſe. Mais tous ont vécu dans des temps où les mœurs étoient déréglées dans toute l'Europe, ſurtout parmi les Souverains; c'étoit le malheur du ſiécle. Quand on jette un coup d'œil ſur les différentes révolutions arrivées en Occident depuis la naiſſance du Chriſtianiſme, il y a peut-être lieu de s'étonner

(*a*) Dict. Philoſ. art. *Pierre*. Examen important, c. 30, page 174.

que ces ſcandales n'aient pas été plus ſouvent renouvellés.

C'eſt une calomnie de dire que nous donnons la conduite des mauvais Papes comme *une preuve de la divinité de leur caractere;* jamais perſonne n'a fait un raiſonnement auſſi inſenſé. Mais que des hommes auſſi indignes de leur caractere n'aient pas cauſé la ruine entiere de la Religion, c'eſt ce que nous regardons avec raiſon comme une preuve de la protection que Dieu accorde à ſon Egliſe.

Il y a bien de l'imprudence & de la mauvaiſe volonté à tâcher d'aigrir les eſprits par le ſouvenir des anciens troubles. La ſageſſe & la modération avec laquelle les ſouverains Pontifes gouvernent l'Egliſe depuis plus d'un ſiécle, l'union étroite qui régne entr'eux & les Princes Chrétiens, la ſoumiſſion du Clergé dans les divers Etats catholiques, ſont des gages aſſurés d'une paix conſtante : béniſſons la Providence du calme dont elle nous fait jouir, & oublions les malheurs paſſés.

§. 5.

A quoi ſert-il de répéter que *dans les ſiécles d'ignorance les Prêtres furent plus forts que les Rois, que les Chrétiens faiſoient plus*

de cas de leurs Prêtres que de leurs Rois (a). Tout ce que l'on peut conclure, c'eſt que l'ignorance eſt auſſi funeſte au bien temporel des Etats qu'aux intérêts de la Religion ; mais la Religion n'eſt point la cauſe de l'ignorance ; elle l'a diſſipée au contraire : ſans elle les ténébres auroient été plus profondes, & leurs effets plus irréparables.

On n'a pas honte de dire qu'*un Chrétien ſoumis à l'Egliſe, doit être aveugle & déraiſonnable toutes les fois que l'Egliſe l'ordonne ; que l'Egliſe qui a droit de nous rendre abſurdes, a le droit de nous commander des crimes.* Où ſont les Loix de l'Egliſe qui nous commandent des crimes, des abſurdités, une conduite aveugle & déraiſonnable ? Nous aurions bien plus de raiſon de faire à l'incrédulité le reproche que l'on fait à l'Egliſe & à la Religion. La calomnie ſans doute eſt un crime ; & c'eſt le ſeul moyen dont nos Critiques ſe ſervent pour attaquer la Religion.

C'eſt toujours le même ſophiſme d'aſſurer que *l'indépendance du Sacerdoce des Chrétiens eſt fondée ſur les principes de leur Religion ; que les Prêtres ne peuvent être ſoumis à aucun pouvoir (b).* Le Sacerdoce

(a) Chriſt. dévoilé, page 253.
(b) *Ibid.* page 263.

eſt indépendant de l'autorité temporelle dans les fonctions ſpirituelles, dans ce qui a rapport au ſalut; quant à cet objet, les Prêtres tiennent leurs pouvoirs de Dieu & non pas des hommes. Mais dans l'ordre civil, les Prêtres ſont les premiers ſujets; ils doivent donner au peuple l'exemple de la ſoumiſſion & de la fidélité au Souverain.

Malgré les déclamations de nos adverſaires, nous ſommes en état de montrer que le Clergé a donné cet exemple dans les circonſtances les plus fâcheuſes. On ſçait qu'après l'établiſſement du Gouvernement féodal, nos Rois furent dépouillés peu-à-peu de leur autorité par leurs grands Vaſſaux, qui ſouvent prirent les armes contr'eux. On ſçait encore que dans ces eſpéces de guerres civiles nos Rois ont été ſouvent obligés pour leur défenſe de réclamer l'aſſiſtance des Communes; que l'on a vû plus d'une fois les Evêques à la tête de leurs Diocéſains, les Curés ſuivis de leur Paroiſſe, marcher au ſecours du Souverain légitime contre des Vaſſaux révoltés (*a*). C'eſt en récompenſe de cette fidélité, que nos Rois de la troiſiéme race ont rendu

(*a*) Voyez Ducange, au mot *Communia*, & les Auteurs qu'il a cités.

au Clergé les biens dont il avoit été dépouillé par les Seigneurs dans les temps d'anarchie, & lui ont fait de nouveaux dons. Ces biens, l'objet de tant de clameurs & de tant de jalouſie, ſont donc dans leur origine un témoignage de la fidélité du Clergé envers nos Rois. Et on ne rougit pas d'accuſer aujourd'hui les Miniſtres de la Religion d'avoir toujours été de mauvais citoyens, ambitieux, indépendans, ennemis par état de l'autorité civile.

M. de Monteſquieu a raconté fort exactement comment le Clergé fut dépouillé de ſes biens ſous la premiere race, comment il en récupera une partie ſous la ſeconde, comment il les perdit de nouveau par les ravages des Normands; mais il n'a rien dit des motifs qui ont engagé nos Rois à faire reſtituer ces biens ſous la troiſiéme race (*a*). On veut bien ſuppoſer que cela n'entroit point dans ſon plan, & qu'il n'y a point d'affectation dans ſon ſilence.

Ce que l'on vient de dire, ſuffit pour faire juger ſi les donations faites à l'Egliſe ont été *extorquées par la crainte, ou ſurpriſes par l'impoſture*, comme il plaît à l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé de le ſoutenir (*b*). Il n'eſt pas queſtion d'examiner

(*a*) Eſprit des Loix, l. 31, c. 9 & 10.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 255.

les dîmes eccléſiaſtiques remontent juſ-
ı'aux premiers ſiécles de l'Egliſe & à l'an-
enne Loi, ou ſi leur inſtitution eſt de
harlemagne, comme le ſoutient Monteſ-
ıieu, il ſuffit d'obſerver avec lui que cet
abliſſement étoit juſte & néceſſaire. » Les
Loix de Charlemagne ſur l'établiſſement
des dîmes, dit-il, étoient l'ouvrage de
la néceſſité; la Religion ſeule y eut part,
& la ſuperſtition n'en eut aucune (*a*). Ren-
dez, dit-il ailleurs, rendez ſacré & in-
violable l'ancien & néceſſaire domaine
du Clergé; qu'il ſoit fixe & éternel com-
me lui: mais laiſſez ſortir de ſes mains
les nouveaux domaines « (*b*).

L'Auteur du Dictionnaire Philoſophi-
ue, toujours ſage & modéré dans ſes déci-
ons, commence ſon Ouvrage par une in-
ective contre les Miniſtres de la Religion.
ous avez profité des temps d'ignorance,
e ſuperſtition, de démence, pour nous dé-
ouiller de nos héritages & pour nous fou-
r à vos pieds, pour vous engraiſſer de la
ubſtance des malheureux; tremblez que le
our de la raiſon n'arrive (*c*). Puiſſe-t-il
rriver promptement, pour faire compren-
re à tous les Lecteurs, juſqu'où va l'entê-

(*a*) Eſprit des Loix, l. 31, c. 12.
(*b*) *Ibid* l. 25, c. 5.
(*c*) Diction. Philoſ. art. *Abbé.*

tement de ceux qui prétendent aujourd'hui leur montrer la vérité !

Ces Cenſeurs chagrins & jaloux, traitent les *immunités* du Clergé auſſi mal que ſes poſſeſſions ; ils trouvent fort étrange que, pendant un temps, les Prêtres n'aient pu *être jugés que par des hommes de leur corps ; par-là*, diſent-ils, *les plus grands crimes demeurerent impunis*. Ils ignorent ſans doute ; 1°. Que cet uſage étoit venu de la conſtitution & des loix primitives de la Nation, ſelon leſquelles tout homme devoit être *jugé par ſes pairs ;* 2°. Que les Clercs furent long-temps en poſſeſſion, non-ſeulement de ſe juger eux-mêmes, mais encore de juger les Laïcs ; que cette autorité n'étoit point une uſurpation dans ſon origine. C'étoit un privilége attaché aux fiefs que l'on avoit donnés à l'Egliſe ; c'étoit un effet de la confiance des peuples aux lumieres & à la probité des Eccléſiaſtiques qui étoient alors les ſeuls hommes lettrés ; 3°. Que, comme nous l'avons déja remarqué, après Monteſquieu, les prétendues entrepriſes de la juriſdiction Eccléſiaſtique ſur l'autorité ſéculiere, ſont ce qui a le plus contribué à rétablir la juriſdiction Royale (*a*) ; 4°. Que s'il y eut des abus, le Clergé *eſt allé de lui-même au-de-*

(*a*) Eſprit des Loix, l. 28, c. 41.

vant

vant de la correction ; ce qui, vû la nature de l'eſprit humain, mérite des louanges (a) ; 5°. Qu'il eſt faux que les crimes ſoient demeurés impunis & que la juſtice ait été plus mal adminiſtrée par les Clercs que par les Laïcs, dans les ſiécles dont nous parlons.

Voici donc à quoi ſe réduiſent les torts du Clergé. Les Prêtres ont beaucoup poſſédé, parce qu'on leur a beaucoup donné ; ils ont jugé les peuples, parce que les Souverains leur avoient accordé ce privilége & parce que les peuples vouloient être jugés par eux. Ils ſont tombés dans des abus, parce qu'il y avoit des abus par-tout, & ils ſont allés d'eux-mêmes au-devant de la correction. Ils ont laiſſé des crimes impunis ; & en quel lieu du monde, dans quel ſiécle, ſous quelle domination, n'y a-t-il pas eu des crimes impunis ? De tous les reproches que l'on fait au Clergé, il n'y en a pas un ſeul que l'on ne puiſſe faire contre la Nobleſſe, contre les Magiſtrats, contre les Militaires, contre tous les états de la vie civile.

Il eſt faux que S. Thomas de Cantorbery ait réſiſté au Roi Henri II, parce que ce Prince *voulut punir des Eccléſiaſtiques pour des aſſaſſinats & des crimes par eux*

(a) *Ibid.*

commis. C'eſt parce que Henri II vouloit dépouiller les Égliſes d'Angleterre de leurs priviléges. On ſçait ce que Louis le jeune, Roi de France, en écrivit au Roi d'Angleterre : *La France a de tout temps été en poſſeſſion de protéger les innocens opprimés, & de donner retraite à ceux qui ſont exilés pour la juſtice (a).*

Il eſt faux que le Clergé ait refuſé de contribuer aux charges publiques ; il y contribue encore de tout ſon pouvoir. S'il ne le fait pas de la même maniere & en même proportion que les autres ſujets, cette diſtinction eſt-elle odieuſe ? 1°. L'Egliſe déclare à ſes Miniſtres qu'ils n'ont droit de prendre ſur les biens Eccléſiaſtiques que leur *ſubſiſtance honnête*, que le reſte appartient de droit aux pauvres. En conſéquence, qu'eſt-ce que le Clergé pouvoit répondre, lorſqu'on a exigé de lui des contributions ? » Nos biens ne ſont » pas à nous ; après notre entretien prélevé, » le reſte eſt deſtiné par les fondateurs à » des aumônes & à des œuvres pies ; cette » deſtination a été faite ſous l'autorité & » l'approbation du Gouvernement ; ce n'eſt » pas à nous de la changer «. Quand le Gouvernement a inſiſté, le Clergé a obéi.

(a) Abrégé chronol. de l'Hiſt. Eccleſ. ann. 1164.

2°. L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé a lit, *qu'il y a des Bénéficiers qui jouiſſent le gros revenus, & qu'un grand nombre de Curés qui travaillent, meurent de faim* (a). Cela ſignifie qu'en général le bas Clergé n'eſt pas riche, que preſque par-tout il eſt réduit au ſimple néceſſaire; certainement l'intention du Gouvernement n'a jamais été de le lui ôter; les repréſentations modeſtes qui ont été faites en ſon nom, ne pouvoient pas être blâmées. Elles ont paru ſi ſolides, que le Roi vient de donner un Edit pour faire augmenter les portions congrues.

3°. L'on a donné des priviléges, des diſtinctions, des exemptions aux Nobles, aux Magiſtrats, aux Militaires, parce qu'ils ſervent le public; la même raiſon en a fait accorder au Clergé; les prérogatives de celui-ci ſont-elles plus odieuſes que les autres?

4°. Les ennemis du Clergé veulent le faire enviſager comme un corps étranger à la Nation, & ſes charges comme totalement différentes des charges de l'Etat. De qui donc ce Clergé eſt-il compoſé? Ce ſont les familles les plus illuſtres de la Nobleſſe, de la robe & de l'épée qui poſ-

(a) Chriſt. dévoilé, page 247.

ſédent les grands Bénéfices ; les autres ſont occupés par des Citoyens de tous les Etats. En entrant dans le Clergé ont-ils ceſſé d'être François ? Ce qu'ils poſſédent eſt-il ſorti du Royaume ? Cette claſſe d'hommes utiles fait-elle déshonneur à la Nation ?

5°. L'on ſçait qu'en Angleterre le pillage des biens Eccléſiaſtiques ne procura aucune diminution des impôts, au contraire. » On obſerve, dit M. Hume, que » le Clergé étoit toujours taxé à des ſommes plus conſidérables que les Laïcs, même pendant que la Religion Catholique » dominoit en Angleterre ; ce qui fit dire » à l'Empereur Charles, que lorſque Henri VIII avoit ſupprimé les Monaſteres, » & donné ou vendu leurs revenus à la Nobleſſe & à ſes courtiſans, il avoit tué la » poule qui lui pondoit des œufs d'or « (*a*). Belle leçon pour les réformateurs des richeſſes du Clergé !

Mais quel fruit les Nations ont-elles tiré des ſervices & de l'inſtruction des Prêtres ? *Les peuples éclairés des lumieres de l'Evangile, ne ſont ni plus vertueux ni plus inſtruits* (*b*). Nous avons démontré le contraire par la comparaiſon des Chrétiens

(*a*) Hiſt. de la Maiſon de Tudor, tome 2, page 336, tome 3, pages 23 & 170.

(*b*) *Ibid.* page 258, Militaire Philoſophe, c. 20, p. 16

vec les Nations infidelles. Sans ſortir de
nôtre, il ſuffit de ſe rappeller ce qu'é-
oient les Francs au ſortir des forêts du
Nord, & avant qu'ils euſſent embraſſé l'E-
angile (*a*).

§. 6.

Nous ne répondrons plus rien ſur les
iſputes de Religion, ſur l'obſcurité des
:critures, ſur les déciſions de l'Egliſe, ſur
:s Loix Canoniques; nous en avons parlé
illeurs; il eſt faux que *la croyance de l'E-
liſe ne ſoit pas fixée; que l'on ait vû naî-
e de nouveaux dogmes, de nouveaux ar-
cles de foi;* jamais on ne prouvera ces vai-
es ſuppoſitions.

Si un Payen, dit l'Auteur, vouloit em-
raſſer le Chriſtianiſme, il ſeroit, dès les
remiers pas, jetté dans la plus grande per-
lexité, pour choiſir entre les différentes
ectes qui ſe réprouvent & ſe déteſtent mu-
uellement. Nous prétendons qu'il ſeroit
ſé à ce Payen, s'il avoit du bon ſens &
: la droiture, de ſe décider en faveur
l'Egliſe qui a pour elle les deux carac-
res ſenſibles de vérité auxquels les au-
es Sectes ne peuvent prétendre: la ſuc-
ſſion qui remonte juſqu'aux Apôtres &

(*a*) Voyez l'Eſprit des Loix, l. 18, c. 29.

à J. C. ſucceſſion que perſonne ne conteſte à l'Egliſe catholique, & la maniere d'enſeigner qui ſeule peut convenir à tous les hommes (*a*).

Notre Critique reproche aux Miniſtres de l'Egliſe, l'art de tyranniſer les penſées, de tourmenter les conſciences, art inconnu à toutes les ſuperſtitions payennes. Les Evêques font ſigner des profeſſions de foi, les femmes mêmes ne ſont point à couvert de leurs recherches (*b*).

Si l'obligation impoſée aux fidéles de croire à l'Evangile eſt l'art de tyranniſer les penſées, il faut convenir que la Religion chrétienne eſt coupable de cet attentat; les Apôtres ont déclaré qu'ils étoient envoyés *pour faire rendre obéiſſance à la foi chez toutes les Nations* (*c*). Mais il eſt faux que cette conduite ait été inconnue aux Payens, puiſqu'ils ont puni par l'exil, quelquefois par la mort, ceux qu'ils ſoupçonnoient d'incrédulité ou d'athéiſme : témoins Socrate & Ariſtote. Faut-il laiſſer dogmatiſer les Athées, de peur de tourmenter les conſciences?

Les Evêques n'ont fait ſigner des profeſſions de foi que quand de faux Docteurs

(*a*) Voyez la Certit. des Preuves du Chriſt. c. 12, §. 1.
(*b*) Chriſt. dévoilé, pages 260 & 262.
(*c*) *Rom.* 1, §.

ſe ſont opiniâtrés à répandre des erreurs contraires à la croyance de l'Egliſe. C'eſt ainſi que les Souverains exigent de leurs ſujets le ſerment de fidélité, quand il y a des ſoupçons de trouble & de révolte. Si on a fait des recherches même, à l'égard des femmes, c'eſt lorſque, contre la décence & le devoir de leur ſexe, elles ont voulu ſe mêler des diſputes de Religion, auxquelles elles n'auroient dû prendre aucune part ; ce n'eſt pas à l'Egliſe qu'il en faut faire un crime, mais aux docteurs artificieux qui les avoient ſéduites. L'erreur n'eſt point *un crime digne de la colere de Dieu*, quand elle eſt involontaire ; mais quand elle eſt affectée & opiniâtre, c'eſt une révolte contre l'autorité que Dieu a établie pour enſeigner.

Nous n'avons aucun intérêt à prendre la défenſe de l'Inquiſition, ni de la forme qu'elle obſerve dans ſes procédures. C'eſt aux Souverains qui l'ont établie & qui la maintiennent dans leurs Etats, de juger ſi ce tribunal eſt auſſi injuſte & auſſi barbare que le prétend l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé (*a*). L'Ami des hommes en a parlé avec beaucoup plus de mo-

(*a*) Page 261. Dîner du Comte de Boulainvilliers ; page 56. Militaire-Philoſophe, chap. 1, page 11.

dération. » L'Inquiſition même, ce tribu-
» nal effrayant autrefois dans l'ordre ci-
» vil, comme l'arriere-ban l'étoit à la guer-
» re, & caduc aujourd'hui comme lui,
» étoit lui-même de l'inſtitution des Prin-
» ces, & contraire à l'eſprit de la Reli-
» gion, toujours douce, ſimple, charitable,
» immuable dans ſes préceptes & dans ſes
» loix « (*a*).

Les diſputes de Religion, ſelon notre Auteur, les héréſies & les troubles qui en ſont la ſuite, ſeront toujours un mal inévitable qui prend ſa ſource dans l'obſcurité des dogmes de notre foi & dans la nature des preuves dont elle s'appuie (*b*). Nous ſommes obligés de répéter pour la dixiéme fois que cela eſt faux. On diſpute & l'on a toujours diſputé ſur les vérités de la Religion naturelle, qui ne ſont point des dogmes obſcurs, & qui ne portent point ſur les mêmes preuves que la révélation. Ce malheur vient donc d'une autre cauſe, de la vanité, de l'entêtement, & des autres paſſions des hommes. Mais parce que les hommes ſont vains, curieux, ennemis de toute vérité gênante, faut il les laiſſer ſans Religion? Parce qu'il y a des

(*a*) L'Ami des hommes, tome 2, page 191.
(*b*) Chriſt. dévoilé, pages 263 & 264.

malfaiteurs

malfaiteurs & des ſéditieux, faut-il abolir es Loix civiles? Les hommes ont ſouvent abuſé, pour ſe rendre malheureux, des liens même qui devoient aſſurer leur bonheur; ſemblables à des phrénétiques qui ſe tuent avec les chaînes dont on les avoit garottés, ils ont fait ſervir à leurs paſſions la Religion qui devoit les contenir; qu'en concluerons-nous? Que ſi, malgré des loix ſi ſaintes, l'homme eſt encore inſenſé & méchant; il le ſeroit mille fois davantage ſans ce frein ſalutaire. Jamais il n'y eut dans l'univers une Nation policée, ſage, heureuſe, ſans Religion.

§. 7.

Inutilement, dit notre Critique, on a quelquefois entrepris de réformer les abus de l'Egliſe; elle fut toujours corrompue, & les Prêtres ſont incapables de réforme: c'eſt ce qui a fait naître le ſchiſme des Proteſtans (*a*). On ne pouvoit pas choiſir un plus bel exemple pour nous faire connoître les chef-d'œuvres que peut opérer l'eſprit réformateur. Quelques Enthouſiaſtes, animés du même génie que notre Auteur, entreprirent de corriger tous les abus, d'anéantir ce qu'ils appelloient la tyrannie de

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 265.

Rome & du Clergé; ils partirent du même principe ſur lequel on inſiſte encore. Quel a été le fruit de cette belle entrepriſe? Sans doute les peuples affranchis de l'autorité des Prêtres, ſource de tous les maux, ſont devenus plus éclairés, plus ſages, plus tranquilles que nous n'ayons jamais été, que nous ne ſerons jamais. Chez eux plus d'abus, plus de diſputes, plus de ſéditions, plus de déſordres: nous pouvons nous aſſurer par nos yeux de la réalité du prodige. Les richeſſes du Clergé pillées par les Princes, ont-elles rendu le peuple plus riche & l'Etat plus floriſſant? La licence de retrancher les dogmes a-t-elle introduit une morale plus pure? Le célibat ſupprimé a-t-il augmenté la population? Les peuples délivrés de toute autorité eccléſiaſtique ont-ils été plus faciles à gouverner & plus attachés à leur Souverain? L'Ami des hommes a examiné la plûpart de ces queſtions, & l'expérience ſuffit pour les décider.

Notre ſage Ecrivain a percé d'un coup d'œil juſqu'à la racine du mal; c'eſt que les Proteſtans n'ont fait la réforme qu'à moitié. *Contens*, dit-il, *d'avoir fait quelques pas vers la raiſon, ils n'oſerent jamais ſecouer entiérement le joug de la ſuperſtition.* Ils continuerent à reſpecter les Livres Saints des Chrétiens, à reconnoître le même Dieu;

ls rejetterent quelques myſteres, ils en conſerverent d'autres; ils s'éleverent contre l'infaillibilité de l'Egliſe Romaine, & ils firent ſuivre leurs propres déciſions comme s'ils avoient été eux-mêmes infaillibles: ls avoient demandé la tolérance, & ils exercerent la perſécution, Calvin fit brûer Servet à Genêve, &c. *Les rêveries des Novateurs ne firent ainſi que plonger l'Europe dans de nouvelles infortunes* (*a*). Mais s'ils avoient commencé par brûler l'Evangile, par abjurer toute Religion, c'eſt alors que l'on eût vu renaître l'âge d'or.

Nous ne démentirons point l'Auteur ur la contradiction & la bizarrerie des principes & de la conduite des Proteſtans; c'eſt eux de les juſtifier, s'ils le peuvent. Mais l faut eſpérer qu'ils ſe conformeront enfin ux ſages avis de nos Philoſophes, & que a réforme, qui prend tous les jours de ouveaux accroiſſemens, parviendra enfin la perfection. Déja les Proteſtans ſe ſont orrigés du reſpect exceſſif pour l'Ecriure-Sainte, ils n'en ſont plus embarraſés; les Myſteres diſparoiſſent peu-à-peu e leurs profeſſions de foi, enfin la tolérane indéfinie commence à paſſer en dogme armi eux; voilà de grands progrès, &

(*a*) Chriſt. dévoilé, pages 266 & 268.

il faut convenir que les réformateurs n'étoient que des enfans en comparaiſon de leurs diſciples. Si donc l'irréligion abſolue doit ramener l'âge d'or ſur la terre, il eſt probable que les Proteſtans en jouiront les premiers. Mais l'âge d'or, ſi beau dans les fables, fut dans la réalité l'âge des crimes & de la barbarie : c'eſt le ſeul prodige que l'irréligion puiſſe opérer parmi les hommes.

L'Auteur ſoutient que les Prêtres formeront toujours des enthouſiaſtes & des fanatiques ; en même temps il obſerve que les *Quakers* ou *Trembleurs* ont le bon eſprit de ne vouloir point de Prêtres dans leur Secte. Il eſt cependant certain que les *Quakers*, malgré leur *bon eſprit*, ſont les plus enthouſiaſtes & les plus fanatiques de tous les Sectaires ; que le ridicule de leurs opinions & de leur conduite fait décheoir tous les jours cette Secte mépriſable (*a*). Ce ne ſont pas les Prêtres qui lui ont donné la maladie dont elle doit mourir.

Ce n'eſt point non plus pour des querelles de Religion & faute de tolérance, que Charles I fut condamné à perdre la tête (*b*). Nous avons déja remarqué avec

(*a*) Lettres Philoſophiques, quatriéme Lettre.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 269.

l'Ami des hommes, que ce Prince n'en fut pas quitte pour abandonner les Epiſcopaux & biffer la Lithurgie ; il fut la victime de l'eſprit ſéditieux qui s'étoit emparé de ſes ſujets, & de l'ambition d'un uſurpateur. La Religion ne fut que le prétexte dont on ſe ſervit pour le perdre.

L'Auteur répete pour la troiſiéme ou la quatriéme fois, & toujours avec la même aigreur, ſes accuſations contre la Religion & contre ſes Miniſtres ; le pouvoir que ceux-ci ont toujours eu ſur l'eſprit des Rois ; l'abus qu'ils ont fait de ce pouvoir, pour ſervir leurs paſſions, leur intérêt, leur haine ; les perſécutions, l'intolérance qui ſont le caractere propre du Chriſtianiſme ; les violences que Philippe II & Louis XIV. exercerent contre leurs ſujets pour cauſe de Religion (*a*).

Pour ſentir le mérite de ces déclamations, il faudroit examiner 1°. s'il n'y a pas d'autres hommes que des Prêtres qui ont eu de l'aſcendant ſur l'eſprit des Rois, & qui en ont abuſé ; & ſi les Etats ont été mieux gouvernés, lorſqu'ils ont eu pour Miniſtres des ſéculiers, que quand les affaires ont été confiées à des Eccléſiaſtiques.

(*a*) Voyez encore le Militaire Philoſophe, c. 20, pages 74 & ſuiv.

Nous avons au moins en France l'exemple du Miniſtere des Cardinaux d'Amboiſe & de Fleury, ſous leſquels l'Etat a joui d'une proſpérité conſtante. 2°. S'il n'y a pas d'autres Religions auſſi intolérantes que la nôtre; ſi le Mahométiſme, par exemple, n'a pas répandu plus de ſang pour cauſe de Religion que le Chriſtianiſme. 3°. Si Philippe II & Louis XIV n'ont pas eû quelques raiſons de ſe défier de ceux de leurs ſujets qui avoient changé de Religion. Ce qui pourroit le faire ſoupçonner, c'eſt qu'ordinairement l'autorité des Rois eſt encore plus odieuſe à l'eſprit d'indépendance que le joug de la Religion. Il n'y a preſque pas un ſeul Livre où l'on porte des attaques directes à celle-ci, qui n'ait auſſi l'empreinte de cet eſprit de diſcuſſion du droit des Souverains; & l'ouvrage que nous examinons, en eſt un exemple.

§. 8.

Rarement, dit notre Auteur, *vit-on le Prêtre uſer de ſon miniſtere ſacré pour le bonheur des peuples; il ne ſongea point à reprocher aux Monarques l'abus injuſte de leur pouvoir, les miſeres de leurs ſujets, les pleurs des opprimés, des guerres ruineuſes, des impôts accablans, &c.* (*a*) L'Auteur

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 273.

du Dictionnaire Philoſophique, animé du même zèle, reproche aux Prédicateurs de n'avoir jamais déclamé en Chaire contre la guerre & contre l'injuſtice du Gouvernement (*a*). Il eſt vrai qu'il reconnoît en même temps que *la guerre eſt un fléau inévitable*. Ainſi nos Cenſeurs font un crime aux Miniſtres de la Religion, de n'être pas ſéditieux & de ne pas s'élever contre un fleau inévitable; mais il y a bien d'autres réflexions à faire ſur cette accuſation.

1°. Dans les temps malheureux des guerres civiles, les Prédicateurs qui s'oublierent juſqu'à déclamer en Chaire contre le Gouvernement, furent regardés avec raiſon comme des ſujets rebelles, comme des boute-feux dignes de châtiment; nos Philoſophes mêmes nous reprochent les excès des Prédicateurs du temps de la Ligue. C'étoit la maladie du ſiécle. Et aujourd'hui, ſous un Gouvernement ſage & paiſible, dans des temps infiniment moins fâcheux que ceux dont nos Peres ont été témoins, on oſe reprocher aux Miniſtres de la Religion de ne pas ſonner le tocſin contre la guerre & contre les impôts, de ne pas rallumer les étincelles d'un feu qui n'a duré que trop long-temps, & dont nous déplorons encore les ravages.

(*a*) Dictionn. Philoſ. art. *Guerre.*

2°. Si les Prêtres ont manqué à leur devoir, c'étoit aux Philoſophes, réparateurs de tous les torts, Cenſeurs nés des Souverains & de leurs Miniſtres, d'y ſuppléer. L'ont-ils fait? De quelle maniere & avec quel ſuccès? on le ſçait. Dans une brochure récente, on a écrit qu'il faudroit traiter comme des bêtes féroces des Magiſtrats qui ſoutiendroient leur Religion par des bourreaux (*a*). Voilà le ton décent, modeſte, raiſonnable de nos Philoſophes réformateurs.

Laiſſons encore parler ici l'Ami des hommes. » Les uns, dit-il, Philoſophes » libres, ramenent le principe du droit » des Souverains à un contrat reſpectif en- » tre le Prince & ſes ſujets, dont la moindre » infraction diſſout les clauſes & les con- » ditions. Philoſophes aveugles qui ne » penſent pas que ce principe une fois établi, » déchaîne le fort & terraſſe le foible, au » lieu de l'effet contraire qu'ils en eſpé- » roient. Le Prince eſt par-tout le chef » militaire, il eſt par-tout le diſtributeur » des graces, & conſéquemment le chef » de l'intérêt. Quel Enthouſiaſte à cent bou- » ches peut eſpérer de réunir une immen- » ſité d'hommes contre le maître de ces

(*a*) Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 40.

» deux mobiles, toujours sûr de séparer
» qui il voudra de la foule, par les liens
» de la crainte & de l'amour-propre. Des
» tyrans ont prononcé ces mots terribles
» & exécrables à la postérité : *Révoltez-*
» *vous, nous vous conquérerons.* Ces fléaux
» de l'humanité étoient de la même Secte
» que nos Philosophes. Ils vouloient igno-
» rer qu'il est un contrat co-éternel entre
» l'autorité & la dépendance, contrat éta-
» bli du créateur à la créature, qui con-
» siste en protection & sureté de la part
» de l'autorité, en obéissance & services
» de la part de la dépendance, & sur-
» tout en amour respectif de part & d'au-
» tre..... Il en est de tellement em-
» portés, que de sang froid ils n'ont pas
» honte de réclamer contre des tyrans fic-
» tifs *une épée & du courage.* Il est con-
» tre mes principes de relever des ques-
» tions & des délires propres uniquement
» à réveiller les sentimens d'indignation
» chez les Pasteurs des humains « (*a*).

3°. Tout homme instruit est en état de juger, s'il est vrai que les Ministres de la Religion n'aient jamais employé leurs talens & leur crédit pour le bonheur des peuples. A-t-on rien à reprocher sur cet

(*b*) L'Ami des hommes, tome 2, page 192.

article à l'immortel Archevêque de Cambrai ? Ses leçons dictées par la ſageſſe & par les graces, ſont encore aujourd'hui entre les mains de nos Princes, & contribueront dans tous les ſiécles à faire le bonheur de la Nation. Celui dont nous jouiſſons aujourd'hui eſt en partie le fruit des inſtructions vives & touchantes de l'éloquent Evêque de Clermont.

4°. Enfin il faut s'aveugler volontairement pour ſuppoſer que les maximes de la Religion ne ſervent point à rendre les Rois plus humains, les guerres moins fréquentes & moins cruelles, les peuples plus tranquilles & plus heureux. Chez les Nations chrétiennes la guerre ſe fait-elle comme chez les Infidéles & chez les Sauvages ? Il n'y a qu'à jetter les yeux ſur les révolutions arrivées de nos jours dans la Perſe & dans l'Indouſtan (*a*), comparer les expéditions des Conquérans Aſiatiques avec la derniere guerre d'Allemagne. Mais nos Cenſeurs ne veulent ni examiner ni réfléchir ; pourvû qu'ils rendent la Religion odieuſe, peu leur importe que ce ſoit aux dépens de la vérité.

Peut-on lire ſans indignation, que *dans*

(*a*) Voyez les Mém. géogr. phyſiques & hiſtoriques, ſur l'Aſie, &c. tome 3, c. 2, §. 17.

la Religion Romaine la ſuperſtition & le deſpotiſme ont fait une alliance éternelle, & réuniſſent tous leurs efforts pour rendre les peuples eſclaves & malheureux; que *les Nations catholiques ſont les plus ignorantes & les plus eſclaves de l'Europe* (*a*). Eſt-ce un Philoſophe, eſt-ce un François, qui oſe ainſi outrager ſon Roi, ſa Patrie, ſes Concitoyens? Je ne dis rien pour la Religion; l'Auteur n'en eut jamais, il lui a juré une haine éternelle. Mais un ennemi au plus fort de la guerre, n'auroit pas oſé écrire ſur ce ton : voilà l'eſprit patriotique qu'inſpire la philoſophie moderne.

Heureuſement nous pouvons comparer notre ſort à celui des autres Nations de l'Europe, Catholiques ou Proteſtantes, ſous le Gouvernement républicain ou monarchique : ſi nous étions aſſez aveugles pour envier la condition d'aucune autre, le témoignage des Etrangers mêmes ſerviroit à nous détromper.

§. 9.

L'Auteur tombe tout-à-coup ſur les Caſuiſtes; il leur reproche d'avoir fait un tarif ridicule de péchés, & d'en avoir calculé, pour ainſi dire, l'énormité. *La vraie mo-*

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 274.

rale, ſelon lui, *n'a qu'une meſure pour juger des fautes des hommes; les plus graves ſont celles qui nuiſent le plus à la ſociété.* Soit. Les Caſuiſtes ont ils contredit cette régle? Ont-ils jamais nié qu'une faute qui porte un grand préjudice à la ſociété, ſoit plus griéve que celle qui cauſe moins de dommage? *La conduite*, dit-il, *qui fait tort à nous-mêmes, eſt imprudente & déraiſonnable; celle qui nuit aux autres, eſt injuſte & criminelle.* Voilà ce que les Caſuiſtes n'ont jamais révoqué en doute. Il reſte à ſçavoir ſi la conduite qui fait tort à nous-mêmes, n'eſt pas toujours nuiſible aux autres. Nous ſoutenons que tout homme qui ſe fait tort à lui-même par une conduite imprudente & déraiſonnable, qui s'avilit, qui ſe dégrade, par des actions indignes de l'humanité, fait néceſſairement tort à ſes ſemblables & à la ſociété. 1°. Il ſe rend incapable d'en remplir les devoirs & de contribuer pour ſa part à la régularité des mœurs publiques. 2°. Il forme néceſſairement des complices de ſes déſordres par la ſéduction ou par le mauvais exemple. Il eſt impoſſible qu'un homme ſoit vicieux & abruti, ſans qu'il ſoit bientôt connu pour tel. En perdant l'eſtime de ſes ſemblables, il perd néceſſairement leur confiance & rompt l'un des plus puiſſans liens de la ſociété. Il n'eſt

donc pas inutile de calculer l'énormité des fautes qui nous nuiſent à nous-mêmes. Eſt-il prouvé d'ailleurs que les fautes qui nuiſent, ſoit à nous-mêmes, ſoit à la ſociété, ne ſont point défendues par l'Etre ſuprême; que Dieu ne nous a donné aucune Loi, ſoit naturelle ſoit poſitive; qu'il ne veut être ni rémunérateur ni vengeur? C'eſt à la vérité le principe ſur lequel notre judicieux Auteur a bâti tout l'édifice de ſon ſyſtême; mais ce principe, loin d'être à l'abri de toute conteſtation, eſt au contraire d'une fauſſeté évidente. Toutes les Nations qui ont connu un Dieu, lui ont ſuppoſé la providence & la juſtice comme deux attributs eſſentiels; nous portons gravé dans nos cœurs le ſentiment de la Loi qu'il nous a impoſée en nous créant: elle ne peut être méconnue que par des hommes abrutis ou aveuglés par une fauſſe philoſophie. Sans la ſanction éternelle de cette Loi primitive, il n'y a plus aucun fondement de morale ni de légiſlation.

L'Auteur finit par une invective contre les fondations. Elles ſont, dit-il, ſubſiſter dans l'aiſance une foule de fainéans qui dévorent la ſociété, ſans lui prêter aucun ſecours; qui lui vendent chérement des prieres inutiles, tandis que les hommes les plus néceſſaires ſont dans l'indi-

gence. Nous avons déja répondu à cette injuſte cenſure; nous avons montré que ces hommes que l'on regarde comme inutiles à la ſociété, lui ont réellement rendu & lui rendent encore les plus grands ſervices.

A Dieu ne plaiſe que nous entreprenions ici l'apologie de toute eſpéce de fondations; il en eſt peut-être qui ſont ſuſceptibles de réforme, & que l'on pourroit employer plus utilement. Dans un temps où le Gouvernement paroît occupé de ce ſoin, ce n'eſt point à nous à lui ſuggérer des vûes, ni à propoſer des plans. Nos Philoſophes ne ſeront certainement pas conſultés non plus, & ils ne méritent pas de l'être: *Ce ſont*, dit fort-bien l'Ami des hommes, *des réformateurs à coups de coignée*. S'il y a des fondations abuſives; l'abus vient de la vanité des fondateurs, & non pas de la faute de l'Egliſe.

Pour terminer dignement ce chapitre, l'Auteur prétend que le portrait que J. C. a fait des Phariſiens dans l'Evangile (*a*), convient exactement aux Prêtres du Chriſtianiſme; que ceux-ci ſont les moins humains & les moins charitables de tous les hommes, que rarement les mendians s'adreſſent à un Eccléſiaſtique (*b*).

(*a*) *Matt.* 23.

(*b*) Chriſt. dévoilé, page 277. Militaire Philoſ. c. 12, pages 16 & 25, & c. 20, page 170.

Il paroît par cette ſatyre que l'Auteur connoît fort peu les Prêtres, que n'ayant jamais eu recours à leur miniſtere, il n'eſt pas en état de juger s'ils ſont durs ou humains, attachés à leurs propres intérêts ou compatiſſans pour les maux d'autrui. Reconnoîtra-t-on dans un Curé de campagne, livré uniquement aux devoirs de ſon état, le portrait des Phariſiens? Ce n'eſt point aux Philoſophes, c'eſt aux peuples qu'il appartient d'apprécier les ſervices que rendent les Miniſtres de la Religion: le reſpect, l'eſtime, la confiance, l'attachement que les peuples ont ordinairement pour leurs Paſteurs en ſont ſuffiſamment l'apologie; les plaintes de nos ſpéculateurs chagrins & jaloux, ſont des déclamations frivoles.

Si malheureuſement il y avoit *des Prêtres qui ne croient rien*, comme le Militaire Philoſophe les en accuſe, il faudroit s'en prendre aux Incrédules mêmes & à la multitude de leurs Ouvrages contre la Religion. Convient-il à un Empyrique d'inſulter aux malades qu'il eſt parvenu à empoiſonner? Mais le fait eſt faux; c'eſt un effet de la perverſité de nos adverſaires de ſuppoſer que tout le monde penſe comme eux. Les Prêtres ne peuvent donner un témoignage plus certain de leur

foi, qu'en ſoutenant de toutes leurs forces la Religion contre les attaques de ſes ennemis. Appuyés ſur la parole de leur maître, ils eſperent avec raiſon qu'ils parviendront à garantir ſon Evangile des coups qu'on ne ceſſe de lui porter.

C'eſt un reproche très-grave ſans doute que l'on fait aux Prêtres, de ne point autoriſer, par des aumônes indiſcrétes, la fainéantiſe & le libertinage des mendians; ils ſçavent mieux placer leur charité. Un Eccléſiaſtique, attaché aux fonctions de ſon miniſtere, fait plus d'œuvres d'humanité dans une ſemaine, qu'un Philoſophe, occupé à rêver dans ſon cabinet, n'en fera dans dix ans. Les idées gauches & bizarres de nos Politiques ne changeront point les ſentimens des peuples ni le cours de la ſociété. Si les Prêtres étoient moins utiles & moins conſidérés, ils n'exciteroient pas tant la malignité des ennemis de la Religion : le ſeul moyen qu'ils aient de s'en venger eſt de redoubler leur zèle & leur travail.

CHAPITRE

CHAPITRE XVI.

Concluſion.

§. I.

TOUT homme non prévenu qui a lu avec attention nos remarques, eſt en état d'apprécier le mérite du *Chriſtianiſme dévoilé*, & de porter un jugement équitable ſur le ſyſtême & ſur le génie de l'Auteur. Nous croyons avoir montré que pour rendre le Chriſtianiſme ſuſpect, il en a défiguré l'hiſtoire, altéré la croyance, méconnu les preuves; que pour le rendre ridicule, il en a fauſſement expoſé les myſteres, le culte, les rits extérieurs; que pour le rendre odieux, il en a traveſti la morale, diſſimulé les vertus, empoiſonné les effets, calomnié les Sectateurs & les Miniſtres. La maniere dont il finit ſon Ouvrage, acheve de mettre dans le plus grand jour l'eſprit qui l'a dicté tout entier. Les autres Livres, dont nous avons donné des extraits, ne ſont ni plus judicieux ni plus raiſonnables.

Ceux qui ont écrit juſqu'à préſent contre la Religion, ſe ſont bornés ordinairement à repréſenter les partiſans du Chriſtianiſme comme des hommes aveuglés & ſéduits,

à qui une fauſſe idée de perfection a fait illuſion, qui ont cru mal à propos ſervir la ſociété, en lui impoſant le joug de l'Evangile. Notre Critique, moins équitable, a entrepris de peindre cette Religion comme une ligue formée à deſſein entre les Souverains & les Prêtres, comme un commerce mutuel de tyrannie, arrangé uniquement pour aſſervir les hommes & pour les rendre malheureux (*a*). Un projet auſſi noir, une convention auſſi abominable peut-elle entrer dans l'eſprit & dans le cœur humain? Peut-on la ſuppoſer ſérieuſement, ſans ſe charger de l'indignation publique?

Que les Incrédules ſe croient les ſeuls génies éclairés, pendant que tout le reſte du monde eſt dans l'erreur, c'eſt une vanité qu'il eſt déja difficile de leur pardonner: mais qu'ils prétendent être ſeuls ſinceres, équitables, véridiques; au lieu que tous les partiſans de la Religion ſont des fourbes & des hypocrites, c'eſt un artifice dont les ignorans ſeuls peuvent être dupes: leur maniere d'écrire ſuffit pour les démaſquer.

Ce que nous avons cité de *l'Examen important*, ſuffit pour montrer le cas que l'on en doit faire. Quand le Chriſtianiſme ſe-

(*a*) Note de la page 275.

roit une Religion fauſſe, il ne ſeroit pas encore permis de ſe déchaîner contr'elle avec autant d'indécence & d'emportement. Sages Philoſophes, qui voulez éclairer & détromper les hommes, ne commencez pas par les inſulter. C'eſt le ridicule des Cyniques vos prédéceſſeurs. L'amour de la vérité, de la juſtice, du bien public, ne doit jamais emprunter le ton de la paſſion & de la haine. Vous avez eu grand ſoin de faire cette leçon aux Apologiſtes Chrétiens; comment en avez-vous ſi mal profité vous-mêmes? Par quelle fatalité vous couvrez-vous du ridicule que vous nous avez imputé tant de fois, & ſouvent très-mal à propos? L'impoſture, la calomnie, les outrages ne ſont jamais excuſables, même pour défendre la vérité; ſont-ils moins odieux quand on s'en ſert pour enſeigner l'erreur?

Les articles du Dictionnaire Philoſophique dont nous avons fait la critique, convaincront le Lecteur que cet Ouvrage n'eſt pas écrit de meilleure foi que les précédens. L'Auteur eſt ſorti de ſa ſphere, quand il a voulu faire le Théologien; & ſi l'on examinoit de près les articles purement philoſophiques, ils ne ſoutiendroient pas mieux la diſcuſſion. Les mêmes choſes répétées dans une infinité de brochures prou-

vent que nos adverſaires ont épuiſé leur Doctrine, & qu'ils n'ont plus rien de nouveau à dire. Ils avoient commencé par des objections, ils finiſſent par des invectives; c'eſt montrer trop clairement le foible de la cauſe qu'ils défendent.

§. 2.

L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, conclud de ſes obſervations, que la Religion ne peut être utile à gouverner les hommes, que ſous *des Princes dépourvus de lumieres & de vertus;* que les Souverains ne peuvent employer ce reſſort, ſans devenir eux-mêmes eſclaves des Prêtres. Ainſi d'un trait de plume, voilà tout les Princes qui ont protégé la Religion dans leurs Etats, condamnés comme dépourvus de lumieres & de vertus : S. Louis, Charles V, Louis XII, Henri IV, furent des Rois aveugles & méchans.

Nous ne ferons aucune réflexion ſur cette belle déciſion. Il eſt plus à propos de jetter encore un coup d'œil ſur le fond du ſyſtême de l'Auteur. Si les Souverains ne peuvent, ſans s'avilir & ſans partager leur autorité, ſe ſervir de la Religion pour inſpirer à leurs ſujets les vertus ſociales, quel doit donc être le mobile de leur Gouvernement? Car enfin il faut des raiſons & des

motifs, pour conduire des Etres raiſonnables.

Il faut, dit notre Auteur, *leur donner des loix équitables, leur faire enſeigner une morale pure, les inviter à bien faire par des récompenſes, les détourner du crime par des châtimens ſenſibles* (*a*). Dans nos réflexions ſur la préface de l'Auteur & dans le chapitre onziéme, nous avons déja vu ce qui peut réſulter de ces divers expédiens; mais comme c'eſt ici le principal objet de l'ouvrage, il eſt bon, en finiſſant, de remettre nos principes ſous les yeux du Lecteur.

1°. Il eſt ſingulier qu'aucun de tous les Légiſlateurs anciens ou modernes, aucun Philoſophe, aucun des Sages qui ont policé les peuples & qui les ont réunis en ſociété, n'ait compris le ſyſtême que l'on propoſe aujourd'hui. Tous, ſans exception, ont commencé par établir une Religion vraie ou fauſſe, un culte bon ou mauvais; tous ont été perſuadés que la crainte de la Divinité étoit le premier fondement des loix, de la morale, des devoirs, de la politique. Pythagore, Solon, Platon, Zaleucus, Lycurgue, Numa, les Aſſyriens, les

(*a*) Chriſt. dévoilé, pages 278 & 282. Militaire Philoſophe, c. 20, page 178.

Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les Germains, les Gaulois, les Incas du Pérou, tous ont penſé & agi de même. Tous les peuples ſans Religion ont été barbares & ſauvages : ſans Religion point de loix, point de morale, point de police, dans aucun lieu du monde; le fait eſt inconteſtable. Ce conſentement univerſel des Nations, ce cri général de la nature, eſt-il un ſonge & une illuſion? L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé le prétend. Tous ces Légiſlateurs ſe ſont trompés, tous ces Sages n'étoient que des enfans, tous les peuples ont été dans le délire : il falloit qu'un Philoſophe du dix-huitiéme ſiécle vint leur ouvrir les yeux, créer un ſyſtême de légiſlation & de ſage politique, réformer le genre humain. Sans doute la modeſtie de l'Auteur ne lui a pas laiſſé enviſager toute la gloire dont cet exploit doit le couvrir; il faut briſer les ſtatues des grands hommes de tous les ſiécles, pour élever la ſienne ſur leurs débris.

2°. Pour gouverner les hommes, il faut des loix ſages, une morale pure, des récompenſes & des peines ſenſibles diſtribuées avec équité; nous en convenons : mais en quel lieu du monde a-t-on trouvé ſans Religion des loix ſages, une morale pure, une police exacte & irrépréhenſible?

Ce prodige eſt encore à naître, il ſeroit à ſouhaiter que l'Auteur eût eſſayé de l'opérer. Je dis plus : dans quel climat de l'univers peut-on citer des loix plus ſages, une morale plus pure, un Gouvernement plus modéré, une ſociété plus douce que chez les Nations chrétiennes? Il eſt fâcheux que l'Hiſtoire ancienne & moderne ne nous la montre nulle part.

3°. Sans la Religion, quelle force peuvent avoir les loix & la morale? Nous avons montré qu'elles n'en ont aucune (*a*). Quel ſeroit le motif capable d'y ſoumettre les hommes? La raiſon & l'intérêt perſonnel, la crainte du châtiment, l'eſpoir des récompenſes? Cela eſt très-beau dans la ſpéculation. Mais l'empire de la raiſon eſt-il aſſez puiſſant ſur le commun des hommes pour ſubjuguer les paſſions? Les paſſions connoiſſent-elles d'autre intérêt perſonnel que le plaiſir de ſe ſatisfaire? Des hommes ſans paſſions pourroient peut-être écouter la raiſon, les loix, la morale : & où ſont ces hommes? Il faudra créer une nouvelle eſpéce pour réaliſer les idées de notre nouveau Légiſlateur. Encore une fois, l'expérience doit décider; les peuples ſans Religion, s'il y en a encore ſur la

(*a*) Chap. 11, §. 6 & 7.

face de la terre, ſont des brutes ſous la figure humaine.

Dira t-on que la Religion, néceſſaire pour fonder la morale, les loix, & la police, n'eſt plus néceſſaire quand elles ſont une fois établies ? C'eſt comme ſi l'on ſoutenoit que le fondement néceſſaire pour commencer un édifice, ne ſert plus de rien quand l'ouvrage eſt à ſon comble. » Les » mœurs, dit l'Ami des hommes, ſont les » premieres des loix. Où les mœurs ré- » gnent, les loix les plus ſimples ſuffiſent » & ſont même rarement réclamées : où » l'on néglige les mœurs, les loix puſſent- » elles tout prévoir & ſe multiplier en au- » tant de ramifications qu'en produit l'iné- » puiſable corruption humaine, elles ſont » ſans force & ſans application : *corruptiſ- » ſima Reſpublica plurimæ leges* « (*a*). Or la Religion ſeule peut donner des mœurs.

4°. Les loix manquent de force pour faire obſerver les devoirs les plus eſſentiels, de la reconnoiſſance, de l'amitié, de l'hoſpitalité, de la charité envers les pauvres, de la tendreſſe envers les proches, de l'amour de la Patrie. Les Loix, comme le remarque très bien M. d'Alembert, n'ont ſtatué aucune peine contre l'avarice, la du-

(*a*) L'Ami des hommes, deuxiéme Partie, c. 4, p. 155.

reté

reté envers les malheureux, l'ingratitude & la perfidie. » Les Légiſlateurs, dit-il, » ont pu croire que les hommes ſe feroient » juſtice eux-mêmes ſur ces vices, en pu- » niſſant les coupables, ſoit par la honte » ſoit par le mépris; mais s'ils ont penſé » de la ſorte, ils ont eu trop bonne opinion » du cœur humain « (*a*).

La ſociété ne peut donc punir les vices qu'imparfaitement; elle peut encore moins récompenſer toutes les vertus. Pour punir des actions nuiſibles & criminelles, il n'eſt pas néceſſaire d'examiner les motifs qui ont fait agir le coupable; il ſuffit qu'il ait tranſgreſſé volontairement les loix, pour mériter un châtiment. Quand il s'agit de récompenſer des actions qui paroiſſent vertueuſes, il eſt néceſſaire d'en connoître les motifs ſecrets: l'action la plus louable en elle-même & la plus utile à la ſociété, ſi elle a été faite par une intention criminelle, eſt plus digne de punition que de récompenſe. D'ailleurs où trouver des fonds & des reſſources ſuffiſantes pour accorder des prix à tous les gens de bien? Dès que les honneurs ſont trop communs, ils ne ſont plus une diſtinction & ne flattent plus l'amour propre. Auſſi cet expé-

(*a*) Elémens de Philoſophie, n. 8, page 88.

dient n'a été mis en uſage dans aucun état policé, parce qu'il eſt impraticable (*a*).

Les loix civiles, fuſſent-elles cent fois plus multipliées, ne peuvent pourvoir à tous les cas; tout ce qui n'eſt pas public leur échappe néceſſairement. L'homme libre de tout autre frein peut être impunément vicieux & malfaiteur en ſecret; qu'il affecte de paroître vertueux au grand jour, il ſera comblé de récompenſes, fût-il un monſtre dans le cœur. Dans la république dont notre Auteur a formé le plan, l'homme le plus fourbe & le plus hypocrite doit être néceſſairement le plus honoré. Un ſcélérat qui n'a rien à craindre que l'infamie & la potence, ne ſe trouve pas fort gêné.

5°. La Religion en donnant une baſe aux loix & à la morale, ne détruit point les autres motifs qui peuvent engager les hommes à s'y ſoumettre; nous l'avons déja remarqué: elle ajoute un nouveau poids aux motifs humains, ſans les affoiblir. La Religion n'enſeigne point à mépriſer les loix civiles, à braver les ſupplices & l'infamie, à ne compter pour rien les remords attachés au crime. Elle nous enſeigne au

(*a*) Diſſert. tirées de Warburthon, tome 1, pages 44 & ſuiv.

contraire que la vertu ſeule peut faire notre bonheur en ce monde auſſi-bien qu'en l'autre; que la conſcience des méchans eſt déja un enfer anticipé. Si, malgré deux ſujets ſi juſtes de terreur, il y a encore des ſcélérats, combien n'y en aura-t-il pas davantage, lorſque le plus réprimant de ces deux motifs ſera retranché?

6°. Quand les loix & la morale auroient aſſez de force pour réprimer les particuliers, ſeroient-elles capables de contenir les Rois de qui elles emprunteront toute leur autorité? » Quand il ſeroit inutile, dit Mon» teſquieu, que les ſujets euſſent une Re» ligion, il ne le ſeroit pas que les Prin» ces en euſſent, & qu'ils blanchiſſent d'é» cume le ſeul frein que ceux qui ne crai» gnent point les loix humaines puiſſent » avoir. Un Prince qui aime la Religion » & qui la craint, eſt un lion qui céde à » la main qui le flatte ou à la voix qui l'ap» paiſe: celui qui craint la Religion & qui » la hait, eſt comme les bêtes ſauvages qui » mordent la chaîne qui les empêche de » ſe jetter ſur ceux qui paſſent: celui qui » n'a point du tout de Religion, eſt cet » animal terrible qui ne ſent ſa liberté que » lorſqu'il déchire & qu'il dévore « (a).

(a) Eſprit des Loix, l. 24, c. 2.

On ne ſçauroit trop répéter cette réflexion.

Je ne voudrois pas, dit l'Auteur du Dictionnaire Philoſophique, avoir affaire à un Prince Athée, qui trouveroit ſon intérêt à me faire piler dans un mortier ; » je ſuis » bien ſûr que je ſerois pilé. Je ne vou» drois pas, ſi j'étois Souverain, avoir affai» re à des courtiſans Athées, dont l'intérêt » ſeroit de m'empoiſonner ; il me faudroit » prendre au haſard du contrepoiſon tous » les jours. Il eſt donc abſolument néceſ» ſaire pour les Princes & pour les peu» ples, que l'idée d'un Etre ſuprême, créa» teur, gouverneur, rémunérateur & ven» geur, ſoit profondément gravée dans les » eſprits « (a). Ce témoignage n'eſt pas ſuſpect dans la bouche d'un Philoſophe, qui a fait tous ſes efforts pour rendre l'athéiſme moins odieux qu'il n'eſt en effet.

Un Prince qui par ſyſtême politique affranchiroit ſes ſujets du joug de la Religion, ſe croiroit-il obligé d'y être ſoumis lui-même ? Mettre l'irréligion ſur le trône, c'eſt placer ſur la tête des peuples le deſpotiſme avec ce qu'il y a de plus terrible. Tel eſt le ſervice important que nos Philoſophes rendroient au genre humain, ſi par leurs funeſtes ouvrages ils parvenoient à

(a) Diction. Philoſ. art. *Athées.*

ſéduire ceux qui ſont deſtinés à gouverner.

Quand on parcourt l'Hiſtoire, on eſt étonné que malgré l'empire de la Religion ſur les Princes & malgré les autres motifs, le nombre de ceux qui ont régné avec bonté & avec ſageſſe; qui ont mérité l'amour & la confiance des peuples ſoit encore très-borné. En délivrant les Rois méchans du ſeul frein qui pouvoit arrêter la fougue de leurs paſſions, les auroit-on rendus meilleurs? Un bon Roi eſt ſans doute le don le plus précieux que la Providence puiſſe accorder aux hommes, & nous en faiſons une heureuſe expérience; mais eſt-il aiſé de mériter le titre de pere & de bienfaiteur des humains? N'y a-t-il ni tentations à vaincre, ni travaux à ſoutenir, ni obſtacles à ſurmonter? Ceux à qui la fortune a tout donné en ce monde, ſeroient bien à plaindre s'ils n'avoient rien à eſpérer en l'autre. La couronne ſeroit un poids bien peſant, ſi la Religion n'aidoit à le porter. Sans ce ſoutien, un bon Roi ne peut attendre aucun prix de ſes vertus, & un méchant n'a rien à redouter pour ſes crimes.

7°. Il eſt prouvé par l'aveu des ennemis de la Religion, que ſans elle il n'eſt plus de motif capable de contenir même les particuliers, ni de leur donner des mœurs.

» Le commun des hommes, dit un de nos » Athées décidés, eſt trop corrompu & » trop inſenſé pour n'avoir pas beſoin d'ê- » tre conduit à la pratique des actions ver- » tueuſes, c'eſt-à-dire, utiles à la ſociété, » par l'eſpoir de la récompenſe, & détour- » né des actions criminelles par la crainte » des châtimens; c'eſt-là ce qui a donné » naiſſance aux loix : mais, comme ces loix » ne puniſſent ni ne récompenſent les ac- » tions ſecrettes, & que dans les ſociétés » les mieux réglées, les coupables puiſſans » & accrédités trouvent le ſecret de les élu- » der, il a fallu imaginer un tribunal plus » redoutable que celui du Magiſtrat. On » a ſuppoſé qu'à la mort nous entrions dans » une nouvelle vie, dont le bonheur ou » le malheur dépendent de notre conduite » avant la mort. Elle ſera examinée, nous » dit-on, par un juge inflexible, auquel tou- » tes nos actions, même les plus ſecrettes, » ſeront connues. Un bonheur éternel, & » au-deſſus de tout ce que nous avons » éprouvé de plus voluptueux, ſera le par- » tage des gens de bien, tandis que des » tourmens effroyables ſeront employés à » punir & à expier les crimes des méchans.

» Cette opinion ſans doute eſt le plus » ferme fondement des ſociétés, c'eſt elle » qui porte les hommes à la vertu & qui

» les éloigne du crime « (*a*).

» Le dogme de la Providence, dit l'Au-
» teur du Dictionnaire Philoſophique, eſt
» ſi ſacré, ſi néceſſaire au bonheur du genre
» humain, que nul honnête homme ne
» doit expoſer les Lecteurs à douter d'une
» vérité qui ne peut faire de mal en au-
» cun cas, & qui peut toujours opérer beau-
» coup de bien. Nous ne regardons point
» ce dogme de la Providence univerſelle
» comme un ſyſtême, mais comme une
» choſe démontrée à tous les eſprits rai-
» ſonnables « (*b*).

§. 3.

8°. Fermons pour un moment les yeux ſur les conſéquences du nouveau plan qu'on nous propoſe, pour en examiner ſeulement l'exécution. Accordons à la philoſophie un talent qu'elle ne poſſéda jamais, celui de former un code de loix ſages & parfaites, un traité de morale plus beau que l'Evangile : il eſt queſtion d'y aſſujettir les peuples, de les engager à l'accomplir. Avant que de croire le projet poſſible, il faudroit du moins avoir eſſayé de l'exécuter ; il faudroit, pour l'honneur de la philoſophie, que nos Docteurs anti-Chrétiens devenus Miſ-

(*a*) Lettre de Thraſibule à Leucippe, page 282.
(*b*) Préface du Diction. Philoſ. page 7.

ſionnaires, euſſent déja policé, humaniſé, réuni en corps de République une Nation ſauvage, & nous euſſent montré de quoi leur morale ſans Religion eſt capable. Platon ne put engager autrefois une ſeule bourgade de la Gréce à vivre ſelon ſes maximes; nos Philoſophes feroient-ils plus habiles ou plus heureux?

Sans ſortir de chez nous, quel ſeroit leur ſuccès? Après avoir ſagement banni la Religion & toutes ſes pratiques, les Prêtres & leurs inſtructions, ſans doute on laiſſeroit au moins des Maîtres d'école dans les villages, pour apprendre à la jeuneſſe les loix & la morale. Je ſuppoſe qu'elle concevra parfaitement les ſages réflexions dont on aura ſoin de les appuyer, les raiſons philoſophiques par leſquelles il faudra prouver à un enfant qu'il doit honorer ſon pere & ſa mere, chérir ſes freres & ſœurs, aider & ſecourir ſes ſemblables, obéir aux Magiſtrats, aimer ſon Roi & ſa Patrie. Comme il ſera queſtion de décerner des châtimens pour tous les vices, des récompenſes pour toutes les vertus, il eſt clair que les tribunaux ordinaires ne ſuffiront plus; qu'il ſera beſoin d'établir au moins dans chaque Paroiſſe un ou pluſieurs Inſpecteurs des mœurs, pour veiller ſur la conduite des particuliers, dé-

cerner les peines & les récompenſes. Déja je vois un Clergé en robe-courte & ſous un autre nom s'établir ſur les ruines de l'ancien. Sans doute ces Cenſeurs ſans Religion ſeront plus éclairés, plus intégres, plus vigilans, plus charitables, plus incorruptibles que les Prêtres : une charge ſi importante regarde directement nos Philoſophes ; ils ſont les Docteurs-nés du genre humain. Les voilà donc chargés de ſçavoir ſi tel citoyen eſt mauvais pere ou mauvais mari, s'il eſt traitre ou parjure, diſſipateur ou brutal, avare ou trompeur, pareſſeux ou mauvais économe. Ils ſeront obligés d'entretenir l'union dans les mariages, la paix dans les familles, la décence parmi les jeunes gens, la police dans tout un diſtrict ; de réconcilier les ennemis, de prévenir les vengeances & les procès, de pourvoir à la ſubſiſtance des pauvres & des malades, à l'éducation des orphelins. Il ſe trouve ſouvent des Curés qui font tout cela par Religion, un Philoſophe le fera par honneur & par zèle du bien public. Il donnera l'exemple des vertus qu'il doit récompenſer, il ne ſe rendra point coupable des vices qu'il doit punir. Sans intérêt, ſans ambition, ſans haine, ſans prévention, ſans partialité, il ſera le génie tutélaire des peuples confiés à ſes ſoins, un Dieu ſous la

figure d'un homme ; un Philoſophe ne ſçauroit être moins.

Mais écrire de belles maximes de morale & de politique dans ſon cabinet, & les obſerver dans la pratique, ſont deux rôles bien différens ; les faire exécuter aux autres par raiſon, eſt un autre emploi très-délicat : y forcer les peuples par la violence & par le glaive, eſt le rôle d'un tyran.

Si le libertinage & le mépris des loix viennent à ſe gliſſer dans une ville ou dans une province, où ſera le reméde ? Les châtimens ? Ils ſont impoſſibles, lorſque le nombre des coupables eſt trop grand, & les ſupplices ne ſont pas capables de donner des mœurs (*a*). Parmi nous les loix de la Religion ſont aſſez mal obſervées ; parmi des peuples ſans Religion, celles de la morale auront-elles un meilleur ſort ? Un Prince & des Magiſtrats qui n'auront plus de mœurs, ſeront-ils capables d'en donner aux autres ? Et quand la corruption ſe ſera gliſſée dans tous les Etats, qui en ſera le réformateur ?

Mais notre Philoſophe politique n'a pas pouſſé ſi loin la prévoyance ni les réflexions ; reprenons ſes objections.

(*a*) Eſprit des Loix, l. 19, c. 17.

§. 4.

Les Souverains, dit-il, *qui veulent gouverner par la Religion, doivent ſe réſoudre à devenir les eſclaves des Prêtres* (*a*). C'eſt-à-dire, pour parler plus ſenſément, que les Souverains, en ſe ſoumettant aux loix de la Religion, ſe ſont engagés par-là même à n'être ni tyrans ni deſpotes, à écouter les remontrances & les conſeils des ſages, à ne point donner leur volonté pour loi ſouveraine, comme les Monarques orientaux. Ils ſe ſont obligés à donner l'exemple des bonnes mœurs, ſans lequel toutes les inſtitutions morales ſeroient inutiles. N'eſt-ce pas un zèle fort utile à l'humanité, que de blâmer les Souverains de s'être impoſé des loix à eux-mêmes, pour prévenir l'abus de leur pouvoir, ou plutôt d'avoir courbé leur tête les premiers ſous le même joug que les peuples auxquels ils doivent commander ?

Il prétend avoir prouvé que le Chriſtianiſme eſt contraire à la ſaine morale, à la droite raiſon, au bonheur des individus, à l'union des familles ; que les adorateurs d'un Dieu lugubre & ſouffrant doi-

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 278. Examen important, concluſion, page 214.

vent s'affliger ſans ceſſe & ſe rendre malheureux, qu'ils doivent être cruels à eux-mêmes & inſupportables aux autres. L'Auteur de l'Examen important conclud de même, que *tout homme ſenſé, tout homme de bien doit avoir la Secte chrétienne en horreur* (*a*). Ainſi ſe développe la charité & la modération de nos adverſaires.

Nous avons repréſenté plus d'une fois à ces Cenſeurs ſi doux & ſi débonnaires, que la comparaiſon ſeule des Nations chrétiennes avec les autres peuples de l'univers, ſuffit pour démontrer la fauſſeté de tous ces vains reproches, & pour couvrir de confuſion les calomniateurs du Chriſtianiſme. Aucune Religion ne donne de Dieu des idées auſſi grandes & auſſi ſublimes, n'enſeigne une morale auſſi pure, ne fournit à l'homme des eſpérances auſſi conſolantes. La croyance d'un Dieu créateur, conſervateur & bienfaiteur, qui nous ordonne de l'appeller notre Pere, qui a daigné nous adopter pour ſes enfans, qui nous a aimés juſqu'à donner pour nous ſon Fils unique : la foi d'un Sauveur qui doit être notre juge ; qui a voulu *être ſemblable à ſes freres pour être plus enclin à leur faire miſéricorde* (*b*) : L'attente d'une béatitude

(*a*) Chriſt. dévoilé, p. 279. Examen important, p. 213.
(*b*) Hébr. 2 17.

éternelle qu'il nous eſt facile de mériter avec les graces abondantes que Dieu nous donne par les mérites de J. C; ce ne ſont point-là des idées lugubres; ce ſont des dogmes conſolans, qui répandent la ſérénité & la paix dans le cœur du Chrétien qui les croit & qui les aime.

C'eſt à la Philoſophie qu'il faut faire tous les reproches que l'on tourne ſi injuſtement contre la Religion; elle avilit, elle dégrade, elle abrutit l'homme; elle le réduit à la plus cruelle incertitude ſur ce qu'il eſt & ſur ce qu'il doit devenir; elle en fait un être iſolé, qui n'exiſte que pour lui-même, qui ne tient à rien dans l'univers. » Le goût de la philoſophie, dit » un homme qui l'avoit examinée d'après » nature, relâche tous les liens d'eſtime » & de bienveillance qui attache les hom- » mes à la ſociété, & c'eſt peut-être le » plus dangereux des maux qu'elle engen- » dre. Le charme de l'étude rend bien- » tôt inſipide tout autre attachement. De » plus, à force de réfléchir ſur l'humani- » té, à force d'obſerver les hommes, le » Philoſophe apprend à les apprécier ſelon » leur valeur; & il eſt difficile d'avoir bien » de l'affection pour ce qu'on mépriſe. Bien- » tôt il réunit en ſa perſonne tout l'inté- » rêt que les hommes vertueux partagent

» avec leurs ſemblables : ſon mépris pour » les autres tourne au profit de ſon orgueil : » ſon amour propre augmente en même » proportion que ſon indifférence pour le » reſte de l'univers. La famille, la patrie » deviennent pour lui des mots vuides de » ſens : il n'eſt ni parent, ni citoyen, ni » homme, il eſt Philoſophe « (*a*). Ce portrait peut ſervir à rectifier le pompeux éloge que l'on a fait du philoſophe dans le Dictionnaire philoſophique (*b*), & ailleurs.

§. 5.

Si l'on ouvre l'Hiſtoire, diſent nos Cenſeurs, *on ne trouve jamais que des Philoſophes aient cauſé des révolutions dans les Etats ; mais il n'en eſt aucune dans laquelle les gens d'Egliſe n'aient trempé. Les meurtriers de nos Rois, ceux de l'Empereur Henri VI & de Charles I, n'étoient pas des Incrédules. C'eſt le Miniſtre Gomar & non pas Spinoſa qui mit la Hollande en feu, &c.* (*c*)

1°. L'Hiſtoire atteſte formellement le contraire, dans tous les temps & chez toutes les Nations. Parmi les Philoſophes Grecs, Critias & Alcibiade furent des hommes

(*a*) Œuvres diverſes de Jean Jacques Rouſſeau, tome 2 page 160. Voyez encore Emile, tome 3 ; page 181.
(*b*) Diction. Philoſ. art. *Philoſophe*.
(*c*) Chriſt. dévoilé, note de la page 280.

violens & séditieux, Diogène & Timon le Misantrope, deux caracteres insupportables; quand il n'y auroit que la moitié de vrai dans ce que Lucien a écrit des Philosophes Grecs, c'en seroit assez pour les faire déteſter. Chez les Romains, Helvidius Stoïcien, Démétrius Cynique, Apollonius de Tyane, prêcherent la sédition; Dion a fait un portrait très-désavantageux de Sénéque: L'Auteur du Dictionnaire philosophique, convient que le Sénat de Rome du temps de César & de Cicéron *étoit une assemblée de Philosophes, de voluptueux & d'ambitieux, tous très-dangereux, & qui perdirent la République.* Que *les Athées du Sénat avoient été des factieux dans les temps de Sylla & de César; que sous Auguste & Tibere ils furent des Athées esclaves* (*a*). En France, la lecture des Ouvrages de nos Philosophes a déja conduit de jeunes gens sur l'échaffaud (*b*). Et fasse le ciel que cet exemple intimide les autres! En Angleterre, sous le regne de Charles II, le Lord Shaftsbury & Loke son confident, ont tramé une conspiration (*c*). En 1603, le Chevalier

(*a*) Diction. Philos. art. *Athées*, page 66. Voyez l'addition à la tête du premier tome.

(*b*) Voyez l'Arrêt du Parlement de Paris contre les Criminels d'Abbeville, du 4 Juin 1766.

(*c*) Hist. de la Maison de Stuart, par M. Hume, tome 5 à page 202; & tome 6, pages 111 & suiv.

Raleigh, Philoſophe ou Eſprit-fort, avoit été à la tête d'une autre (*a*).

2°. Quand le caractere pacifique des Philoſophes ſeroit mieux prouvé, ce ne ſeroit pas un phénomene difficile à expliquer. Il y a des Incrédules ou des Philoſophes de pluſieurs eſpéces. Les uns ſimples particuliers, ſans autorité & ſans crédit dans le monde, renfermés dans leur cabinet, ont paſſé leur vie à écrire contre la Religion, n'ont fait du mal que par leur plume, parce qu'ils ne pouvoient pas en faire autrement. On ne doit pas leur ſçavoir beaucoup de gré de n'avoir cauſé aucune révolution; le mépris de leur perſonne & de leurs ouvrages a ſauvé la ſociété des maux qu'ils vouloient lui faire. Les autres imbus des mêmes principes & placés à la tête des affaires, n'ont jamais manqué de profiter des premieres circonſtances pour exciter des troubles ou pour les fomenter. Dans toutes les révolutions dont parle l'Hiſtoire, les hommes de ce caractere ont été les principaux acteurs; quoiqu'ils n'y paroiſſent pas comme Philoſophes: & malheureuſement il s'en eſt trouvé dans tous les Etats.

Parmi les premiers, il y en a eu d'un

(*a*) *Ibid.* tome 1, page 14.

caractere

caractere modéré; entêtés de ſyſtêmes métaphyſiques intelligibles, ils ſe ſont bornés à raiſonner de travers, ſans témoigner de la haine ni de la jalouſie contre perſonne; ils ont été ſans doute les moins dangereux.

D'autres, emportés & fanatiques, tels que les Auteurs du Chriſtianiſme dévoilé & de l'Examen important, ont peu raiſonné; mais ont déclamé, calomnié, outragé le Gouvernement & le Clergé: c'eſt le genre d'écrire qui commence à devenir à la mode. Si de pareils génies avoient quelqu'influence dans les affaires, il eſt aiſé de concevoir de quoi ils ſeroient capables.

On ne peut néanmoins diſculper ni les uns ni les autres; leur condamnation eſt prononcée par leurs propres Confreres. » L'athéiſme, dit l'un d'entr'eux, eſt un » ſyſtême très-pernicieux dans ceux qui » gouvernent; il l'eſt auſſi dans les gens » de cabinet, quoique leur vie ſoit in- » nocente, parce que de leur cabinet il » peut percer juſqu'à ceux qui gouvernent; » que s'il n'eſt pas ſi funeſte que le fana- » tiſme, il eſt preſque toujours fatal à la » vertu «. (*a*). Que ſera-ce donc, quand il eſt joint au fanatiſme, comme dans les écrits dont nous venons de parler? On

(*a*) Dict. philoſ. art. *Athées.*

ſe ſouviendra que le Philoſophe dont nous empruntons les paroles, regarde comme Athées tous ceux qui n'admettent pas un Dieu créateur, conſervateur, rémunérateur & vengeur (*a*).

Après avoir avoué qu'il y a eu des Athées d'un caractere modéré & paiſible dans la vie privée : » Mettez, dit-il, ces doux & » tranquilles Athées dans de grandes pla- » ces; jettez-les dans les factions; qu'ils » aient à combattre un Céſar Borgia, un » Cromwel, ou même un Cardinal de Retz; » penſez-vous qu'alors ils ne deviendront » pas auſſi méchans que leurs adverſaires? » Voyez dans quelles alternatives vous les » jettez; ils ſeront des imbécilles, s'ils ne » ſont pas des pervers. Leurs ennemis les » attaquent par des crimes; il faut bien » qu'ils ſe défendent par les mêmes armes, » ou qu'ils périſſent. Certainement leurs » principes ne s'oppoſeront point aux aſſaſ- » ſinats, aux empoiſonnemens qui leur pa- » roîtront néceſſaires. Il eſt donc démontré » que l'athéiſme peut tout au plus laiſſer » ſubſiſter les vertus ſociales dans la tran- » quille apathie de la vie privée; mais qu'il » doit porter à tous les crimes dans les ora- » ges de la vie publique. Une ſociété par-

(*a*) *Ibid.*

» ticuliere d'Athées, qui ne ſe diſputent » rien & qui perdent doucement leurs jours » dans les amuſemens de la volupté, peut » durer quelque temps ſans trouble ; mais ſi » le monde étoit gouverné par des Athées, » il vaudroit autant être ſous l'empire im- » médiat de ces Etres infernaux qu'on nous » peint acharnés contre leurs victimes « (a).

Après de pareils aveux, arrachés par la force de la vérité, un prétendu Philoſophe veut encore nous perſuader que le ſeul moyen d'aſſurer la tranquillité & le bonheur des Etats, eſt d'en bannir toute Religion.

Les meurtriers des Rois n'étoient pas des Incrédules ; cela peut être. Mais étoit-ce de bons Chrétiens ? Ils ont commis ces crimes malgré la Religion ; & en fermant l'oreille à ſa voix, peut-elle en être accuſée ? Il y a des ſcélérats parmi les Infidéles, malgré les lumieres de la raiſon ; faut-il encore rendre la raiſon complice de leurs forfaits ?

§. 6.

Il y a, dit l'Auteur, de la morale & des vertus par-tout ; ſans elles aucune ſociété ne pourroit ſubſiſter ; & il y en auroit

(a) Homélie ſur l'Athéiſme, page 44.

davantage, même parmi les Infidéles, ſi les peuples étoient mieux gouvernés (*a*). Soit; la queſtion eſt de ſçavoir s'ils peuvent être bien gouvernés ſans Religion. *Elle n'a été inventée*, ſelon lui, *que pour épargner aux Souverains le ſoin d'être juſtes, de faire de bonnes loix, & de bien gouverner:* elle les autoriſe par l'eſpérance d'un bonheur imaginaire dans l'autre, à rendre impunément les hommes malheureux dans celle-ci.

Fauſſetés ridicules. 1°. La Religion a précédé l'établiſſement des Monarchies; elle n'a point été inventée; Dieu lui-même l'a donnée aux premiers hommes & en a gravé les principes dans le fond de leur cœur. 2°. C'eſt la Religion ſeule qui impoſe aux Souverains l'obligation d'être juſtes, de faire de bonnes loix, de bien gouverner, de rendre leurs peuples heureux; loin de les diſpenſer de ce ſoin, elle les menace d'un malheur éternel, s'ils y manquent.

» Qu'ils apprennent, continue l'Auteur, » leurs véritables intérêts; qu'ils ſçachent » qu'ils ſont liés à ceux de leurs ſujets; » qu'ils ſçachent qu'ils ne peuvent être eux-» mêmes réellement puiſſans, s'ils ne ſont » pas ſervis par des Citoyens courageux,

(*a*) Chriſt. dévoilé, pages 281 & 282.

» actifs, induſtrieux, vertueux, attachés à » la perſonne de leurs maîtres; que ces maî- » tres ſçachent enfin que l'attachement de » leurs ſujets ne peut être fondé que ſur » le bonheur qu'on leur procure «. Très-bonne morale; la Religion y applaudit; mais ſans celle-ci, la premiere ne ſera ni connue ni pratiquée. Il eſt ridicule d'ajouter que *ſi les Rois étoient pénétrés de ces importantes vérités, ils n'auroient beſoin ni de Religion ni de Prêtres pour gouverner les hommes.* Voilà juſtement ce qui eſt impoſſible; ſans la Religion jamais les Rois ne ſeront pénétrés de ces importantes vérités, & ne ſeront fidéles à les ſuivre.

D'ailleurs eſt-il bien décidé qu'avec la meilleure volonté de rendre leurs ſujets heureux, les Rois pourront y réuſſir, ſi les ſujets de leur côté ne ſont dociles, paiſibles, obéiſſans, fidéles? Ils ne peuvent être tels ſans Religion: elle ſeule peut lier les ſujets au Souverain & le Souverain aux ſujets. Il y a eu des Rois bons & ſages, mais malheureux; que ſeroit devenue leur autorité & leurs couronnes, ſi les peuples ne leur avoient été attachés que par l'intérêt préſent?

Selon notre Politique, *la morale ſera toujours vaine, ſi elle n'eſt appuyée par l'autorité ſuprême: c'eſt le Souverain qui*

doit être le ſouverain Pontife de ſon peuple (*a*). Je voudrois ſçavoir dabord ce que c'eſt qu'un ſouverain Pontife, où il n'y a point de Religion. En ſecond lieu, après avoir appuyé par l'autorité ſuprême la morale des peuples, qu'eſt-ce qui appuyera la morale des Rois? En troiſiéme lieu, l'autorité ſeule ne peut pas établir la morale; chez un peuple qui n'a pas des mœurs, l'autorité eſt nulle ou tyrannique, il n'y a pas de milieu. Enfin c'eſt une très-mauvaiſe politique d'établir le Prince ſouverain Pontife de ſon peuple; c'eſt en faire un deſpote, comme nous l'avons déja obſervé avec l'Auteur de l'Eſprit des loix (*b*).

Les déclamations contre l'autorité Eccléſiaſtique ſont donc la marque d'un génie très-borné & qui a les vûes fort courtes en fait de politique. Nos Rois en ſe ſoumettant aux maximes de l'Evangile & aux loix de l'Egliſe, ont planté de leur propre main une borne ſacrée, pour arrêter l'abus qu'ils pourroient faire de leur puiſſance ſouveraine; ils ſe ſont rendus d'autant plus dignes de commander aux hommes, qu'ils ſe ſont ôtés à eux-mêmes la liberté de pouſſer à l'excès leur autorité.

(*a*) Voyez encore le Milit. Philoſ. c. 20, page 178.
(*b*) Chap. 15, ci-devant §. 1.

Lorſque de frivoles diſcours épuiſent leur éloquence contre cette colomne que les Rois eux-mêmes ont élevée à côté de leur trône & qui en eſt le plus ferme appui; lorſqu'ils veulent renverſer la baſe ſur laquelle portent les différentes parties de l'édifice, quel eſt leur deſſein? Eſt-ce d'augmenter le pouvoir ſouverain? Ils ſont dans le fond ſes plus grands ennemis. Eſt-ce de favoriſer la liberté du peuple? Si leur plan étoit ſuivi, le peuple ſeroit eſclave. Ils n'aiment ni le Roi ni le peuple; ils haïſſent la Religion qui les inquiéte & les effraie malgré eux.

§. 7.

Malgré l'heureuſe influence qu'on attribue à la Religion chrétienne, diſent-ils, *voyons-nous plus de vertus dans ceux qui la profeſſent que dans ceux qui l'ignorent?* Aſſurément nous le voyons, & il faut être aveuglé par la prévention pour ne le pas voir. Peut-on reprocher aux Nations chrétiennes la dureté des mœurs, le génie ſervile, les brutales voluptés des Aſiatiques, le brigandage des Arabes & des Tartares, la friponnerie & la ſotte vanité des Chinois, le caractere atroce des Japonois, l'abrutiſſement des peuples Africains? Quand nos adverſaires pourroient nous

montrer des mœurs pures chez les Infidéles, leur triomphe ne ſeroit pas encore complet; il faudroit examiner ce que l'influence du climat & les cauſes phyſiques ont pu mettre du leur dans un phénomene ſi étrange : au lieu que le Chriſtianiſme a épuré les mœurs dans toutes les contrées de l'univers où il s'eſt établi : mais nous ne ſerons jamais réduits à cette diſcuſſion.

Parmi les Sectateurs de cette Religion ſainte, il y a encore des méchans; cela n'eſt que trop vrai ; *ces malheureux que leurs excès font tous les jours conduire au ſupplice, ne ſont ni des Incrédules ni des Eſprits-forts* (*a*) : cela ſe peut encore ; & que s'enſuit-il ? Ces malheureux n'ont pas ſeulement bravé la Religion, ils ont foulé aux pieds les principes de juſtice & d'honnêteté naturelle, ils ont étouffé la crainte des loix, des ſupplices & de l'infamie : eſt-ce parce qu'ils n'étoient pas Athées, que les motifs naturels n'ont rien opéré ſur eux ? Voilà le ſophiſme ridicule ſur lequel l'Auteur a fondé tout ſon ouvrage.

Il prétend que les ames timorées pour leſquelles la Religion eſt un frein, ſeroient retenues de même par la ſeule honnêteté

(*a*) Voyez encore le Milit. Philoſ. c. 20, page 167.

naturelle.

naturelle. 1°. L'assertion est téméraire ; ce n'est point à ceux qui ne connoissent pas par expérience les effets de la Religion, de juger de ce qui se passe dans le cœur de ceux qui y croient. 2°. Elle est fausse. La Religion préserve les ames timorées de plusieurs crimes auxquels il n'y a ni peines ni infamie attachées. Comptera-t-on pour rien les sacrifices qu'elle leur fait faire, & dont Dieu seul est témoin ? les vertus qu'elle leur inspire & que l'honnêteté naturelle ne commanda jamais ?

La crainte d'un Dieu vengeur ne peut rien sur les grandes passions. C'est le paradoxe que soutient notre Auteur (*a*), & c'est une fausseté. Le contraire est prouvé par le sentiment unanime de toutes les Nations policées, qui ont envisagé cette crainte comme la plus forte digue que l'on pût opposer à la méchanceté humaine : *Discite justitiam moniti & non temnere Divos* (*b*). L'expérience journaliere le confirme. Tous ceux qui ont été chargés de la conduite des ames, connoissent des milliers de crimes que ce motif a réprimés ; & il n'est pas un seul homme parmi ceux qui ont de la Religion, qui ne l'ait éprouvé lui-même.

(*a*) Christ. dévoilé, page 288.
(*b*) Virgile.

Inutilement on oppoſe à l'Auteur, que ſans la crainte de Dieu un coupable ne peut éprouver des remords ; *tout homme*, dit-il, *qui a reçu une éducation honnête, éprouve en lui-même un ſentiment douloureux, mêlé de honte & de crainte, toutes les fois qu'il enviſage les actions déshonorantes dont il a pu ſe ſouiller, & c'eſt-là ce qui conſtitue les remords* (*a*). Cela eſt au mieux. 1°. En quel lieu du monde reçoit-on une éducation honnête ſans Religion? Le peuple ſur-tout peut-il en avoir d'autre que celle que la Religion lui procure ? Sans elle, la partie du genre humain la plus expoſée au crime, va ſe trouver à l'abri des remords. 2°. En mettant à part les principes de Religion, de quelle crainte peut-on être ſaiſi pour des crimes ſecrets, dont le coupable n'a d'autre témoin que ſa conſcience ? S'il n'y a rien à craindre ni à eſpérer après cette vie, peut-il être honteux de ſuivre les penchans de la nature ? L'homme réduit au niveau de la brute n'eſt pas plus ſuſceptible qu'elle du ſentiment moral.

L'Auteur prétend que *la Religion ne peut mettre aux paſſions des hommes aucun frein, que la raiſon, l'éducation & la*

(*a*) Voyez Militaire Philoſophe, c. 20, page 184.

ſaine morale ne puiſſent y mettre bien plus efficacement. C'eſt toujours la même ſuppoſition chimérique. 1°. La raiſon, l'éducation, la morale, ſont nulles ſans Religion; elles ne ſe trouvent que chez les peuples policés par la Religion. 2°. Quiconque ſe rend coupable d'un crime ne briſe pas ſeulement le frein de la Religion, mais encore celui de la raiſon, de l'éducation & de la morale naturelle : il eſt donc faux que le ſecond ſoit plus efficace que le premier.

On objectera peut-être que les Athées, en perdant la croyance d'un Dieu, ne perdent pas pour cela les principes de morale. Cela peut être. Mais c'eſt à l'éducation qu'ils ſont redevables de ces principes; s'ils étoient nés de parens Athées, s'ils avoient été élevés parmi des peuples ſans Religion, auroient-ils reçu la même éducation ? D'ailleurs la conduite des Athées eſt une contradiction perpétuelle; il n'y a qu'un cerveau frappé qui en ſoit capable : le genre humain eſt fait pour ſe conduire autrement.

L'artifice, ou ſi l'on veut, la bévue continuelle de l'Auteur, eſt de juger des hommes privés de toute Religion, par l'état des Nations qui en ont une. Si par une révolution ſubite le Chriſtianiſme ſe trou-

voit anéanti parmi nous, il eſt à préſumer que nous conſerverions encore pendant quelque temps les principes de morale naturelle qu'une éducation chrétienne a cultivés en nous, & les vertus ſociales dont nous avons contracté l'habitude : s'enſuit-il de-là que la ſociété ſubſiſteroit longtemps ſans Religion ? Ces principes ſeroient bientôt altérés ; nous retomberions par degrés dans l'état des peuples barbares. Déja l'expérience nous fait toucher au doigt cette vérité ; les Sectes chrétiennes qui ſe ſont écartées davantage de la foi de l'Evangile, ſont auſſi celles qui ſe ſont le plus relâchées ſur la morale (*a*).

Nos Philoſophes, nés dans le ſein du Chriſtianiſme, au milieu d'une Nation que l'Evangile a éclairée, redevables à cette lumiere de leur éducation honnête & de leurs principes de morale, croyent faire un bel exploit de renier la mere qui les a enfantés & nourris ; ils lui diſent d'un ton inſultant : nous pouvions naître & grandir ſans vous, puiſque nous marchons ſans que vous nous teniez par la liſiere. Eh ! enfans ingrats ! à peine l'avez-vous abandonnée, que vous tombez ſans pouvoir vous relever.

(*a*) Déiſme réfuté, ſixiéme Lettre, page 261, troiſiéme édition.

§. 8.

Si les méchans, dit notre Critique, *étoient assurés d'être punis toutes les fois qu'il leur vient en pensée de commettre une action déshonnête, ils seroient forcés de s'en désister.* Et cela est-il possible sans la Religion ? Les loix ne peuvent punir ni les pensées, ni la volonté de mal faire, ni les crimes secrets. Il n'y a que la présence d'un Dieu vengeur à qui rien n'échappe, qui puisse imposer aux méchans ; & si ce frein se trouve trop foible, tous les autres sont encore moins efficaces. Ceux qui bravent les regards de leur juge, tromperont bien plus aisément les yeux de leurs semblables.

C'est une très-belle spéculation d'enseigner, que *dans une société bien constituée, le mépris devroit toujours accompagner le vice, & les châtimens suivre le crime ; l'éducation guidée par les intérêts publics, devroit toujours apprendre aux hommes à s'estimer eux-mêmes, à redouter le mépris des autres, à craindre l'infamie plus que la mort.* Cela devroit être, on en convient ; mais où l'on ne croit pas en Dieu, cela n'a jamais été & cela ne sera jamais. Une société bien constituée par la Religion, est déja un prodige de la Providence ; une société bien constituée sans Religion, est

une chimere philoſophique, digne de la riſée de tous les Sages.

On calomnie la Religion, quand on ajoute que *cette morale n'eſt pas de ſon goût.* Elle nous l'enſeigne, elle nous la commande, elle ſeule peut nous la faire goûter; elle promet *la gloire, l'honneur & la paix à quiconque fait le bien*; elle porte *le regret, la honte & les remords dans l'ame de tout homme qui fait le mal* (*a*). Elle nous propoſe en même-temps une gloire plus durable que celle de ce monde. Elle nous apprend à nous eſtimer nous-mêmes, non-ſeulement comme hommes, mais comme Chrétiens : *agnoſce! ô Chriſtiane, dignitatem tuam*, diſoit éloquemment S. Leon (*b*). En nous défendant de nous avilir par le crime, elle nous avertit de ne point nous enorgueillir de la vertu; elle nous fait craindre le mépris & l'infamie que mérite le vice, & nous affermit contre la mauvaiſe honte de bien faire. Elle ne veut pas que nous cherchions à plaire aux hommes en général, parce qu'ils ſont ſouvent mauvais juges; mais elle ne nous empêche pas de rechercher l'eſtime des bons, qui eſt inſéparable de celle de Dieu.

Enfin l'Auteur porte la prévention juſ-

(*a*) *Rom.* 2, 9 & 10.
(*b*) *Serm.* 1, *de Nativ. Domini.*

qu'à dire, que *ſi la Religion chrétienne opere des effets ſalutaires ſur quelques individus, ils ne ſont rien en comparaiſon des maux viſibles, aſſurés & immenſes, qu'elle a produits ſur la terre; des diſſentions, des guerres, des perſécutions, des maſſacres dont elle a été la cauſe ou le prétexte dès ſa naiſſance:* Là-deſſus, il déclame de ſon mieux (*a*). L'Auteur de l'Examen important tient le même langage (*b*).

Nous avons repréſenté à ces Meſſieurs, que ces maux ſont ou des exagérations ridicules, ou des effets totalement étrangers à la Religion; puiſqu'elle les défend, puiſque les mêmes excès, & de plus grands encore ont été commis chez les Nations infidelles. Le Chriſtianiſme n'a pas fait ceſſer toutes les guerres, mais il les a rendues moins fréquentes & moins cruelles; il n'a pas prévenu tous les crimes, mais il en a infiniment diminué le nombre; il n'a pas entiérement refondu les hommes, mais il les a rendus moins corrompus & moins farouches: *Vitia erunt donec homines*, dit très-bien un Ancien (*c*). Le parallèle entre les peuples policés par le

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 190.

(*b*) Examen important, concluſion, page 214 & 225. Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 38. Militaire Philoſophe, c. 20, &c.

(*c*) Tacite.

Chriſtianiſme & les autres Nations de l'univers devroit fermer la bouche à ſes ennemis. Sans le Chriſtianiſme l'Europe ſeroit encore barbare (*a*) ; & ſi nos Philoſophes venoient à bout de leur deſſein, elle ne tarderoit pas de retomber dans ſon premier état. Le Lecteur ſera peut-être fatigué de ces répétitions ; c'eſt l'opiniâtreté de nos adverſaires qui nous y force malgré nous.

§. 9.

Ce ſeroit très-mal ſoutenir la néceſſité du Chriſtianiſme, de dire que *l'homme eſt ſuperſtitieux*, qu'*il lui faut des chimeres* pour l'occuper (*b*). Ce langage n'eſt point celui *des perſonnes honnêtes*, c'eſt celui d'un fauſſaire & d'un hypocrite. Le Chriſtianiſme ne rend point l'homme ſuperſtitieux, il l'empêche de le devenir ; il ne nous enſeigne point des chimeres ; il a détruit au contraire celles dont l'ancienne philoſophie avoit infatué toutes les Nations (*c*) ; il n'eſt point *un mal néceſſaire*, mais le plus précieux de tous les biens, dont nous ne pouvons aſſez bénir la Providence.

Nous ſoutenons à la vérité qu'il faut une Religion au peuple ; que s'il n'en a

(*a*) Voyez Certit. des Preuves du Chriſt. c. 10.
(*b*) Chriſt. dévoilé, page 191.
(*c*) *Cicero, de Divin. l.* 2, *n.* 149.

pas une vraie, il s'en fera infailliblement une fauſſe; que s'il ne connoît pas le vrai Dieu, il adorera des Divinités imaginaires; que ſi l'on venoit à bout de détruire le Chriſtianiſme, on y verroit néceſſairement ſuccéder ou le Polithéiſme, ou quelqu'autre Religion chimérique; nous avons ſur ce fait l'expérience de tous les temps & de toutes les Nations. La philoſophie ne parviendra jamais à déraciner chez les peuples policés l'idée de Dieu, que tout homme raiſonnable puiſe dans le ſpectacle de l'univers: jamais elle n'étouffera le penchant invincible qui nous porte à adorer l'Auteur de notre être; jamais elle n'effacera les caracteres de la Loi divine profondément gravés dans tous les cœurs. L'athéiſme & l'irréligion ne ſont point l'état naturel de l'homme; ils ſont ou l'effet d'une ſtupidité groſſiere ou un délire de la raiſon: l'homme ſans Religion eſt un monſtre déteſté & redouté de ſes ſemblables. Il n'y eut jamais de ſociété d'Athées, & il n'y en aura jamais.

En vain l'Auteur prétend que *l'homme n'eſt ſuperſtitieux, que parce que dès l'enfance tout contribue à le rendre tel.* Il parleroit mieux s'il diſoit que l'homme, par ſa nature même, eſt dans une alternative inévitable, d'être ou ſincérement Religieux

par la profeſſion du culte que Dieu exige de nous, ou follement ſuperſtitieux, s'il abuſe de ſa raiſon; & il n'y a aucun milieu poſſible entre ces deux états. L'athéiſme réfléchi eſt la maladie d'un cerveau bleſſé; le Déiſme pur eſt la folie de quelques hommes ſinguliers qui ſe croient plus ſages que les autres : l'un ou l'autre ne ſeront jamais la croyance de la ſociété.

La premiere Religion du genre humain ne lui a été donnée ni par les Rois, ni par les Légiſlateurs, ni par les Philoſophes, il l'a reçue de Dieu même; elle eſt antérieure chez tous les peuples à la ſociété & à toutes les Inſtitutions politiques. Les premiers qui ont perverti la notion de Dieu, en l'attribuant aux créatures, n'avoient point reçu cette erreur dans leur enfance; ils y ſont tombés par une ſuite d'idées fauſſes, que les paſſions leur ont ſuggérées (*a*). Cette notion, née avec nous, peut être aſſoupie, comme dans les enfans & dans les ſauvages; elle peut être oubliée dans l'ivreſſe des paſſions ou obſcurcie par les rêves d'une folle métaphyſique; elle peut être pervertie & fauſſement appliquée, comme chez les Payens; jamais elle ne ſera

(*a*) Voyez l'Origine des Dieux du Paganiſme, diſcours préliminaire. c. I.

entiérement effacée dans l'homme qui penſe & qui a le ſens commun : il adorera plutôt l'ouvrage de ſes mains, que de ne rien adorer du tout. Que l'on parcoure tous les ſiécles & tous les climats, que l'on cherche dans tous les coins de l'univers, point de ſociété ſans Religion ; ſi nous avions le malheur de perdre la nôtre, nous deviendrions néceſſairement Juifs ou Mahométans, Payens ou Bramines.

§. 10.

L'Auteur de l'Examen important a ſenti la difficulté ; il a cherché à l'eſquiver par une violente déclamation contre le Chriſtianiſme & contre les Prêtres, par de grands mots qui ne ſignifient rien. *Vous avez le front de demander*, dit-il, *ce qu'il faut mettre à la place de vos fables !* (du Chriſtianiſme ;) *Je vous répons, Dieu, la vérité, la vertu, des loix, des peines & des récompenſes. Prêchez la probité & non le dogme* (*a*).

Mettre à la place du Chriſtianiſme *Dieu*, qu'eſt-ce que cela ſignifie ? Eſt-ce que le Chriſtianiſme n'adore pas Dieu, ou veut on nous faire adorer un autre Dieu que le Créateur & le ſouverain Seigneur de

(*a*) Exam. import. concluſion, page 216.

toutes choſes, auquel nous rendons nos hommages?

La vérité. Quelles vérités? Les Philoſophes ſeroient fort embarraſſés de le dire; ils n'ont encore pu convenir entr'eux de leur profeſſion de foi.

La vertu. Le Chriſtianiſme n'enſeigne rien autre choſe; il n'eſt point de Religion qui en faſſe des leçons auſſi pures, ni qui fourniſſe des motifs auſſi touchans pour la pratiquer.

Des loix, des peines, des récompenſes. Nous en avons autant qu'une Nation policée peut en avoir; ſans la Religion elles ne ſeroient d'aucun effet, c'eſt un point démontré.

Prêchez la probité & non le dogme. Sans le dogme d'un Dieu conſervateur, rémunérateur & vengeur, la probité eſt une chimere, la morale une vaine ſpéculation; nous l'avons fait voir. Prêcher la probité ſans aucun dogme, c'eſt prêcher en l'air.

A la vérité l'Auteur s'eſt expliqué plus clairement à la page précédente. » Le ſeul » Evangile qu'on doive lire, c'eſt le grand » livre de la nature, écrit de la main de » Dieu & ſcellé de ſon cachet: la ſeule » Religion qu'on doive profeſſer eſt celle » *d'adorer Dieu & d'être honnête-homme.* » *Le grand nom de Théiſte qu'on ne reſ-*

» *pecte pas assez*, est le seul nom qu'on doi-» ve prendre «. C'est donc le Déisme pur qu'il faut établir sur les ruines du Christianisme. Tel est le grand projet qu'ont formé les plus célébres de nos Incrédules & dont ils espérent le succès. Voyons s'il est raisonnable dans le fond & dans les moyens.

1°. Quand on veut persuader, il faut du moins paroître sincere; c'est en quoi les Apôtres du Déisme semblent pécher essentiellement. Pendant qu'ils prêchent qu'il faut *adorer Dieu & être honnête-homme*, d'autres enseignent hautement qu'il suffit d'être honnête-homme sans adorer Dieu; c'est la grande maxime du Christianisme dévoilé: d'autres professent l'Athéisme, le Matérialisme, la Fatalité, le Scepticisme; autant d'erreurs destructives de toute morale & de toute société. Au milieu de cette confusion, quel parti prendrons-nous? surtout en voyant Messieurs les Déistes fraterniser avec les ennemis même du Déisme, garder le silence sur leurs écrits, demander la tolérance pour eux, se réunir avec eux pour exterminer le Christianisme?

Un seul a osé lever l'étendard contr'eux; il a essayé de prouver du moins les vérités essentielles de la Religion naturelle ou du Déisme; mais il a commencé par rom-

pre avec toute la Secte philoſophique & par la couvrir de ridicule : il a prétendu être dans l'univers le ſeul Déiſte de bonne foi. Après ce ſcandale éclatant, dont toute l'Europe a retenti, qui oſera ſe fier à aucun ?

Avant que d'embraſſer le Déiſme, il faudroit ſçavoir du moins en quoi il conſiſte, & quelle eſt la profeſſion de foi des Déiſtes ; voilà ſur quoi nous ne ſommes pas encore inſtruits, puiſqu'il n'y en a pas deux qui conviennent entr'eux de la même croyance. Que dis-je ? dans tous les Livres que l'on a faits pour enſeigner le Déiſme, il n'en eſt pas un ſeul où le même dogme ſoit enſeigné conſtamment. Dans le Dictionnaire philoſophique, par exemple, on commence par dire dans la Préface que le dogme de la Providence eſt ſacré & néceſſaire au bonheur du genre humain ; que ce n'eſt point un ſyſtême, mais une choſe démontrée à tous les eſprits raiſonnables. Et dans l'article *Ame*, on déclare que ſans J. C. nous n'aurions jamais rien pu connoître de notre ame, puiſque les Philoſophes n'en ont jamais eu aucune idée déterminée ; on nous répete que nous ne pouvons connoître la nature & la deſtination de l'ame que par la révélation. Il s'enſuit donc bien clairement que l'immortalité de l'ame n'eſt point un dogme de

la Religion naturelle, puiſqu'il n'eſt pas connu par la lumiere naturelle : or ſans ce dogme, à quoi ſe réduit le dogme *ſi ſacré* de la Providence ? Comment la Providence peut-elle s'accorder avec le ſyſtême de la fatalité que l'on s'efforce d'établir dans les articles *Chaîne des événemens*, *Deſtin*, *Liberté*, &c ?

2°. *Il faut adorer Dieu & être honnête-homme.* Ce n'eſt point à nous d'examiner ſi les Apôtres du Déiſme honorent Dieu ; c'eſt leur affaire. Mais, avant que de les prendre pour maîtres, il nous importe infiniment de ſçavoir s'ils ont la qualité d'*honnête-homme*. Nous voulons bien oublier les fourberies criantes dont pluſieurs ſont accuſés, les anecdotes ſcandaleuſes dont on a rempli tant de brochures ; les aveux humilians qui ont échappé à quelques-uns d'entr'eux (*a*). Nous faiſons profeſſion de reſpecter leur perſonne ; mais nous avons droit d'examiner leurs écrits. Ceux-ci portent-ils le caractere d'une probité incorruptible ? Le menſonge, les falſifications de textes, la calomnie, la malignité s'y

(*a*) Dans le Livre de l'Eſprit, page 81, l'on avoue que nos Auteurs ſont quelquefois plus ſoigneux de la correction de leurs ouvrages que de celle de leurs mœurs. Peut-être, dit-on, prennent-ils exemple ſur Averroës ; il ſe permettoit des friponneries qu'il regardoit comme utiles à ſa réputation.

montrent de toutes parts. Si cette conduite s'accorde avec les principes de leur morale, malheur à tout cœur vertueux qui pourra ſe réſoudre à être honnête-homme comme les Déiſtes. La croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, devroit être chez les Déiſtes mêmes, un dogme ſacré : l'on écrit cependant aujourd'hui qu'*il faut être vertueux ſans ſonger à être placé dans le Paradis*, par conſéquent ſans la foi d'un Dieu rémunérateur (*a*).

3°. En abandonnant les peuples à l'enſeignement de ces Docteurs ſi peu d'accord entr'eux, eſt-il bien certain que le Déiſme s'établira plutôt que l'Athéiſme, le Pyrrhoniſme ou quelqu'autre ſyſtême ? Dès que les Philoſophes ont une fois ſecoué le joug de la Religion révélée, pluſieurs ont franchi de même les barrieres de la Religion naturelle ; les diſciples ſeront-ils plus ſages que les maîtres ? Le peuple devenu Déiſte, ſera-t-il plus fidéle à garder un juſte milieu que les Philoſophes ? Et quelle eſt la main téméraire qui oſera ouvrir la digue au torrent de toutes les erreurs ?

4°. Pour connoître Dieu, il faut *lire dans le grand Livre de la nature ;* mais

(*a*) Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 42.

dans

dans ce Livre *écrit de la main de Dieu & ſcellé de ſon cachet*, aucune Nation n'a ſçu lire par ſes propres yeux ; toutes ſans exception en ont méconnu les caracteres, ont oublié l'Auteur de la nature, pour adorer les Divinités chimériques qu'a enfantées leur imagination. La nature même eſt devenue pour elles un piége ; c'eſt parce qu'elles en ont cru toutes les parties animées, qu'elles ont peuplé l'univers d'une foule de Dieux bizarres & malfaiſans. Nous flatterons-nous de mieux lire dans le livre de la nature, que les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Indiens, les Américains, & tous les autres peuples du monde, qui n'ont pas élevé un ſeul autel au vrai Dieu ? S'il eſt néceſſaire de connoître Dieu, il ne l'eſt pas moins de connoître notre ame ; le grand livre de la nature ne nous en apprend rien ; nos Philoſophes enſeignent que ſans J. C. & ſans la révélation, nous n'aurions jamais pu en rien ſçavoir (*a*). Dès que nous aurons oublié l'Evangile, conſerverons-nous long-temps l'idée de ce que nous ſommes ?

5°. Oui ſans doute, répondront les Philoſophes ; nous ſommes plus éclairés aujourd'hui que ne l'étoient les Grecs & les

(*a*) Diction. Philoſ. art. *Ame*, tome 1, pages 51 & ſuiv.

Romains, lorſque le Polythéiſme s'eſt établi parmi eux : les idées que nous avons à préſent de la Divinité, ne peuvent plus être perverties, comme elles l'ont été chez des peuples encore barbares. » Vous êtes » plus éclairés, Meſſieurs ; mais à qui en êtes » vous redevables ? au grand livre de la » nature, ou au livre de l'Evangile ? C'eſt » celui-ci qui a ouvert à vos yeux le premier, qui vous a montré l'Ouvrier au » travers du voile qui le cachoit dans ſes » ouvrages. Diſciples de mauvais cœur ; » vous blaſphémez contre le maître qui » vous a inſtruits, au nom duquel vous » avez été baptiſés, & que vous avez peut-» être adoré dans votre enfance. Soyez, ſi » vous voulez, ingrats & perfides ; mais ne » nous conſeillez-pas de vous imiter.

» Vous conſentez à croire un Dieu ; vous » admettez ſans doute une Providence. » Quoi ? elle aura permis qu'un impoſ-» teur ait été le ſeul maître capable d'é-» clairer l'univers ; elle aura rendu les le-» çons d'un fanatique & d'un inſenſé plus » efficaces que celles de Pythagore, de So-» crate & de Platon ; elle aura laiſſé ſub-» ſiſter pendant dix-ſept cens ans une Reli-» gion abominable, pour nous ramener au » point d'où ſont partis les peuples bar-» bares quand ils ont commencé à mécon-

» noître la Divinité ? Voilà donc le Dieu » que vous prétendez ſubſtituer au Dieu » de l'Evangile ! «

6°. Mais, diront-ils encore ; le Déiſme eſt établi à la Chine depuis plus de deux mille ans, il eſt la Religion de l'Empereur & des Lettrés ; il y maintient la police & les loix, il en a banni la ſuperſtition, l'intolérance, les guerres de Religion, &c.

Il ſemble que l'on ait choiſi exprès cet exemple pour donner gain de cauſe au Chriſtianiſme. Le Déiſme eſt établi à la Chine ; mais ce n'eſt point par la lecture du livre de la nature qu'il y a pris naiſſance : les Chinois ſont un des peuples les plus ignorans dans la connoiſſance de la nature. Il y ſubſiſte depuis plus de deux mille ans ; & l'idolâtrie y eſt preſque de même date (*a*). Il eſt la Religion de l'Empereur ; mais ce n'eſt point celle de l'Empire ; en général le peuple y eſt idolâtre : pluſieurs Empereurs même ont fait bâtir des Pagodes dans leur Palais. C'eſt la Religion des Lettrés ; mais parmi ces hommes ſi habiles, pluſieurs ſont Athées & Matérialiſtes comme chez nous ; les autres donnent fort aiſément dans l'idolâtrie & dans

(*a*) Deſcript. de la Chine, par le P. Duhalde, tome 3, pages 15 & ſuiv.

toutes les ſuperſtitions populaires : il eſt même impoſſible que la croyance qu'ils ont touchant les Eſprits, ne les faſſe tomber ſouvent dans cette erreur (*a*).

A la Chine, le Déiſme maintient les loix & la police ; nous avons vu ailleurs combien cette police eſt exacte, combien le Gouvernement eſt parfait : les Chinois ſont le peuple le plus fripon & le plus eſclave de l'univers. Ils n'ont point eu, ſi l'on veut, de guerres de Religion ; mais l'humanité chez eux n'a pas été plus reſpectée ni plus heureuſe qu'ailleurs ; il n'y a pas de Pays au monde où on lui ait fait de plus ſanglantes injures de ſang froid. N'eſt-ce pas un projet admirable d'engager les Nations chrétiennes à échanger leur état contre celui des Chinois ?

7°. Il eſt faux que, *de l'aveu des Chrétiens*, le Déiſme ait été *la Religion du genre humain du temps de Seth, d'Enoch, de Noë*, comme l'Auteur de l'Examen important oſe l'aſſurer (*b*). Dieu, non content d'ouvrir aux yeux des premiers hommes le livre de la nature, s'étoit fait connoître à eux par une révélation primitive qui a tou-

(*a*) Lettres édif. quinziéme recueil, pages 168 & ſuiv. Voyez les Ouvrages de Confucius, l. 2, page 51.

(*b*) Examen important, page 214. Dîner du Comte de Boulainvilliers, page 43.

jours ſubſiſté dans la famille des Patriarches. L'Hiſtoire de la création, de la chûte de l'homme, du déluge univerſel & l'attente d'un Médiateur ſe ſont ainſi conſervées par une tradition tranſmiſe des peres aux enfans. Cette Religion, loin d'être un préjugé contre celle de J. C, eſt au contraire une des preuves de ſa vérité, puiſqu'il a accompli dans ſa perſonne les promeſſes faites aux Patriarches.

Il y auroit bien d'autres réflexions à faire contre le ſyſtême du Déiſme ; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en parler plus au long.

§. II.

L'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, deſtiné par état à inſtruire les Souverains, leur enjoint de mépriſer la Religion, d'établir la tolérance & la liberté de penſer (*a*). *En les mettant en uſage*, dit-il, *un Prince ſera toujours maître dans ſes Etats.* Cela n'eſt pas fort aſſuré, l'expérience a démontré le contraire. Les partiſans de la liberté de penſer, ſont encore plus jaloux de la liberté d'agir ; & cette prétention peut conduire fort loin. Toujours prêts à diſcuter les droits des Souverains, ils ne ſont ſoumis que quand ils ſont trop foibles.

(*a*) Chriſt. dévoilé, page 292.

Non content de former des vœux pour la révolution dont il a dreſſé le plan, notre Critique, érigé tout-à-coup en Prophéte, oſe en prédire l'accompliſſement. Après avoir demandé que *l'on relégue en Aſie une Religion enfantée par l'imagination ardente des Orientaux*, il annonce que l'Europe deviendra un jour heureuſe, raiſonnable & libre, que *la vérité triomphera du menſonge*. Nous l'eſpérons nous-mêmes, mais dans un ſens différent. L'Europe détrompée des principes faux & meurtriers dont l'incrédulité s'efforce depuis plus d'un ſiécle d'infecter tous les peuples, rend déja à ces maîtres impérieux la juſtice qu'ils méritent. Elle comprend qu'ils travaillent, non à rendre les Nations raiſonnables, mais à les ennivrer du fanatiſme philoſophique, mille fois plus dangereux que le fanatiſme Religieux; que leur deſſein n'eſt point de rendre les hommes libres, mais de les aſſervir au joug de leurs folles idées: qu'ils penſent moins à faire régner les vertus ſociales, qu'à ſapper les fondemens de toute vertu & de toute ſociété. On ſent que l'orgueil & la morgue philoſophique ne ſont pas propres à former des Citoyens, mais des Cyniques & des Inſenſés: que les prédéceſſeurs de ces Docteurs ſuperbes furent autrefois l'objet du mépris & de la

riſée publique, & que ceux d'aujourd'hui ne méritent pas un ſort plus honorable. Le Gouvernement de ſon côté n'a pas de peine à voir que ſous le prétexte ſpécieux d'établir l'autorité ſouveraine ſur les ruines de la Religion, ces Politiques dangereux ne travaillent dans le fond qu'à ſecouer le joug de toute autorité; qu'ils prêchent le Deſpotiſme en apparence, pour établir l'Anarchie.

Ils ont dit tout ce qu'ils ſçavent & tout ce que la haine a pu leur ſuggérer contre la Religion; déſormais leur éloquence eſt ſtérile; ils ne font plus que ſe répéter ſervilement. Les Lecteurs, ſi empreſſés d'abord de voir du nouveau, commencent à ſe laſſer de ces fades répétitions; toutes ces brochures que la philoſophie enfante tous les jours, tomberont bientôt dans l'oubli; déja les ouvrages de ceux qui ont ſoutenu la même cauſe il y a un ſiécle, ſont moins connus & moins recherchés. Il y a cinquante ans que l'Angleterre étoit le grand théâtre des diſputes contre la Religion; les Philoſophes Anglois, pour le moins auſſi redoutables que les nôtres, avoient formé le projet d'anéantir le Chriſtianiſme chez eux: bientôt réfutés & confondus, ils ont pris le parti du ſilence. Par une louable émulation, ceux de France ont

repris un poſte abandonné; nous avons aujourd'hui la gloire de renvoyer aux Anglois les débris de leur philoſophie habillés à la Françoiſe. Comme les modes chez nous ne ſont pas de durée, celle d'être Incrédule paſſera comme les autres; la maladie dont nous avons hérité de nos voiſins, s'éteindra comme la lepre & le mal des Ardens.

Nous avons de ſûrs garans de nos eſpérances: tant que le ſang auguſte de S. Louis ſera ſur le trône, il n'y a point de révolutions à craindre dans la Religion ni dans la Politique. La Religion chrétienne fondée ſur la parole d'un Dieu, toujours victorieuſe des coups qui lui ont été portés dans tous les temps, toujours affermie par les ſecouſſes même qui paroiſſoient devoir l'ébranler, triomphera des nouveaux Philoſophes, comme elle a triomphé des anciens. Ses preuves, mieux étudiées, frapperont tous les eſprits par leur éclat; ſa morale mieux connue, touchera plus efficacement les cœurs; ſon culte épuré de tout mélange étranger, paroîtra plus reſpectable; ſes Miniſtres toujours veillés par des ennemis jaloux, s'étudieront à être irrépréhenſibles; les Philoſophes mêmes devenus plus ſages, rougiront de leurs excès, & apprendront à reſpecter une Religion

gion dont ils méconnoiſſent injuſtement les bienfaits. Dieu qui veille ſur ſon ouvrage n'a pas beſoin de nos foibles mains pour le ſoutenir ; mais, en nous conſacrant au ſervice de cette Religion ſainte, nous lui avons dévoué nos veilles & nos travaux : les plus vils inſtrumens ſont quelquefois ceux dont Dieu ſe ſert pour accomplir ſes deſſeins. *Le Seigneur diſſipe, quand il lui plaît, les projets des puiſſans & des ſages, il confond leurs idées & leurs eſpérances : les arrêts qu'il a une fois prononcés ſubſiſtent éternellement.* Pſ. 32, 10 & 11.

SUITE
DE
L'APOLOGIE
DE
LA RELIGION
CHRÉTIENNE,
OU
Réfutation des principaux articles du Dictionnaire Philoſophique.

DANS le cours de nos remarques ſur *le Chriſtianiſme dévoilé*, nous avons eu occaſion d'examiner pluſieurs articles du *Dictionnaire Philoſophique*, & nous croyons avoir montré que jamais aucun livre n'a moins mérité le titre dont il eſt décoré. La néceſſité de ſuivre le fil des matieres nous a empêchés de diſcuter pluſieurs autres articles qui ne ſont pas moins dignes de cenſure. L'exactitude avec laquelle nous

nous ſommes propoſés de répondre à toutes les objections des ennemis du Chriſtianiſme, ſemble exiger que nous faſſions encore quelques remarques ſur ce fameux Dictionnaire. Déja il en a paru pluſieurs réfutations ſous différens titres; ſans en blâmer aucune, on peut traiter de nouveau les mêmes difficultés, & peut-être les réſoudre d'une maniere plus convaincante.

On aura ſoin d'indiquer les chapitres de l'*Apologie* où l'on a traité chaque article en particulier; ainſi l'article *Abraham* eſt réfuté, Apologie, chap. 10, §. 7.

Avant de pourſuivre, il eſt à propos de réparer une omiſſion importante, c. 1, §. 1. Nous avons parlé des Incrédules qui ſe ſont convertis à la mort; l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé eſt heureuſement de ce nombre; nous ſommes charmés de pouvoir rendre ce témoignage à ſa mémoire: pendant ſa derniere maladie, il a proteſté qu'il avoit toujours reſpecté la Religion dans ſon cœur; qu'en écrivant contr'elle, il avoit étouffé la voix de ſa conſcience; qu'il s'étoit laiſſé entraîner par la fougue de ſon imagination, par les éloges & les applaudiſſemens des Philoſophes. Il a fermé ſa porte à ceux qui l'avoient ſéduit; il a demandé & reçu les derniers Sacremens: on tient ces faits de la propre bou-

che du Vicaire de la Paroiſſe qui les lui a adminiſtrés. Puiſſe cet exemple ouvrir les yeux à tous ceux qui déclament & qui écrivent contre la Religion !

AME.

LE Philoſophe entreprend de nous convaincre dans cet article, que nous ne ſommes pas certains par la lumiere naturelle ſi nous avons une Ame, ſi nous ne ſommes pas des brutes ou des automates. Il commence par nous ſuppoſer tels ou à peu près ; il argumente contre nous, comme ſi nous étions ſtupides.

Avant que de nous embarraſſer par ſes objections captieuſes, il auroit dû répondre à deux ou trois queſtions.

1°. Quand nous ſerons parvenus à douter de notre Ame, en ſerons-nous mieux ? Quel bien en reviendra-t-il à l'univers ? Il ſuffit, nous dit-il d'un ton ironique, d'en être ſûrs par la révélation ; fort bien ; & dans tout le livre, on ne manque aucune occaſion de lancer contre la révélation, tous les traits que la malignité peut ſuggérer. Douterons-nous encore des intentions pures de l'Auteur ?

2°. Si la raiſon ſeule eſt incapable de

nous faire connoître notre Ame, par quelle voie tous les peuples réunis en ſociété en ont-ils reçu l'idée ? On la trouve répandue par-tout ſans exception, & ſouvent même plus marquée que la connoiſſance d'un Dieu.

3°. Dans les articles *Idolâtrie*, *Religion*, & ailleurs, l'Auteur ſoutient que les Philoſophes de toutes les Nations, Babyloniens, Perſes, Indiens, Chinois, Grecs & Romains ont connu & adoré un Dieu ſuprême rémunérateur & vengeur; ce dogme ſuppoſe néceſſairement la croyance de l'immortalité de l'Ame; ces Philoſophes l'ont donc reçue par révélation.

Ce ſeroit, dit-il, *une belle choſe de voir ſon Ame.* Début fort ſenſé. Ce ſeroit une belle choſe de voir ce qui doit néceſſairement être inviſible; il ſeroit à peu près auſſi beau de voir les ſens, d'entendre les odeurs, de goûter la lumiere.

Connois-toi toi-même eſt un excellent précepte; mais il n'appartient qu'à Dieu de le mettre en pratique. Quel autre que lui peut connoître ſon eſſence? Quoi ? pour ſentir que je ſuis un Etre capable de penſer, de vouloir, de raiſonner; que je ne ſuis pas une pierre ni un arbre, il faut connoître mon eſſence auſſi parfaitement que

Dieu connoît la ſienne ? En vérité c'eſt une dériſion.

Ecoutons cependant les objections terribles dont on va nous écraſer ; c'eſt ſur un ton de maître que l'Auteur nous apoſtrophe. *Tu ne ſçais pas ce que c'eſt qu'Ame végétative ni Ame ſenſitive ; comment ſçais-tu ce que c'eſt que ton Ame ?* Permettez, ſublime Docteur, que je vous montre la différence. Je ne ſuis ni la plante qui végéte, ni la brute qui ſent ; par conſéquent je puis ignorer quel eſt le principe de leurs opérations & ce qui ſe paſſe en elles, ſans ignorer ce qui ſe paſſe en moi. Je penſe, je veux ; je le ſens, malgré tous vos ſophiſmes ; ce ſentiment intérieur forme pour moi une preuve invincible. Ce *moi* qui penſe eſt auſſi indiviſible que la penſée même ; j'en conclus que je ne ſuis point de la pure matiere. Comment pourrois-je comparer deux ſenſations différentes que je reçois en même-temps, ſi le principe qui les compare & qui juge, n'étoit pas unique & indiviſible ?

Quand vous me dites que je penſe par ma tête, comme je digere par mon eſtomac ; ſi vous entendez que ma penſée eſt une opération purement méchanique comme la digeſtion, que c'eſt du mou-

vement & rien de plus, on ſeroit en droit de vous dire que votre tête ne penſe point.

Il n'eſt pas queſtion d'une tulipe qui parle, ni de ce qu'ont rêvé les Philoſophes Chaldéens, Egyptiens, Grecs ou Romains; s'ils ont dit des abſurdités, ils ont fait comme ceux d'aujourd'hui.

Voici où nous en ſommes: je penſe; je veux: ce ſont des actes indiviſibles; donc le principe de ces actes eſt indiviſible comme eux, par conſéquent immatériel. Vous prétendez démontrer que ce raiſonnement ne prouve rien: voyons comment vous vous y prendrez.

Nous ne concevons pas, dites vous, ce que c'eſt que cet Etre immatériel. Cela eſt faux; nous le concevons ſi clairement, qu'il nous eſt impoſſible d'en donner une définition plus claire que les termes qui l'expriment. De même nous ne pouvons pas définir la penſée; cela prouve-t-il que nous ne la concevons pas, ou que nous ne ſentons pas ſi nous penſons?

Mais la matiere, à nous d'ailleurs inconnue, continuez-vous, *poſſéde des qualités qui ne ſont pas matérielles, qui ne ſont pas diviſibles; elle a la gravitation vers un centre que Dieu lui a donnée. Or cette gravitation n'a point de parties, n'eſt point diviſible.*

1°. Il eſt faux que la matiere nous ſoit inconnue ; la diſtinction de l'eſprit & de la matiere eſt une idée auſſi claire que celle de notre propre exiſtence ; c'eſt le délire de la Philoſophie de vouloir les confondre. Soutenir que la matiere nous eſt inconnue, parce que nous ne pouvons pas en donner une définition plus claire que le terme, c'eſt toujours le même ſophiſme. Si un Philoſophe me demandoit pourquoi deux & deux ſont quatre, & non pas cinq, pourrois-je lui en donner la raiſon ?

2°. Dire que *la matiere a des qualités qui ne ſont pas matérielles*, c'eſt une contradiction dans les termes.

3°. Je ſoutiens que la gravitation eſt auſſi diviſible que la matiere. Gravitation, poids, péſanteur, c'eſt la même choſe : ſoutiendrez-vous qu'une pierre de deux livres ne peut pas être caſſée en deux morceaux d'une livre chacun ? Sa gravitation eſt donc diviſible, puiſqu'alors elle eſt diviſée.

La force motrice des corps n'eſt pas un être compoſé de parties. Vous avez tort encore. Un corps non organiſé n'a d'autre force motrice que ſon poids & ſon élaſticité : or j'ai déja fait voir que le poids eſt diviſible. L'élaſticité ne l'eſt pas moins ; un reſſort caſſé eſt élaſtique dans chacun des morceaux : l'élaſticité eſt donc diviſi-

ble. La force motrice, auſſi-bien que la gravitation eſt ſuſceptible de plus & de moins, elle peut ſe meſurer; elle eſt donc diviſible. Meſurez-vous de même une penſée ou une ame, la couperez-vous en morceaux ?

La végétation des corps organiſés, leur vie, leur inſtinct, ne ſont pas non plus, ſelon vous, *des Etres à part, des Etres diviſibles :* je vais prouver le contraire. Une branche de ſaule, un ſep de vigne coupés & replantés, recommencent à pouſſer dans la terre, pendant que le tronc continue à végéter; la végétation de la branche eſt donc ſéparée de la végétation du tronc. En coupant cette branche, j'ai intercepté une partie des canaux de la ſeve; j'ai donc retranché une partie de la végétation. Celle-ci n'eſt que du mouvement; or le mouvement eſt diviſible.

Un polype diviſé en deux, continue de vivre dans chacune des parties; ſa vie eſt donc diviſée auſſi bien que lui.

Je ne puis couper en deux la vie d'un cheval ni l'inſtinct d'un chien, cela eſt vrai: donc le principe en eſt indiviſible. D'accord, ſi vous voulez. Comme je ne ſuis identifié ni avec le chien ni avec le cheval, j'ignore ſi le principe de leurs opérations leur eſt intérieur ou extérieur : je ne puis

rien prononcer là-deſſus avec une entiere certitude, mais ſeulement par comparaiſon avec mes propres opérations. Mais je ſuis à moi-même; je ſens très-bien que le principe de mes penſées, de mes volontés, de mes ſenſations eſt identifié avec moi: je puis par conſéquent douter de l'ame d'une brute, ſans douter pour cela de la mienne.

Vous n'avez donc rien prouvé contre la certitude de ma conviction, & votre objection ſuppoſe une fauſſeté manifeſte.

Nous connoiſſons aſſez la matiere pour ſçavoir qu'elle eſt eſſentiellement diviſible, & que ſes propriétés le ſont comme elle: elle ne peut donc pas être le principe d'un acte indiviſible. Que dis-je? pas ſeulement du moindre degré de mouvement; l'inertie lui eſt auſſi eſſentielle que la diviſibilité. Vous êtes obligé vous-même de recourir à cette réponſe dans votre catéchiſme Chinois, page 112. Vous dites à la vérité que ce n'eſt-là qu'une *vraiſemblance*, & moi je ſoutiens que c'eſt une démonſtration.

Mais *ce pouvoir de ſentir & de penſer eſt-il le même que celui qui nous fait digérer & marcher*? Que m'importe? Quand je dirois que le principe des actions purement matérielles du corps, de la digeſtion, de la circulation du ſang, du cours

des eſprits animaux, eſt extérieur comme dans les plantes, au lieu que le principe des actions ſpirituelles, de la penſée, du raiſonnement, de la volonté, c'eſt mon Ame elle-même, quelle démonſtration pourriez-vous m'oppoſer? S'enſuivroit-il de-là qu'il faut admettre avec les Grecs deux Ames différentes, une Ame animale & une Ame ſpirituelle, deux Ames qui s'embarraſſent & qui ne ſont point *maîtreſſes à la maiſon?*

Il eſt plus vraiſemblable ſans doute que le principe de nos opérations quelconques eſt le même, qu'il eſt un; mais quand il s'agit des opérations dont la matiere eſt l'inſtrument, alors le pouvoir de l'Ame eſt ſouvent gêné, ſur-tout lorſqu'il y a du dérangement dans les organes, & cela ne prouve rien.

Parce qu'il n'eſt pas démontré que l'Ame ſpirituelle ſoit le principe de la circulation du ſang, conclure qu'il n'eſt pas démontré non plus qu'elle ſoit le principe de la penſée, eſt-ce raiſonner? Soutenir qu'il n'eſt pas certain que nous ayons une Ame, parce qu'il n'eſt pas prouvé que nous en ayons deux, n'eſt-ce pas inſulter le bon ſens (*a*)?

Il eſt donc fort inutile de faire l'éta-

(*a*) Voyez l'art. *Ame*, page 13.

lage des différentes viſions qu'ont enfantées les anciens & les modernes ſur l'eſſence, ſur les propriétés, ſur le ſiége de l'Ame; mille erreurs ſur une vérité ne la détruiſent pas, quand elle eſt prouvée. Cela nous apprend que les meilleurs génies, lorſqu'ils ſe livrent à la fureur de raiſonner, ſont ſujets à dire & à écrire de grandes abſurdités : on le ſçavoit déja; au défaut d'autre preuve, le Dictionnaire Philoſophique nous en convaincroit.

Pour rendre S. Thomas ridicule, notre Auteur a trouvé un expédient admirable, qui nous donne une grande idée de ſon érudition théologique. Il a copié les paroles qu'il cite dans la Table Alphabétique des matieres, rédigée par un mauvais ſcholaſtique; mais il ne s'eſt pas donné la peine de voir que ni les paroles ni le ſens ne ſont dans S. Thomas. Le lecteur pourra vérifier aiſément cette petite infidélité. C'eſt dans la premiere partie de la Somme, queſtion 76, art. 1. Réponſe à la premiere objection. Le S. Docteur y parle très-exactement, quoiqu'en ſtyle de l'école, & bien différemment du faiſeur de tables & de ſon copiſte. C'eſt une nouvelle méthode, de citer les Auteurs par la table de leurs ouvrages qu'ils n'ont pas faite; on eſt fort en état de juger de leurs ſenti-

mens, quand on ne les connoît que par-là.

Nous ne perdrons point le temps à examiner les divers ſyſtêmes ſur la maniere dont l'Ame ſubſiſtera ſéparée du corps; nous ne pouvons le ſçavoir que par révélation. Cette recherche ne fait rien à la queſtion principale, à laquelle ſeule un Philoſophe doit s'arrêter, quand il a envie d'inſtruire & non de diſcourir. Si notre Ame n'étoit pas ſpirituelle, nous ne ſerions pas plus capables de raiſonner faux que de raiſonner vrai, nous ne raiſonnerions point du tout; la réflexion de l'Auteur ſe tourne contre lui-même (*a*).

Il nous fait une objection plus ſérieuſe. Dans les loix du peuple de Dieu, il n'eſt pas dit un mot de la ſpiritualité ni de l'immortalité de l'Ame: Moïſe en aucun endroit ne propoſe aux Juifs des récompenſes ni des peines dans une autre vie. On prétend le faire voir en rapportant quelques lambeaux des loix Judaïques; pour les rendre ridicules, on ajoute, on retranche, on défigure comme on juge à propos. C'eſt la méthode Philoſophique. Avec ce ſecours on prouve tout ce qu'on veut; on trompe le lecteur, il n'en faut pas davantage. Notre Auteur eſt ſi perſuadé de la force de ſon

(*a*) Page 16.

objection, qu'il la répéte dans cinq ou ſix articles. Nous avons prouvé le contraire ailleurs (*a*), nous n'y reviendrons pas.

Si Moïſe, pourſuit-on, *avoit annoncé le dogme de l'immortalité de l'Ame, une grande école de Juifs ne l'auroit pas toujours combattue. Cette grande école de Sadducéens n'auroit pas été autoriſée dans l'Etat.* L'argument eſt ſingulier. Douze cens ans après la mort de Moïſe, lorſque les Juifs eurent été ſubjugués par les Chaldéens, par les Grecs, par les Syriens, & eurent fréquenté ces diverſes Nations, il y eut parmi eux une Secte qui nioit l'immortalité de l'Ame; donc ce dogme n'avoit pas été cru ni enſeigné du temps de Moïſe. Ajoutons encore; donc aucun Auteur Juif depuis Moïſe n'en avoit jamais parlé; le raiſonnement ſera dans toute ſa force. On concluroit beaucoup plus juſte ſi l'on diſoit: une Secte particuliere chez les Juifs nioit l'immortalité de l'Ame; donc le reſte de la Nation la croyoit.

Notre Philoſophe convient lui-même que *ce ne fut que long-temps après la fondation d'Alexandrie que les Juifs ſe partagerent en trois Sectes* (*b*). Or à cette épo-

(*a*) Apologie, c. 8, §. 3.
(*b*) Page 20.

que il y avoit pour le moins onze cens ans que Moïſe étoit mort. Il nous eſt donc fort indifférent de ſçavoir quelles étoient les opinions particulieres des Phariſiens, des Sadducéens, des Eſſeniens; c'étoient de mauvais fruits de la Philoſophie Grecque que les Juifs avoient commencé à goûter; de tout temps la manie d'être Philoſophe a fait tort à la Religion.

Ce fut dans ces circonſtances que parut ſur la terre celui qui devoit inſtruire tous les hommes. *Sans lui*, dit notre Auteur, *nous n'aurions jamais rien pu connoître de notre Ame.* Diſons plutôt, ſans J. C. nous n'aurions jamais pu être auſſi certainement, auſſi communément, auſſi parfaitement convaincus que nous le ſommes de la ſpiritualité, de l'immortalité, de la deſtinée future de notre Ame. Cette vérité ſi conſolante pour la vertu, ſi terrible pour les méchans, ſi eſſentielle au bonheur de l'humanité, auroit toujours été livrée aux futiles ſpéculations des Philoſophes, toujours expoſée à être obſcurcie par de nouveaux doutes, à être ignorée ou méconnue de la plus grande partie du genre humain. Aujourd'hui encore, malgré les ſublimes leçons de ce maître divin, malgré la preuve invincible qu'il a donnée de l'immortalité de l'ame en ſe reſ-

ſuſcitant lui-même, malgré les effets miraculeux que cette croyance a produits, malgré la voix intérieure de la nature & de la conſcience, une Secte de prétendus Philoſophes ne ceſſe de renouveller les queſtions, d'accumuler les doutes, de multiplier les ſophiſmes, pour arracher, ſi elle le pouvoit, du ſein de l'humanité la foi de ce dogme ſacré.

L'Auteur ſe plaint amérement de ce qu'on lui a imputé d'avoir aſſuré *que l'Ame eſt matiere;* il ſe juſtifie, parce qu'il a dit contre Epicure, page 10 : *Mon ami comment un Atôme penſe-il ? avoue que tu n'en ſçais rien.* Cette Apologie eſt bien foible, puiſqu'elle laiſſe indéciſe la queſtion, ſi un Atôme peut penſer ou non. A la vérité il n'a pas écrit en propres termes que l'Ame eſt matiere; mais il a enſeigné dans le Catéchiſme Chinois, pag. 112, qu'il eſt ſeulement vraiſemblable que nous avons une Ame; par-tout il ſoutient le paradoxe de Loke, qu'il eſt incertain ſi la matiere n'eſt pas capable de penſer.

Il prétend qu'on le perſécute, parce qu'il attend tout de la révélation. Etrange perſécution, qui ſe borne à développer les erreurs qu'il a déguiſées ſous le verbiage philoſophique ! Il perſécute donc auſſi lui-même les Théologiens & les Peres de l'Egliſe,

gliſe, auxquels il reproche ſans ceſſe des opinions abſurdes. Les Philoſophes eſperent-ils de fermer la bouche à tous ceux qui n'adorent pas leurs idées ?

Ses Cenſeurs, dit-il, *veulent abrutir les hommes*. N'eſt-ce pas lui plutôt, qui condamne les hommes à demeurer au rang des brutes, en ſoutenant que la raiſon ne peut pas nous apprendre ſi nous avons une Ame ?

On prie le lecteur de faire attention que cet article du Dictionnaire Philoſophique eſt le réſultat & l'abrégé de vingt volumes au moins, où l'on s'obſtine à renouveller les mêmes objections, ſans que l'on ait encore daigné répondre aux ſolutions que nous y avons données.

Les articles *Amitié*, *Amour*, *Amour nommé ſocratique*, *Amour-propre*, ſont un amas d'obſcénités, que nous rougirions d'expoſer aux yeux du lecteur.

ANGE.

Quelle eſt l'origine de la croyance des Anges ? notre Auteur veut nous l'apprendre. *Une des premieres idées des hommes*, dit-il, *a toujours été de placer des Etres intermédiaires entre la Divinité & nous : ce ſont ces Démons, ces Génies que l'antiquité inventa. L'homme fit toujours des*

Dieux à ſon image. On voyoit les Princes ſignifier leurs ordres par des Meſſagers; donc la Divinité a auſſi ſes Couriers; Mercure, Iris, étoient des Couriers, des Meſſagers.

Cela eſt fort bien pour ces deux-là. Mais Jupiter, Pluton, Neptune, n'étoient ni des Meſſagers ni des Couriers? En quoi la conduite des Princes a-t-elle pu contribuer à faire inventer une centaine de Divinités auxquelles les Grecs & les Romains ont élevé des Autels? Ces Dieux prétendus n'étoient point *des Etres intermédiaires entre la Divinité & nous*, puiſque les Payens ne connoiſſoient point d'autres Divinités que ces perſonnages imaginaires (*a*).

La vraie ſource de l'invention des Démons, des Génies ou Dieux de l'antiquité eſt la perſuaſion répandue par tout l'univers, dans tous les temps & chez tous les peuples, que toute la nature eſt animée, que chacune de ſes parties eſt gouvernée par une Intelligence particuliere: Jupiter eſt le Génie du Ciel, Neptune celui des Eaux, Pluton celui des Enfers ou de l'intérieur de la Terre; Cérès préſide à l'Agriculture, Vulcain au Feu, Eole aux vents, &c. Cette opinion, quoique fauſſe, eſt néan-

(*a*) Voyez l'Apologie, c. 7, §. 2 & 3.

moins fondée ſur une vérité certaine, que la matiere ne peut point ſe mouvoir elle-même, que tout ce qui ſe meut eſt mû par un Eſprit ou par une Intelligence. L'idée d'un Dieu unique, ſeul moteur & conſervateur de l'univers, eſt trop grande, trop ſublime, pour entrer aiſément dans la tête des peuples ignorans & abrutis. Telle eſt l'origine du Polythéiſme chez toutes les Nations (*a*).

Ce n'eſt point la même idée qui a pu faire naître chez les Hébreux la croyance des Anges. Les Payens admettoient leurs Génies pour mouvoir la nature, les Hébreux n'ont admis des Anges que pour les opérations ſurnaturelles de la Divinité. Si Dieu n'avoit jamais fait de prodiges en faveur des Patriarches & de leurs deſcendans, jamais ceux-ci n'auroient été ſi fortement perſuadés de l'exiſtence des Anges. Les Payens ont cru leurs Dieux à peu près égaux, leur ont rendu à tous un culte ſemblable, un culte ſuprême; les Juifs n'ont jamais regardé les Anges que comme de pures créatures, comme les envoyés du ſouverain Seigneur de toutes choſes qu'ils ont adoré ſeul. Les noms mêmes qu'ils ont

(*a*) Voyez l'Origine des Dieux du Paganiſme, Diſcours préliminaire.

donnés aux Anges le témoignent hautement : *Michaël*, qui eſt ſemblable à Dieu? *Gabriël*, force de Dieu ; *Raphaël*, guériſon qui vient de Dieu. Ils n'ont rendu à ceux-ci qu'un culte ſubordonné, bien différent de l'adoration ou du culte ſuprême réſervé à Dieu ſeul. Des idées ſi différentes chez les Payens & chez les Juifs, ne peuvent avoir eu le même principe.

On nous objecte que dans les Loix des Juifs, c'eſt-à-dire, dans leur Lévitique & dans le Deutéronome, il n'eſt pas fait la moindre mention des Anges, à plus forte raiſon de leur culte ; auſſi les Sadducéens ne croyoient-ils point aux Anges.

Fauſſe allégation. Il eſt fait mention dans les Loix des Juifs de l'exiſtence & du culte des Anges, puiſqu'il en eſt parlé dans le Livre de l'Exode qui contient les Loix des Juifs auſſi-bien que le Lévitique & le Deutéronome. Dieu dit à Moïſe : *J'enverrai mon Ange pour vous précéder, pour vous garder, & pour vous introduire dans le ſéjour que je vous ai deſtiné. Reſpectez-le, écoutez ſa voix, ne lui déſobeiſſez point, parce qu'il ne vous épargnera pas lorſque vous pécherez, & qu'il porte mon nom* ou mon caractere (*a*). Dans la Genèſe même, Jacob

(*a*) Exod. 23, 20.

prie l'Ange qui avoit luté contre lui pendant la nuit de le bénir, & il reçoit ſa bénédiction (*a*); ce qui eſt une marque de culte ou de reſpect. Joſué, inſtruit par Moïſe en perſonne, ſe proſterne devant l'Ange qui lui apparoît, & l'appelle ſon Seigneur (*b*). Ces trois paſſages ſuffiſent.

On veut nous tromper, quand on inſinue que les Loix des Juifs ne ſont renfermées que dans le Lévitique & dans le Deutéronome; l'Exode renferme le Décalogue & un très-grand nombre de Loix politiques & cérémonielles; le nom de *Deutéronome* ſignifie ſeconde Loi, ou ſeconde publication de la Loi; preuve qu'une premiere publication avoit déja précédé.

Si onze ou douze cens ans après Moïſe les Sadducéens ne croyoient point aux Anges, cela ne prouve que leur mauvaiſe foi; ils ſe diſoient Juifs, & ils ne reſpectoient ni Moïſe ni la Loi: tout comme notre Auteur, en faiſant ſemblant d'être Chrétien, ne reſpecte ni J. C. ni l'Evangile.

Ces Anges, dit-il, *étoient corporels, ils avoient des aîles au dos.* Les Anges n'étoient point corporels, & jamais les Juifs n'ont eu cette idée; mais ils apparoiſſoient

(*a*) Gen. 32, 26.
(*b*) Joſ. 5, 15.

ſous une forme corporelle, parce qu'autrement ils n'auroient pu ſe rendre ſenſibles, ni exécuter les ordres dont Dieu les avoit chargés. Les Peintres les ont repréſentés avec des aîles, pour marquer par ce ſymbole la promptitude de leurs opérations; qu'eſt-ce que cela prouve? Nous les repréſentons encore ainſi; les croyons-nous pour cela corporels? *Ils buvoient & mangeoient;* mais l'Ange qui ſervit de guide au jeune Tobie & qui guérit ſon pere, les avertit qu'il ne buvoit & mangeoit qu'en apparence (*a*). Il n'eſt point indigne de la bonté divine de proportionner ſes opérations à notre foibleſſe, & de nous conduire par les ſens, parce que nous avons beſoin d'inſtructions ſenſibles. Les Philoſophes qui ſont de purs Eſprits ne veulent point de leçons ſi groſſieres; mais elles ſont néceſſaires au commun des hommes, & Dieu a daigné y avoir recours.

Laiſſons-là les traditions des Rabbins ſur les divers ordres des Anges; nous ſçavons combien elles ſont anciennes, puiſqu'elles ſont nées douze ou quinze cens ans après Moïſe : nous n'avons pas beſoin de pareils maîtres.

L'Hiſtoire de la chûte des Anges ne

(*a*) Tobie, 12, 19.

ſe trouve point dans les Livres de Moïſe ; nous en convenons : on ſçait très-bien que le paſſage d'Iſaïe où il eſt parlé de Lucifer, ne regarde point les Anges dans le ſens littéral, mais le Roi de Babylone. C'eſt par l'Evangile & par les Ecrits des Apôtres que nous ſommes inſtruits de la chûte des Anges ; & ils nous ont appris pluſieurs autres vérités qui ne ſont point révélées dans les Livres de Moïſe.

La Religion Chrétienne, ſelon notre Philoſophe, *eſt fondée ſur la chûte des Anges.* Point du tout ; elle la ſuppoſe, mais ſes dogmes en ſont indépendans. Admettons, pour un moment, que la tentation d'Eve ſoit une pure allégorie ; que nos premiers parens n'aient eu d'autre tentateur que leur foibleſſe : auroient-ils été moins coupables en tranſgreſſant l'ordre de Dieu ? leur péché les auroit-ils moins exclus, eux & leur poſtérité, de la béatitude éternelle ? aurions-nous moins beſoin d'un Médiateur, d'un Sauveur pour nous réconcilier avec la juſtice divine ? quel dogme du Chriſtianiſme ſeroit alors faux ou ſuperflu ?

Cette tradition fondamentale, dit-il, *ne ſe trouve que dans le Livre Apocryphe de Noë.* Autre aſſertion fauſſe. Dans la ſeconde Epître de S. Pierre, nous liſons que *Dieu*

n'a point pardonné aux Anges pécheurs; qu'il les a précipités au fond des Enfers & les y a attachés par des liens indiſſolubles, pour y être tourmentés à jamais (*a*). J. C. nous enſeigne dans l'Evangile, que *le feu éternel a été préparé pour le Démon & pour ſes Anges* (*b*). Pluſieurs autres paſſages du Nouveau Teſtament contiennent la même doctrine.

On prétend que S. Auguſtin dans ſa lettre 105, ne fait nulle difficulté d'attribuer des corps déliés & agiles aux bons & aux mauvais Anges. C'eſt-à-dire, que, ſelon S. Auguſtin, ils peuvent ſe revêtir de ces corps pour ſe rendre viſibles; & ce Pere n'a rien avancé qui ne ſoit fondé ſur le texte même de l'Ecriture. Nous pouvons ajouter qu'il ne propoſe ſon opinion qu'en doutant; il ſouhaite, dit-il, que de plus habiles que lui approchent plus près de la vérité, & il eſt prêt à profiter de leurs lumieres (*c*).

Les Juifs, dit-on encore, *avoient dans le Temple deux Chérubins, ayant chacun deux têtes, l'une de bœuf & l'autre d'aigle, avec ſix aîles.* Ce récit eſt infidéle. Il eſt dit qu'il y avoit dans le Temple bâti par

(*a*) Chap. 2 4.
(*b*) Matt 25, 41.
(*c*) *Epiſt.* 105, *ad Paulin. & Therasiam*, n. 8. & 9.

Salomon;

Salomon, deux Chérubins hauts de dix coudées, qui avoient chacun deux aîles; ils les étendoient ſur l'Arche, & ils avoient la face tournée vers l'entrée du Temple (*a*); qu'il y en avoit auſſi en ſculpture ou en relief ſur les murs; mais il n'eſt pas vrai qu'ils euſſent la tête ou la face d'animaux. Il eſt beaucoup plus vraiſemblable qu'ils avoient un viſage humain, puiſqu'il eſt dit qu'ils reſſembloient à un homme debout: *in ſimilitudinem hominis ſtantis* (*b*).

A la vérité, le Prophéte Ezéchiël, chapitre 41, eut une révélation à Babylone pendant la captivité, où il vit en eſprit la maniere dont le ſecond Temple devoit être bâti: il fait mention, ℣. 18 & ſuiv. de Chérubins qui devoient être gravés ou ſculptés ſur les murs, & qui avoient deux faces, l'une d'homme, l'autre de lion; il n'eſt pas queſtion de bœuf ni d'aigle, & il eſt incertain, ſi, lorſque le Temple fut rebâti par Zorobabel, ces figures furent ainſi exécutées.

Notre Auteur qui a lu l'Ecriture très-ſuperficiellement, confond ces Chérubins avec d'autres que vit le même Ezéchiël dans deux autres extaſes qu'il raconte cha-

(*a*) 3. *Reg.* 6, 23. 2. *Paral.* 3, 10.
(*b*) 3. *Reg.* 7, 36.

pitre 1 & chapitre 10, mais qui n'avoient aucun rapport au Temple, & qui ne reſſemblent point à la peinture qu'en fait notre Philoſophe. On a renouvellé la même erreur dans la profeſſion de foi des Théiſtes, page 13.

Il eſt bon de ſçavoir que le nom de Chérubin ne ſignifie pas toujours un Ange. Dans Ezéchiël (*a*), le Roi de Tyr eſt appellé *Cherub extentus & protegens*, par alluſion aux deux figures qui étendoient leurs aîles ſur l'Arche pour la couvrir : dans le Pſeaume 17, 10, il paroît ſignifier les nuées ; dans la plûpart des autres paſſages, il déſigne ſeulement une ſtatue, une figure, une image ; dans celui de Maimonide cité par notre Auteur, *Chérubin* eſt traduit par *images*.

Un Ecrivain auſſi habile devroit être plus heureux à découvrir la ſource des opinions vulgaires. *L'ancienne Mythologie des bons & des mauvais Génies ayant paſſé*, dit-il, *de l'Orient en Gréce & à Rome, nous conſacrâmes cette opinion, en admettant pour chaque homme un bon & un mauvais Ange.* Il y a peu de juſteſſe dans tout cela. 1°. Il a commencé par nous dire que la conduite des Princes qui envoient des Couriers,

(*a*) Chap. 28, 14.

a donné lieu de croire que la Divinité avoit auſſi ſes Anges ou ſes Envoyés ; cette idée a donc pu naître aiſément par-tout ; il n'a pas été beſoin que les Grecs la reçuſſent des Orientaux, & jamais on ne prouvera cet emprunt. 2°. Cette croyance eſt enſeignée ou ſuppoſée dans les plus anciens Livres des Hébreux, comme nous l'avons vû ; par quelle raiſon veut-on inſinuer que J. C. a puiſé chez les Grecs ou chez les Romains, plutôt que dans les Livres Saints, ce qu'il a dit dans l'Evangile touchant les bons & les mauvais Anges, & qu'il n'a fait que conſacrer cette opinion ? Elle eſt conſacrée depuis le commencement du monde. 3°. Il eſt faux que nous admettions pour chaque homme un bon & un mauvais Ange. Nous croyons, ſur la parole de J. C, que Dieu a donné à ſes Anges le ſoin de veiller ſur les hommes, & qu'il a permis au Démon de les tenter ; mais nous n'avons jamais prétendu qu'il y eût pour chaque homme en particulier *un bon & un mauvais Ange, dont l'un l'aſſiſte, l'autre lui nuit juſqu'à la mort.* S. Thomas, auquel on nous renvoie, ne l'a jamais enſeigné : il dit que chaque homme a un bon Ange, mais il n'ajoute point que chaque homme en a auſſi un mauvais.

Notre Philoſophe conclut : *On ne ſçait*

pas préciſément où les Anges ſe tiennent ; ſi c'eſt dans l'air, dans le vuide, dans les planetes. C'eſt une ridiculité d'aſſigner un lieu particulier à de purs Eſprits ; Dieu eſt par-tout, en tout lieu il peut employer le miniſtere de ſes Anges & les envoyer quand il lui plaît ; qu'avons-nous beſoin d'en ſçavoir davantage ?

Dans l'Apologie, chap. 2, §. 10, nous avons réfuté ce que l'Auteur ſoutient dans l'article *Antropophages*, que les Juifs ont offert au Seigneur des hommes en ſacrifice, & qu'ils ont mangé de la chair humaine ; nous avons montré que ce ſont deux calomnies.

Apis, article très-ſuperficiel, qui ne nous apprend ſur les Egyptiens que ce qu'en ont dit tous les Hiſtoriens, & qui ne nous donne aucunes nouvelles lumieres ſur leur Religion.

APOCALYPSE.

Il eſt queſtion de ſçavoir ſi ce Livre eſt véritablement de S. Jean l'Evangéliſte ; & ſi le témoignage de ceux qui le lui ont attribué, eſt digne de foi. Notre Philoſophe ſoutient la négative ; il emploie, pour récuſer des témoins, une méthode dont perſonne n'a jamais fait uſage. Il a puiſé l'eſpéce d'érudition qu'il étale, dans la Pré-

face de Dom Calmet ſur l'Apocalypſe, article 3 ; mais, avec ſa bonne foi ordinaire, en falſifiant le texte des Auteurs & en ſupprimant ce qui peut l'éclaircir.

Juſtin le Martyr, dit-il, *qui écrivoit vers l'an 170 de notre Ere, eſt le premier qui ait parlé de l'Apocalypſe ; il l'attribue à Jean l'Evangéliſte dans ſon Dialogue avec Tryphon.* Un peu plus d'exactitude hiſtorique conviendroit dans une diſcuſſion auſſi ſérieuſe. S. Juſtin a été martyriſé l'an 167. Il a écrit ſon Dialogue avec Tryphon vers l'an 160, par conſéquent 60 ans ſeulement après la mort de S. Jean l'Evangéliſte, arrivée la centiéme année de notre Ere.

Le Juif Tryphon demande à S. Juſtin s'il ne croit pas que Jeruſalem doit être rétablie un jour ? Juſtin lui répond qu'il le croit ainſi avec tous les Chrétiens qui penſent juſte. L'Auteur ne rend point exactement le ſens de S. Juſtin. Celui-ci répond d'abord, qu'*il eſt dans cette opinion comme bien d'autres, quoique pluſieurs Chrétiens pieux & d'une foi pure ſoient d'un ſentiment contraire* (*a*). S. Juſtin n'a donc point cru le rétabliſſement futur de Jeruſalem, & le régne de mille ans comme un article de la foi Chrétienne, mais comme une opinion parti-

(*a*, *Dial. cum Tryph. n.* 80.

culiere, que l'on pouvoit admettre ou rejetter, ſans être pour cela moins bon Chrétien.

Lorſqu'il ajoute, que *tous les Chrétiens qui penſent juſte, ſont de même avis;* il parle de la réſurrection future, qui eſt un dogme de notre foi, & non pas du rétabliſſement de Jeruſalem.

Peu nous importe que la période de mille années ait été en grand crédit chez les Gentils & en particulier chez les Egyptiens; dans pluſieurs articles notre Philoſophe fait voir qu'il eſt très-mal inſtruit de leurs opinions.

La nouvelle Jeruſalem dans l'Apocalypſe, chap. 21, eſt évidemment un emblême ſous lequel l'Apôtre a voulu peindre la gloire éternelle, tout comme il l'a repréſentée, chap. 4 & ſuiv. ſous la figure des aſſemblées chrétiennes, telles que les premiers fidéles avoient coutume de les célébrer. C'eſt mal-à-propos que l'on prend cette deſcription à la lettre; ce ſens groſſier a donné lieu à l'erreur des Millénaires.

Le prétendu régne de J. C. avec les Saints pendant mille ans, dont il eſt parlé chap. 20, n'a rien de commun avec cette nouvelle Jeruſalem, puiſqu'il la précéde; & il eſt dit, chap. 22, ℣. 5, que les ſerviteurs de l'Agneau y *régneront pendant*

les ſiécles des ſiécles, c'eſt-à-dire, pendant toute l'éternité; notre Auteur a donc tort d'appeller cette ville myſtérieuſe, *la Jeruſalem de mille ans.*

Il en défigure encore la deſcription. 1°. Il n'eſt pas vrai que ſes douze portes ſoient *en mémoire des douze Apôtres*; il eſt dit au contraire, ch. 21, ℣. 12, qu'elles ſont marquées du nom des douze Tribus d'Iſraël. L'Apôtre ajoute, ℣. 14 & 19, que ſes fondemens ſont bâtis de douze pierres précieuſes ſur leſquelles ſont gravés les noms des douze Apôtres. 2°. Il eſt encore plus faux que ſa longueur, ſa largeur & ſa hauteur duſſent être de 12 mille ſtades ou de 500 lieues. On ſçait que le ſtade étoit une meſure arbitraire comme nos lieues; en comptant par petits ſtades, les 12 mille ne font pas 300 lieues, puiſqu'il en faut près d'onze cens pour un degré (*a*). Voilà déja un mécompte un peu fort. 3°. Il eſt évident par le texte même, que pour faire les 12 mille ſtades, il falloit meſurer *la ville, les portes & le mur*, ℣. 15, c'eſt-à-dire, tout le circuit des murs & l'intérieur de la ville dans toutes ſes dimentions; ce qui la réduit à une étendue beaucoup moindre. 4°. Il eſt dit expreſſément que le mur devoit être de

(*a*) V. la Carte de l'ancienne Gréce, par M. d'Anville.

144 coudées, ℣. 17, hauteur qui n'eſt rien moins que monſtrueuſe. Ainſi, lorſqu'il eſt dit au verſet précédent que *ſa longueur, ſa largeur & ſa hauteur ſont égales*, cela ſignifie que ſa longueur eſt égale par-tout, & ſa largeur de même, puiſque la ville eſt exactement quarrée, & que ſa hauteur eſt auſſi égale par-tout. Il n'y a ni contradiction ni ridicule dans cette deſcription; on ne peut y en mettre qu'en altérant le texte ou en détournant le ſens.

Quelques perſonnes, dit le Philoſophe, *ont récuſé le témoignage de S. Juſtin, attendu que dans le même Dialogue avec Tryphon, il dit que, ſelon le récit des Apôtres, J. C. en deſcendant dans le Jourdain, fit bouillir les eaux de ce fleuve & les enflamma; ce qui pourtant ne ſe trouve dans aucun Ecrit des Apôtres.* C'eſt une impoſture faite à S. Juſtin: il dit ſeulement que Jeſus étant venu auprès du Jourdain où Jean baptiſoit, *il parut une flamme ou une lumiere ſur le fleuve: IGNIS è fluvio emicuit;* cela ne ſignifie point que les eaux bouillirent & furent enflammées. Il ajoute: *& les Apôtres de ce même Jeſus ont écrit, que le S. Eſprit étoit deſcendu ſur lui en forme de colombe, lorſqu'il ſortoit de l'eau.* Ce n'eſt point la circonſtance de l'apparition d'un feu que S. Juſtin a tirée des Ecrits des Apôtres, mais la deſ-

cente du S. Eſprit ; deux choſes fort différentes.

Le même S. Juſtin, continue-t-il, *cite avec confiance les Livres des Sybilles.* Cela eſt vrai ; ce préjugé lui eſt commun avec pluſieurs Ecrivains des premiers ſiécles. Qu'en concluerons-nous ? que ſon témoignage eſt ſuſpect quand il attribue l'Apocalypſe à S. Jean ? Mais ſi un témoin eſt récuſable, dès qu'il lui eſt arrivé une fois en ſa vie de ſe tromper, quel eſt l'homme ſur la terre auquel on doive ajouter foi ? Notre Philoſophe conſentiroit-il à être jugé ſelon cette régle ?

S. Juſtin prétend avoir vû les reſtes des petites Maiſons où furent enfermés les ſoixante & douze Interprêtes dans le Phare d'Egypte du temps d'Hérode. On ne peut pas accuſer plus injuſtement S. Juſtin. 1°. Il ne parle point d'Hérode, mais de Ptolémée ; ce ſeroit un anachroniſme de 200 ans. 2°. Il raconte de bonne foi qu'il a vû dans l'Iſle du Phare, des veſtiges qu'*on lui a dit* être des reſtes des cellules où furent enfermés les 72 Interprêtes (*a*) ; il cite en témoignage du fait Philon, Joſephe, pluſieurs autres Hiſtoriens, le récit des gens du Pays qui prétendoient l'avoir ainſi appris

(*a*) *Cohort. ad Græcos, n.* 13.

par tradition. Il a été trop crédule ſur ce point; mais eſt-il reſponſable de l'erreur? S'il falloit mettre aux Petites-Maiſons tous ceux qui ſe laiſſent tromper par des fauſſaires, combien de Lecteurs abuſés par les aſſertions hardies de notre Philoſophe ſeroient dans le cas!

Il paſſe à S. Irenée, qu'il traite auſſi mal que S. Juſtin: mais entre ces deux Peres de l'Egliſe il y avoit d'autres témoins à citer pour l'authenticité de l'Apocalypſe. Euſebe nous apprend que Théophile, Evêque d'Antioche; & Méliton, Evêque de Sardes, qui étoient à peu près contemporains de S. Juſtin, ont attribué comme lui cette révélation à S. Jean, & en ont fait uſage pour prouver les dogmes de la foi chrétienne (*a*).

S. Irenée qui vient après, & qui croyoit auſſi le régne de mille ans, dit qu'il a appris d'un vieillard que S. Jean avoit fait l'Apocalypſe. Nouvelle impoſture du Philoſophe. S. Irenée a cité cinq fois dans ſes ouvrages l'Apocalypſe ſous le nom de S. Jean, mais non pas ſur la ſimple autorité d'un vieillard. Il dit ſeulement qu'il a entendu un Prêtre ou un ancien, faire la comparaiſon des figures du Vieux Teſtament avec

(*a*) Euſeb. Hiſt. l. 4, c. 23 & 25.

ce qui eſt arrivé dans le Nouveau, & des Plaies d'Egypte avec celles dont parle S. Jean dans l'Apocalypſe (*a*); comparaiſon qui n'a aucun rapport avec l'authenticité du Livre.

On a reproché à S. Irenée, pourſuit l'Auteur, *d'avoir écrit qu'il ne doit y avoir que quatre Evangiles, parce qu'il n'y a que quatre parties du monde & quatre vents cardinaux, & qu'Ezéchiël n'a vû que quatre animaux : il appelle ce raiſonnement, une démonſtration.* Ceux qui font ce reproche ne montrent pas un grand diſcernement. 1°. Le terme de démonſtration dans le ſtyle de S. Irenée, ou plutôt de ſon Traducteur, ne ſignifie point ce que nous entendons ordinairement par-là, c'eſt-à-dire, un raiſonnement qui porte avec ſoi l'évidence & la conviction; il ſignifie ſeulement une preuve en général, une raiſon ou une explication, *oſtenſio, declaratio*; c'eſt le titre de pluſieurs chapitres dans S. Irenée. 2°. L'alluſion que ce Pere a remarquée entre les quatre Evangiles & les quatre animaux vûs par Ezéchiël, a été adoptée chez toutes les Nations; & cet emblême eſt fort indifférent. 3°. Ce n'eſt point ſur cette allégorie que S. Irenée a fondé l'authenticité

(*a*) *Adv. Hær. l. 4, c. 50.*

des quatre Evangiles, mais ſur l'aveu forcé des hérétiques mêmes, qui ſont contrains de leur rendre hommage, quoiqu'ils y voient la condamnation de leurs erreurs (*a*). La preuve eſt invincible, & il en réſulte que S. Irenée ne croyoit point aux Evangiles apocryphes. 4°. Quand S. Irenée auroit tort dans tout ce chapitre, qu'eſt-ce que cela prouveroit contre le témoignage qu'il rend à l'Apocalypſe ?

Clément d'Alexandrie, ſelon notre Auteur, *ne parle dans ſes* Electa, *que d'une Apocalypſe de S. Pierre, dont on faiſoit très-grand cas.* Il y a une affectation ſinguliere à citer les *Electa* de S. Clément d'Alexandrie, qui ne ſont que des fragmens d'ouvrages que nous n'avons plus, & à paſſer ſous ſilence les ouvrages que nous avons. Dans le Pédagogue (*b*), S. Clément cite la deſcription de la Jeruſalem céleſte dont nous avons parlé, & dans les Stromates (*c*), il fait mention de l'Apocalypſe ſous le nom de S. Jean, *ut dicit Joannes in Apocalypſi.* Ne ſera-t-on pas édifié de la bonne foi de l'Auteur ?

Tertullien, dit-il, *grand partiſan du régne de mille ans, prétend que la Jeruſalem cé-*

(*a*) *Adv. Hær. l. 3, c. 11.*
(*b*) L. 2, c. 12.
(*c*) L. 6, c. 5.

leſte commençoit déja à ſe former dans l'air, qu'on l'avoit vû pendant 40 jours de ſuite à la fin de la nuit. Nous ne diſconvenons point que Tertullien n'ait répété cette fable ſur la foi de gens ſuſpects, & qu'il n'ait été trop crédule en ce point (*a*); mais quand il s'eſt agi de prouver l'authenticité de l'Apocalypſe, il a été plus circonſpect : il s'eſt appuyé du témoignage des Evêques dont la ſucceſſion remontoit juſqu'à S. Jean. *Nous avons*, dit-il, *des Egliſes que S. Jean a formées lui-même; quoique Marcion rejette ſon Apocalypſe, la ſuite des Evêques qui remonte juſqu'à l'origine, en reconnoît S. Jean pour Auteur* (*b*).

Origène, dans ſa préface ſur l'Evangile de S. Jean & dans ſes Homélies, cite les oracles de l'Apocalypſe, mais il cite également les vers des Sybilles. Fauſſe aſſertion; Origène ne cite point les vers des Sybilles. Loin d'y ajouter aucune foi, Origène nous apprend qu'il y avoit pluſieurs Chrétiens qui ne vouloient pas que l'on s'en ſervît, qui appelloient même Sybilliſtes ceux qui les citoient (*c*).

Voilà où ſe réduiſent les moyens dont notre Philoſophe fait uſage pour affoiblir

(*a*) Contre Marcion, l. 3, c. 23.
(*b*) *Ibid.* l. 4, c. 5.
(*c*) Contre Celſe, l. 5, page 272. Edit. de Cambridge.

le témoignage des Peres de l'Egliſe qui ont attribué l'Apocalypſe à S. Jean ; on voit combien ils ſont graves, ſolides, honnêtes. Nous n'ajouterons pas ici les autres autorités qu'il a ſupprimées ; on peut les voir dans Calmet. Venons aux objections.

S. Denis d'Alexandrie, qui écrivoit vers le milieu du troiſiéme ſiécle, dit dans un de ſes fragmens conſervé par Euſebe, que preſque tous les Docteurs rejettoient l'Apocalypſe comme un Livre deſtitué de raiſon ; que ce Livre n'a point été compoſé par S. Jean, mais par Cerinthe, lequel s'étoit ſervi d'un grand nom pour donner plus de poids à ſes rêveries. Citation infidéle. S. Denis dit que *quelques-uns* étoient de ce ſentiment, mais il ne dit point que c'étoit *preſque tous les Docteurs*. En ſecond lieu il n'étoit point de leur avis : *Pour moi*, dit-il, *je penſe que cet ouvrage eſt d'un homme ſaint & divinement inſpiré, quoique j'aye plus de répugnance à croire qu'il ſoit de l'Apôtre S. Jean dont nous avons un Evangile & une Lettre* (*a*). Ce témoignage eſt plutôt une preuve qu'une objection. Comme la témérité de nos adverſaires s'accroît de jour en jour, on vient d'écrire dans *l'Epître aux Romains*, que *l'Apocalypſe de Cerinthe eſt ridi-*

(*a*) Euſeb. Hiſt. l. 7, c. 25.

culement attribuée à Jean (*a*). On voit comme ce reproche eſt fondé.

Le Concile de Laodicée tenu en 360, ne compte point l'Apocalypſe parmi les Livres canoniques. *Il étoit bien ſingulier*, dit l'Auteur, *que Laodicée qui étoit une Egliſe à qui l'Apocalypſe étoit adreſſée, rejettât un tréſor deſtiné pour elle, & que l'Evêque d'Ephéſe qui aſſiſtoit au Concile, rejettât auſſi ce Livre de S. Jean enterré dans Ephéſe.* Ce raiſonnement n'eſt qu'un ſophiſme. Le Concile de Laodicée ne compte point l'Apocalypſe parmi les Livres canoniques; donc l'Evêque de Laodicée & celui d'Ephéſe rejettoient ce Livre. Fauſſe conſéquence. Pour que le Concile fût fondé à mettre un Livre au nombre des Ecritures canoniques, ce n'étoit pas aſſez que l'Egliſe de Laodicée, celle d'Ephéſe & quelques autres le reçuſſent comme venant d'un Apôtre, il falloit qu'il fût regardé comme tel unanimement par toutes les Egliſes, ou du moins par le plus grand nombre. Or l'Apocalypſe n'étoit pas encore dans ce cas. Nous avons vû par le témoignage de S. Denis d'Alexandrie, que quelques-uns doutoient de l'authenticité de l'Apocalypſe; c'en étoit aſſez pour ne la point mettre

(*a*) L'Epître aux Romains, page 34.

dans le canon des Ecritures. Lorſque l'Egliſe a formé ce canon, elle ne s'eſt point fondée ſur le témoignage de quelques Evêques ni ſur la croyance particuliere de quelques Egliſes, mais ſur la voix unanime des Egliſes ou du moins du très-grand nombre. L'Apocalypſe n'y a été compriſe que quand tous les témoignages ayant été confrontés & réunis, l'on a vû qu'il ne pouvoit plus y avoir de doute ſur ſon authenticité. Cette confrontation ne pouvoit pas ſe faire dans un Concile provincial & particulier, tel que celui de Laodicée, qui n'étoit compoſé que de vingt-deux Evêques.

Quand Tertullien a prouvé l'authenticité de l'Apocalypſe par le témoignage ſuivi des Evêques qui remonte juſqu'à l'origine, il a raiſonné en bon Critique : mais quand l'Egliſe univerſelle a prononcé que ce Livre étoit divin & régle de foi, la critique ne ſuffiſoit pas, il falloit encore la croyance du plus grand nombre des Egliſes pour appuyer ſa déciſion. C'eſt une erreur de croire qu'un Livre authentique & un Livre canonique eſt la même choſe.

Ainſi, quoique l'Epître de S. Barnabé ait été reçue par le plus grand nombre des Docteurs & des Critiques, citée par pluſieurs Peres de l'Egliſe comme étant de cet Apôtre, l'Egliſe ne l'a point miſe au rang des

des Livres canoniques, parce qu'il y a toujours eu du doute ſur cet article. Ces réflexions que l'on peut lire dans M. Dupin au ſujet de l'Epître dont nous parlons, ſont confirmées par le témoignage d'Euſebe. En faiſant le catalogue des Livres ſacrés, il met au premier rang les quatre Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, la premiere de S. Jean & la premiere de S. Pierre; *voilà*, dit-il, *ceux ſur l'authenticité deſquels il n'y a jamais eu aucun doute.* Il place enſuite ceux dont on a douté pendant un temps, & l'Apocalypſe eſt de ce nombre; il finit par ceux que l'on a toujours rejettés (*a*).

Il étoit viſible à tous les yeux, continue notre Philoſophe, *que S. Jean ſe remuoit toujours dans ſa foſſe & faiſoit continuellement hauſſer & baiſſer la terre; cependant les mêmes perſonnages qui étoient ſûrs que S. Jean n'étoit pas bien mort, étoient ſûrs auſſi qu'il n'avoit pas fait l'Apocalypſe.* Qui ſont donc ces perſonnages? y en a-t-il un ſeul dans toute l'antiquité, avant l'hérétique Marcion, qui ait oſé l'affirmer? En inſiſtant de nouveau ſur une fauſſeté, ce n'étoit point la peine d'y joindre une circonſtance ridicule que l'on a tirée de Bayle (*b*).

(*a*) Euſeb. l. 3, c. 25.
(*b*) Diction. crit. au mot S. *Jean. Rem.* A.

S. Auguſtin dans ſon Commentaire ſur le dernier chapitre de S. Jean, dit que quelques perſonnes venues d'Ephéſe, lui avoient raconté qu'on voyoit hauſſer & baiſſer la terre ſur le tombeau de cet Apôtre. C'étoit une fable : mais qu'a-t-elle de commun avec le Concile de Laodicée, tenu cent ans auparavant, ni avec l'authenticité de l'Apocalypſe ?

Mais ceux qui tenoient pour le régne de mille ans furent inébranlables dans leur opinion. Autre infidélité de l'Auteur. Il veut nous perſuader que ce ſont les partiſans du régne de mille ans, ou les Millénaires, qui ont fait recevoir l'Apocalypſe. Tout au contraire; cette héréſie étoit la principale cauſe qui inſpiroit du doute à pluſieurs ſur l'authenticité de ce Livre. On y voyoit des paſſages qui ſembloient favoriſer l'erreur ; il n'a été regardé unanimement comme canonique que quand elle a été à peu près éteinte. Notre Critique eſt heureux en conjectures.

Sulpice-Severe, dit-il, *dans ſon Hiſtoire ſacrée, Livre 9, traite d'inſenſés & d'impies ceux qui ne reçoivent pas l'Apocalypſe.* Mais il faut faire attention que Sulpice-Sévere écrivoit près de ſoixante ans après le Concile de Laodicée ; pendant cet intervalle, la queſtion de l'authenticité de

l'Apocalypſe avoit pu s'éclaircir ; ceux qui refuſoient encore alors de la recevoir, étoient plus repréhenſibles que ceux qui avoient vécu un ſiécle auparavant. On ſe ſouviendra que Sulpice-Sévere n'étoit pas Millénaire.

Enfin, conclut l'Auteur, *après bien des doutes, après des oppoſitions de Concile à Concile, l'opinion de Sulpice-Severe a prévalu.* Fauſſeté criante que ces prétendues oppoſitions de Conciles ; on oſe défier l'Auteur d'en citer un ſeul qui ait formellement décidé que l'Apocalypſe n'étoit pas de S. Jean : a-t-il pu ſe perſuader qu'il ne ſeroit pas démenti ſur tant de faits haſardés ?

Peu nous importe que pluſieurs Auteurs modernes ayent cru voir dans ce Livre l'Hiſtoire de leur ſiécle ; mais il y a de l'indécence à dire que les déclamations éloquentes de M. Boſſuet lui ont fait plus d'honneur que ſon Commentaire ſur l'Apocalypſe. Ce grand homme n'a-t-il écrit que des déclamations éloquentes ? Son Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle & ſes Ouvrages Théologiques vivront au moins auſſi long-temps que ceux de l'Auteur du Dictionnaire Philoſophique.

ATHÉE, ATHÉISME.

Il ſeroit trop long de ſuivre exactement les menus détails dont cet article eſt rempli, on ſe contentera de relever ce qui mérite le plus d'attention. L'Auteur veut prouver d'abord que dans tous les ſiécles l'on a ſoupçonné mal à propos d'Athéiſme pluſieurs perſonnages qui ne le méritoient pas. Avant d'examiner les faits, il convient de ſçavoir quelle idée l'on a communément attachée au nom d'Athée dans les différens temps.

Chez les Grecs & chez les Romains, l'on donnoit ce nom à quiconque n'adoroit pas les Dieux d'Athènes & de Rome. Un Philoſophe qui auroit eu le courage de profeſſer publiquement l'unité de Dieu & d'attaquer ouvertement le Polythéiſme, auroit été accuſé d'Athéiſme. On ſçait que les Juifs & les Chrétiens furent regardés par les Payens comme deux Sectes d'Athées. Rien de ſi faux, rien de ſi abſurde que ce préjugé.

Par tout où le Chriſtianiſme eſt devenu la Religion dominante, on a communément traité d'Athées non-ſeulement ceux qui enſeignoient publiquement qu'il n'y a point de Dieu, cette odieuſe eſpéce d'hommes a toujours été rare, mais encore qui-

conque ne montroit ni crainte ni reſpect pour Dieu & attaquoit la Religion publique. Notre Auteur paroît en avoir conçu la même idée, lorſqu'il a dit que *Dieu n'exiſte pas pour celui qui ne craint ni n'eſpere rien de lui* (*a*).

A-t-on violé la juſtice en puniſſant ces Docteurs téméraires ? Qu'un Philoſophe penſe intérieurement comme il lui plaira ſur la Divinité, ſans publier ſes ſentimens, ſans chercher à faire des Proſélytes, perſonne ne ſera tenté de l'inquiéter; mais s'il parle hautement, s'il dogmatiſe, s'il écrit contre le culte autoriſé par les loix, la police ſans doute eſt en droit de le châtier comme ennemi de la ſociété. L'Auteur ne peut en diſconvenir, ſans déſavouer ſes propres principes; nous le verrons bientôt.

Un Ecrivain aſſez connu diſtingue trois ſortes d'Athées : Les uns vous diſent nettement qu'il n'y a point de Dieu & le penſent; ce ſont les vrais Athées. Si l'on en peut juger par les divers écrits publiés depuis peu, jamais ils n'ont été auſſi nombreux qu'ils le ſont aujourd'hui. D'autres ne ſçavent qu'en penſer, & décideroient volontiers la queſtion à croix ou pile; ce ſont les Athées ſceptiques, c'eſt-à-dire, qu'ils

(*a*) Page 63.

ne s'en embarraſſent guères, & qu'ils vivent comme les premiers. D'autres en plus grand nombre voudroient qu'il n'y en eût point, font ſemblant d'en être perſuadés, & vivent comme s'ils l'étoient : *ce ſont*, dit-il, *les fanfarons du parti* (*a*). Cette eſpéce eſt ſans doute la plus déteſtable, mais les deux autres ne valent guères mieux.

Nous n'avons aucun intérêt d'examiner la cauſe d'Anaxagore & d'Ariſtote accuſés d'Athéiſme ; il ne nous reſte rien du premier, les écrits du ſecond ne ſont pas fort clairs ; la condamnation de Socrate nous touche davantage. *Ariſtophane*, dit-on, *eſt le premier qui accoutuma les Athéniens à regarder Socrate comme un Athée ; c'eſt lui qui prépara de loin le poiſon dont des Juges infâmes firent périr l'homme le plus vertueux de la Grèce.* Ce fait eſt encore très-douteux. Le P. Brumoi qui l'a examiné avec ſoin, a montré que la repréſentation de la Comédie des Nuées précéda de plus de vingt ans le procès intenté à Socrate (*b*). La vraie cauſe de ſa condamnation fut le génie hautain, jaloux, malin, pétulant du peuple d'Athènes ; il ne pouvoit ſouffrir un cenſeur auſſi ſévere que Socrate.

(*a*) Penſées Philoſ. n. 22.
(*b*) Théâtre des Grecs, tome 5.

A Dieu ne plaiſe que l'on entreprenne de juſtifier Ariſtophane ! Il étoit Poëte, railleur, méchant, libertin, calomniateur, impudent : n'eût-il pas été plus prudent à notre Auteur de ne point ſe charger d'inſtruire ſon procès ?

Les Romains, dit-il, *bien plus ſages que les Grecs, n'ont jamais perſécuté aucun Philoſophe à cauſe de ſes opinions.* Cependant il eſt certain qu'ils les ont ſouvent chaſſés ; ſi l'on en uſoit de même aujourd'hui, penſe-t-on qu'ils ſe louaſſent beaucoup de cette modération Romaine ?

Ce ſeroit perdre le temps que de s'arrêter aux accuſations intentées contre le Chancelier de Lhôpital & contre Théodore de Béze, elles ne méritent aucune attention : le procès de Vanini eſt plus ſérieux.

Il faut que notre Auteur ait eu quelque raiſon ſecrette pour prendre la défenſe d'une ſi mauvaiſe cauſe. *Vanini*, ſelon lui, *n'étoit point Athée, il étoit préciſément tout le contraire :* il prétend le prouver ; 1°. Par la définition que ce raiſonneur a donnée de Dieu ; 2°. Parce qu'il ſoutenoit le ſentiment d'Averroës ; 3°. Par le diſcours qu'il fit ſur la Providence en préſence de ſes Juges. Nous examinerons la force de ces preuves.

Peut-on ſe perſuader que Vanini ſoit un Auteur fort orthodoxe, quand on ſçait qu'il ſe fit chaſſer de toutes les villes où il ſe mêla d'enſeigner, de Lyon, de Gênes, de Paris, qu'il fut empriſonné en Angleterre, qu'avant ſon ſupplice pluſieurs de ſes Livres avoient déja été brûlés par Arrêt? Ceux qui ont entrepris de le juſtifier, ont-ils détruit ces faits? Il reſte encore un de ſes Ouvrages intitulé : *Des admirables ſecrets de la Nature, Reine & Divinité des mortels, in*-8°. écrit en Latin. Ce titre ſeul fait ſa condamnation.

Notre Auteur avoue qu'*il étoit, dans ſes écrits comme dans ſa conduite*, libre en effet juſqu'au plus groſſier libertinage. Il eut la fantaiſie de ſe faire Moine, & ſe fit bientôt chaſſer de ſon Monaſtere pour ſes mœurs déréglées.

Vanini a parlé pluſieurs fois de Dieu d'une maniere orthodoxe. Mais on ſçait que tandis qu'il profeſſoit le Chriſtianiſme en public, il enſeignoit l'Athéiſme en particulier; ce manége hypocrite & fourbe eſt juſtement ce qui l'a rendu plus odieux. Il ſuivoit en quelque choſe les ſentimens d'Averroës : mais Cardan & Pomponace étoient auſſi ſes Auteurs favoris. Que l'on juge ſi à cette école Vanini avoit puiſé des opinions bien ſaines.

Nous

Nous verrons dans un moment, que ſelon les principes mêmes de notre Auteur, Averroës étoit Athée ; excellent moyen pour juſtifier ſon diſciple ! Il regarde comme Athées tous ceux qui ne craignent ni n'eſperent rien après cette vie : or Averroës étoit de ce nombre, puiſqu'il croyoit que l'ame mouroit avec le corps (*a*).

Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Juges de Vanini furent peu touchés du diſcours qu'il fit ſur la Providence en ſubiſſant ſon interrogatoire ; on ſçavoit par des expériences réitérées qu'il changeoit de langage ſelon les circonſtances, que les déguiſemens ne lui coûtoient rien, qu'il ne laiſſoit connoître ſes véritables ſentimens que lorſqu'il étoit en liberté.

Que Vanini ait été intérieurement Athée ou qu'il ne l'ait pas été, cè n'eſt point-là dequoi il s'agit : la queſtion eſt de ſçavoir s'il avoit profeſſé l'Athéiſme dans des conférences particulieres & dans ſes Ouvrages ; or c'eſt ce qu'on ne peut nier ſans démentir des témoins oculaires & des monumens qui ſubſiſtent encore. Ce ne ſont point les ſentimens intérieurs de Vanini que les Juges ont voulu punir, ce ſont ſes enſeignemens & ſa doctrine : dès qu'ils étoient pernicieux,

(*a*) Bayle, Dict. crit. art. *Averroës, Rem. H.*

à la ſociété, leur Auteur n'ayant pas voulu ſe corriger, a mérité le dernier ſupplice. En vain ceux qui ſe ſentent complices de ſon crime veulent en faire l'apologie.

Bayle avoit avancé dans ſes Penſées diverſes, que Vanini étoit un homme de mœurs très-réglées, & qu'il avoit été martyr de ſon opinion philoſophique; on lui a montré que l'un & l'autre de ces faits étoient également faux, & il a été forcé d'en convenir.

Nous ne juſtifierons point les opinions du P. Hardouin qui trouvoit par-tout des Athées; ſes principes n'ont ſéduit perſonne. La docilité avec laquelle il les a rétractés, eſt une belle leçon pour les Philoſophes qui s'égarent; mais il en eſt peu qui ayent le courage de l'imiter.

Notre Critique paſſe à l'examen d'un autre paradoxe de Bayle, *qu'une ſociété d'Athées pourroit ſubſiſter*, & il entreprend de le ſoutenir. Le ſingulier, c'eſt qu'en reprochant une contradiction aux adverſaires de Bayle, il y tombe lui-même ſans s'en appercevoir. Nous ne tarderons pas de le montrer.

Je ne ſçai, dit-il, *comment M. Bayle a pu oublier un exemple frappant qui auroit pu rendre ſa cauſe victorieuſe.* Voyons ces exemples; car il en apporte pluſieurs.

Les Loix de Moïſe, il eſt vrai, n'enſeignoient point une vie à venir, mais les Juifs craignoient les peines temporelles, & ce frein étoit très-puiſſant. Remarquons d'abord l'affectation. L'exemple des Juifs eſt totalement étranger à la queſtion; puiſque *loin d'être Athées, ils étoient*, de ſon aveu, *les plus religieux de tous les hommes.* D'ailleurs il ſuppoſe une fauſſeté; nous avons prouvé le contraire dans le cours de cet Ouvrage (*a*). Il eſt même impoſſible d'admettre une Providence pour cette vie ſans l'admettre pour l'autre.

Mais chez les Gentils, pourſuit il, *pluſieurs Sectes n'avoient aucun frein; les Sceptiques doutoient de tout; les Académiciens ſuſpendoient leur jugement ſur tout; les Epicuriens étoient perſuadés que la Divinité ne pouvoit ſe mêler des affaires des hommes; & dans le fond ils n'admettoient aucune Divinité. Ils étoient convaincus que l'ame n'eſt point une ſubſtance, mais une faculté qui naît & qui périt avec le corps; par conſéquent ils n'avoient aucun joug que celui de la morale & de l'honneur. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains étoient de véritables Athées; car les Dieux n'exiſtoient pas pour des hommes qui ne craignoient ni n'eſ-*

(*a*) Apologie, c. 8, §. 3.

péroient rien d'eux. Le Sénat Romain étoit donc réellement une aſſemblée d'Athées du temps de Céſar & de Cicéron.

1°. Ceci eſt une contradiction formelle avec ce qu'enſeigne notre Philoſophe, article *Religion*, deuxiéme queſtion; que *tous les Philoſophes Babyloniens, Perſans, Egyptiens, Scythes, Grecs & Romains, admettent un Dieu ſuprême rémunérateur & vengeur.* Voilà cependant trois Sectes bien connues qu'il en faudroit excepter; on pourroit même, ſelon les principes du Philoſophe, y joindre encore les Stoïciens qui ne croyoient point d'autre vie. Mais c'eſt le privilége de la Philoſophie moderne de ſe contredire à chaque inſtant.

2°. Suppoſons pour un moment la vérité de tous ces faits, que pluſieurs Sectes de Philoſophes Grecs, que tous les Sénateurs & les Chevaliers Romains étoient Athées; donc une ſociété d'Athées peut ſubſiſter: la conſéquence eſt évidemment fauſſe. Il faut conclure ſeulement, donc des Athées peuvent ſubſiſter dans une ſociété où le peuple a une Religion. Les Philoſophes, les Sénateurs, les Chevaliers, faiſoient-ils une ſociété particuliere, diſtinguée du peuple d'Athênes & de Rome?

Quand on demande *ſi une ſociété d'Athées peut ſubſiſter*, il eſt clair que l'on parle

d'une ſociété dont tous les membres ſans exception ſeroient Athées, grands & petits, hommes & femmes, peuple & Magiſtrats; & jamais il n'y en a eu de telle dans le monde. Les Athées les plus décidés, les Philoſophes les plus incrédules, ſe trouvent très-bien de vivre avec des gens qui ont une Religion. Dans le temps même qu'ils l'outragent & la calomnient, ils lui doivent la ſécurité & le bien-être dont ils jouiſſent. Le meilleur moyen de les punir ſeroit de les réunir & de les obliger à vivre enſemble; on verroit alors ſi des hommes qui ne croyent rien, ſont fort propres à vivre en ſociété.

Il n'eſt donc pas vrai que les adverſaires de Bayle ſoient tombés en contradiction, quand ils ont ſoutenu qu'une ſociété d'Athées ne pouvoit ſubſiſter, & que le Gouvernement de la Chine étoit Athée. Quand même l'Empereur, les Mandarins, & tous les Lettrés de la Chine ſeroient Athées, ils ne font pas une ſociété ſéparée du peuple; & le peuple de la Chine n'eſt point Athée: il a une Religion, quoique fauſſe; il croit une autre vie.

3°. Les faits avancés par notre Philoſophe ſont-ils exactement vrais? Les Académiciens & les Sceptiques doutoient ou faiſoient ſemblant de douter de tout dans

leurs Ecoles; mais ils ne doutoient plus de rien dans la ſociété. Jamais un Philoſophe ne fut aſſez fou pour enſeigner dans ſa famille qu'il étoit douteux ſi ſon épouſe lui devoit la fidélité, ſon fils l'obéiſſance, ſon ami le ſecret, ſon eſclave la ſoumiſſion: Epicure adoroit Jupiter, ſes diſciples fréquentoient les Temples; ils étoient plus religieux à l'extérieur que les Philoſophes d'aujourd'hui, ſans cela on les eut lapidés. Or il n'eſt pas queſtion de ſçavoir ſi des Athées peuvent vivre dans une ſociété où ils ſont forcés de démentir continuellement leurs principes, mais s'ils ſeroient ſociables dans le cas où ils ſeroient libres d'agir conſéquemment.

Quand on dit que ces Philoſophes *n'avoient aucun joug que celui de la morale & de l'honneur*, on ſe trompe encore, puiſqu'ils étoient contraints de plier ſous le joug de la Religion publique. D'ailleurs on devroit nous apprendre ce que c'eſt que *la morale* parmi des Athées, & ſur quoi elle ſeroit fondée.

Les Sénateurs, les Chevaliers Romains ne croyoient ni les Dieux ni les Enfers, ils n'attendoient rien après cette vie, ils entendoient dire de ſang froid que *la mort n'eſt rien*, *&c.* Mais le publioient-ils dans les aſſemblées du peuple? étoient-ils moins

zélés à maintenir la Religion de l'Etat? Il en étoit des Grands de Rome comme des Philoſophes parmi nous; ils ne vouloient point de Religion pour eux, mais ils en vouloient une pour les autres; ils comprenoient très-bien que ſans ce lien ſalutaire leur rang, leur fortune, leur vie ne tenoit plus à rien. Ils profeſſoient donc hautement par leur conduite la néceſſité d'une Religion pour maintenir la ſociété.

4°. Croirons-nous que les Eſprits-forts de Rome ou de la Gréce étoient plus conſtans & plus intrépides que ceux qui parlent aujourd'hui ſi haut parmi nous? Il en eſt peu qui perſéverent juſqu'à la mort; à ce moment déciſif, pluſieurs deviennent dévots & timides à l'excès. Ainſi Socrate expirant, avec toute ſa philoſophie, ordonne à Criton de ſacrifier un coq à Eſculape. Eſt-il étonnant que des hommes ſi peu d'accord avec eux-mêmes ſoient quelquefois ſociables? Otez pour un moment la vanité, les paſſions, l'entêtement de parti, l'eſprit de contradiction, tous nos Philoſophes Athées, Matérialiſtes, Fataliſtes, Sceptiques, Pyrrhoniens, ſeront les meilleures gens du monde.

Voilà comment les exemples cités par notre Auteur rendent victorieuſe la cauſe qu'il ſoutient; au lieu d'apporter de meil-

leures preuves que Bayle, il n'a fait que raiſonner un peu plus mal. Bientôt il rétractera encore tout ce qu'il vient de dire.

Bayle, dit-il, *examine enſuite ſi l'Idolâtrie eſt plus dangereuſe que l'Athéiſme; ſi c'eſt un crime plus grand de ne point croire à la Divinité que d'avoir d'elle des opinions indignes: il eſt en cela du ſentiment de Plutarque; il croit qu'il vaut mieux n'avoir nulle opinion, qu'une mauvaiſe opinion. Mais n'en déplaiſe à Plutarque, il eſt évident qu'il valoit infiniment mieux pour les Grecs de craindre Cérès, Neptune, Jupiter, que de ne rien craindre du tout; il eſt clair que la ſainteté des ſermens eſt néceſſaire, & qu'on doit ſe fier davantage à ceux qui penſent qu'un faux ſerment ſera puni, qu'à ceux qui penſent qu'ils peuvent faire un faux ſerment avec impunité. Il eſt indubitable que dans une ville policée il eſt infiniment plus utile d'avoir une Religion, même mauvaiſe, que de n'en point avoir du tout.*

Cela eſt au mieux. Et comme des Athées n'auroient point de Religion du tout, il eſt clair qu'ils ne craindroient rien, qu'ils ne pourroient compter ni ſur la ſainteté des ſermens, ni ſur aucun engagement mutuel. Ils n'auroient entr'eux d'autre lien que l'intérêt actuel; or l'intérêt particulier étant plus puiſſant ſur tous les hommes que l'in-

térêt public, il eſt par lui-même une ſource de diviſions, & non pas un lien de ſociété, ſur-tout lorſqu'il n'y a aucun frein pour le retenir.

Après cette déclaration, voudroit-on nous dire comment une ſociété d'Athées pourroit ſubſiſter, & pourquoi l'on fait mal de punir les Athées?

L'Auteur des Penſées Philoſophiques avoit réchauffé le ſophiſme de Bayle & de Plutarque, il a été réfuté dans l'Eſprit des Loix (*a*) & ailleurs.

Bayle, ſelon notre Philoſophe, *devoit plutôt examiner quel eſt le plus dangereux du Fanatiſme ou de l'Athéiſme. Le Fanatiſme*, dit-il, *eſt certainement mille fois plus funeſte; car l'Athéiſme n'inſpire point de paſſion ſanguinaire, mais le Fanatiſme en inſpire; l'Athéiſme ne s'oppoſe pas aux crimes, mais le Fanatiſme les fait commettre.*

J'oſe ſoutenir au contraire que l'Athéiſme eſt mille fois plus funeſte que le Fanatiſme; 1°. c'eſt l'opinion de Monteſquieu dans l'endroit cité, & il la prouve. C'eſt le ſentiment de l'Auteur d'Emile dont nous avons fait uſage ailleurs (*b*); il l'a confirmé par de nouvelles raiſons. Enfin c'eſt la thèſe qui eſt ſoutenue dans l'Ho-

(*a*) L. 24, c. 2.
(*b*) Déiſme réfuté par lui-même, Lettre 6.

mélie ſur l'Athéiſme, que l'on ſoupçonne être de la même main que le Dictionnaire Philoſophique; l'Auteur répond même aux objections que l'on fait ici. Nous rapporterons ſes paroles. N'y a-t-il pas lieu d'admirer combien nos Philoſophes ſont conſtans dans leurs principes?

2°. Qu'eſt-ce que le Fanatiſme? c'eſt ſans doute le zèle de Religion pouſſé à l'excès. Qu'eſt-ce qui le rend exceſſif? les paſſions auxquelles il ſert de prétexte, la jalouſie, l'intérêt, l'ambition, l'orgueil, la vengeance. Tout le mal qu'il peut faire alors vient donc originairement des paſſions: or l'Athéiſme lâche la bride à toutes les paſſions humaines, & en ſappant la Religion, il briſe le lien le plus capable de les retenir. Parce qu'un Priſonnier furieux s'eſt ſervi de ſes fers pour aſſommer ſon camarade, dira-t-on qu'il auroit été moins redoutable s'il n'eût pas été enchaîné?

3°. Le Fanatiſme n'a lieu que lorſque les eſprits ſont d'ailleurs en fermentation; c'eſt une fiévre paſſagere, dont les accès ne ſçauroient être fréquens, & qui s'affoiblit par ſes propres efforts; l'Athéiſme eſt un poiſon lent, qui détruit le principe de l'eſprit ſocial, & dont les effets ſont incurables.

L'Athéiſme, dit-on, *n'inſpire point de paſſion ſanguinaire*. Soit. Mais ſi un hom-

me naturellement ambitieux & ſanguinaire étoit encore Athée, concevons-nous dequoi il ſeroit capable, & ce que l'on auroit à redouter d'un tel monſtre? *Le Fanatiſme en inſpire.* Point du tout encore une fois, les paſſions ſubſiſtent ſans lui; le Fanatiſme n'en eſt que l'effet & l'inſtrument. Si les hommes étoient ſans paſſion, il n'y auroit jamais de Fanatiſme, & l'on n'abuſeroit jamais de la Religion.

Hobbes & Spinoſa ont mené une vie tranquille & innocente. Cela eſt fort étonnant en vérité! de ſimples particuliers réduits à diſſimuler leurs véritables ſentimens, ſouvent à ſe cacher & à trembler ſur leur ſort, pouvoient-ils être tentés de mettre l'Europe en combuſtion? Hobbes & Spinoſa étoient d'ailleurs des génies paiſibles, des caracteres modérés; leurs écrits ne reſpirent point l'aigreur ni la haine contre la Religion & contre ceux qui la profeſſent; ils ne ſonnent point le tocſin comme ceux des Philoſophes d'aujourd'hui (*a*). Si ces nouveaux Docteurs étoient armés du glaive, ils renouvelleroient contre l'Egliſe les excès de Dioclétien & de Néron.

On nous répete continuellement que

(*a*) Dans l'Epître aux Romains, on prêche au peuple de Rome la révolte contre ſon Souverain légitime.

le Fanatiſme a inondé de ſang la France, l'Angleterre, la Hollande. Ce n'eſt point le Fanatiſme, c'eſt la raiſon d'Etat bien ou mal entendue. Nous aurons occaſion dans un autre Ouvrage de mettre ce fait dans un plus grand jour.

Quand l'objection ſeroit vraie, que s'enſuivroit-il ? des hommes ambitieux, brouillons, vindicatifs, armés d'un faux zèle de Religion, ont cauſé les plus grands déſordres ; donc s'ils avoient été Athées ils auroient fait moins de mal. Peut-on ne pas ſentir le ridicule de cette conſéquence ?

Préſentons encore l'argument d'une autre maniere. Il eſt moins dangereux pour un Etat quelconque, d'avoir deux ou trois Philoſophes qui enſeignent tranquillement l'Athéiſme dans leur cabinet, que d'avoir à la tête des affaires des Fanatiques armés d'un faux zèle. Cela eſt inconteſtable : donc en général l'Athéiſme eſt moins pernicieux que le Fanatiſme. Eſt-ce là raiſonner ? Pour juger des effets que deux vices ſont capables de produire, il faut les placer dans les mêmes circonſtances. Un Athée qui écrit des abſurdités dans ſon cabinet, peut être un homme ſans conſéquence : mais un Politique ambitieux & puiſſant qui ſeroit Athée, ſeroit capable de mettre l'univers en combuſtion, ſur-tout s'il avoit à ſes ga-

ges une armée de ſes ſemblables : le Philoſophe lui-même va nous en faire l'aveu.

Le Sénat de Rome, dit-il, *étoit preſque tout compoſé d'Athées, de théorie & de pratique, c'eſt-à-dire, qui ne croyoient ni à la Providence ni à la vie future ; ce Sénat étoit une aſſemblée de Philoſophes, de voluptueux & d'ambitieux, tous très-dangereux & qui perdirent la République.* Voilà donc la merveille qu'opérerent la Philoſophie & l'Athéiſme, ils perdirent la République ; & l'on ſçait combien il fallut répandre de ſang, pour en détruire juſqu'aux derniers reſtes. Qu'auroit pu faire de pis le Fanatiſme le plus fougueux ?

Je ne voudrois pas, continue-t-il, *avoir affaire à un Prince Athée, qui trouveroit ſon intérêt à me faire piler dans un mortier ; je ſuis bien ſûr que je ſerois pilé. Je ne voudrois pas, ſi j'étois Souverain, avoir affaire à des Courtiſans Athées, dont l'intérêt ſeroit de m'empoiſonner ; il me faudroit prendre au haſard du contrepoiſon tous les jours. Il eſt donc abſolument néceſſaire pour les Princes & pour les peuples, que l'idée d'un Etre ſuprême, créateur, gouverneur, rémunérateur & vengeur, ſoit profondément gravée dans tous les eſprits.* Aſſurément cela eſt néceſſaire ; ſans cette idée, il n'eſt plus de principes de morale, plus de

force dans les loix, plus de ſûreté dans les engagemens, plus de lien dans la ſociété. Et après un aveu auſſi clair, on ſoutient qu'une ſociété d'Athées pourroit ſubſiſter! Charmante ſociété, où le Prince fera piler ſes ſujets, où les Courtiſans empoiſonneront leur Souverain! Que la Philoſophie accorde tout cela ſi elle peut.

Il eſt abſolument néceſſaire pour les Princes & pour les peuples, que l'idée d'un Etre ſuprême, rémunérateur & vengeur, ſoit profondément gravée dans les eſprits. De quel crime ſe rendent donc coupables les Philoſophes téméraires qui travaillent à étouffer cette idée dans tous les eſprits, qui enſeignent que *nous ne ſommes pas certains par la raiſon ſi nous avons une ame;* que *la liberté eſt un mot vuide de ſens;* que *la doctrine, contraire à celle du Deſtin, eſt abſurde*, &c. principes qui ſappent par le fondement la croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur? Ne doivent-ils pas être regardés comme des empoiſonneurs publics, & comme les plus dangereux ennemis de la ſociété?

L'on a raiſon de conteſter ce que Bayle a ſoutenu, qu'il y a des peuples Athées: indépendamment de l'obſervation de notre Philoſophe, que ces peuples ne nient point Dieu, mais qu'ils l'ignorent; que ce ſont

des enfans, & non des Athées; il eſt certain que nous ſommes encore très-mal informés des ſentimens & de la croyance de pluſieurs peuples barbares; que la plûpart des Voyageurs qui en ont parlé n'avoient pas une connoiſſance ſuffiſante du langage, des mœurs & des pratiques de ces Nations, chez leſquelles ils n'ont ſouvent fait qu'un ſéjour paſſager : preſque toutes les anciennes relations ſe trouvent aujourd'hui contredites par le témoignage de nouveaux Voyageurs mieux inſtruits.

Quelle concluſion tirerons-nous de tout ceci? dit notre Auteur. *Que l'Athéiſme eſt un monſtre très-pernicieux dans ceux qui gouvernent; qu'il l'eſt auſſi dans les gens de cabinet, quoique leur vie ſoit innocente, parce que de leur cabinet ils peuvent percer juſqu'à ceux qui ſont en place; que s'il n'eſt pas ſi funeſte que le Fanatiſme, il eſt preſque toujours fatal à la vertu.* Ainſi notre ſage Philoſophe prononce lui-même ſon arrêt. Ses Livres peuvent percer, & ne percent que trop juſqu'à ceux qui ſont en place; du fond de ſon cabinet, il leur donne des leçons d'Athéiſme; il leur apprend une doctrine de laquelle il ſuit très-clairement que nous n'avons rien à craindre ni à eſpérer après cette vie; que nous ne pouvons pas être puniſſables, puiſque nous ne ſommes

pas libres. L'on comprend quels effets peut produire cette belle doctrine, & combien elle peut contribuer au bien de la ſociété.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les prétendus Editeurs du Dictionnaire Philoſophique s'applaudiſſent dans leur Préface de n'avoir point attaqué le dogme de la Providence. » Nous avons rejetté » unanimement, diſent-ils, tout ce qui a » ſemblé favoriſer l'Epicuréiſme. Le dog- » me de la Providence eſt ſi ſacré, ſi né- » ceſſaire au bonheur du genre humain, » que nul honnête-homme ne doit expo- » ſer les Lecteurs à douter d'une vérité » qui ne peut faire de mal en aucun cas, » & qui peut toujours opérer beaucoup » de bien « (*a*). N'eſt-ce donc pas favoriſer l'Epicuréiſme, que d'enſeigner expreſſément que *nous n'avons aucune preuve par la raiſon, que notre ame exiſte* (*b*)? N'eſt-ce pas attaquer le dogme de la Providence, que d'aſſurer que tout dans l'univers *eſt un chaînon de la grande chaîne du Deſtin* (*c*); que *la doctrine oppoſée à celle du Deſtin eſt abſurde* (*d*); que *la liberté d'indifférence eſt un mot vuide de ſens; qu'un homme*

(*a*) Préface, page vij.
(*b*) Art. *Ame.*
(*c*) *Chaîne des Evénemens*, page 165.
(*d*) *Deſtin*, page 164.

n'eſt

n'eſt pas libre autrement que ſon chien (a)? N'eſt-ce pas donner à conclure que l'homme ne ſera pas plus récompenſé ou puni dans une autre vie que les brutes? Dieu qui conduit tout l'univers par des loix générales (*b*), Dieu qui eſt l'ame de l'homme (*c*) & dont nous ne ſommes que la machine (*d*), Dieu qui nous fait vouloir néceſſairement en conſéquence des idées qu'il nous a données (*e*), peut-il nous punir d'une action dont il eſt le ſeul Auteur?

Notre Philoſophe prétend *qu'il y a moins d'Athées aujourd'hui que jamais, depuis que les Philoſophes ont reconnu qu'il n'y a aucun Etre végétant ſans germe, aucun germe ſans deſſein, &c. & que le bled ne vient point de pourriture.* L'Auteur des Penſées philoſophiques a dit la même choſe (*f*); mais le fait n'eſt pas plus vrai pour cela. Selon la notion qu'a donnée notre Auteur, les Athées de théorie & de pratique ſont ceux qui *ne croyent ni à la Providence ni à la vie future.* Or combien de Mécréans, de

(*d*) *Liberté*, tome 2, page 99.
(*b*) Catéchiſme du Japonois, page 145.
(*c*) Art. *Bêtes*: le Philoſophe qui a dit *Deus eſt anima brutorum*, avoit raiſon, mais il devoit aller plus loin, page 79.
(*d*) Catéchiſme Chinois, page 113.
(*e*) *Liberté*, page 99.
(*f*) Penſées Philoſ. n. 19.

Matérialiſtes, de Sceptiques, ſont aujourd'hui dans ce cas! L'Athéiſme n'eſt-il pas clairement profeſſé dans la Lettre de Traſibule à Leucippe, dans le Livre de l'Eſprit, dans les trois Impoſteurs, dans les nouvelles Libertés de penſer, dans le Chriſtianiſme dévoilé, dans les Œuvres philoſophiques de Hume? &c. Malgré les ſublimes découvertes de Newton & de tant d'autres, le nombre des Athées eſt donc plus grand aujourd'hui qu'il ne fut jamais, & il ne tient pas à l'Auteur du Dictionnaire philoſophique qu'il n'augmente encore; c'eſt tout le fruit que peut produire la lecture de cet Ouvrage.

Nous terminerons cet article par les réflexions tirées de *l'Homélie ſur l'Athéiſme*; il eſt bon d'entendre nos Philoſophe réfuter leurs propres principes. » Otez aux » hommes l'opinion d'un Dieu rémunéra- » teur & vengeur, Sylla & Marius ſe bai- » gnent alors avec délices dans le ſang de » leur Concitoyens. Auguſte, Antoine » & Lépide, ſurpaſſent les fureurs de Sylla. » Néron ordonne de ſang froid le meur- » tre de ſa mere. Il eſt certain que la doc- » trine d'un Dieu vengeur étoit éteinte » alors chez les Romains: l'Athéiſme do- » minoit; & il ne ſeroit pas difficile de » prouver par l'Hiſtoire, que l'Athéiſme

» peut cauſer autant de mal que les ſu-
» perſtitions les plus barbares .... L'Athée
» fourbe, ingrat, calomniateur, brigand,
» ſanguinaire, raiſonne & agit conſéquem-
» ment, s'il eſt ſûr de l'impunité de la part
» des hommes. Car s'il n'y a point de Dieu,
» ce monſtre eſt ſon Dieu à lui-même; il
» s'immole tout ce qu'il déſire, ou tout
» ce qui lui fait obſtacle: les prieres les
» plus tendres, les meilleurs raiſonnemens
» ne peuvent pas plus ſur lui que ſur un
» loup affamé de carnage..... Il eſt très-
» vraiſemblable que l'Athéiſme a été la
» philoſophie de tous les hommes puiſſans,
» qui ont paſſé leur vie dans ce cercle de
» crimes que les imbécilles appellent poli-
» tique, coup d'état, art de gouverner.....
» ..... Ne nous diſſimulons point ici
» qu'il y a eu des Athées vertueux. La
» Secte d'Epicure a produit de très-hon-
» nêtes gens: Epicure lui-même étoit un
» homme de bien, je l'avoue. L'inſtinct
» de la vertu, qui conſiſte dans un tempé-
» rament doux & éloigné de toute vio-
» lence, peut très-bien ſubſiſter avec une
» philoſophie erronée. Les Epicuriens &
» les plus fameux Athées de nos jours,
» occupés des agrémens de la ſociété, de
» l'étude & du ſoin de poſſéder leur ame
» en paix, ont fortifié cet inſtinct qui les

» porte à ne jamais nuire, en renonçant
» au tumulte des affaires qui bouleverſent
» l'ame, & à l'ambition qui la pervértit.
» Il y a des Loix dans la ſociété qui ſont
» plus rigoureuſement obſervées que tou-
» tes celles de l'Etat & de la Religion.
» Quiconque a payé les ſervices de ſes
» amis par une noire ingratitude; quicon-
» que a calomnié un honnête-homme;
» quiconque aura mis dans ſa conduite une
» indécence révoltante, ou qui ſera connu
» par une avarice ſordide & impitoyable,
» ne ſera point puni par les Loix, mais
» il le ſera par la ſociété des honnêtes-gens,
» qui porteront contre lui un arrêt irré-
» vocable de banniſſement; il ne ſera ja-
» mais reçu parmi eux. Ainſi donc un
» Athée de mœurs douces & agréables,
» retenu d'ailleurs par le frein que la ſo-
» ciété des hommes impoſe, peut très-bien
» mener une vie innocente, heureuſe, ho-
» norée. On en a vû des exemples de ſiécle
» en ſiécle, depuis le célèbre Atticus, éga-
» lement ami de Céſar & de Cicéron, juſ-
» qu'au fameux Magiſtrat Deſbarreaux,
» qui ayant fait attendre trop long-temps
» un Plaideur dont il rapportoit le procès,
» lui paya de ſon argent la ſomme dont
» il s'agiſſoit.

» On me citera encore, ſi l'on veut,

» le ſophiſte géométrique Spinoſa, dont
» la modération, le déſintéreſſement & la
» généroſité ont été dignes d'Epictète. Mais
» mettez ces doux & tranquilles Athées
» dans de grandes places; jettez-les dans
» les factions, qu'ils aient à combattre un
» Céſar Borgia, ou un Cromwel, ou mê-
» me un Cardinal de Retz; penſez-vous
» qu'alors ils ne deviendront pas auſſi mé-
» chans que leurs adverſaires? Voyez dans
» quelle alternative vous les jettez; ils ſe-
» ront des imbécilles, s'ils ne ſont pas des
» pervers. Leurs ennemis les attaquent par
» des crimes; il faut bien qu'ils ſe défendent
» avec les mêmes armes, ou qu'ils périſ-
» ſent. Certainement leurs principes ne
» s'oppoſeront point aux aſſaſſinats, aux
» empoiſonnemens qui leur paroîtront né-
» ceſſaires.

» Il eſt donc démontré que l'Athéiſme
» peut tout au plus laiſſer ſubſiſter les vertus
» ſociales dans la tranquille apathie de la
» vie privée; mais qu'il doit porter à tous
» les crimes dans les orages de la vie publi-
» que.

» Une ſociété particuliere d'Athées qui
» ne ſe diſputent rien & qui perdent douce-
» ment leurs jours dans les amuſemens de
» la volupté, peut durer quelque temps
» ſans trouble; mais ſi le monde étoit gou-

» verné par des Athées, il vaudroit autant » être ſous l'empire immédiat de ces Etres » infernaux, qu'on nous peint acharnés con- » tre leurs victimes. «

Dans cette même Homélie on reproche aux Théologiens, qu'en annonçant Dieu ridiculement, ils répandent l'Athéiſme, & l'on inſinuè que s'il y a des Athées aujourd'hui, ce ſont eux qui en ſont la cauſe. Il n'eſt pas difficile de ſentir le ridicule de cette accuſation, que l'on a déja renouvellé pluſieurs fois. 1°. Il y a des Athées parmi les Lettrés Chinois; l'on veut cependant que la Religion de ceux-ci ſoit la plus pure de toutes celles que l'on connoît (*a*). Eſt-ce encore la Théologie qui a enfanté l'Athéiſme à la Chine? 2°. L'Auteur avoue qu'il y a des Athées fourbes, ingrats, calomniateurs, brigands, ſanguinaires; & malheureuſement il y a des hommes nés avec ces mauvaiſes inclinations: ne ſuffiſent-elles pas pour conduire à l'Athéiſme, ſans que les Théologiens s'en mêlent? 3°. On reconnoît dans le Dictionnaire philoſophique, que *les Athées ſont pour la plûpart des Sçavans hardis & égarés, qui raiſonnent mal; qui ne pouvant comprendre la création, l'origine du mal*

(*a*) Art. *Chine*, page 178.

& d'autres difficultés, ont recours à l'hypothèſe de l'éternité des choſes & de la néceſſité aveugle (a). Voilà donc encore une cauſe de l'Athéiſme très-indépendante des idées des Théologiens.

Des trois points que vouloit ſoutenir l'Auteur de l'article que nous venons d'examiner : que Vanini n'étoit point Athée, qu'une ſociété d'Athées pourroit ſubſiſter, que l'Athéiſme eſt moins dangereux que le Fanatiſme, il n'en eſt pas un ſeul ſur lequel il n'ait mal raiſonné & où il n'ait fourni des preuves contre lui-même.

L'article *Baptême* a été réfuté dans l'Apologie, chap. 9, §. 5.

BÊTES.

Nous avons déja vû la meilleure partie de cet article dans celui de l'*Ame* ; ce n'eſt qu'un abrégé de Bayle, Dictionnaire Critique, au mot *Rorarius*. L'Auteur prétend réfuter les divers ſyſtêmes que les Philoſophes ont imaginés ſur l'ame des Bêtes ; il le fait aſſez mal & dans des termes très-indécens : il en propoſe un qui eſt encore plus abſurde que tous les autres.

On demande, dit-il, *ce que c'eſt que l'ame des Bêtes ? Je n'entens pas cette queſtion. Un*

(a) Art. *Athées*, page 66.

arbre a la faculté de recevoir dans ſes fibres la ſéve qui circule, de déployer les boutons de ſes feuilles & de ſes fruits; me demanderez-vous ce que c'eſt que l'ame de cet arbre? il a reçu ces dons; l'animal a reçu ceux du ſentiment, de la mémoire, d'un certain nombre d'idées. Qui a fait tous ces dons, qui a donné toutes ces facultés? Celui qui fait croître l'herbe des champs & qui fait graviter la terre vers le ſoleil.

Souffrez que je vous diſe que la comparaiſon n'eſt pas juſte. Nous concevons très-bien ce que c'eſt que la végétation; c'eſt de la matiere en mouvement & rien de plus; mais des idées ne ſont pas du mouvement. La chaleur en dilatant l'air dans l'intérieur de la terre, le fait néceſſairement entrer dans les pores de la racine des plantes qui ſont ouverts pour le recevoir. Il y charrie avec lui la vapeur humide & nitreuſe dont il eſt imprégné & dont ſe forme la ſéve. Il la fait monter, parce que les tuyaux où elle s'inſinue ſont conformés de la même maniere que les veines du corps humain, & munis de ſoupapes qui empêchent ce ſuc nourricier de deſcendre. Toute cette méchanique ſe conçoit, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en ſuppoſer le principe dans l'arbre même; nous comprenons que la cauſe premiere de la végétation

gétation eſt extérieure. C'eſt donc mal s'exprimer que de dire *l'arbre a reçu ces dons*; il a reçu une diſpoſition de ſes parties propres au méchaniſme dont on vient de parler & qui eſt un effet des loix générales du mouvement; voilà tout ce que cela ſignifie.

Il n'en eſt pas ainſi du ſentiment & de l'eſpéce de connoiſſance dont les animaux nous ſemblent doués. La matiere ne peut en être la cauſe; une de ſes propriétés eſſentielles eſt l'inertie, & l'induſtrie des animaux ne ſuit point les loix générales du mouvement. Il faut donc en chercher un autre principe. Quand on demande ſi les brutes ont une ame & ce que c'eſt, il eſt clair que l'on demande ſi le principe des opérations de l'animal eſt en lui ou hors de lui: la queſtion eſt très-intelligible & très-pertinente.

Vous y répondez, que Dieu lui a donné ces facultés, que *Dieu eſt l'ame des brutes.* Si la raiſon pouvoit être ſatisfaite de cette réponſe, il y a long-temps que la conteſtation ſeroit finie. Mais il eſt abſurde dire que Dieu eſt le principe immédiat opérations des brutes; que c'eſt Dieu pourſuit un liévre par les chiens, qui ore les moutons par les loups, qui r le goſier d'un ſerin: ce langage décent, ni philoſophique; c'eſt le

Deus ex machinâ, que l'on a ſi ſouvent reproché aux mauvais Philoſophes.

D'ailleurs cette opinion ridicule a contr'elle la plus forte de toutes les préſomptions, celle qui naît du ſentiment intérieur. Nous ſentons très-bien que le principe de nos opérations eſt en nous, & non pas hors de nous : l'analogie que nous voyons entre celles des brutes & les nôtres, nous portera toujours à penſer qu'elles ont en elles-mêmes auſſi bien que nous, le principe de leurs opérations. Je n'ai d'autre fondement pour juger que les autres hommes ont une ame comme la mienne, que la reſſemblance que je vois entre leurs actions & les miennes : vous en convenez vous-même, page 76. Je dois donc juger des animaux par proportion. Toutes les ſubtilités philoſophiques ne contrebalanceront jamais le poids de ce raiſonnement ; il eſt dicté par le ſens commun.

Nous ne prenons aucun intérêt au ſentiment d'Ariſtote, ni à celui de Deſcartes, ni à celui d'aucun autre ; mais pour avoir droit de les cenſurer ſi durement, il faudroit mieux penſer & mieux parler qu'eux ; c'eſt ce que vous ne faites pas.

Avant que d'examiner ce qu'eſt une choſe, dites-vous, *il faudroit ſçavoir ſi elle exiſte*. Aſſurément ; auſſi le faiſons-nous. Nous

demandons d'abord : Les opérations des animaux ont-elles un principe ? Cela n'eſt pas douteux. Ce principe eſt-il en eux ou hors d'eux ? Il n'y a pas de milieu. Or la reſſemblance de leurs opérations avec les nôtres, nous fait juger, ſinon avec une certitude entiere, du moins avec une très-grande probabilité, que leurs mouvemens ſont ſpontanés comme les nôtres; que le principe eſt en eux auſſi bien qu'en nous. De-là nous demandons : Qu'eſt-ce que ce principe auquel on donne le nom d'ame ? Rien de plus ſimple ni de plus régulier que ce procédé.

Selon vous, ce nom d'*ame* n'eſt qu'un terme abuſif ; *ainſi on appelle la languette, la ſoupape d'un ſoufflet, l'ame d'un ſoufflet.* Soit ; ne diſputons point des termes. Enfin cette ame d'un ſoufflet, c'eſt quelque choſe, puiſque c'eſt une languette ou une ſoupape ; donc l'ame d'une brute eſt auſſi quelque choſe : & on demande ce que c'eſt ; ou pour me ſervir de vos termes, qui fait mouvoir le ſoufflet des animaux ? *Je vous l'ai déja dit*, répondez-vous ; *celui qui fait mouvoir les aſtres. Le Philoſophe qui a dit :* Deus eſt anima brutorum, *avoit raiſon ; mais il devoit aller plus loin.* Fort-bien ; il devoit dire encore que Dieu eſt l'ame des hommes. Il y auroit bien du malheur, ſi un homme n'eſt pas auſſi digne

qu'une bête d'avoir Dieu pour ame. Cette ſublime Philoſophie, renouvellée des Grecs, eſt encore enſeignée plus clairement dans le Catéchiſme Chinois, & ailleurs.

En effet, ſi l'on veut raiſonner conſéquemment ſelon les principes de l'Auteur, il faut néceſſairement en venir à cette abſurdité. Dès que l'on ne veut pas s'en tenir au ſentiment intérieur, qui nous perſuade d'une maniere invincible que le principe de nos opérations eſt en nous, que c'eſt notre ame, il faut néceſſairement nous ranger dans la claſſe des brutes. Nous ſommes, comme elles & comme les arbres, des machines que Dieu fait mouvoir, auxquelles il donne le branle par des loix générales, comme aux aſtres & à toutes les parties de l'univers.

Qui a ſoutenu ce beau ſyſtême? les Stoïciens d'abord; après les Stoïciens Averroës; après Averroës Cardan; après Cardan Spinoſa; après Spinoſa, l'Auteur du Dictionnaire philoſophique, & après l'Auteur du Dictionnaire philoſophique, perſonne au monde, s'il n'a perdu le bon ſens.

BIEN. SOUVERAIN BIEN.

Le Philoſophe prétend que la diſpute ſur le Souverain Bien, qui a partagé les anciens, étoit abſurde; *autant auroit-il valu*,

dit-il, *demander ce que c'eſt que le ſouverain bleu, le ſouverain marcher, &c.* S'il avoit mieux pris le ſens de la queſtion, elle lui auroit paru moins ridicule.

Il n'y a, pourſuit-il, *ni extrêmes délices ni extrêmes tourmens qui puiſſent durer toute la vie.* Cela eſt évident, & il n'eſt pas à préſumer que les anciens ne l'aient pas apperçu. Un ſentiment trop vif de plaiſir, prolongé long-temps, dérange néceſſairement nos organes & dégénere en douleur; un tranſport de joie fait tomber en défaillance; une douleur violente nous donne la mort. *Donc le Souverain Bien & le ſouverain mal ſont des chimères.* Oui dans ce ſens; ni l'un ni l'autre ne peut être un état permanent: mais ce n'eſt point-là l'état de la queſtion.

L'on demande: Entre les divers états où un homme peut ſe trouver habituellement dans cette vie, quel eſt l'état préférable à tous les autres? Nous le nommerons le Souverain Bien; & il n'y a là aucun inconvénient. Voilà le véritable objet de la diſpute entre les Epicuriens & les Stoïciens; cela eſt évident par la fable de Crantor, rapportée par notre Auteur. Il fait comparoître aux jeux olympiques la richeſſe, la ſanté, la volupté, la vertu; chacune demande la pomme, la derniere

ſeule l'obtient comme de raiſon. Quoi qu'en diſe le Critique; cet Apologue ſatisfait à la queſtion.

La vertu, dit-il, *n'eſt pas un bien, c'eſt un devoir; elle eſt d'un genre différent, d'un ordre ſupérieur; elle n'a rien à voir aux ſenſations douloureuſes ou agréables.* La vertu eſt un devoir ſans doute, mais elle cauſe une ſatisfaction intérieure, une joie douce & pure. Les Philoſophes demandent ſi cette ſatisfaction eſt préférable aux ſenſations agréables de la volupté, ſi ce n'eſt pas même un puiſſant lénitif dans les ſenſations douloureuſes? Cette queſtion n'eſt ni abſurde ni inutile, on en peut tirer des conſéquences importantes pour les mœurs. Les Epicuriens ſoutenoient le parti de la volupté, les Stoïciens celui de la vertu; ces derniers ſans doute avoient raiſon, mais la chaleur de la diſpute les entraîna ſouvent dans des abſurdités auſſi bien que leurs adverſaires : cela n'eſt pas étonnant.

L'homme vertueux avec la pierre & la goutte eſt très-malheureux. D'accord, les Stoïciens avoient tort de conteſter ſur le terme; mais il eſt moins malheureux que l'homme vicieux dans le même état ou tourmenté par ſa conſcience. *Le perſécuteur inſolent dans les bras de la volupté eſt très-heureux.* Oui, pour le moment; mais

cet inſtant eſt court, de l'aveu de notre Auteur. Le remords ſuit de près, le ſombre ennui qui rend le méchant inſupportable à lui-même, remplit tous les intervalles de ces inſtans rapides où il ſe livre à la volupté. Or il eſt ici queſtion d'un état permanent. L'on demande toujours lequel des deux eſt préférable, celui de l'homme vertueux ſouffrant & opprimé, ou celui du méchant qui proſpere? Notre Philoſophe lui-même ſe décide pour le premier. S'il eſt préférable, c'eſt donc un bien en comparaiſon du ſecond. Si c'eſt le meilleur de tous les états poſſibles ici-bas, c'eſt donc le Souverain Bien: ainſi raiſonnoient les Stoïciens.

Mais avouez, dit leur Cenſeur, *que le Sage dans les fers enrage.* Nous ne l'avouerons point; un Sage qui enrage n'eſt plus Sage, c'eſt un inſenſé. Dira-t-on que Socrate enrageoit dans ſa Priſon? *Si le Sage n'en convient pas, il vous trompe, c'eſt un Charlatan.* C'eſt-à-dire, ſi le Sage ſouffrant ne convient pas qu'il ſouffre, s'il fait comme ce Stoïcien, qui tourmenté cruellement par la goutte, ne voulut jamais avouer que la douleur fût un mal, c'eſt un Charlatan ſans doute, ou plutôt c'eſt un cerveau troublé par l'eſprit de contradiction. Si le Sage, uoique ſouffrant, préfere ſa ſituation à cel-

le d'un heureux ſcélérat, il ne fait que ce qu'il doit faire, & s'il penſoit autrement, il ne mériteroit pas le nom de Sage.

Ici le Philoſophe ne fait que répéter les argumens dont ſe ſervoient les Epicuriens, pour prouver que la volupté étoit le Souverain Bien; & ces raiſons doivent paroître aſſez concluantes à tous ceux qui n'eſperent rien après cette vie. Si tout finit à la mort, le contentement que peut donner la vertu, n'eſt qu'une ſpéculation creuſe; la vertu elle-même n'a plus de fondement ſolide. Quel eſt l'homme aſſez dupe pour ſacrifier le bien-être qu'il peut ſe procurer par le crime, à la vaine & ſtérile ſatisfaction d'être vertueux? Pour ceux qui croyent un bonheur éternel deſtiné à la vertu, ils ne ſeront jamais tentés de douter ſi elle eſt le ſeul bien auquel le Sage doive aſpirer. Ils ne verront point ſans ſcandale, que l'on cherche à faire revivre les idées groſſieres d'une Secte de Philoſophes décriée même dans le Paganiſme, dont les Partiſans ne rougiſſoient pas de ſe nommer des pourceaux: *Epicuri de grege porcus.* Horace.

CARACTERE.

Dans cet article, l'Auteur donne une très-mauvaiſe leçon de morale; il inſinue

que l'homme ne peut triompher de ſes paſſions ; que ſi elles paroiſſent quelquefois aſſoupies, c'eſt que la plus puiſſante *a dévoré les autres*. Un grand nombre de Lecteurs eſt déja tout diſpoſé à conclure qu'il eſt donc inutile de ſe réprimer ſoi-même, que le plus court eſt de ſuivre tranquillement le penchant de la nature ; & l'on va loin avec ce principe.

Heureuſement le Philoſophe n'appuie ce paradoxe ſur aucune preuve déciſive ; il ſemble même ſe contredire, lorſqu'il avoue que *nous perfectionnons, nous adouciſſons, nous cachons ce que la nature a mis en nous*. Dieu ne nous demande pas davantage ; il nous défend de nous livrer au vice, mais il ne nous défend point d'y être enclins, parce que cela ne dépend pas de nous. L'habitude du crime en fortifie le penchant, par conſéquent l'éloignement des occaſions & la violence que l'on ſe fait à ſoi-même peuvent le diminuer : il n'eſt perſonne qui n'en ait fait l'expérience. L'homme vertueux n'eſt point celui qui eſt exempt de paſſions, mais celui qui par ſes efforts parvient à n'y pas ſuccomber.

CERTAIN, CERTITUDE.

Le Philoſophe ſe propoſe de prouver qu'il n'y a de vraie Certitude que celle qui

vient d'une démonſtration géométrique ou métaphyſique ; que ce que l'on appelle *Certitude phyſique* fondée ſur le témoignage de nos ſens, & *Certitude morale*, appuyée ſur la dépoſition d'autrui, ne ſont que des probabilités qui ne peuvent produire une entiere conviction. La thèſe n'eſt pas nouvelle ; il eſt bon de voir ſi notre Auteur l'établira mieux que ceux qui l'ont ſoutenue avant lui.

Il cite pour premier exemple d'une fauſſe Certitude, des témoins qui dépoſent de l'âge d'un homme, fondés ſur ſon extrait baptiſtere, extrait antidaté à leur inſçu pour des raiſons ſecrétes & par un manége ſingulier. *Voilà*, dit-il, *des gens qui ont la Certitude de ce qui n'eſt pas.*

Le Lecteur appercevra d'abord qu'il n'eſt point ici queſtion d'un fait, mais de la circonſtance d'un fait ; il ne s'agit pas de ſçavoir ſi cet homme eſt né, ou s'il vit, mais en quel temps il eſt né, quelle eſt la date préciſe de ſa naiſſance. Or une date peut être altérée, & par le défaut de mémoire des témoins, l'altération peut être quelquefois difficile à conſtater : on n'en peut pas diſconvenir. L'exemple prouve donc ſeulement que la dépoſition unanime de pluſieurs témoins qui rend un fait certain, peut encore laiſſer du doute ſur quel-

que circonſtance, lorſqu'elle n'eſt pas auſſi aiſée à vérifier que le fait même; c'eſt de quoi tout le monde tombe d'accord.

Par le même raiſonnement, on prouveroit qu'il n'y a point même de Certitude géométrique. Combien de fois d'habiles Géométres ont-ils cru prouver démonſtrativement une propoſition, qui après un mûr examen, s'eſt trouvée fauſſe! Ils prenoient pour démonſtration, ce qui n'étoit qu'un paralogiſme. Voilà donc auſſi des gens *qui avoient la Certitude de ce qui n'eſt pas.* En concluerons-nous que toute démonſtration géométrique peut être de même un raiſonnement défectueux, & qu'il n'y a rien de certain en Géométrie?

Autre exemple. *Si vous aviez demandé à la terre entiere avant le temps de Copernic, le ſoleil s'eſt-il levé? s'eſt-il couché aujourd'hui? Tous les hommes vous auroient répondu: nous en avons une Certitude entiere; ils étoient certains, & ils étoient dans l'erreur.* Ils n'étoient point dans l'erreur. Le ſoleil ſe leve quand il paroît ſur notre horiſon, il ſe couche quand il diſparoît; ſon lever & ſon coucher ne ſignifie rien autre choſe. Depuis Copernic, comme auparavant, nous ſommes certains par nos ſens que le ſoleil paroît ou diſparoît; il ne peut y avoir là-deſſus ni doute

ni erreur, ſinon parmi des cerveaux dérangés. De ſçavoir ſi c'eſt le ſoleil qui fait le mouvement qu'il nous ſemble faire ou ſi c'eſt la terre; c'eſt une autre queſtion dont nos ſens ne ſont pas à portée de juger, ſur laquelle on a pu ſe tromper, ſur laquelle on ſe trompe peut-être encore, malgré toutes les découvertes & les obſervations des Philoſophes.

Bien plus; je ſoutiens que ſelon les principes de notre Auteur, nous ne pourrons jamais être certains ſi c'eſt le ſoleil ou ſi c'eſt la terre qui tourne. Car enfin, comment les Aſtronomes pourroient-ils le vérifier? Par leurs obſervations, c'eſt-à-dire, par le témoignage de leurs yeux aidés de lunettes & de téleſcopes: mais ſi le témoignage des yeux n'eſt pas un fondement infaillible de Certitude, comment les obſervations appuyées ſur ce témoignage peuvent-elles être certaines? Loin d'être aſſurés ſi c'eſt le ſoleil ou la terre qui tourne, nous ne ſçavons pas ſeulement avec Certitude, s'il y a un ſoleil & s'il y a une terre. Notre Auteur ſe ſert donc du témoignage même des ſens, pour prouver que les ſens ne méritent aucune croyance: excellente maniere de raiſonner!

Les ſortiléges, dit-il, *les divinations, les obſeſſions, ont été long-temps la choſe du*

monde la plus certaine aux yeux de tous les peuples ; quelle foule innombrable de gens qui ont vû toutes ces belles choſes, qui en ont été certains ! Aujourd'hui cette Certitude eſt un peu tombée. Il ſe trompe encore ; la Certitude du fait eſt toujours la même, c'eſt ſur la cauſe ou ſur les circonſtances qu'il y a ſouvent eu de l'erreur. On ne peut pas douter qu'il n'y ait eu des ſortiléges, &c. c'eſt-à-dire, des effets ſurprenans dont on ne comprenoit pas la cauſe, des gens qui préſidoient l'avenir & dont les prédictions ſe ſont vérifiées par haſard ou autrément, des maladies ſingulieres que l'on a quelquefois priſes pour des obſeſſions ; non-ſeulement ces faits ne ſont pas douteux, mais ils ſe renouvellent encore aujourd'hui, quoique peut-être moins fréquemment qu'autrefois. Quelle en étoit la cauſe ? y avoit-il du ſurnaturel ? Voilà la queſtion ſur laquelle on peut former des doutes, ſur laquelle on a ſouvent donné dans l'illuſion, parce qu'elle n'eſt pas du reſſort des ſens ; aucun de ces exemples ne prouve donc que le témoignage des ſens ſoit une ſource d'erreur ſur les objets qui ſont à portée des ſens, & dont ils ſont les juges naturels.

Paſſons à la Certitude géométrique. Un jeune homme à qui l'on a démontré cette

propoſition : *les trois angles d'un triangle ſont égaux à deux droits*, en eſt très-certain, & il l'eſt pour toute ſa vie. *Voilà*, dit-on, *une Certitude bien différente des autres ; elles n'étoient que des probabilités, & ces probabilités examinées ſont devenues des erreurs, mais la Certitude mathématique eſt immuable & éternelle.*

Il eſt abſolument faux que dans les exemples précédens, la Certitude des faits n'ait été qu'une probabilité, & que ces probabilités ſoient devenues des erreurs ; les faits ſont demeurés certains & le ſeront toujours, leur Certitude eſt immuable & éternelle ; il eſt impoſſible que ce qui a été une fois, n'ait pas été ; il n'y a pu avoir d'erreur que ſur leurs cauſes ou ſur leurs circonſtances, parce qu'elles n'étoient pas de nature à être vérifiées par les ſens.

De même en Géométrie, les propoſitions auſſi ſimples & auſſi évidentes que celle dont on a parlé, peuvent être démontrées ſans aucun danger d'erreur ; mais combien d'autres propoſitions plus compliquées que l'on a cru avoir démontrées & qui ne l'étoient pas, dont l'évidence prétendue n'étoit qu'une illuſion dont on a enfin reconnu la fauſſeté ! Ces Géomètres qui en étoient ſi certains, ne l'ont pas été pour toute leur vie ; leur Certitude

mathématique n'étoit ni immuable ni éternelle.

Continuons à écouter notre Auteur. *J'exiſte, je penſe, je ſens de la douleur, tout cela eſt-il auſſi certain qu'une vérité géométrique? Oui. Pourquoi? C'eſt que ces vérités ſont prouvées par le même principe, qu'une choſe ne peut être & n'être pas en même temps. Je ne peux pas en même temps exiſter, ſentir, & ne ſentir pas. Un triangle ne peut en même temps avoir cent quatre-vingt degrés, qui ſont la ſomme de deux angles droits, & ne les avoir pas.* Cela eſt au mieux. Mais par la même raiſon, quand je vois luire le ſoleil & qu'un million d'hommes le voyent avec moi, il eſt impoſſible que le ſoleil ne luiſe pas: il eſt impoſſible qu'un million d'hommes croyent voir le ſoleil, & ne le voyent pas. Si tant de ſenſations uniformes étoient une illuſion, il faudroit dire que Dieu n'a créé les hommes avec des ſens, que pour ſe jouer d'eux & les tromper continuellement; ce qui répugne à l'idée que nous devons avoir de la ſageſſe & de la bonté du Créateur.

Concluons avec notre Philoſophe: *la Certitude phyſique de mon exiſtence, de mon ſentiment*, des objets de mes ſenſations, *& la Certitude mathématique ſont donc de même valeur, quoiqu'elles ſoient d'un genre*

différent. C'eſt très-mal à propos que l'on appelle *Certitude phyſique*, celle que nous avons de notre exiſtence; on le verra dans un moment. Quand l'Auteur ajoute qu'*il n'en eſt pas de même de la Certitude fondée ſur les apparences ou ſur les rapports unanimes que nous font les hommes*, il ſe trompe encore. La Certitude fondée ſur les apparences ou ſur le rapport unanime de nos ſens, eſt appuyée tout comme la Certitude géométrique, ſur l'évidence de nos idées, ſur l'impoſſibilité qu'il y a qu'une choſe ſoit & ne ſoit pas.

Je vois le ſoleil, donc j'exiſte : la conſéquence eſt certaine. Je vois le ſoleil, donc le ſoleil exiſte : celle-ci ne l'eſt pas moins, quoique d'un autre genre. Qu'eſt-ce que ſentir? C'eſt être frappé par un objet; un objet qui n'exiſte pas peut-il me frapper? Il ſeroit & ne ſeroit pas.

Mais, dira-t-on, ceux qui rêvent croyent voir des objets qui n'exiſtent pas; leur imagination eſt frappée comme ſi l'objet avoit réellement fait impreſſion ſur leurs yeux; un fou éprouve les mêmes ſenſations, ſans que les objets ſoient réels : donc la prétendue Certitude fondée ſur les apparences ou ſur le rapport des ſens eſt nulle.

Cette objection ſans doute eſt inſoluble! Les idées d'un homme qui rêve ne prouvent

prouvent rien; donc celles d'un homme éveillé ne prouvent pas davantage. Le témoignage d'un organe dérangé ne donne aucune Certitude; donc la dépoſition de tous les ſens dans l'homme le plus ſain n'eſt pas plus infaillible. L'argument peut faire fortune aux Petites-Maiſons. Nous perſuadera-t-on que nous ne ſçavons pas ſi nous ſommes éveillés ou endormis, ſains ou malades, raiſonnables ou inſenſés, ſi notre vie n'eſt pas un rêve ou une démence continuelle?

Il y a ſur tout ceci pluſieurs remarques à faire. 1°. L'Auteur abuſe des termes & confond toutes les idées. On appelle *Certitude géométrique, mathématique, ou métaphyſique*, celle qu vient du rapport & de la liaiſon de nos idées; ainſi nous ſommes certains que nous exiſtons, que le tout eſt plus grand que la partie, &c. *Certitude phyſique*, celle qui eſt fondée ſur le témoignage de nos ſens & ſur les loix de la nature; ainſi nous ſommes aſſurés que le ſoleil luit à midi, qu'il ſe levera demain, &c. *Certitude morale*, celle qui eſt appuyée ſur la dépoſition conſtante & uniforme d'un très-grand nombre de témoins; telle eſt la croyance que nous avons qu'il exiſte une ville de Pékin, &c. Il plaît à notre Philoſophe d'appeller *Certitude phyſique*,

la conviction que nous avons de notre exiſtence, & de ſuppoſer qu'elle eſt d'un genre différent de la Certitude géométrique, ce qui eſt faux.

2°. Il contredit ici ce qu'il a voulu prouver dans les articles *Ame* & *Bêtes*, qu'il n'eſt pas certain par la raiſon ſi nous avons une ame. Le même ſentiment intime par lequel nous ſommes convaincus que nous penſons, que nous voulons, que nous ſentons, nous convainc de même que le principe de nos penſées, de nos ſenſations, de nos volontés eſt en nous & non hors de nous, que ce principe c'eſt nous-mêmes; par conſéquent nous ſommes auſſi certains d'avoir une ame, que nous le ſommes de penſer, de vouloir, de ſentir, d'exiſter.

3°. Les vérités géométriques n'entrent dans notre eſprit que par le canal des ſens. Si un homme étoit privé de la vûe & du tact dès ſa naiſſance, pourroit-on lui faire comprendre ce que c'eſt qu'un triangle, ni l'égalité de ſes trois angles avec deux droits? Révoquer en doute la Certitude de nos ſenſations, c'eſt donc ébranler indirectement les vérités géométriques. Il n'eſt perſonne qui faſſe plus d'uſage de la vûe que les Géométres, perſonne qui doive être mieux convaincu de la fidélité du rapport des yeux.

Notre Philoſophe ſe propoſe une objection ſur la Certitude morale. Mais quoi, me direz-vous, n'êtes-vous pas certain que Pékin exiſte ? Des gens de différens pays, de différentes opinions, ne vous ont-ils pas aſſuré de l'exiſtence de cette Ville ? *Je réponds*, dit-il, *qu'il m'eſt extrêmement probable qu'il y avoit alors une Ville de Pékin, mais je ne voudrois pas parier ma vie que cette Ville exiſte, & je parierai quand on voudra ma vie, que les trois angles d'un triangle ſont égaux à deux droits.*

Vaine ſubtilité. Sur la dépoſition de tant de témoins, il lui eſt extrêmement probable que Pékin *exiſtoit alors ;* mais il ne voudroit pas parier ſa vie que Pékin *exiſte maintenant*, parce que dès-lors cette Ville a pu être engloutie ou conſumée par les flammes : eſt-ce là raiſonner de bonne-foi ? Il eſt queſtion de ſçavoir ſi un homme riſque davantage en pariant que Pékin *a exiſté*, qu'en pariant que les angles d'un triangle ſont égaux à deux droits ? & on lui ſoutient que non.

Nous avons montré, Apologie, chapitre 5, §. 9, que la Certitude métaphyſique, la Certitude phyſique, & la Certitude morale, quoique d'un genre différent, ſont de même valeur, ont un poids égal pour déterminer les hommes, ſont autant

d'impreſſion ſur le Philoſophe dans la ſociété que ſur les ignorans; que la vanité ſeule lui fait démentir ce principe dans ſon cabinet.

Ajoutons encore que les vérités de Métaphyſique & de Géométrie ſe réduiſent à des propoſitions ſpéculatives, dont on peut tirer très-peu de conſéquences-pratiques, & qui ne ſont preſque d'aucun uſage dans la conduite de la vie. Notre fortune, notre état, nos devoirs, tous les liens de la ſociété, ne ſont appuyés que ſur la Certitude phyſique ou morale, ne portent que ſur des faits. La Providence étoit trop ſage pour faire dépendre notre ſort des démonſtrations philoſophiques. Se parer d'un pyrroniſme faſtueux ſur tout ce qui n'eſt pas démontré, eſt une vanité puérile que le Philoſophe eſt forcé de contredire à chaque inſtant.

Notre Critique finit par tourner en ridicule ce qu'on a imprimé dans l'Encyclopédie, article *Certitude*. *On y ſoutient*, dit-il, *qu'un homme devroit être auſſi sûr, auſſi certain, que le Maréchal de Saxe eſt reſſuſcité, ſi tout Paris le lui diſoit, qu'il eſt sûr que le Maréchal de Saxe a gagné la bataille de Fontenoi, quand tout Paris le lui dit. Voyez, je vous prie, combien ce raiſonnement eſt admirable: je crois tout*

Paris quand il me dit une choſe moralement poſſible, donc je dois croire tout Paris quand il me dit une choſe moralement & phyſiquement impoſſible. Apparemment que l'Auteur de cet article vouloit rire, & que l'autre Auteur qui s'extaſie à la fin de cet article écrit contre lui-même, vouloit rire auſſi. Ou plutôt il vouloit appaiſer les ennemis de la raiſon : il donnoit une chandelle au Diable.

La réfutation eſt courte. Il n'eſt point ici queſtion de rire, la choſe eſt aſſez ſérieuſe pour mériter un examen plus réfléchi. Tout Paris peut-il ſe réunir à publier une choſe phyſiquement impoſſible, ſi elle n'étoit pas effectivement? Voilà la queſtion; il ſeroit fort à propos que notre grand Philoſophe eût daigné la réſoudre.

L'Auteur de la Diſſertation ſur la *Certitude des faits*, n'a point diſſimulé l'objection que l'on fait ici; il a montré que la régle eſt abſolument la même pour juger des faits naturels & des faits miraculeux; qu'il eſt phyſiquement impoſſible que tout Paris puiſſe ſe réunir pour atteſter fauſſement un fait miraculeux, tout comme il l'eſt que tout Paris s'accorde à publier fauſſement un fait naturel: que le témoignage de tout Paris doit également opérer la conviction dans l'un & l'autre de ces cas. Si ſes raiſonnemens ne ſont pas con-

cluans, c'étoit ici le lieu d'en montrer le défaut. Notre Philoſophe a ſagement eſquivé cette diſcuſſion; il ſe tire d'affaire par une raillerie: cela eſt bon pour amuſer les enfans, mais cela ne ſatisfait pas les hommes ſenſés.

CHAÎNE DES ÉVÉNEMENS.

L'article *Deſtin* & celui-ci renferment préciſément la même doctrine; l'Auteur y enſeigne la fatalité abſolue, la néceſſité de toutes choſes, dans l'ordre moral comme dans l'orde phyſique. *Examinez*, dit-il, *les ſituations de tous les peuples de l'univers; elles ſont établies ſur une ſuite de faits qui paroiſſent ne tenir à rien & qui tiennent à tout. Tout eſt rouage, poulie, corde, reſſort dans cette immenſe machine. Il en eſt de même dans l'ordre phyſique.* Ainſi les Etres raiſonnables agiſſent tout auſſi néceſſairement que les cauſes phyſiques. Les hommes ſont des automates que Dieu fait mouvoir par des loix générales, comme il fait ſouffler le vent ou tomber la pluie. Quand un homme fait bien ou mal, c'eſt un phénomène purement phyſique comme le beau temps & l'orage. Lorſque mon ami me fait préſent de ſon cheval, je ne dois pas lui en ſçavoir plus de gré qu'à la jument qui en eſt la mere. Si un aſſaſſin tue un

honnête-homme, il n'eſt pas plus puniſſable que la pierre, qui en ſe détachant d'une montagne a écraſé un paſſant.

Cette doctrine auſſi ſalutaire que lumineuſe, eſt répétée encore plus clairement à l'article *Deſtin*. Selon notre Auteur, les Phariſiens adopterent ce dogme; les Philoſophes furent perſuadés *que tout ſe fait par des loix immuables, que tout eſt arrangé, que tout eſt un effet néceſſaire*. Voilà ſeulement deux fauſſetés hiſtoriques. 1°. Il eſt faux que les Phariſiens ayent ſoutenu ſans reſtriction ce dogme monſtrueux. Joſephe qui parle des Phariſiens dans trois endroits de ſes Ouvrages (*a*), aſſure conſtamment qu'en admettant le deſtin, ils ne nioient point le libre arbître; qu'ils reconnoiſſoient dans l'homme le pouvoir de choiſir à ſon gré le bien ou le mal. 2°. Il eſt faux que les Philoſophes en général ayent penſé que tout eſt un effet néceſſaire. Les Epicuriens dont la Secte étoit très-nombreuſe, nioient abſolument la fatalité; parmi les Stoïciens qui l'admettoient, les plus ſenſés ne l'étendoient point aux actions de la volonté humaine; Chryſippe même, le plus ardent défenſeur du

(*a*) *Joſeph. antiq. Jud. l.* 13, *c.* 8, *& l.* 18, *c.* 2. *De Bello Jud. l.* 2, *c.* 7.

Deſtin, ne nioit point le libre arbître (*a*). Il étoit réſervé à la Philoſophie moderne de reſſuſciter les abſurdités de l'ancienne & de les pouſſer beaucoup plus loin.

En effet, notre Philoſophe ne veut point de la reſtriction que mettoient les Anciens au dogme de la fatalité. *Il y a des gens*, dit-il, *qui étant effrayés de cette vérité, en accordent la moitié, comme des débiteurs qui offrent moitié à leurs créanciers, & demandent répit pour le reſte : Il y a*, diſent-ils, *des Evénemens néceſſaires, & d'autres qui ne le ſont pas. Il ſeroit plaiſant qu'une partie de ce monde fût arrangée, & que l'autre ne le fût point; qu'une partie de ce qui arrive dût arriver, & qu'une autre partie de ce qui arrive ne dût pas arriver. Quand on y regarde de près, on voit que la doctrine oppoſée à celle du Deſtin, eſt abſurde, & contraire à l'idée d'une Providence éternelle.* La déciſion ne peut être plus claire ni plus tranchante.

Il ſe fait néanmoins une objection. *Vous me demandez ce que deviendra la liberté? Je ne vous entends pas : je ne ſçai ce que c'eſt que cette liberté dont vous me parlez :* & il nous renvoie à la lettre L. En effet à l'article *Liberté*, il décide que *l'homme*

(*a*) Voyez Cicéron, *de Fato.* *n'eſt*

n'eſt pas libre autrement que ſon chien ; que *nous voulons néceſſairement en conſéquence des idées qui ſe ſont préſentées à nous : que tous les Livres ſur la liberté d'indifférence ſont des ſottiſes : qu'il n'y a point de liberté d'indifférence, que c'eſt un mot deſtitué de ſens, inventé par des gens qui n'en avoient guères.* Tout cela ſe ſuit parfaitement.

Si les ſoi-diſans Philoſophes étoient capables d'écouter la voix du ſens commun & de penſer aux intérêts de l'humanité, on leur repréſenteroit que la liberté d'indifférence eſt une de ces vérités dont le ſentiment intime a perſuadé tous les hommes. D'un des bouts de l'univers à l'autre, l'homme eſt convaincu qu'il eſt le maître de ſes actions; que ſa volonté n'eſt point entraînée néceſſairement, ni par les idées qui ſe préſentent à ſon eſprit, ni par les mouvemens involontaires des paſſions; qu'il eſt puniſſable quand il fait le mal, qu'il eſt digne de récompenſe quand il fait le bien. C'eſt ſur ce dogme univerſel de la liberté humaine que ſont fondées la moralité de nos actions, ou la diſtinction du bien & du mal moral, le témoignage de la conſcience, la juſtice & la néceſſité des loix, le pouvoir des peines & des récompenſes, de la louange & du blâme, en un mot l'ordre de la ſociété. Attaquer ce dog-

me fondamental, c'eſt anéantir nos devoirs, laiſſer les bons ſans conſolations & les méchans ſans remords, ſapper ſans reſſource la croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, nous replonger dans tous les maux de l'Athéiſme. Ceux qui nient la liberté, peuvent admettre *un Dieu moteur univerſel*, qui eſt à proprement parler, le ſeul agent dans l'univers; mais pour *un Dieu rémunérateur & vengeur*, on les défie d'accorder jamais ce dogme avec la fatalité abſolue. Un Dieu qui puniroit des crimes auxquels il a invinciblement pouſſé l'homme par les idées qu'il lui a données, ſeroit un tyran & un monſtre: ce Blaſphême fait horreur à tout homme en qui la manie philoſophique n'a pas étouffé le bon ſens.

On nous prend pour des automates ou pour des ſtatues, quand on nous dit gravement que *la doctrine oppoſée à celle du Deſtin eſt abſurde, & contraire à l'idée d'une Providence éternelle.* C'eſt la doctrine même du Deſtin qui eſt le comble de l'abſurdité & qui anéantit abſolument l'idée de la Providence éternelle d'un Dieu juſte, bon & ſage.

Le Lecteur ſera curieux ſans doute de ſçavoir ſur quelles démonſtrations notre Auteur appuie ce paradoxe révoltant. *Ou*

le monde, dit-il, *ſubſiſte par ſa propre nature, par ſes loix phyſiques; ou un Etre ſuprême l'a formé ſelon ſes loix ſuprêmes: dans l'un & l'autre cas, ces loix ſont immuables; dans l'un & l'autre cas tout eſt néceſſaire.* Cela eſt faux. L'Etre ſuprême, en formant l'univers, n'a été aſſujéti à aucune loi; les loix phyſiques ſont un effet de ſa volonté libre; il peut, quand il lui plaît, en ſuſpendre le cours, & il l'a fait pluſieurs fois. Outre les créatures inanimées qu'il conduit par des loix néceſſaires, c'eſt-à-dire, auxquelles il n'eſt pas en leur pouvoir de réſiſter, il a créé des Etres intelligens & libres, & il leur a donné la puiſſance de ſe déterminer eux-mêmes, ſans avoir beſoin de l'impulſion d'aucune cauſe extérieure.

Tout eſt donc arrangé dans l'univers: & entre une infinité d'arrangemens tous également poſſibles à Dieu, tous également dignes de ſa bonté & de ſa ſageſſe, il a choiſi l'arrangement préſent, parce qu'il l'a voulu; un des points de cet arrangement eſt de conduire tous les êtres de la maniere qui convient à leur nature; les êtres inanimés par des loix néceſſaires, les agens libres par des ſecours qui leur laiſſent l'exercice de leur liberté. L'abus qu'ils en peuvent faire, ne dérange point

l'ordre ni les deſſeins de la Providence, parce que Dieu a prévu toutes les volontés & les actions des créatures dans toutes les circonſtances poſſibles.

Selon notre Philoſophe, *il eſt contradictoire que ce qui fut hier n'ait pas été, que ce qui eſt aujourd'hui ne ſoit pas; il eſt auſſi contradictoire que ce qui doit être puiſſe ne pas devoir être.* Abus des termes, équivoque puérile. Quand il eſt queſtion des agens libres, par exemple, de ſçavoir ſi j'irai demain me promener, ou ſi je n'irai pas, il eſt vrai de dire que l'un ou l'autre *doit être;* mais alors le terme *doit* ne ſignifie point néceſſité abſolue d'être, il exprime ſeulement l'exiſtence future : que l'on faſſe aujourd'hui quelle ſuppoſition l'on voudra, il ſera toujours en mon pouvoir de me promener demain ou de ne pas ſortir, comme il me plaira : la prétendue *contradiction* n'eſt que par ſuppoſition, elle n'empêche point l'exercice de la liberté. De même, dès que je me ſuis promené hier, il eſt contradictoire que ma promenade n'ait pas été, mais cela n'empêche pas qu'elle n'ait été libre quand je l'ai faite.

Si tu pouvois, dit notre Auteur, *déranger la deſtinée d'une mouche, tu te trouverois au bout du compte plus puiſſant que Dieu.* En vérité c'eſt une dériſion. Quand

je tiens une mouche dans ma main, il eſt en mon pouvoir de l'écraſer ou de la laiſſer échapper : je ne ſuis gêné en cela par aucun arrêt du Deſtin. Quelque parti que je prenne, cela ne changera point le deſtin des autres mouches, ni celui des autres animaux; encore moins celui des hommes, qui n'a aucune liaiſon avec la deſtinée des mouches : & ma détermination ne fait rien à la puiſſance de Dieu. Quelque changement que puiſſe opérer dans l'univers un acte libre de ma volonté, Dieu l'a prévu de toute éternité, il peut l'empêcher ſans détruire ma liberté, & s'il le permet, cet acte ne dérangera point ſes deſſeins. Voilà ce que le bon ſens dicte à tous les hommes.

On traite cependant d'*imbécilles*, ceux qui croyent qu'un Médecin les a guéris d'une maladie, & ceux qui diſent que l'homme prudent fait lui-même ſon deſtin. Voilà l'arrêt prononcé, en vertu du beau raiſonnement des Stoïciens. Ceux qui font venir un Médecin pour guérir un malade ſont *des imbécilles :* ou le malade doit vivre encore dix ans, ou il doit mourir; s'il doit vivre, il guérira ſans Médecin, s'il doit mourir, le Médecin ne le ſauvera pas. Ceux qui ſe conduiſent avec prudence, ſont *des imbécilles :* ſi le malheur que l'on prévoit doit arriver, tous les efforts poſſibles ne

l'empêcheront jamais ; s'il ne doit pas arriver, les précautions ſont inutiles. Ainſi la ſageſſe, l'induſtrie, la prévoyance des hommes ſont des mots vuides de ſens. Cicéron a déja réfuté ce ſophiſme ridicule des Stoïciens dans ſon Livre *de Fato*.

Les autres argumens de notre Auteur contre la liberté ne ſont pas moins forts. Selon lui, *nous voulons néceſſairement, en conſéquence des idées qui ſe ſont préſentées à notre eſprit : nous ne pouvons vouloir ſans raiſon*, ou ſans motif, *ce ſeroit un effet ſans cauſe*. Il conclut que *notre volonté n'eſt pas libre, mais que nos actions le ſont*.

1°. Cette conſéquence eſt une contradiction dans les termes ; il eſt contradictoire qu'une puiſſance qui n'eſt pas libre produiſe des actions libres. 2°. Dieu lui-même ne peut *vouloir ſans raiſon*, puiſqu'il eſt infiniment ſage ; il s'enſuit donc que Dieu n'eſt pas plus libre que nous, qu'il eſt enchaîné comme nous par la loi du Deſtin. 3°. Il eſt faux que nous voulons *néceſſairement* en conſéquence des idées qui ſe préſentent à notre eſprit : entre deux idées qui ſe préſentent, entre deux motifs qui peuvent nous déterminer, nous avons le choix, & c'eſt dans ce choix même que conſiſte la liberté.

Demander ſi l'homme eſt libre, dit M.

d'Alembert, ce n'eſt pas demander s'il agit ſans motifs & ſans cauſe, ce qui ſeroit impoſſible, mais s'il agit par choix & ſans contrainte; & ſur cela il ſuffit d'en appeller au témoignage de tous les hommes. Quel eſt le malheureux prêt à périr pour ſes forfaits, qui ait jamais penſé à s'en juſtifier en ſoutenant à ſes Juges qu'une néceſſité inévitable l'a entraîné dans le crime (*a*)?

La notion de la liberté, dit-il encore, ne peut être qu'une vérité de conſcience. En un mot, la ſeule preuve dont cette vérité ſoit ſuſceptible eſt analogue à celle de l'exiſtence des corps; des êtres réellement libres n'auroient pas un ſentiment plus vif de leur liberté que celui que nous avons de la nôtre; nous devons donc croire que nous ſommes libres (*b*).

L'Auteur lui-même a ſenti les conſéquences énormes de ſa doctrine. Dans l'article *Néceſſaire*, il ſe propoſe l'objection de la Providence & de la Juſtice divine, & il n'y répond pas. Il dit que *Dieu permet le crime, mais qu'il ne le fait pas.* On lui réplique: *permettre, vouloir & faire n'eſt-ce pas la même choſe à l'égard de Dieu? rien peut-il arriver ſans ſes ordres?..... Or Dieu ne peut commettre de crime; mais il*

(*a*) Diſcours prélim. de l Encyclop.
(*b*) *Ibid.*

a fait l'homme de façon que l'homme en commet beaucoup. (Il falloit ajouter que l'homme les commet *néceſſairement.*) *D'où vient cela?*

Il répond froidement : *Il a des gens qui le ſçavent, mais ce n'eſt pas moi.* Fort-bien : voici ce que ſignifie clairement ce modeſte aveu. De la doctrine que j'ai enſeignée ſur le Deſtin & ſur la Liberté, il ſuit évidemment que c'eſt Dieu même qui eſt l'auteur du crime, puiſque l'homme le commet néceſſairement, en conſéquence des idées que Dieu lui donne ; comment juſtifierons-nous ſa Providence ? je n'en ſçais rien, la juſtifiera qui pourra.

Telle eſt l'édifiante doctrine que l'Auteur oſe nommer *la vérité* (*a*). *J'ai néceſſairement*, dit-il, *la paſſion d'écrire ceci, & toi tu as la paſſion de me condamner ; nous ſommes tous deux également ſots, également les jouets de la deſtinée. Ta nature eſt de faire du mal, la mienne eſt d'aimer la vérité & de la publier malgré toi.* Nous n'ajouterons rien ; c'eſt au Lecteur à faire ſes réflexions.

DE LA CHINE.

Ce que nous verrons ſous ce titre n'eſt qu'une répétition de ce que l'on a enſei-

(*a*) Art. *Deſtin*, page 265.

gné dans *l'eſſai ſur l'Hiſtoire générale*, publié ſous le nom de M. de Voltaire, tome 1. On l'a copié de nouveau dans la Philoſophie de l'Hiſtoire, chap. 18. Méme ſtyle, mêmes principes, mêmes ſuppoſitions dans ces trois ouvrages. Il eſt queſtion de l'antiquité des Chinois, de leur Gouvernement, de leur Religion.

Nous avons examiné les titres & les monumens de cette antiquité prétendue dans la Certitude des Preuves du Chriſtianiſme, chapitre 11, §. 4, & dans l'eſpéce de critique l'on a faite de cet ouvrage ſous le nom de *Conſeils raiſonnables*, on n'a rien répliqué à nos réflexions (*a*). Nous avons parlé du Gouvernement Chinois, Apologie de la Religion Chrétienne, chap. 11, §. 4, & ſi le Lecteur n'eſt pas encore convaincu par ce que nous en avons dit, il pourra conſulter les *Doutes propoſés aux Philoſophes économiſtes*, par M. l'Abbé de Mably, Lettres 4 & 5.

Il reſte a examiner la Religion de la Chine. Notre Philoſophe trouve fort mauvais que l'on ait appellé *Idolâtre* l'Empereur de la Chine; il peut avoir raiſon ſur ce point. On ne doit pas accuſer l'Empereur de la Chine de l'Idolâtrie proprement dite,

(*a*) Voyez l'Hiſt. univ. par une ſociété de Sçavans Anglois, tome 13, pages 110 & ſuiv.

c'eſt-à-dire, d'adorer des ſtatues, des images, des pagodes; quoique pluſieurs des Princes qui ont gouverné la Chine ayent donné dans cet aveuglement. Mais on peut reprocher aux Chinois en général, aux Lettrés, à l'Empereur même, de ne pas rendre à l'Etre-ſuprême un culte aſſez pur; puiſqu'ils lui aſſocient dans le gouvernement du monde des Eſprits inférieurs, des Intelligences du ſecond ordre qui préſident aux villes, aux rivieres, aux montagnes, à toutes les parties de la nature, & qu'ils offrent des ſacrifices à ces Eſprits comme à Dieu même (*a*). Cette croyance a été la ſource du Polythéiſme, de l'Idolâtrie, de la Magie & de toutes les ſuperſtitions chez tous les peuples anciens & modernes; il n'eſt donc pas étonnant qu'elle y faſſe ſouvent tomber les Lettrés Chinois & les Empereurs mêmes (*b*), que les Sectateurs du Dieu Fo & de l'Idolâtrie proprement dite, ſoient en ſi grand nombre à la Chine.

On veut nous en impoſer, quand on aſſure que *la Religion des Lettrés eſt admirable*, qu'il n'y a *point de ſuperſtition* parmi eux. 1°. Il eſt avéré que rien n'eſt

(*a*) Voyez le Confucius du P. Couplet, l. 2, pages 50 & 51.

(*a*) Duhalde, tome 3, page 46.

plus commun parmi eux que l'uſage des cérémonies ſuperſtitieuſes, pour conſulter ou pour chaſſer les Eſprits, pour tirer les ſorts ou les horoſcopes, pour détourner les malignes influences d'un aſpect dangereux, &c (*a*). 2°. Il n'eſt pas fort aiſé de décider ſi les honneurs qu'ils rendent aux ames de leurs ancêtres ſont un culte purement civil, ou un culte ſuperſtitieux; après des conteſtations très-vives, ce culte a été jugé abuſif & condamnable. 3°. L'on ſçait qu'un très-grand nombre de Lettrés Chinois donnent dans le Matérialiſme le plus groſſier. Ce n'eſt donc pas à la Chine qu'il faut aller chercher de ſaines idées ſur la Religion.

Si nous ne conſultions que les Philoſophes, nous ſerions aſſez mal inſtruits de la croyance des Chinois ſur la vie à venir. Dans l'Eſſai ſur l'Hiſtoire générale (*b*), on dit que *les peines & les récompenſes dans une autre vie, la croyance d'un Paradis & d'un Enfer avoient été admiſes chez les Chinois, les Indiens, les Perſes*, &c. Dans la Philoſophie de l'Hiſtoire (*c*), l'on aſſure que *les loix de la Chine ne parlent point*

(*a*) Duhalde, tome 3, pages 47 & 48. Hiſt. univ. tome 20, page 90.
(*b*) Eſſais, tome 1, c. 6, page 91.
(*c*) Phil. de l'Hiſt. c. 18, page 95.

de peines & de récompenſes après la mort ; que les Chinois n'ont point voulu affirmer ce qu'ils ne ſçavoient pas .... La doctrine de l'Enfer étoit utile, & le Gouvernement des Chinois ne l'a jamais admiſe. Ce n'eſt point à nous d'accorder ces deux aſſertions ; il faut chercher la vérité ailleurs.

Les Editeurs des Ouvrages de Confucius (*a*), prouvent très-bien que les Chinois ont admis de tout temps la Providence divine & l'immortalité de l'ame ; nous nous contenterons d'indiquer ſommairement les preuves. 1°. Aucun des anciens Auteurs Chinois n'a écrit diſtinctement le contraire. 2°. Les interprêtes du *Xu-Kim* ou *Chu-King*, l'un des plus anciens Livres claſſiques, diſent en parlant de la mort, que ce qui retourne en haut c'eſt l'eſprit, que ce qui deſcend en bas eſt le corps. 3°. Le Roi Yu diſoit : *la vie eſt un dépôt, la mort nous le rendra.* Aujourd'hui encore, pour exprimer qu'un homme eſt mort, les Chinois diſent, *il s'en eſt allé, il eſt ſorti de ce monde.* 4°. C'étoit une ancienne coutume de lever les yeux au Ciel lorſque quelqu'un étoit mort, & de roder autour de la maiſon en appellant le défunt. 5°. Confucius dit que l'eſprit ſéparé du corps ſe

(*a*) Confucius, page 97 & ſuiv.

montre & ſe fait ſentir, & qu'il eſt triſte de cette ſéparation; le même Philoſophe rapporte dans un des Livres Claſſiques, que l'ame d'un Mandarin nommé Chim-pé, avoit paru après ſa mort. 6°. Puon-Kem, dix-ſeptiéme Empereur, diſoit à ſon peuple: *Comment éviterai-je la colere & les reproches de mon ayeul Tam, dont l'ame eſt à préſent dans le ciel, ſi je vous laiſſe périr pouvant vous ſauver?* 7°. Un Mandarin nommé Çu-y, diſoit au tyran Cheu: *Tous les ſages, & le ſort de la tortue que nous avons conſulté, nous apprennent que le ciel a retiré l'empire de votre famille: ne croyez-pas que vos ayeux ſoient inſenſibles aux maux de leurs deſcendans & à la chûte de leur famille; leurs ames dans le ſéjour de la béatitude ne peuvent vous aider ni faire changer les décrets du ciel, à moins que vous ne changiez vous même de conduite.*

On rapporte pluſieurs autres traits ſemblables tirés du Chu-King, l'un des Livres les plus reſpectés chez les Chinois. Ajoutons à ces preuves l'édit d'un Mandarin ſur les ſépultures, où il eſt dit que ſi les oſſemens des morts ſe trouvoient mêlés avec ceux des animaux, les ames de ces défunts pouſſeroient des cris lamentables (*a*).

(*a*) Quinziéme Recueil des Lettres édif. page 131.

Ajoutons le culte que les Chinois rendent aux ames de leurs ancêtres, & la peur qu'ils ont tous des revenans (*a*); ajoutons enfin leur doctrine touchant les eſprits répandus dans toute la nature, & les honneurs qu'ils leur rendent comme à des Divinités (*b*); doctrine intimement liée chez tous les peuples à la croyance de l'immortalité de l'ame. Voilà les monumens toujours ſubſiſtans de la foi des Chinois.

Il en réſulte évidemment que les Chinois ont toujours été perſuadés non-ſeulement que les ames ſubſiſtoient après la mort, & qu'elles avoient connoiſſance de ce qui ſe paſſe ici bas, mais encore qu'elles étoient ſuſceptibles de joie & de douleur, par conſéquent de récompenſe & de châtiment.

Nous prions le Lecteur de comparer ces preuves de la croyance des Chinois avec celles que nous avons données dans l'Apologie, chap. 8, §. 3, de la foi des Hébreux, & de juger s'il y a de la différence.

Il eſt vrai que dans le texte des Loix Juives, il n'eſt point fait mention expreſſe de ce dogme, non plus que dans les Loix de la Chine; que Moïſe n'a point fait de ce dog-

(*a*) Lettres édif. quinziéme Recueil, page 134.
(*b*) Confucius, page 51 & *alibi*.

me la baſe de ſes Loix, non plus que les Légiſlateurs Chinois & que Confucius lui-même : quelle conſéquence peut-on en tirer ? N'y a-t-il pas lieu d'admirer l'Auteur du Dictionnaire Philoſophique, qui s'obſtine à répéter dans cinq ou ſix articles, que les Juifs n'ont point eu de connoiſſance de la vie à venir, ni des peines & des récompenſes de l'ame après la mort ?

Avant que de parler de la Chine & des Chinois, il auroit fait prudemment de lire les Ouvrages de Confucius & l'Hiſtoire univerſelle, par une ſociété d'Anglois, il y auroit trouvé de quoi s'inſtruire.

CATÉCHISME CHINOIS.

PREMIER ENTRETIEN.

L'on conçoit aſſez que c'eſt notre Philoſophe lui-même qui dogmatiſe dans ce Catéchiſme, qui prête aux Chinois ſes idées & ſa doctrine ; & cela fait une maſcarade aſſez ſinguliere. Dans l'article *Chine*, on nous dit que les Chinois ſont une eſpéce d'hommes qui differe de nous par la barbe, par les yeux, par le nez, par les oreilles, & par le raiſonnement : ici on les fait raiſonner à la Françoiſe & comme s'ils avoient été inſtruits par nos Philoſophes à la mode. On ſuppoſe que c'eſt un diſ-

ciple de Confucius qui parle, & il contredit ſon maître à tout moment.

N'importe, notre Auteur a cru que ſes opinions prendroient dans une bouche Chinoiſe un air d'importance & de vérité ; il fait donc répéter aux deux perſonnages qu'il met ſur la ſcène, tout ce qu'il a dit dans les articles *Ame*, *Ciel*, & ailleurs. C'eſt un expédient admirable pour groſſir les volumes & ſe copier impunément. Un Ecrivain très-célébre, a dit qu'en fait de Livres, il ne faut pas multiplier lès êtres ſans néceſſité (*a*). Si cette leçon avoit été bien ſuivie, le Dictionnaire Philoſophique ſeroit diminué de moitié.

Perſonne n'ignore que les Chinois ſont très-ignorans en Aſtronomie, que juſqu'ici nos Mathématiciens leur ont fait faire très-peu de progrès, que l'on a bien de la peine à leur faire concevoir que la terre n'eſt pas quarrée. Notre Philoſophe néanmoins les fait raiſonner en profonds Aſtronomes; ils parlent des planétes comme s'ils y avoient voyagé.

Le Docteur Chinois enſeigne d'abord au jeune Prince ſon éléve, que *les planétes ne ſont que des terres comme la nôtre;* qu'il y a du ſable & de la boue dans la lune, comme il y en a ſur la terre; peu s'en faut qu'il

(*a*) Mêlanges de litt. &c. *in*-8°. tome 3, page 349.

n'en

n'en peigne les habitans : c'eſt ſans doute dans Cyrano de Bergerac qu'il a puiſé ſa doctrine.

Il décide que quand on dit *le ciel & la terre*, *monter au ciel*, *être digne du ciel* » on dit une énorme ſottiſe ; il n'y a point » de ciel, chaque planéte eſt entourée de » ſon athmoſphère comme d'une coque, » & roule dans l'eſpace autour de ſon ſo- » leil. Chaque ſoleil eſt le centre de plu- » ſieurs planétes qui voyagent continuel- » lement autour de lui. Il n'y a ni haut » ni bas, ni montée ni deſcente «.

Ce n'eſt certainement pas Confucius qui a profeſſé cette Philoſophie. *Etre au ciel*, *être digne du ciel*, ſont des expreſſions conſacrées dans ſes livres. S'il n'y a point de ciel, comment faut-il nommer l'eſpace dans lequel roulent les planétes ? Il n'y auroit ni haut ni bas, ni montée ni deſcente, à l'égard d'un homme qui ſeroit au centre de l'univers ; mais y ſommes-nous ?

Selon le Docteur Chinois, » quand nous » diſons que *Dieu a fait le ciel & la terre*, » nous diſons pieuſement une grande pau- » vreté. Car ſi nous entendons par le ciel, » l'eſpace prodigieux dans lequel Dieu allu- » ma tant de ſoleils, fit tourner tant de » mondes, il eſt beaucoup plus ridicule de » dire *le ciel & la terre*, que de dire, les

» montagnes & un grain de ſable. Notre » globe eſt infiniment moins qu'un grain » de ſable, en comparaiſon de ces millions » de milliaſſes d'univers parmi leſquels nous » diſparoiſſons «.

Mais y a-t-il une plus grande pauvreté pour un Philoſophe, que de bâtir des ſuppoſitions ſans fondement & qu'il ſuffit de nier pour les détruire ? Quand il vient nous dire d'un ton dogmatique, que les planétes ſont des terres comme la nôtre, que les étoiles ſont autant de ſoleils qui éclairent d'autres mondes, l'on en eſt quitte pour lui demander, *qu'en ſçavez-vous ?*

C'eſt ainſi que nos ſages Maîtres ſe contrediſent perpétuellement dans leur méthode. Eſt-il queſtion d'admettre les dogmes de la Religion ? ils exigent des preuves évidentes, des démonſtrations : & ils ſubſtituent à ces dogmes les rêves de leur imagination !

Si le Docteur rejette le conte que font les Bonzes ſur le Dieu Fo deſcendu du quatriéme ciel, on conçoit qu'il en veut directement à ce qui eſt dit dans l'Evangile, que J. C. eſt deſcendu du Ciel & qu'il y eſt monté. Mais il y a une différence eſſentielle entre le récit des Apôtres & celui des Bonzes. Les Apôtres atteſtent qu'ils ont vû de leurs yeux J. C. monter

au Ciel, & ils ont donné leur vie pour gage de la vérité de leur témoignage : aucun Bonze n'a vû le Dieu Fo deſcendre du Ciel, aucun témoin oculaire n'a ſouffert la mort pour confirmer cette fable.

Déſormais notre ſçavant Catéchiſte va traiter les dogmes les plus intéreſſans, l'exiſtence d'un premier Etre, la diſtinction du juſte & de l'injuſte, l'immortalité de l'ame, le culte qui eſt dû à Dieu, les vertus que l'homme doit pratiquer : c'eſt un traité de Religion qu'il va nous donner. Mais autant il paroît fort quand il attaque, autant il eſt foible & ſuperficiel, quand il s'agit d'établir des vérités & de les prouver; il n'a de talent que pour détruire.

Le jeune Prince demande : *Comment un Etre a-t-il pû faire les autres?* Le Docteur, au lieu de répondre, eſquive la queſtion. *Regardez*, dit-il, *cette étoile; elle eſt à quinze cens mille millions de lieues de notre petit globe.* (Sans doute il a meſuré cet eſpace & compté les lieues; l'opération eſt un peu difficile pour un Chinois). *Il en part des rayons qui vont faire ſur vos yeux deux angles égaux au ſommet; ils font les mêmes angles ſur les yeux de tous les animaux; ne voilà-t-il pas un deſſein marqué? ne voilà-t-il pas une loi admirable? Or qui fait un*

ouvrage ſinon un Ouvrier ? qui fait des loix ſinon un Légiſlateur éternel?

Cette preuve, quoique ſolide, eſt bien imparfaite. La maniere dont nos yeux ſont conſtruits démontre ſans doute qu'une Intelligence infiniment ſage a préſidé à leur ſtructure ; mais ce phénoméne ne peut faire impreſſion qu'autant qu'il eſt bien développé, & il y en a dans la nature une infinité d'autres qui marquent non-ſeulement un deſſein, mais un choix libre entre les divers moyens propres à le remplir.

En ſecond lieu c'eſt un ſophiſme de conclure des loix phyſiques ſelon leſquelles la lumiere frappe nos yeux, qu'il y a donc *un Légiſlateur éternel.* Ces termes ſemblent déſigner les loix morales dont Dieu eſt l'auteur, auſſi bien que des loix phyſiques ; mais les unes ſont fort différentes des autres, & le Philoſophe ne fait voir entr'elles aucune liaiſon.

Enfin, cette réponſe ne réſout point la queſtion du Prince : *Comment un Etre a-t-il pu faire les autres ?*

Mais, continue le Prince, *qui a fait cet ouvrier, & comment eſt-il fait ?* Pour toute réponſe le Docteur compare cette queſtion à celle d'un grillon qui demanderoit à un autre, qui eſt l'Architecte d'un Palais

ſuperbe qu'ils ont devant les yeux ? *Je n'ai point d'idée*, dit-il, *de cet Etre-là, je vois qu'il eſt, mais je ne ſçais ce qu'il eſt.* Cependant quelques lignes plus bas on nous apprend qu'il y a *un Etre tout-puiſſant, exiſtant par lui-même, ſuprême artiſant de la nature.* On le ſuppoſe intelligent ſans doute, puiſqu'il a mis dans l'univers un ordre, un méchaniſme, des loix de phyſique admirables. Si nous n'avons point d'idée de cet Etre-là, que ſignifie donc la définition que l'on en donne ? Peut-on définir une choſe dont on n'a point d'idée ?

SECOND ENTRETIEN.

Le ſecond Entretien eſt à peu-près de même force que le premier. *Vous convenez donc*, dit le Docteur à ſon Diſciple, *qu'il y a un Etre tout-puiſſant, exiſtant par lui-même, ſuprême artiſan de toute la nature ?* Aſſurément ſi le Diſciple en convient, c'eſt bien gratuitement ; on n'a daigné lui prouver ni que ce premier Etre eſt tout puiſſant, ni qu'il exiſte par lui-même, ni qu'il eſt le ſeul artiſan de toute la nature ; il ſemble cependant que ces divers points méritoient d'être examinés.

De ce principe ſuppoſé & non prouvé, le Diſciple conclut très-bien : *Si le premier*

Être exiſte par lui-même, rien ne peut donc le borner, il eſt donc par-tout, il exiſte donc dans toute la matiere, dans toutes les parties de moi-même. La conſéquence eſt juſte dans le fond; mais malheureuſement elle ne s'accorde pas avec les opinions de la nouvelle Philoſophie. Notre Auteur a décidé que nous ne ſçavons pas *ſi la matiere eſt éternelle*, art. *Dieu.* Si elle l'étoit, elle exiſteroit par elle-même, rien ne pourroit donc la borner, elle ſeroit donc par-tout, elle rempliroit tout, l'univers ſeroit une maſſe énorme de matiere. Nous ne ſçavons pas *ſi Dieu eſt corporel ou ſpirituel*, ibid. Or s'il eſt corporel, peut-il être par-tout, exiſter dans toute la matiere, dans toutes les parties de nous-mêmes? Voilà de petites difficultés qu'un Philoſophe Catéchiſte n'auroit pas dû paſſer ſous ſilence.

Le Prince pourſuit ſon raiſonnement: *Si Dieu eſt dans toutes les parties de moi-même, je ſerois donc une partie de la divinité? Ce n'eſt peut-être pas une conſéquence*, reprend le Docteur. Ce *peut-être* eſt ſingulier, mais il décele la penſée de l'Auteur. *Tout eſt en Dieu ſans doute*, continue-t-il, *ce qui anime tout doit être par-tout.* Ainſi Dieu eſt l'ame de tout ce qui eſt animé: nous avons déja vu, art. *Bêtes*, que notre Philoſophe a renouvellé le ſyſtême des

Stoïciens, qui regardoient Dieu comme l'ame du monde.

De cette ſublime Philoſophie le Docteur Chinois tire une conſéquence morale pour ſon Diſciple, qu'il ne faut donc rien faire dont on puiſſe rougir devant Dieu, & par conſéquent qu'il faut être juſte. Cela eſt très-édifiant, mais il eſt à craindre qu'une moralité uniquement fondée ſur le ſyſtême abſurde des Stoïciens ne faſſe pas beaucoup d'impreſſion.

A ce propos il blâme la Secte de Lao-Kiun d'avoir enſeigné qu'il n'y a ni juſte, ni vice ni vertu; c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'il n'y a ni ſanté ni maladie : *Ceux qui ont dit que tout eſt égal ſont des monſtres : eſt-il égal de nourrir ſon fils ou de l'écraſer ſur la pierre? de ſecourir ſa mere ou de lui plonger un poignard dans le cœur?* Non, ſans doute; on ne ſçauroit trop déteſter cette horrible doctrine. Mais ſi ceux qui ont enſeigné ouvertement & ſans détour que tout eſt égal, *ſont des monſtres*, doit-on moins condamner les Philoſophes qui poſent des principes d'où l'on peut évidemment conclure que tout eſt égal, que ceux qui font mal ne méritent pas plus d'être punis que ceux qui font bien ? Notre Auteur ne mérite que trop ce reproche (*a*).

(*a*) Voyez l'art. *Chaîne des Evénemens.*

D'ailleurs il ſuppoſe plutôt qu'il ne prouve la diſtinction eſſentielle qui eſt entre le bien & le mal moral, entre le vice & la vertu.

Auſſi le jeune Prince fait une objection à ſon Maître. *Il y a*, dit-il, *tant de nuances du juſte & de l'injuſte ! on eſt ſouvent bien incertain.* Le Docteur répond qu'on peut toujours les diſcerner par la maxime de Confutſée : *Vis comme en mourant tu voudrois avoir vécu ; traite ton prochain comme tu veux qu'il te traite.* Cette régle eſt sûrement excellente; mais il ſeroit bon de ſçavoir ſi elle eſt tirée de Confucius & non pas de l'Evangile, & en quel endroit de ſes ouvrages le Philoſophe Chinois l'a enſeignée auſſi clairement.

D'ailleurs quelque vraie que ſoit la maxime, elle ne ſuffit pas pour fonder nos obligations. Ce n'eſt pas tout de faire des loix morales, il faut montrer encore ſur quoi elles ſont appuyées, quelle en eſt la Sanction. S'il n'y a pas des peines & des récompenſes après cette vie, les loix ne ſont qu'une belle ſpéculation : c'eſt ce que le Prince Chinois fait obſerver à ſon Docteur.

Que m'importera en mourant, dit-il, *d'avoir bien vécu ? qu'y gagnerai-je ? cette horloge quand elle ſera détruite ſera-t-elle heureuſe d'avoir bien ſonné les heures ?* Voilà l'objection

l'objection dans toute ſa force ; il eſt curieux de voir comment notre Philoſophe y répondra ſelon ſes principes. *Cette horloge*, replique-t-il, *ne ſent point, ne penſe point, elle ne peut avoir de remords ; & vous en avez quand vous faites mal. Mais*, reprend le Diſciple, *ſi après avoir commis pluſieurs crimes je parviens à n'avoir plus de remords? Alors*, dit le Docteur, *il faudra vous étouffer ; & ſoyez sûr que parmi les hommes, qui n'aiment pas qu'on les opprime, il s'en trouvera qui vous mettront hors d'état de faire de nouveaux crimes..... Dieu vous a donné la raiſon ; n'en abuſez pas, non-ſeulement vous ſerez heureux en cette vie, mais qui vous a dit que vous ne le ſeriez pas dans une autre? Dans le doute ſeul vous devez vous conduire comme s'il y en avoit une.*

Tels ſont donc les fondemens de la morale philoſophique, édifice duquel dépendent le bonheur de la Société, la paix & le repos de l'univers : la voix de la raiſon, les remords de la conſcience, la crainte d'être étouffé, l'incertitude d'une vie à venir.

Mais quand on doute ſi le mal doit être puni & la vertu récompenſée, la raiſon & la conſcience nous diſent-elles qu'il faut réſiſter à nos penchans ? La crainte d'être

étouffé ſera-t-elle bien puiſſante ſur les Tyrans qui ont en main l'autorité, qui font trembler les Nations, & qui ſçavent que pluſieurs de leurs ſemblables ſont morts tranquillement dans leur lit ? Le doute d'une vie avenir pourra-t-il contenir les méchans, tandis que la croyance la plus ferme de cette vérité eſt ſouvent une barriere trop foible pour les arrêter ?

Le Philoſophe a déja réſolu ces queſtions à l'art. Athéïſme. *Je ne voudrois pas*, dit-il, *avoir affaire à un Prince athée qui trouveroit ſon intérêt à me faire piler dans un mortier, je ſuis bien sûr que je ſerois pilé ;* & il regarde comme athées tous ceux qui n'eſperent ni ne craignent rien après la mort. Voilà donc l'efficacité de la raiſon, des remords, de la crainte des hommes ; avec ces belles reſſources on eſt *sûr d'être pilé*. Si l'on eſt sûr d'être ainſi traité par un Prince qui ne craint rien après cette vie, eſt-on beaucoup plus en sûreté avec celui qui doute s'il y a quelque choſe à craindre ? Ainſi nos ſublimes Moraliſtes ſuppléent à la Religion qu'ils s'efforcent de détruire ; ils mettent à ſa place des fantômes dont ils ont grand ſoin de nous dévoiler le foible & l'illuſion ; ils traitent de monſtres ceux qui ne connoiſſent plus ni vices ni vertus, & ils tra-

vaillent de ſang-froid à rendre tels tous leurs Eleves.

Déja l'Auteur a ſappé en détail les divers fondemens qu'il donne ici à la morale. Un homme ſera-t-il capable de ſentir des remords, quand il ſçaura que *la liberté eſt un mot deſtitué de ſens, inventé par des gens qui n'en avoient gueres? art.* Liberté. *Que tous les événemens ſont néceſſaires, art.* Deſtin; *que nous voulons néceſſairement en conſéquence des idées qui ſe préſentent à nous; que c'eſt Dieu qui nous donne des idées, comme il nous donne des dents & des cheveux.* Ibid; *que c'eſt celui qui nous a faits qui fait nos idées? art.* Idée. Si l'on doit *étouffer* ceux qui à force de crimes ſont parvenus à ne plus ſentir de remords, comment doit-on traiter ceux dont la doctrine empêchera les méchans d'en avoir jamais?

TROISIÉME ENTRETIEN.

Notre Philoſophe a mieux fait encore pour détruire la croyance de l'immortalité de l'ame & de la vie à venir. Il a commencé le troiſiéme Entretien par une longue tirade de toutes les difficultés que l'on peut faire contre cette vérité. Objections triviales, uſées, rebattues, ſouvent puériles, tout lui eſt bon; il ne répond à au-

cune. Il ſe contente de dire que l'immortalité de l'ame eſt cependant un ſyſtême plus beau, plus conſolant, & néceſſaire au genre humain. Excellente méthode de confirmer la morale! Y aura-t-il quelqu'un aſſez dupe pour ſe refuſer la ſatisfaction de ſuivre ſes penchans, parce qu'il eſt plus beau, plus conſolant, plus néceſſaire au genre humain d'y réſiſter? S'il y a un Dieu ſage & bon, a-t-il pu rendre l'erreur plus néceſſaire aux hommes que la vérité?

N'eſt-ce point la trahir, cette vérité ſi conſolante & ſi néceſſaire, que de n'oppoſer qu'une ſimple poſſibilité à de vains ſophiſmes contre l'exiſtence & l'immortalité de notre ame? Nous n'imiterons point la conduite de l'Auteur; nous y répondrons en détail.

» Pour que je puiſſe être récompenſé ou » puni quand je ne ſerai plus, il faut qu'il » ſubſiſte dans moi quelque choſe qui ſente » & qui penſe après moi. Or comme avant » ma naiſſance, rien de moi n'avoit ni ſen» timent ni penſée, pourquoi y en auroit» il après ma mort? Que pourroit être » cette partie incompréhenſible de moi» même? «

1°. Le principe ſur lequel porte ce raiſonnement eſt abſolument incertain, ſelon

les idées philoſophiques : *Avant ma naiſſance, rien de moi n'avoit ni ſentiment ni penſée ;* qu'en ſçavons-nous ? pluſieurs Philoſophes ont cru la préexiſtence des ames, & la lumiere naturelle ne peut rien oppoſer de démonſtratif à cette opinion. D'une propoſition incertaine quelle conſéquence peut-on tirer ?

2°. Admettons le principe, que s'enſuivra-t-il ? Mon ame n'exiſtant point avant ma naiſſance ne pouvoit ni penſer ni ſentir ; mais eſt-il impoſſible qu'elle ſurvive à mon corps ? notre Philoſophe n'oſeroit l'aſſurer. Si elle ſurvit, qu'eſt-ce qui l'empêchera de ſentir & de penſer ? Voici donc à quoi ſe réduit l'argument : Mon ame n'exiſtoit pas avant mon corps, donc elle n'exiſtera pas non plus après lui. Concluſion ridicule ; c'eſt comme ſi l'on diſoit : cet enfant n'étoit pas hier, donc il ne ſera pas demain.

3°. Nous n'avons aucune raiſon de juger que notre ame ait exiſté avant notre naiſſance, mais nous en avons une très-forte de penſer qu'après la diſſolution du corps l'ame ne ceſſera pas d'être. Une ſubſtance capable de penſer étant néceſſairement indiviſible, eſt auſſi naturellement indeſtructible ; & il faut, pour juſtifier la Providence, que le crime ſoit puni & la vertu

recompenſée. Cela n'arrive pas toujours en cette vie ; donc il y en a une autre où la juſtice Divine doit exercer ſes droits. Cette vérité ſuppoſe que l'homme eſt libre, digne de récompenſe ou de châtiment : l'Auteur a nié la liberté pour attaquer avec plus d'avantage la croyance de l'immortalité de l'ame.

Que pourroit être cette partie de moi-même ? Une ſubſtance intelligente, entiérement dégagée de la matiere ; par conſéquent toujours capable de penſer, de reſſentir de la joie ou de la douleur, d'être récompenſée ou punie.

» La végétation, dit le Prince, n'eſt-elle » pas un mot dont on ſe ſert pour ſignifier » la maniere inexplicable dont l'Etre Su- » prême a voulu que la plante tirât les ſucs » de la terre ? L'ame eſt de même un mot » inventé pour expliquer foiblement & » obſcurément les reſſorts de notre vie «.

Il eſt faux que la maniere dont la plante tire les ſucs de la terre ſoit inexplicable. Ce méchaniſme ſe conçoit très-clairement, & la cauſe en eſt extérieure aux plantes. Nous l'avons fait voir à l'art. *Bêtes*. Au contraire, nous ſommes convaincus par le ſentiment intime, que le reſſort de notre vie & de nos opérations eſt en nous, que nous penſons, que nous voulons, que nous

ſentons; opérations ſpirituelles dont le principe doit être indiviſible, par conſéquent immatériel.

» Tous les animaux ſe meuvent; & cette » puiſſance de ſe mouvoir, on l'appelle » force active: mais il n'y a pas un être » diſtinct qui ſoit cette force «.

Qu'en ſçavons-nous? Nous avons vu au même art. *Bêtes*, que nous ne pouvons connoître avec certitude ſi le principe des opérations de l'animal eſt en lui ou hors de lui; au lieu que nous ſommes certains que le principe de nos opérations eſt en nous.

» Nous avons des paſſions, dit notre » Philoſophe, de la mémoire, de la rai- » ſon; mais ces paſſions, cette mémoi- » re, cette raiſon ne ſont pas ſans doute » des êtres exiſtans dans nous, ce ne ſont » pas des choſes à part, ce ne ſont pas » de petites perſonnes qui aient une exiſ- » tence particuliere; ce ſont des mots gé- » nériques inventés pour fixer nos idées. » L'ame qui ſignifie notre mémoire, notre » raiſon, nos paſſions, n'eſt donc elle- » même qu'un mot «.

Il eſt faux que l'*ame* ſignifie la mémoire, la raiſon, les paſſions; mais ce mot ſignifie la ſubſtance ou le ſujet ſuſceptible de ces différentes modifications. C'eſt notre ame qui ſe ſouvient, qui pen-

ſe, qui raiſonne, qui ſent de l'amour ou de la haine : & comme elle peut avoir toutes ces modifications à la fois, les appercevoir diſtinctement, les comparer, il faut néceſſairement que l'ame ſoit un ſujet ſimple ou indiviſible.

Qui fait le mouvement dans la nature? continue-t-il ; *c'eſt Dieu. Qui fait végéter les plantes ? c'eſt Dieu. Qui fait le mouvement dans les animaux ? c'eſt Dieu. Qui fait la penſée de l'homme ? c'eſt Dieu.* Cela n'eſt pas équivoque ; & dans l'article *Idée* il ajoute : *c'eſt celui qui m'a fait, qui fait mes idées.* Ainſi c'eſt Dieu qui fait tout en nous, qui penſe, qui veut, qui nous fait mouvoir comme les animaux & comme le reſte de la nature ; c'eſt lui qui aime la vertu ou le vice, qui fait le bien & le mal ; nous ne ſommes pas plus reſponſables de nos actions qu'un chien d'avoir mordu, ou qu'une pierre d'être tombée. Nous ne ſommes que des machines que Dieu fait jouer ; l'Auteur le dira bientôt en propres termes. Tel eſt le merveilleux ſyſtême qu'il répéte dans cinq ou ſix articles de ſon livre ; à le bien prendre, il eſt très-peu différent des opinions de Spinoſa. Continuons à écouter ſes leçons.

» Si l'ame humaine étoit une petite perſonne renfermée dans notre corps, qui » en dirigeât les mouvemens & les idées ;

» cela ne marqueroit-il pas dans l'éternel » Artiſan du monde une impuiſſance & un » artifice indigne de lui ? Il n'auroit donc » pas été capable de faire des automates » qui euſſent dans eux-mêmes le don du » mouvement & de la penſée ? .... Je » trouve Vulcain un divin forgeron, quand » il fait des trépiés d'or qui vont tout » ſeuls au conſeil des Dieux ; mais ce Vul- » cain me paroîtroit un miſerable Char- » latan, s'il avoit caché dans le corps de » ces trépiés un de ſes garçons, qui le fît » mouvoir ſans qu'on s'en aperçût «.

Mais ſi Vulcain, au lieu de cacher dans le corps de ſes trépiés un de ſes garçons, étoit obligé de les mouvoir lui-même pour les faire marcher, l'artifice ſeroit-il bien merveilleux ? Voilà préciſément le perſonnage que l'on prête à Dieu. Nous ſommes les trépiés automates; Dieu nous fait agir, penſer, mouvoir immédiatement par lui-même ; & ſans doute il nous punira pour avoir ſuivi un mouvement déréglé qu'il nous a imprimé lui-même, & auquel nous ne ſommes pas maîtres de réſiſter.

» Dieu n'a-t-il donc pas été capable de » faire des automates qui euſſent dans eux- » mêmes le don du mouvement & de la » penſée « ?

Cela ſignifie : Dieu n'a-t-il pas été capable de rendre la matiere penſante ? Non aſſurément, & nous le ſoutenons ſans crainte de déroger à la toute-puiſſance Divine. Dieu ne peut pas faire ce qui renferme contradiction ; & il eſt contradictoire qu'un ſujet eſſentiellement diviſible, tel que la matiere, ſoit le principe d'un acte indiviſible tel que la penſée. Notre Philoſophe lui-même ſemble le ſuppoſer ; il ne dit point que c'eſt la matiere qui penſe dans l'homme, mais que *c'eſt Dieu qui fait la penſée de l'homme*. Qu'eſt-il néceſſaire que Dieu s'en mêle, s'il a pu rendre la matiere capable de penſer ? *Il me ſemble*, dit un de nos célèbres Philoſophes, *que loin de dire que les rochers penſent, la philoſophie moderne a découvert que les hommes ne penſent point* (*a*). Décider ouvertement que c'eſt la matiere qui penſe dans l'homme, cela pourroit révolter le lecteur ; on ſe contente de dire, que *c'eſt Dieu qui fait la penſée de l'homme ;* que l'homme par conſéquent eſt un être purement paſſif : cela revient à peu près au même.

» Il y a de froids rêveurs, dit le Prin-
» ce Chinois, qui ont pris pour une belle
» imagination l'idée de faire rouler les

(*a*) Emile, tome 3, page 65.

» planetes par des génies qui les pouſſent » ſans ceſſe ; mais Dieu n'a pas été réduit » à cette pitoyable reſſource. En un mot, » pourquoi mettre deux reſſorts à un ou- » vrage, lorſqu'un ſeul ſuffit ? Vous n'o- » ſerez pas nier que Dieu ait le pouvoir » d'animer l'être peu connu que nous ap- » pellons *matiere ;* pourquoi donc ſe ſer- » viroit-il d'un autre agent pour l'ani- » mer « ?

Parce qu'une matiere animée ſans ame eſt une contradiction ; parce que ſi Dieu animoit par lui-même tous les êtres ſenſitifs & penſans, il ſeroit le principe immédiat de leurs opérations ; l'on pourroit dire que Dieu dévore les moutons par les loups, broute l'herbe par les brebis, extravague dans les inſenſés, commet les crimes dans les ſcélérats, tout comme c'eſt lui qui fait rouler les planétes. Conſéquences abſurdes & impies dont la Philoſophie devroit rougir.

Nous ſommes convaincus par un ſentiment intime & irréſiſtible, que le principe de nos actions, de nos mouvemens, de nos penſées eſt notre propre volonté, notre ame, en un mot nous-mêmes. Accuſerons-nous la ſageſſe éternelle de nous tromper continuellement par ce ſentiment intérieur ; de nous tenir dans une illuſion auſſi

longue que notre vie; d'avoir fait de nous, non des hommes qui penſent, mais des fantômes qui rêvent?

Nous oſons donc *nier que Dieu ait le pouvoir d'animer la matiere* de la façon dont nous ſommes animés, c'eſt-à-dire, de maniere que l'être animé ait le ſentiment intérieur d'une force active qui ne ſeroit pas en lui; cette conduite ſeroit de la part de Dieu un menſonge perpétuel. Mais des Philoſophes, qui ne cherchent qu'à tromper, ſe font un Dieu qui leur reſſemble.

On a beau répéter que la matiere eſt un *être peu connu;* nous la connoiſſons aſſez pour prononcer avec certitude, qu'elle eſt eſſentiellement incapable de penſer. Bientôt notre Philoſophe ſera réduit à en convenir & à parler comme nous.

» Que ſeroit cette ame, pourſuit le » Prince, d'où viendroit-elle? Il faudroit » que le Créateur de l'univers fût continuellement appliqué à obſerver le moment précis de la conception, pour envoyer une ame dans le germe qui vient » de naître; ſi ce germe meurt, que deviendra cette ame? Elle aura donc été » créée inutilement? Voilà une étrange » occupation pour le maître du monde «.

Suppoſons le pour un moment. Notre

Philoſophe donne-t-il au maître du monde une occupation plus noble & plus digne de lui, quand il le fait auteur immédiat de tous les mouvemens des animaux, de toutes les penſées folles des Viſionnaires, de toutes les abſurdités des Philoſophes, de tous les noirs projets des tyrans, de toutes les brutalités des libertins? eſt-ce lui, eſt-ce nous, que l'on doit accuſer de dégrader la Divinité?

Dieu ſans doute n'a pas beſoin d'épier les momens pour créer les ames. Par un ſeul acte libre & éternel de ſa volonté ſouveraine, il a réglé qu'une ame ſortiroit du néant pour animer le germe d'un corps humain au moment de ſa formation. Ce decret immuable s'exécute, ſans qu'il ſoit beſoin de le renouveller à chaque moment, non plus que la loi éternelle qui fait rouler les planétes.

» Il faut, dit-on encore, que Dieu en » faſſe autant pour tous les animaux; il » faut que Dieu travaille perpétuellement » à forger des ames pour les éléphans & » pour les puces «. Quand cela ſeroit, quel inconvénient y auroit-il? En coûtera-t-il davantage à Dieu de créer une ame dans le corps d'un inſecte que dans celui d'un Philoſophe? C'eſt Dieu ſans doute qui l'a formé, ce vil inſecte deſ-

tiné à vivre dans la pouſſiere ; c'eſt Dieu qui s'eſt plû à développer une induſtrie admirable dans la délicateſſe des parties de ce corps que l'œil ne peut appercevoir, dans le jeu ſurprenant des reſſorts de cette machine imperceptible : ſa puiſſance s'eſt-elle dégradée en conſtruiſant avec tant d'art le corps d'une mite ou d'un moucheron ? Seroit-elle plus avilie, ſi elle créoit une ame pour le faire mouvoir ?

Mais encore une fois, nous ne ſçavons pas ſi les animaux ont une ame, ou s'ils n'en ont point ; ſi Dieu les conduit par des loix differentes de celles qu'il a établies pour la matiere inanimée, par des loix dont l'économie échappe à nos foibles lumieres ; & que nous importe ? en ſommes-nous moins aſſurés que nous avons une ame, que nous ne ſommes ni des brutes ni des automates ?

» Selon nous, dit-on enfin, l'architecte » de tant de milliers de mondes eſt obligé » de faire continuellement des chevilles » inviſibles pour perpétuer ſon ouvrage «. Fauſſe ſuppoſition. Les ames ne ſont point les chevilles de l'ouvrage de Dieu ; elles ſont la plus belle, la plus parfaite, la plus noble partie de ſes ouvrages : c'eſt en elles ſur-tout qu'il a empreint le caractere de la Divinité. S'il fait briller ſa puiſſance &

ſa ſageſſe dans la formation des corps, il la montre encore davantage dans la force, l'activité, la pénétration, l'induſtrie qu'il a données aux eſprits. Nos Philoſophes ingrats en abuſent, lors même qu'ils la méconnoiſſent; les traits de la divinité percent en eux au travers des outrages qu'ils oſent lui faire : ils rougiroient de ſe réduire au rang des bêtes, s'ils pouvoient ſe réſoudre à penſer & à vivre en hommes. N'eſt-il pas du dernier ridicule de ſoutenir qu'il eſt plus difficile à Dieu de créer des ames, que de faire penſer la matiere?

Voilà, conclut notre Auteur par l'organe du jeune Prince, *voilà une très-petite partie des raiſons qui peuvent me faire douter de l'exiſtence de l'ame.* Aſſurément c'eſt par indulgence qu'il nous a épargné les autres. On doit être curieux de voir comment le Docteur Chinois réfutera les ſophiſmes de ſon éleve. *Vous raiſonnez de bonne foi*, lui dit-il; *& ce ſentiment vertueux, quand même il ſeroit erroné, ſeroit agréable à l'Etre ſuprême. Vous pouvez vous tromper, mais vous ne cherchez pas à vous tromper, & dès-lors vous êtes excuſable.* Charmante apologie! Répéter vingt ſophiſmes dont le moindre Logicien peut montrer le foible, c'eſt raiſonner de bon

ne ſoi, ne point chercher à ſe tromper, être excuſable ! Admirable bonne foi, que la bonne foi philoſophique !

Ce ne ſont là que des doutes, pourſuit le Docteur, *& ces doutes ſont triſtes. Admettez des vraiſemblances plus conſolantes ; il eſt dur d'être anéanti ; eſpérez de vivre.* Mais ou ces doutes, quoique triſtes ſont bien fondés, ou ils le ſont mal : s'ils ſont ſolides, eſt-il raiſonnable de n'y point acquieſcer ; le ſyſtême contraire, quoique conſolant, peut-il être vraiſemblable ? Si ce ſont des doutes frivoles, comme ils le ſont en effet, qu'eſt-il néceſſaire de les étaler, de les laiſſer ſans réponſe, d'ébranler ainſi dans le Lecteur foible & peu inſtruit une croyance que l'on avoue être néceſſaire au genre humain ?

Vous ſçavez, dit-il, *qu'une penſée n'eſt point matiere ; vous ſçavez qu'elle n'a nul rapport à la matiere : pourquoi donc vous ſeroit-il ſi difficile de croire que Dieu a mis en vous un principe divin, qui ne pouvant être diſſous, ne peut être ſujet à la mort ?*

Voici donc une eſpéce de rétractation, mais qui ne porte ſur aucun motif. *Une penſée n'eſt point matiere, & n'a nul rapport à la matiere ;* qu'en ſçait-il, s'il eſt vrai que nous ne connoiſſons pas la matiere,

tiere, & ſi nous ne pouvons pas montrer une différence eſſentielle entre la matiere & l'eſprit ? Ou tout ce que l'on a fait dire au Prince eſt faux, ou ceci eſt une contradiction.

Oſerez-vous dire, ajoute le Docteur, *qu'il eſt impoſſible que vous ayiez une ame ? non ſans doute ; & ſi cela eſt poſſible, n'eſt-il pas très-vraiſemblable que vous en avez une ? pourriez-vous rejetter un ſyſtême ſi beau & ſi néceſſaire au genre humain ? & quelques difficultés vous rebuteroient-elles ?* La croyance de l'ame eſt donc néceſſaire au genre humain. L'aveu eſt remarquable. Une erreur peut-elle être néceſſaire au genre humain ? un Dieu ſage auroit-il créé les hommes de maniere, que l'erreur fût plus efficace que la vérité pour les porter à la vertu ?

Il eſt très-vraiſemblable que nous avons une ame. C'eſt beaucoup que l'on nous accorde ce point. Dieu a donc bâti ſur une ſimple vraiſemblance tout l'édifice de la morale, ſans daigner nous accorder une certitude ſi néceſſaire au genre humain ? & en ſoutenant ces abſurdités, on eſt *agréable à l'Etre ſuprême*, on eſt de meilleure foi que ceux qui tâchent de ſe démontrer à eux-mêmes l'exiſtence de l'ame ?

Auſſi le Diſciple auquel on enſeigne une

ſi étrange doctrine, ne ſe tient pas pour vaincu. » Je voudrois, dit-il, embraſſer » ce ſyſtême, mais je voudrois qu'il me » fût prouvé. Je ne ſuis pas maître de » croire, quand je n'ai pas d'évidence. Je » ſuis trop frappé de cette grande idée que » Dieu a tout fait, qu'il eſt par-tout, qu'il » pénétre tout, qu'il donne le mouve- » ment & la vie à tout; & s'il eſt dans » toutes les parties de mon être, comme » il eſt dans toutes les parties de la nature, » je ne vois pas quel beſoin j'ai d'une » ame «. Vain raiſonnement déja réfuté dix fois. J'ai beſoin d'une ame pour être capable d'activité, de liberté, de vice & de vertu. Si Dieu ſeul agiſſoit en moi, il ſeroit ſeul reſponſable de mes actions bonnes ou mauvaiſes, je ne pourrois en être recompenſé ni puni, les loix & la morale ne ſeroient plus qu'une chimere. Dieu recompenſera-t-il les aſtres d'avoir ſuivi la route qu'il leur trace, ou l'arbre d'avoir porté le fruit qui lui eſt propre?

A quoi me ſerviroit cette ame? A me rendre intelligent & libre; ſans elle je ne puis l'être. Que Dieu penſe ou agiſſe en moi, ſon action m'eſt étrangere, je ne puis en être comptable; en un mot Dieu n'eſt pas moi, & je ſens très-bien que c'eſt moi qui penſe, qui agis, qui veux,

quoique je lui ſois redevable de ces facultés.

Ce n'eſt pas nous, dit-il encore, *qui nous donnons nos idées ; car nous les avons preſque toujours malgré nous ; nous en avons quand nous ſommes endormis ; tout ſe fait en nous ſans que nous nous en mêlions.* Cela eſt faux. L'activité de l'ame ſe réduit-elle à des idées paſſives? Ne ſommes-nous pas les maîtres de réfléchir ſur nos idées, de les comparer, d'y acquieſcer, de les rejetter, de vouloir, de nous déterminer, de remuer nos membres ou de demeurer en repos?

L'ame auroit beau dire au ſang & aux eſprits animaux, courez, je vous prie, de cette façon, pour me faire plaiſir ; ils circuleront toujours de la maniere que Dieu leur a preſcrite. Aſſurément; mais que mon ame diſe à mes pieds de marcher, ils marchent, à ma main de ſe fermer, elle ſe ferme, à mes yeux de s'ouvrir, ils s'ouvrent. Il y a donc en nous des mouvemens de deux eſpéces; les uns néceſſaires & indépendans de notre volonté, les autres libres & dont nous ſommes les maîtres. Si les premiers peuvent nous faire douter de l'activité de notre ame, les ſeconds nous la démontrent : ce ſentiment intérieur eſt d'une certitude métaphyſique;

le Philoſophe en eſt convenu à l'art. *Certitude.*

La concluſion du Prince Chinois eſt curieuſe : *J'aime mieux être la machine d'un Dieu qui m'eſt démontré, que d'être la machine d'une ame dont je doute.* On ne peut pas s'expliquer plus clairement : nous ſommes les machines de Dieu. Pour nous mieux convaincre qu'il s'en tient à cette opinion, le Docteur Chinois ſe reconnoît vaincu, & n'y oppoſe rien.

Eh bien, dit-il, *ſi Dieu même vous anime, ne ſouillez jamais par des crimes ce Dieu qui eſt en vous ; & s'il vous a donné une ame, que cette ame ne l'offenſe jamais. Dans l'un & dans l'autre ſyſtême, vous avez une volonté, vous êtes libre, c'eſt-à-dire, vous avez le pouvoir de faire ce que vous voulez.* Voilà, s'il eſt permis de s'exprimer ſans détour, le comble de l'abſurdité. Dans le ſyſtême que nous ſommes *les machines de Dieu*, nous avons une volonté, nous ſommes libres ! nous le ſommes comme le flûteur de Vaucanſon, comme les marionnettes de la Foire. Si Dieu m'anime, je ne puis le ſouiller par des crimes ; c'eſt lui-même qui ſe ſouille, & non pas moi. On n'oubliera pas que dans les articles *Chaîne des Evénemens, Deſtin, Liberté, Néceſſaire*, l'Auteur a tourné en ridicule ce

libre arbitre qu'il feint ici d'admettre. Contradictions, erreurs, abſurdités, ſophiſmes puériles : voilà de quoi le Dictionnaire Philoſophique eſt compoſé.

Cependant on en revient à la morale. On obſerve que Dieu doit récompenſer les actions vertueuſes, & punir les criminelles ; qu'il y a toujours dans cette vie des vertus malheureuſes & des crimes impunis ; qu'il eſt donc néceſſaire que le bien & le mal ſubiſſent un jugement dans l'autre vie. *C'eſt cette idée ſi ſimple, ſi naturelle, ſi générale qui a établi chez tant de Nations la créance de l'immortalité de nos ames .... Y a-t-il un ſyſtême plus raiſonnable, plus convenable à la Divinité, plus néceſſaire au genre humain* ? Non ſans doute ; par conſéquent la doctrine contraire eſt déraiſonnable & abſurde, injurieuſe à la Divinité, pernicieuſe au genre humain. La même idée ſimple, naturelle, générale de la Providence, jointe au ſentiment intérieur, a établi chez toutes les Nations la créance de la liberté auſſi bien que celle de l'immortalité de l'ame ; l'une ne peut ſubſiſter ſans l'autre : quiconque les attaque l'une ou l'autre, eſt l'ennemi de la ſociété.

L'Auteur répéte la même fauſſeté qu'il s'eſt efforcé de prouver dans les articles

Ame & *Enfer*, que les Juifs de la Chine ni leurs ancêtres n'ont jamais cru l'ame immortelle : nous avons montré le contraire (*a*) ; il n'eſt pas néceſſaire de recommencer.

Dieu vous a donné la raiſon, dit le Docteur à ſon éleve ; *elle vous dit que l'ame doit être immortelle ; c'eſt donc Dieu qui vous le dit lui-même.* Cela ſeroit fort-bien, ſi l'on n'avoit pas commencé par attaquer cette vérité par vingt ſophiſmes que l'on a laiſſés ſans réplique, comme s'ils étoient inſolubles, en inſinuant qu'il y a encore bien d'autres argumens que l'on a paſſés ſous ſilence. Et l'on continue ſur le même ton.

» Mais, dit le Prince, comment pourrai-je être récompenſé ou puni quand » je ne ſerai plus moi-même, quand je » n'aurai plus rien de ce qui aura conſtitué ma perſonne ? Ce n'eſt que par ma » mémoire que je ſuis toujours moi. Je » perds ma mémoire dans ma derniere » maladie, il faudra donc après ma mort » un miracle pour me la rendre, pour me » faire rentrer dans mon exiſtence que j'au» rai perdue «. Dans la ſuppoſition que nous n'avons point d'ame, ou qu'elle ne

(*a*) Apologie, c. 8, §. 3.

ſubſiſte plus après la mort, ou qu'elle n'a plus de mémoire, l'objection eſt ſans réplique. Examinons comment notre Docteur s'en tire.

C'eſt-à-dire, répond-t-il, *que ſi un Prince avoit égorgé ſa famille pour régner, s'il avoit tyranniſé ſes ſujets, il en ſeroit quitte pour dire à Dieu : Ce n'eſt pas moi, j'ai perdu la mémoire, vous vous méprenez, je ne ſuis plus la même perſonne. Penſez-vous que Dieu fût bien content de ce ſophiſme ?* Pourquoi non ? Suppoſé que nous n'ayions point d'ame, que nous ſoyions *les machines de Dieu*, cet argument n'eſt point un ſophiſme, c'eſt une démonſtration. La machine qui a égorgé ſa famille & tyranniſé ſes ſujets eſt en droit de répondre à Dieu : Ce n'eſt point moi qui ai commis ces crimes, c'eſt vous-même ; je n'ai fait que ſuivre néceſſairement les impulſions que vous m'avez données ; je ne ſuis pas plus coupable pour avoir fait un homicide, que le flûteur automate pour avoir détoné. Si malgré cette réponſe Dieu punit la machine, il agit en maître cruel & inſenſé. C'eſt-là du bon ſens tout pur.

Malgré l'évidence de ce raiſonnement, le Prince conſent à ſe rendre & à croire l'ame immortelle ; mais ſur quel fondement ? *Cette opinion*, dit-il, *eſt bonne pour les Prin-*

ces & pour les peuples. Voilà toute la raiſon. Qu'elle ſoit vraie ou fauſſe, abſurde ou démontrée, elle eſt utile. Reſte à ſçavoir s'il eſt raiſonnable de croire une opinion qui n'a d'autre fondement que ſon utilité, & ſi elle aura des partiſans bien ſinceres. Auſſi dit-on qu'elle eſt bonne pour les peuples & pour les Princes, mais elle ne vaut rien pour les Philoſophes; ils ne doivent croire que ce qui eſt démontré. Si malheureuſement un Prince s'aviſe d'être Philoſophe, tout eſt perdu; délivré de la croyance d'un Dieu rémunérateur & vengeur, ce ſera un Marius, un Sylla, un Néron (*a*); autant vaudra vivre *ſous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes.*

L'Auteur prend droit de la confeſſion du Prince Chinois, de déclamer amérement contre les Critiques qui l'ont accuſé d'avoir enſeigné la mortalité de l'ame (*b*). Il les appelle *triſtes ennemis de la raiſon & de la vérité, ames bien ſottes & bien injuſtes, calomniateurs, ignorans*, &c. Le Dictionnaire Philoſophique eſt *un ouvrage raiſonnable & utile;* il leur recommande d'être *modeſtes, doux, indulgens:* à la vérité il ne prêche pas d'exemple.

(*a*) Homél. ſur l'Athéiſme: voyez cet article ci-deſſus.
(*b*) Note de la page 117.

Non,

Non, l'Auteur n'a point écrit en propres termes, *l'ame meurt avec le corps*; mais il s'eſt efforcé de nous faire douter ſi nous avons une ame, c'eſt encore pis. 1°. Il a fait dire au Prince Chinois que nous ſommes *les machines de Dieu*, & il n'a point réfuté cette abſurdité. 2°. Dans les articles *Ame*, *Bêtes*, *Chaîne des Evénemens*, *Deſtin*, *Liberté*, *Néceſſaire*, il a poſé les principes d'où elle ſuit néceſſairement. 3°. Il fait embraſſer au Prince Chinois la créance de l'immortalité de l'ame, non parce qu'elle eſt vraie, mais parce qu'elle eſt utile, *bonne pour les peuples & pour les Princes*. Les Lecteurs infatués de ſes principes, éblouis par ſes ſophiſmes, mal inſtruits des preuves qu'il a diſſimulées, ne tireront-ils pas une conſéquence contraire, ne préféreront-ils pas la vérité prétendue à l'utilité? Et voilà comme les Philoſophes inſtruiſent!

QUATRIÉME ENTRETIEN.

Le Prince Chinois, parlant du culte de Dieu, convient que ce culte eſt néceſſaire. *Je ſçais*, dit-il, *que Dieu n'a nul beſoin de nos ſacrifices ni de nos prieres; mais nous avons beſoin de lui en faire: ſon culte n'eſt pas établi pour lui, mais pour nous.* A merveille; nous aurons occaſion de rappeller cette obſervation. Il reſte cependant une

difficulté à éclaircir. Ce culte a-t-il dû être abandonné au caprice des peuples ou des particuliers? N'étoit-il pas convenable, néceſſaire même que Dieu daignât nous apprendre la maniere dont il vouloit être honoré? On répondra ſans doute que la raiſon nous en inſtruit ſuffiſamment. Pourquoi donc cette raiſon que tous les peuples ont fait profeſſion d'écouter, ne les a-t-elle pas détournés de ces cultes bizarres & inſenſés, dont notre Auteur fait une ſi laide peinture & une cenſure ſi amere? Il auroit été bon de nous inſtruire ſur ce point.

L'Auteur, par la bouche du Prince Chinois, tourne en ridicule le ſtyle figuré des Pſeaumes dont l'Egliſe Chrétienne fait un ſi fréquent uſage. Il traduit burleſquement le verſet 16 du Pſeaume 68. C'eſt ſa méthode ordinaire. Ce verſet, dans le texte original, a un ſens fort ſimple. Le Pſalmiſte dit, que *la montagne ſur laquelle le Seigneur daigne habiter, l'emporte ſur les montagnes les plus fertiles; que celles-ci ne peuvent lui être comparées.* C'eſt ainſi à peu-près que le Paraphraſte Chaldaïque l'a traduit; ce n'eſt point la faute de l'Ecrivain ſacré, ſi les autres Traducteurs n'ont pas rendu ſa penſée d'une maniere aſſez claire.

Mais, dira-t-on, pourquoi l'Egliſe n'a-t-elle pas donné aux Fidéles une verſion

plus correcte ? Parce qu'elle a jugé qu'il valoit mieux leur laiſſer celle à laquelle ils étoient accoutumés depuis la naiſſance du Chriſtianiſme, en ſe réſervant le ſoin de leur expliquer ce qu'il y auroit de difficile à comprendre.

Il faut être étrangement préoccupé, pour ne pas goûter les figures hardies & pleines de feu dont les Cantiques de l'Écriture ſont remplis. Les Philoſophes, avec leur langage froid & compaſſé, inſpireroient-ils jamais au peuple des idées auſſi nobles, des ſentimens de piété auſſi vifs que ceux dont nous remplit la lecture des Livres Saints ?

Que l'on blâme tant que l'on voudra les Sectes de Lao-Tſée & du dieu Fo ; les fables débitées par les Bonzes, leurs mortifications effrayantes ; nous n'y prenons aucun intérêt. Mais le Docteur Chinois, pour établir la tolérance, poſe des principes très-faux. *La Loi naturelle*, dit-il, *permet à chacun de croire ce qu'il veut, comme de ſe nourrir de ce qu'il veut.* La Loi naturelle permet-elle donc à chacun de ſe nourrir de poiſon ? Quand cela ſeroit, Dieu n'eſt-il pas le maître de preſcrire un culte aux hommes ; & ſuppoſé qu'il l'ait preſcrit, la Loi naturelle permet-elle encore à chacun de n'y pas croire, s'il le

juge à propos? Par cette maxime générale, notre Philoſophe détruit ſa propre doctrine; il canoniſe le culte inſenſé du dieu Fo, les erreurs de Lao-Tſée & toutes les rêveries des Bonzes qu'il vient de réprouver. Sans doute la Loi naturelle permet aux Bonzes, tout comme aux Philoſophes, de croire ce qui leur plaît, & de le prêcher à ceux qui voudront les entendre.

Un Prince, dit-il, *n'a pas le droit de faire pendre ceux de ſes ſujets qui n'auront pas penſé comme lui; mais il a le droit d'empêcher les troubles.* Ces deux propoſitions ſont à peu près contradictoires. Si ceux qui ne penſent pas comme les autres, pouvoient ſe réſoudre à ſe taire, le Prince ſans doute n'auroit pas le droit de les faire pendre à cauſe de leurs ſentimens; mais voilà ce qu'ils ne feront jamais. Il faut qu'ils dogmatiſent, qu'ils écrivent, qu'ils inſultent ceux qui demeurent attachés à la Religion; qu'ils ſe donnent pour maîtres du genre humain, ſans miſſion & malgré les Loix; témoin l'Auteur du Dictionnaire Philoſophique. Comme cette audace n'eſt propre qu'à aigrir les eſprits, à remplir la ſociété de diſputes, & à cauſer des troubles; il s'enſuit que le Prince qui a le droit d'empêcher les troubles, a auſſi celui de faire pen-

dre les Philoſophes qui en ſont les Auteurs. Voyez l'article *Athées*, *Athéiſme*.

Ce n'eſt pas la peine de relever la fable du Roi Daon, ni la maniere dont il convertit ceux qui adoroient des brochets; il faut laiſſer ces contes puériles aux admirateurs de la nouvelle Philoſophie. Mais ce que le Prince Chinois ajoute ſur ceux qui prédiſent l'avenir mérite attention. *Ce ſont*, dit-il, *des gens qui voient clairement ce qui n'eſt point, car l'avenir n'eſt point.* Par conſéquent ceux qui racontent le paſſé ne ſont pas plus raiſonnables; ils voyent clairement ce qui n'eſt plus, car le paſſé n'eſt plus. Si l'avenir ne peut pas être prévu, parce qu'il n'eſt point encore, Dieu lui-même ne le voit point, & ſes lumieres ſont auſſi courtes que les nôtres; s'il le prévoit, il peut le révéler aux hommes, & alors ceux-ci peuvent le prédire.

Le Prince tourne en ridicule ceux qui vont de ville en ville débiter leurs rêveries, comme les Charlatans vendent leurs drogues. Mais il y a des Charlatans de pluſieurs eſpéces. Ceux qui, ſans ſortir de leur cabinet, débitent leurs rêveries dans des Livres, les répetent ſous mille formes différentes, vendent aux ignorans la même drogue ſous des noms divers, donnent les plus anciennes opinions pour de nouvel-

les découvertes, & ſe contrediſent éternellement, ne ſont certainement pas les moins ridicules.

Quelle honte pour l'eſprit humain, dit-il, *que de petites Nations penſent que la vérité n'eſt que pour elles, & que le vaſte Empire de la Chine eſt livré à l'erreur ! l'Etre éternel ne ſeroit-il que le Dieu de l'Iſle Formoſe ou de l'Iſle Borneo ? Abandonneroit-il le reſte de l'univers ?* Diſons plutôt, quelle honte pour l'eſprit humain, que des Philoſophes qui raiſonnent ſi mal ſoient encore écoutés ! L'Etre éternel eſt le Dieu des Américains, des Négres, des Siamois, des Indiens, des Tartares, des Lapons, tout comme des Chinois; penſerons-nous que ces peuples divers, en adorant des Idoles, des Fétiches, des Animaux, des Lamas, en ſuivant les rêveries des Talapoins, des Bramines, des Bonzes, & des Lao-Kium, ſoient dans l'erreur ? Non ſans doute; *Dieu eſt le Pere de tous les hommes :* pourquoi n'auroit-il pas éclairé les Talapoins & les Bonzes comme les Lettrés Chinois ? La vérité eſt donc pour eux comme pour les Lettrés; les plus grands rêveurs ont autant raiſon que les plus ſages Philoſophes. *Quelle honte pour l'eſprit humain !*

CINQUIÉME ENTRETIEN.

Le Docteur Chinois parlant à ſon Eleve des devoirs d'un Roi, les réduit à être juſte & bienfaiſant. Cela eſt un peu général. Le Prince blâme la multitude des femmes, des concubines, des eunuques dont les Souverains Aſiatiques peuplent leur Palais; il déclare qu'une douzaine de femmes lui ſuffira : cela eſt modeſte. Mais s'il en faut autant à chacun de ſes ſujets, où les ira-t-on chercher ?

On ſçait les maux que cauſe à la Chine l'incontinence des maîtres avec leurs eſclaves, l'amertume qu'elle répand dans les mariages, les crimes dont elle eſt la ſource. C'eſt un déſordre contre lequel Confucius auroit dû s'élever, auquel les Lettrés auroient dû remédier. Il eſt toléré par les Loix : les exhortations des Mandarins ſont une foible reſſource contre un abus auſſi pernicieux (*a*).

La manie de faire des Eunuques n'eſt pas un moindre outrage fait à la nature humaine ; il eſt autoriſé à la Chine, comme dans tout l'Orient. Mais quelle relation y a-t-il entre cet abus & le célibat volontaire des Eccléſiaſtiques, objet des

(*a*) Voyez le quinziéme Recueil des Lettres édif. p. 142.

déclamations continuelles des Philoſophes ? *C'eſt*, diſent-ils, *une plaiſante maniere d'adorer Dieu, que de le priver d'adorateurs.*

Sur ce principe, on ne doit pas ſeulement condamner au mariage les Eccléſiaſtiques, mais tous les célibataires en général. C'eſt un déſordre affreux, par exemple, de ne pas marier tous les ſoldats ; voilà d'un premier article dans le ſeul Royaume de France deux ou trois cens mille hommes qui, *au lieu de ſervir le genre humain, donnent l'exemple d'anéantir le genre humain.* Nos ſages réformateurs ne peuvent ſe diſpenſer de faire là-deſſus des repréſentations au Gouvernement. On leur répondra probablement que le métier des armes n'eſt pas compatible avec les embarras d'un ménage, ni avec les ſoins que demande l'éducation des enfans. Mais par malheur l'étude, l'inſtruction des peuples, les devoirs de charité auxquels un Paſteur doit ſe livrer tout entier ne s'accommodent pas mieux du fardeau conjugal que l'on veut impoſer aux Miniſtres de l'Egliſe.

Que répondront encore nos habiles cenſeurs, ſi on leur objecte qu'eux-mêmes péchent contre leurs leçons ; que vivant preſque tous dans le célibat pour leur

commodité, ils ont très-mauvaiſe grace de condamner cet état ? Ils répliqueront ſans doute qu'on doit laiſſer à tout le monde la liberté de ſuivre ſon goût & de ſe conduire ſelon ſes inclinations. Pourquoi donc refuſeront-ils aux autres cette même liberté d'entrer, s'ils le veulent, dans un Cloître, & de paſſer leurs jours dans la continence, lorſqu'ils en ont la vocation ? Mais nos Philoſophes ne font jamais de Loix que pour les autres, ils ſe croyent toujours diſpenſés de prêcher d'exemple.

Après quelques réflexions aſſez burleſques ſur l'amitié, les Moraliſtes Chinois parlent de l'amour des ennemis, & le jeune Prince en reſtraint beaucoup la pratique ; il ne fait mention que des ennemis contre leſquels on fait la guerre. Sous des noms défigurés, il cite les traits de bonté, d'attention, de généroſité que les Officiers François ont exercés à l'égard des ennemis bleſſés ou priſonniers qui tomboient entre leurs mains. Ce procedé fait honneur à la Nation & à l'humanité en général. Mais le précepte de l'amour des ennemis, que l'on aime mieux attribuer à Confucius qu'à l'Evangile, ne doit-il avoir lieu que dans ces circonſtances ? N'eſt-ce pas une morale très-fauſſe d'en borner l'uſage au ſeul cas où l'on fait la

guerre ? Sommes-nous moins obligés de faire du bien à ceux de nos concitoyens qui ſont devenus nos ennemis particuliers, qu'à ceux des Nations qui portent les armes contre la nôtre ? Si c'eſt ainſi que l'entend Confucius, J. C. parle bien différemment : *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïſſent, priez pour ceux qui vous perſécutent & vous calomnient* (*a*).

Nous ſouhaiterions encore de ſçavoir ſi ces Chinois que l'on nous peint ſi vertueux, traiteroient les ennemis pris à la guerre comme les François ont traité les Officiers Hannovriens ou Pruſſiens bleſſés ; ou plutôt, nous ſçavons déja comment les Chinois connoiſſent & obſervent le droit des gens (*b*). Quand ils nous auront donné l'exemple de ces mœurs douces & ſociales dont nous ſommes redevables à l'Evangile ; alors on pourra blâmer les Occidentaux de ne pas rendre juſtice aux vertus Chinoiſes.

SIXIÉME ENTRETIEN.

Il eſt encore ici queſtion des vertus. L'on fait dire au Docteur Chinois qu'il

(*a*) *Matt.* 5, 44.
(*b*) Voyez l'Apologie, chap. 11, §. 4.

n'y a de vraies vertus que celles qui ſont utiles à la ſociété, la fidélité, la magnanimité, la bienfaiſance, la tolérance. C'eſt une fauſſeté palpable. On appelle acte de vertu toute action louable ; or n'eſt-il pas louable de rendre à Dieu l'honneur & le culte qui lui eſt dû, de réprimer les apétits déréglés de notre corps, de modérer l'amour propre, & en général toutes les paſſions de l'ame ? Aucun des anciens Philoſophes n'en eſt diſconvenu. Notre Docteur lui-même a nommé *ſentiment vertueux*, la droiture d'un homme qui ne cherche pas à ſe tromper lui-même ; *la prudence*, dit-on, *& la tempérance ſont des préceptes de politique & de ſanté*. Soit. Qu'entend-t-on par politique ? n'a-t-elle aucun rapport à la ſociété ? Un homme religieux, prudent, modeſte, tempérant, n'eſt-il pas d'un commerce plus agréable & plus ſûr, qu'un Athée, un étourdi, un fat, un débauché ? le premier n'eſt-il pas plus propre à remplir les devoirs de la vie civile que le ſecond ? Toutes les vertus tendent donc au bien de la ſociété & y contribuent.

Notre Philoſophe déplore l'oubli d'une ancienne vertu, l'hoſpitalité ; la pernicieuſe inſtitution des cabarets vient, dit-il, des ſauvages de l'Occident. C'eſt à nous qu'il

en veut & à nos mœurs; le reproche ne peut être plus mal fondé. Nous pouvons nous en rapporter au ſentiment de toutes les Nations de l'Europe ; point de pays au monde où l'on aime mieux voyager qu'en France, où l'on trouve plus de commodités, où l'on ſoit mieux accueilli & mieux ſervi.

Bien plus ; malgré la commodité des auberges, il n'eſt aucun pays de l'univers où l'hoſpitalité ſoit mieux exercée. Il n'eſt pas un gentilhomme de campagne, pas un Curé, pas un honnête bourgeois qui ne ſe faſſe un devoir de recevoir un étranger, ſur-tout dans les lieux écartés où il n'y a pas de cabarets.

L'Auteur avoue lui-même que l'hoſpitalité exercée ſans précaution ſeroit ſujette à d'étranges abus; que certains peuples qui ſont fort mal chez eux, & qui par cette raiſon aiment à courir, uſeroient volontiers chez les autres du droit d'hoſpitalité, ſans riſquer d'être jamais expoſés à rendre la pareille. *L'inconvénient eſt petit*, ajoute-t-il, *il eſt aiſé d'y remédier en ne recevant que des perſonnes bien recommandées*. Mais quelle foi peut-on ajouter à des recommandations venues de cent lieues & d'un pays où l'on ne connoît perſonne ? Les avanturiers & les fauſſaires ne

manquent jamais de paſſeports ni de recommandations ; ils ſeront les ſeuls qui jouiront impunément de l'hoſpitalité, & les plus honnêtes gens ſeront les plus expoſés à être dupes.

Il ne faut pas ſe laiſſer éblouir par ce que nous liſons dans les Anciens ſur l'hoſpitalité. M. Goguet a très-bien montré qu'elle étoit établie par pure néceſſité & au défaut d'autre reſſource, qu'il n'y a pas lieu d'en faire un mérite aux anciens Peuples. Il ſeroit à ſouhaiter que notre Philoſophe eût réfléchi plus mûrement ſur les mœurs anciennes & modernes, ou qu'il eût été plus circonſpect dans le jugement qu'il en porte, il en auroit parlé d'une maniere plus raiſonnable.

Nous applaudiſſons volontiers à la maxime de Confutſée : *Reconnois les bienfaits par des bienfaits, & ne te venge jamais par des injures ;* mais il y manque une choſe que l'Evangile n'a pas oubliée. Pour accomplir toute juſtice, ce n'eſt pas aſſez de rendre le bien pour le bien, & de ne jamais rendre le mal pour le mal, mais il faut encore rendre le bien pour le mal, *être bienfaiſant envers ceux mêmes qui nous haïſſent.* Voilà ce que les Peuples d'Occident peuvent oppoſer, ou plutôt ajouter

à la morale de Confutſée, que l'on ſuppoſe ſi parfaite.

Que les Sages de la Chine n'ayent jamais donné une définition aſſez exacte de l'humilité, cela n'eſt pas ſurprenant, elle n'eſt pas leur vertu favorite, non plus que celle de nos Philoſophes. J. C, ſans en donner la définition, en a fait un précepte qui ne laiſſe point de doute. *Que celui*, dit-il, *qui veut être le premier & le plus grand, devienne le ſerviteur de tous* (*a*). Il a mieux fait encore, il s'eſt donné lui-même pour modéle, & il a joint l'exemple aux leçons; c'eſt ce qu'aucun Sage n'avoit fait avant lui.

En vain l'Auteur affecte de vanter la morale de Confucius, pour inſinuer que l'Evangile ne nous inſtruit pas mieux que ce Philoſophe; on peut le perſuader à ceux qui n'ont jamais lu ſes Ecrits: & il ne faut pas peu de patience pour les lire. C'eſt une morale vague, ſéche, monotone, ſans liaiſon, ſouvent obſcure, preſqu'entiérement bornée à régler l'extérieur, à preſcrire les ſacrifices & les cérémonies en uſage chez les Chinois, qui n'entre dans aucun détail des devoirs des particuliers,

(*a*) *Matt.* 20, 27.

qui n'eſt appuyée ſur aucun motif ſolide, qui peut au plus éclairer l'eſprit ſans toucher le cœur. Quelle différence entre ces vaines ſpéculations de morale, & les leçons claires, ſimples, touchantes, populaires, de J. C. & des Apôtres ! Confucius ſe croyoit deſtiné à inſtruire les Rois ; J. C. a daigné enſeigner tous les hommes : Confucius a formé une Secte de Philoſophes, dont pluſieurs prétendent puiſer l'Athéïſme dans ſes livres ; J. C. a répandu la connoiſſance du vrai Dieu dans tout l'univers.

Ce n'eſt pas tout. Confucius étoit Philoſophe ; il avoit paſſé ſa vie à méditer ; il profita des lumieres de tous les Sages qui l'avoient précédé : eſt-ce un prodige qu'il ait enſeigné une morale plus parfaite que ſes maîtres ? Mais dans quelle école J. C. avoit-il puiſé cette morale ſi pure, ſi ſainte, ſi ſublime, dont il a donné le premier les leçons & l'exemple ? Voilà ſur quoi nos Philoſophes ne nous ont point encore inſtruits.

Notre Cenſeur répéte, en finiſſant ; les déclamations, qu'il a déja faites ailleurs. *Malheur à un Peuple aſſez imbécille & aſſez barbare pour penſer qu'il y a un Dieu pour ſa ſeule Province ; c'eſt un blaſphême. Quoi ! la lumiere du ſoleil éclaire tous les yeux, & la lumiere de Dieu n'é-*

claireroit qu'une petite & chétive nation dans un coin de ce globe ! Quelle horreur & quelle ſottiſe ! La Divinité parle au cœur de tous les hommes, & les liens de charité doivent les unir d'un bout de l'univers à l'autre. Il eſt clair que l'on en veut principalement aux Juifs, parce qu'ils appelloient l'Etre ſuprême *le Dieu d'Iſraël.* Mais le ſens de ces paroles ſaute aux yeux; elles ſignifient le Dieu unique & ſouverain qu'Iſraël adore, pour le diſtinguer des fauſſes Divinités que les autres Nations honoroient. Jamais les Juifs n'ont prétendu que Dieu ne fût point le ſouverain Seigneur de tout l'univers dont ils le croyoient Créateur. Mais enfin il étoit oublié & méconnu par-tout ailleurs que dans la Judée, & *ſon nom n'étoit glorifié que dans Iſraël;* c'eſt un fait qu'il eſt inutile de vouloir révoquer en doute. La Divinité parle au cœur de tous les hommes, mais la plûpart n'avoient point voulu entendre ſa voix; les Philoſophes même conſeilloient d'adorer les Dieux populaires. Aujourd'hui encore une infinité de Nations ne connoiſſent point le vrai Dieu, & adorent de fauſſes Divinités; les Chinois mêmes aſſocient à ſon culte celui d'une infinité d'êtres imaginaires. Oſerons-nous nier ces faits, ſous prétexte que la lumiere de Dieu,

comme

comme celle du ſoleil, doit luire à tous les yeux & éclairer tous les hommes?

Laiſſons donc de côté les louanges que notre Philoſophe donne à ſa propre doctrine, en louant celle du Prince Chinois; jamais éloges ne furent prodigués plus mal à propos, jamais Catéchiſme ne fut moins propre à rendre un Prince religieux ni raiſonnable.

CHRISTIANISME.

Recherches hiſtoriques ſur le Chriſtianiſme.

Cet article eſt ſans doute le plus important de tout le Livre; il ſeroit mieux intitulé : *Recherches hiſtoriques contre le Chriſtianiſme.* L'Auteur y a raſſemblé avec beaucoup de ſoin tout ce qu'il a cru capable d'inſpirer des doutes ſur l'établiſſement divin de notre Religion : c'eſt le canevas de la plûpart des brochures qui ont paru depuis peu ſur le même ſujet. Comme nous avons déja répondu à pluſieurs de ſes objections, nous éviterons de répéter autant qu'il ſera poſſible.

Pluſieurs Sçavans, dit-il, *ont marqué leur ſurpriſe de ne trouver dans l'Hiſtorien Joſephe aucune trace de Jeſus-Chriſt; car tout le monde convient aujourd'hui que le petit paſſage où il en eſt queſtion dans ſon*

hiſtoire eſt interpolé. L'Auteur ne pouvoit mieux commencer que par deux fauſſetés. 1°. Il eſt faux que tout le monde convienne aujourd'hui de la ſuppoſition du fameux paſſage de Joſephe. Les plus habiles Critiques de nos jours & ceux du ſiécle paſſé en ont ſoutenu & prouvé l'authenticité, & ils ont répondu à toutes les objections de ceux qui ont voulu la conteſter (*a*). Comme ce paſſage porte avec lui ſon apologie aux yeux non prévenus, on ne peut ſe diſpenſer de le rapporter.

» En ce temps-là parut Jeſus, homme » ſage, ſi toutefois on doit l'appeller un » homme; car il fit une infinité de prodi- » ges, & il enſeigna la vérité à tous ceux » qui voulurent l'entendre. Il eut pluſieurs » Diſciples qui embraſſerent ſa doctrine, » tant des Juifs que des Gentils. Il étoit » le Chriſt; & Pilate pouſſé par l'envie des » premiers de notre Nation, l'ayant fait » crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui » avoient été attachés à lui dès le commen- » cement, ne continuaſſent à l'aimer: il » leur apparut vivant, trois jours après » ſa mort; les Prophêtes ayant prédit ſa » réſurrection & pluſieurs autres choſes qui

(*a*) Voyez la Diſſert. placée à la tête des Ouvrages de Joſephe, édit. de Hollande, & celle du P. Gillet dans ſa nouvelle Traduction du même Auteur.

» le regardoient : & encore aujourd'hui la » Secte des Chrétiens ſubſiſte & porte ſon » nom « (*a*).

2°. Il eſt faux que Joſephe n'ait parlé de J. C. que dans un *petit paſſage ;* outre celui qu'on vient de voir, on lit encore que le Grand Prêtre Ananus aſſembla un conſeil, devant lequel il cita *Jacques, frere de Jeſus qu'on appelle Chriſt*, & quelques autres, & les fit condamner à être lapidés, comme coupables d'avoir violé & tranſgreſſé la loi (*b*). Enfin Joſephe fait l'éloge de ſaint Jean-Baptiſte, dont l'hiſtoire eſt intimement liée à celle de Jeſus-Chriſt (*c*). Un Auteur qui, malgré ces paſſages, oſe aſſurer que Joſephe *ne dit pas un mot ni de la vie ni de la mort de Jeſus*, a ſans doute écrit pour ceux qui ne ſçavent pas lire.

3°. Quelle preuve déciſive a-t-on que ces paſſages ne ſont point de Joſephe ? C'eſt qu'il eſt impoſſible, dit-on, que Joſephe ait penſé que Jeſus *étoit le Chriſt*, & qu'il ne ſe ſoit pas fait Chrétien. C'eſt-à-dire, qu'il eſt impoſſible que Joſephe n'ait pas agi conſéquemment. Eſt-ce donc là le ſeul point ſur lequel il ait trahi ſa religion ? ou eſt-il le ſeul Juif, qui par des mo-

(*a*) *Antiq. Jud. l.* 18, *c.* 4.
(*b*) *Joſeph. Antiq. l.* 20, *c.* 8.
(*c*) *L.* 18, *c.* 7.

tifs humains ait réſiſté à la vérité connue? Après avoir vu la maniere dont les Chrétiens avoient été traités à Rome ſous Néron, Joſephe devoit-il avoir beaucoup d'inclination à embraſſer le Chriſtianiſme ?

Nous avons déja remarqué plus d'une fois le ridicule de nos adverſaires. Quand on leur objecte le témoignage des Juifs qui ſe ſont faits Chrétiens, ils le recuſent comme venant de gens prévenus ; quand on leur oppoſe celui de Joſephe, ils l'accuſent de ſuppoſition, parce que Joſephe ne s'eſt pas fait Chrétien : de quelque nature que ſoient les preuves qu'on pourra leur donner, ils ſont bien réſolus de ne ſe rendre à aucune.

Nous avons montré dans un autre Ouvrage (*a*), que le texte de Joſephe n'a pas pu être falſifié par les Chrétiens, & que quand cet Ecrivain n'auroit pas parlé de J. C. ni de ſes Diſciples, ſon ſilence nous ſeroit auſſi avantageux que ſon témoignage.

Joſephe, continue notre Auteur, *Joſephe qui ne diſſimule aucune des cruautés d'Hérode, ne parle point du maſſacre de tous les enfans ordonné par lui.... c'eſt de toutes les actions de tous les Tyrans la plus*

(*a*) Certitude des Preuves du Chriſt. c. 2, §. 8.

horrible. Il n'y en a point d'exemple dans l'hiſtoire du monde entier. Cela eſt vrai. Ce maſſacre étoit cependant à Rome un fait conſtant. Macrobe rapporte à ce ſujet un bon mot de l'Empereur Auguſte, avec une circonſtance dont les Evangéliſtes n'ont point parlé, & qui rend la choſe encore plus horrible. *Auguſte*, dit-il, *ayant appris que parmi les enfans de deux ans qu'Hérode Roi des Juifs fit maſſacrer dans la Paleſtine, il avoit fait mourir ſon propre fils, s'écria : Il vaut mieux être le pourceau d'Hérode que ſon fils (a).*

Mais Joſephe n'en parle pas; qu'eſt-ce que cela prouve? Il y a plus; des quatre Evangéliſtes, ſaint Matthieu eſt le ſeul qui en parle : cela rend-t-il le fait moins certain? Il eſt confirmé par le témoignage d'un Hiſtorien qui n'en avoit pas puiſé les circonſtances dans l'Evangile.

On prie le Lecteur de peſer les conſéquences de ce fait inoui par rapport à l'hiſtoire de J. C. S'il n'y avoit pas des Prophéties qui annonçoient la naiſſance d'un Roi des Juifs; ſi l'on n'étoit pas perſuadé qu'elle devoit arriver ſous le regne d'Hérode, ſi le bruit de cette naiſſance ne s'étoit pas répandu pour lors, quel pou-

(a) *Saturnal. l. 2, c. 4.*

voit être le motif du maſſacre des Innocens ? Encore une fois nous invitons les Philoſophes à y penſer.

Joſephe ne parle point de la nouvelle étoile qui avoit paru en Orient après la naiſſance du Sauveur .... Il garde encore le ſilence ſur les ténébres qui couvrirent toute la terre en plein midi à la mort de J. C. Nous en convenons ; mais nous avons montré ailleurs que d'autres Auteurs en ont parlé (*a*). L'événement principal eſt raconté par Tacite, qui dit que *J. C. fut mis à mort ſous l'Empire de Tibere par le Gouverneur de Judée Ponce Pilate* (*b*).

Joſephe, dont le ſilence paroît à nos adverſaires un ſi fort préjugé contre la vérité des faits Evangéliques, en a du moins certifié un que ces Meſſieurs affectent de nier. Ils prétendent que ſaint Luc en a impoſé, quand il a dit qu'Auguſte avoit fait faire par Cyrénius Gouverneur de Syrie *un dénombrement de tout l'univers : ut deſcriberetur univerſus orbis* (*c*). Suivant eux, le fait eſt faux & l'expreſſion eſt ridicule ; ils ont répété cette accuſation dans cinq ou ſix ouvrages différens (*d*).

(*a*) Apol. c. 6, §. 9.
(*b*) *Annal. l.* 15, *c.* 44.
(*c*) Luc. 2, 1.
(*d*) Analyſe de la Religion Chrétienne, par Dumarſais ;

Joſephe atteſte cependant que Cyrénius fut envoyé en Syrie par Auguſte pour faire ce dénombrement, & qu'il le fit en effet, malgré l'oppoſition des Juifs (*a*). Le mot grec de ſaint Luc que l'on a traduit par *orbis*, peut très-bien ſignifier un Gouvernement particulier ou une Province (*b*); alors le récit de cet Evangéliſte ſe trouve exactement conforme à celui de Joſephe. Le ſilence de Tacite & de Suétone ſur ce dénombrement n'eſt plus d'aucun poids contre le témoignage exprès de deux Hiſtoriens, & la critique de nos ſçavans adverſaires ſe trouve abſolument fauſſe.

Cyrénius, diſent-ils, ne vint en Judée que plus de dix ans après la naiſſance de J. C. Nouvelle ſuppoſition démentie par Joſephe. Il atteſte que le dénombrement fut achevé par Cyrénius 37 ans après la bataille d'Actium (*c*), par conſéquent l'an 755 de la fondation de Rome. Selon la ſupputation commune, J. C. étoit né l'an 753. Etoit-ce trop de deux ans pour faire ce dénombrement, contre lequel

page 24. Examen important, c. 13, page 85. Lettre 18, ſur les Miracles. Epître aux Romains, page 20, &c.

(*a*) *Antiq. Jud. l.* 17, *c.* 19, *& l.* 18, *c.* 1 *&* 3.

(*b*) Voyez le Dict. de Hédéric.

(*c*) *Antiq. Jud. l.* 18, *c.* 3.

les Juifs ſe révolterent d'abord (*a*) ? Ne peut-il pas même avoir été commencé ſous Varus, prédéceſſeur de Cyrénius dans le Gouvernement de la Syrie ?

C'eſt donc très-mal à propos que notre Auteur conclud : *Dieu n'a pas voulu que ces choſes divines fuſſent écrites par des mains profanes.* Dieu n'a pas voulu que les Auteurs profanes fuſſent la principale ſource où nous allaſſions puiſer l'hiſtoire de la vie & de la mort de J. C, leur témoignage ſeroit inſuffiſant ; ils n'ont pas été témoins oculaires des événemens : mais Dieu a voulu que cette hiſtoire écrite par des témoins oculaires irréprochables, & qui ont verſé leur ſang pour en atteſter la vérité, fût encore confirmée dans ſes faits principaux par le rapport des Auteurs Juifs & Payens ; afin qu'il ne leur manquât aucun des genres de preuves ſur leſquelles des faits peuvent être appuyés (*b*).

Le Philoſophe fait une difficulté ſur ce qui eſt dit en ſaint Matthieu ſur la mort de Zacharie fils de Barac ; nous avons répondu à cette objection. Apologie, c. 10, §. 13.

Il répéte que *Dieu a voulu envelopper d'un nuage auſſi reſpectable qu'obſcur ſa*

(*a*) *Ibid.* c. 1, & Actes des Apôtres, 5, 37.
(*b*) Voyez l'Hiſt. de l'Etabliſſement du Chriſt. par M. Bullet.

naiſſance ;

naiſſance, ſa vie & ſa mort. Le contraire eſt évident. La naiſſance du Sauveur ne pouvoit être plus éclatante qu'elle l'a été. Les Prophêtes en avoient prédit le temps & le lieu précis; les Juifs l'attendoient, tout l'Orient étoit rempli de cette opinion; Tacite & Suétone nous l'apprennent : elle fut conſignée dans les regiſtres publics par le dénombrement que fit Cyrénius, accompagnée de ſignes miraculeux vus dans la Judée & ailleurs, annoncée à Hérodes; & le maſſacre des Innocens, connu de l'Empereur Auguſte, en eſt un monument terrible. La Généalogie de J. C. tirée des archives de la nation Juive n'a été conteſtée par aucun Juif ſenſé, ni attaquée par des titres authentiques.

Sa vie, ſa prédication, ſes miracles, ſa doctrine, ont été pendant trois ans le ſpectacle de la Judée, l'objet de la jalouſie des Prêtres & des Docteurs Juifs; ils en conviennent dans les livres mêmes qu'ils ont compoſés contre lui. Voyez les vies de J. C. publiées par les Juifs, ſous le titre de *Sepher Tholedos Jeſu*, dans l'hiſtoire de l'établiſſement du Chriſtianiſme par M. Bullet.

Sa mort, non moins publique, eſt rapportée par Tacite Hiſtorien Romain bien inſtruit, connue de tous les ennemis du Chriſ-

tianiſme & reprochée aux premiers Chrétiens comme un opprobre, avouée par les Juifs qui s'en glorifient. La deſtruction de Jeruſalem, le maſſacre & la diſperſion de la Nation entiere en ont été la ſuite & la punition, comme J. C. l'avoit prédit après les Prophêtes. La naiſſance, la prédication, la mort de Jeſus, ſont auſſi certaines qu'il eſt certain qu'il y a aujourd'hui des Chrétiens dans le monde.

N'eſt-il pas ſingulier que du ſilence fauſſement ſuppoſé d'un ſeul Hiſtorien, l'on conclue que ce ſont là des faits obſcurs.

L'Auteur inſiſte ſur la différence des deux Généalogies de J. C : nous y avons répondu, Apologie, c. 10, §. 12.

Saint Auguſtin, dit-il, ſaint Hilaire, & d'autres Peres de l'Egliſe ont donné un ſens myſtique à quelques-uns des miracles du Sauveur. Mais il ne fait pas attention à la maniere dont les Peres ont ſouvent expliqué l'Ecriture, pour inſtruire le peuple. Ils ſe ſont moins attachés à développer le ſens littéral, qu'à tirer de ce ſens même des applications morales ; ont-ils prétendu par ces applications déroger au ſens littéral ou à la réalité des faits?

On cite pour exemple, 1°. le figuier maudit & ſéché pour n'avoir pas porté des figues, quand ce n'étoit pas le temps des

figues : les Peres ont dit que ce figuier étoit la figure de la Synagogue : ont-ils voulu par-là révoquer en doute ſi le figuier avoit été véritablement deſſéché à la parole du Sauveur ? J. C. fit ce miracle pour inſpirer à ſes Diſciples la confiance au pouvoir ſurnaturel qu'il vouloit leur communiquer. C'eſt l'inſtruction qu'il leur donne à ce ſujet (*a*).

2°. Les Démons envoyés dans les corps des cochons dans un pays où l'on ne nourriſſoit point de cochons. La ſuppoſition eſt fauſſe. Joſephe nous apprend que le pays de Gadara ou Geraſa, dans lequel ce miracle fut opéré, étoit habité par des Gentils (*b*). Quand cela ne ſeroit pas, les Juifs ont pu nourrir ces animaux pour les vendre aux Payens dont ils étoient environnés. Comme c'étoit la victime la plus commune dans les ſacrifices du Paganiſme, J. C. voulut montrer par la deſtruction de ce troupeau qu'il déſapprouvoit cet abus ; & il étoit en droit de le faire comme Légiſlateur ſouverain envoyé de Dieu. Enfin ce miracle fermoit la bouche aux Sadducéens qui ne croyoient point aux eſprits.

3°. L'eau changée en vin ſur la fin d'un

(*a*) *Matt.* 21, 21. *Marci*, 11, 22.
(*b*) *Antiq. l.* 7, *c.* 13.

repas *où les convives étoient déja échauffés.* Il n'y a rien dans le texte qui puiſſe donner lieu à ce ſoupçon ; J. C. n'auroit pas fait un miracle pour fournir matiere à l'intempérance.

Quand on ſeroit parvenu à *élever quelques doutes* ſur ces trois miracles, la multitude des autres que J. C. a opérés en recevroit-elle la moindre atteinte ? La réſurrection des morts, la guériſon des aveugles nés, des ſourds & des muets, des paralytiques, des malades de toute eſpéce, la multiplication des pains, les orages appaiſés, &c. ſont-ils encore de ſimples paraboles, des fictions allégoriques, dont les Peres n'ont point cru la réalité ?

L'Auteur, après avoir tâché de répandre des nuages ſur les faits, attaque les dogmes. *J. C*, dit-il, *naquit ſous la loi Moſaïque, il fut circoncis ſuivant cette loi, il en accomplit tous les préceptes, il en célébra toutes les fêtes.* Cela eſt vrai ; il a fait plus, il a déclaré qu'il n'étoit pas venu pour détruire la loi, mais pour l'accomplir (*a*). Il a ordonné au peuple d'obſerver ce qu'enſeignoient les Scribes & les Phariſiens aſſis ſur la chaire de Moïſe (*b*). Mais il eſt clair

(*a*) *Matt.* 5, 17.
(*b*) *Matt.* 23, 2.

qu'il parloit de la morale, & non des cérémonies Judaïques : nous le montrerons bientôt.

Il ne prêcha que la morale, continue le Philoſophe ; *il ne révela point le myſtere de ſon Incarnation, il ne dit jamais aux Juifs qu'il étoit né d'une Vierge.* Fauſſes allégations. J. C. a prêché le dogme auſſi bien que la morale, l'Evangile en fait foi ; il a dit expreſſément qu'il étoit Fils de Dieu & Fils de l'Homme ; ſes Apôtres ne nous ont appris de ſon Incarnation & de ſa naiſſance que ce qu'il leur avoit révélé lui-même. En ſe donnant aux Juifs pour le Meſſie, il leur apprenoit aſſez qu'il étoit né d'une Vierge, puiſqu'ils étoient perſuadés, ſelon la prophétie d'Iſaïe, que le Meſſie devoit naître ainſi. Leurs livres nous atteſtent encore cette croyance, il n'y a qu'à lire les paraphraſes Chaldaïques de l'Ecriture & les Ecrits des plus anciens Rabbins dans Galatin (*a*).

On nous oppoſe que J. C. ne baptiſa jamais perſonne, qu'il ne parla point des ſept Sacremens, qu'il n'inſtitua point de Hiérarchie Eccléſiaſtique : nous avons réfuté ailleurs ces objections (*b*).

(*a*) *De Arcanis Cathol. veritatis, l.* 7, *c.* 14.
(*b*) Apologie, chap. 5, §. 5.

Il cacha à ſes contemporains qu'il étoit Fils de Dieu. On répéte cette fauſſeté dans l'art. *Religion* (*a*), & on l'a renouvellée dans cinq ou ſix brochures. J. C. l'a ſi peu caché, qu'il l'a déclaré hautement en préſence de ſes Juges. Le ſouverain Prêtre lui dit : *Je vous conjure au nom du Dieu vivant de nous dire ſi vous êtes le Chriſt Fils de Dieu.* Jeſus répond : *Vous l'avez dit, je le ſuis.* Cette déclaration eſt rapporté par trois Evangéliſtes (*b*). Elle fut priſe pour un blaſphême & fit condamner J. C. à la mort. Les Juifs ne ceſſerent de lui reprocher qu'en appellant Dieu *ſon Pere, il ſe faiſoit égal à Dieu* (*c*); *ils repréſenterent à Pilate que*, ſelon la Loi, Jeſus devoit mourir, parce qu'il s'étoit dit Fils de Dieu (*d*). Dans un autre endroit J. C. loue S. Pierre de lui avoir dit; *Vous êtes le Fils du Dieu vivant* (*e*). Après ſa réſurrection, ſaint Thomas lui dit, *mon Seigneur & mon Dieu*, & J. C. approuve cette confeſſion (*f*). Vingt autres paſſages expriment la même choſe; les Apôtres tiennent le même langage, nous le verrons dans un moment;

(*a*) Art. *Religion*, troiſiéme queſtion.
(*b*) *Matt.* 26, 63. *Marci*, 14, 61. *Luc.* 22, 70.
(*c*) *Joan.* 5, 18.
(*d*) *Joan.* 7, 19.
(*e*) *Matt.* 16, 16.
(*f*) *Joan.* 20, 28.

& l'on oſe écrire, l'on oſe répéter que J. C. a caché ſa divinité à ſes contemporains !

Selon notre Auteur, J. C. n'a pas dit qu'il eſt *conſubſtantiel à Dieu*. Mais s'il eſt *Dieu*, comment pourroit-il ne pas être conſubſtantiel à Dieu ? Il faudroit donc admettre en Dieu deux ſubſtances, par conſéquent deux Dieux.

Il n'a pas dit qu'il eſt *éternellement engendré*. Saint Jean l'a dit de ſa part : *Au commencement le Verbe étoit en Dieu, & le Verbe étoit Dieu .... & le Verbe s'eſt fait chair* (*a*). Il a dit lui-même qu'il étoit *avant Abraham* (*b*), qu'il étoit *glorifié dans ſon Pere avant la création du monde* (*c*).

Il n'a pas dit que *le Saint-Eſprit procédoit du Pere & du Fils*. Il l'a dit très-clairement. *L'Eſprit-Saint conſolateur que mon Pere vous enverra en mon nom vous enſeignera toutes choſes* (*d*). *Lorſque le Conſolateur, l'Eſprit de vérité que je vous enverrai de la part de mon Pere, ſera venu* (*e*). Le Saint-Eſprit eſt donc également envoyé par le Pere & par le Fils, par conſéquent il procéde du Pere & du Fils. Dans

(*a*) *Joan.* 1, 1.
(*b*) *Ibid.* 8, 58.
(*c*) *Ibid.* 17, 5.
(*d*) *Ibid.* 14, 26.
(*e*) *Ibid.* 15, 26.

ce même endroit, J. C. dit que cet Eſprit de vérité *procede du Pere*. Dans le chapitre ſuivant il eſt dit du même : *Il prendra de ce qui eſt à moi & vous l'annoncera ;* le Saint-Eſprit procéde donc du Fils comme du Pere.

Il ne dit point que ſa perſonne étoit compoſée de deux natures & de deux volontés. On ſe trompe encore ; cette doctrine eſt une conſéquence toute ſimple de ce qu'il a dit ; s'il eſt Dieu & homme, il a la nature divine & la nature humaine, par conſéquent la volonté divine & la volonté humaine, puiſque la volonté eſt l'attribut eſſentiel de toute nature intelligente.

Il voulut, dit-on, *que ces grands myſteres fuſſent annoncés aux hommes dans la ſuite des temps par ceux qui ſeroient éclairés des lumieres du S. Eſprit*. J. C. a effectivement promis le S. Eſprit aux Apôtres & à ſon Egliſe ; mais jamais les Apôtres ni leurs ſucceſſeurs n'ont enſeigné d'autres myſteres que ceux que J. C. a révélés lui-même ; jamais ils n'ont voulu ſouffrir que l'on altérât le ſens de ſes paroles, que l'on entreprît d'y ajouter ni d'y retrancher. Quand ils ont jugé qu'il convenoit de conſacrer certaines expreſſions pour profeſſer ces myſteres, ils ont choiſi

celles qui rendroient le plus fidélement le ſens des paroles de J. C, & ils ont banni de la ſociété chrétienne, tous ceux qui ont voulu les entendre ſelon leur ſens particulier.

De toutes les aſſertions de notre Auteur, il n'y en a pas une qui ne ſoit démontrée fauſſe par le texte même des Livres Saints : celles qui vont ſuivre ne ſont pas moins frivoles ni moins téméraires.

A quoi ſert l'énumeration des différentes Sectes qu'il y avoit chez les Juifs? *Il y avoit*, dit-il; *dans les premieres années qui ſuivirent la mort de Jeſus ſept Sociétés ou Sectes différentes chez les Juifs, les Phariſiens, les Sadducéens, les Eſſéniens, les Judaïtes, les Thérapeutes, les Diſciples de Jean & les Diſciples de Chriſt.*

Premiérement cette énumeration n'eſt pas juſte. Les Thérapeutes n'enſeignoient aucun dogme différent des autres Juifs; ils menoient une vie plus retirée, mais ils ne faiſoient pas Secte; à moins qu'on ne veuille dire que les différens Ordres Religieux ſont autant de Sectes Catholiques. Il en eſt de même des Diſciples de Jean ; ils avoient reçu ſon Baptême, ils le regardoient comme un Prophête, mais ils ne formoient pas une Secte particuliere. Ils ne ſe diſtinguoient des au-

tres Juifs ni dans le dogme, ni dans la morale, ni dans le rit extérieur.

Quant à ceux dont parle Joſéphe, L. 2, de la Guerre des Juifs, chap. 7, il eſt clair, malgré ce qu'en dit notre Auteur, que ce ſont les Eſſéniens & non pas les Judaïtes. » Judas, dit-il, fut l'auteur d'une » nouvelle Secte différente des trois autres, » dont la premiere étoit celle des Phari- » ſiens, la ſeconde celle des Sadducéens, » & la troiſiéme celle des Eſſéniens qui eſt » la plus parfaite de toutes. Ils ſont Juifs » de nation, vivent dans une union très- » étroite, & conſiderent les voluptés com- » me des vices, &c. «. Joſéphe continue juſ- qu'à ces paroles citées par notre Auteur: » Ils mépriſent les maux de la terre, ils » triomphent des tourmens par leur conſ- » tance, &c. « Et un peu plus bas. » Voilà, » dit-il, ce que les Eſſéniens enſeignent » ſur la divinité de l'ame, &c. Il y a une » autre ſorte d'Eſſéniens, *dit-il enfin*, qui » conviennent avec les premiers dans l'u- » ſage des mêmes viandes, &c. « Il eſt donc plus clair que le jour que dans tout ce chapitre Joſéphe parle des Eſſéniens, & non pas des Judaïtes.

C'eſt dans le dix-huitieme Livre des Antiquités Judaïques, chap. 2, que Joſéphe traite plus particuliérement des Ju-

daïtes ; il dit formellement que *cette Secte convient en toutes choſes avec celle des Phariſiens, excepté que ceux qui en font profeſſion, ſoutiennent qu'il n'y a que Dieu ſeul que l'on doive reconnoître pour Seigneur & pour Roi ;* il les peint comme une troupe de fanatiques & de ſéditieux. Ils ſont repréſentés de même dans les actes des Apôtres (*a*), & il y eſt dit que cette Secte fut promptement diſſipée.

L'on ne peut donc faire aucun fond ſur la maniere dont notre Philoſophe cite les Hiſtoriens ; il tronque, il altere, il tranſporte, il défigure à ſon gré leur narration. N'eſt-ce pas une affectation ridicule d'avoir voulu appliquer à des inſenſés & des furieux tels que les Judaïtes, ce que Joſéphe a dit des dogmes ſenſés & de la morale admirable des Eſſéniens ? Mais comme pluſieurs Sçavans ont penſé que les Eſſéniens étoient Chrétiens, il n'en a pas fallu davantage pour engager notre Auteur à altérer le ſens de Joſéphe.

En ſecond lieu, le paralléle entre les différentes Sectes Juives & le Chriſtianiſme eſt tout entier à l'avantage de celui-ci. Toutes ces Sectes diſparurent après la ruine de Jeruſalem ; il ne fut plus queſtion

(*a*) Act. 5, 37.

de Pharisiens, de Sadducéens, d'Esséniens, de Judaïtes. Les plus sensés parmi les Juifs disperses comprirent que Dieu, en rendant impossible l'exercice de leur Religion, avoit voulu donner fin à la Loi de Moïse, & embrasserent le Christianisme.

Envain l'Auteur s'efforce de jetter du ridicule sur la personne, sur le caractere, sur la conduite de S. Paul; en vain il répéte les mêmes reproches à l'art. *Paul.* Nous avons justifié ce S. Apôtre dans l'Apologie, chap. 3, §. 11 & 12.

Nous reconnoissons volontiers avec notre Critique, que les commencemens de l'Evangile furent très-foibles, que les Apôtres étoient des Juifs grossiers, des artisans, des hommes du commun. Mais ces circonstances que l'on affecte de relever, ne font elles pas la gloire de notre Religion, & n'en démontrent-elles pas la Divinité? Dieu pour convertir le monde, pour faire tomber le Judaïsme & l'Idolâtrie, pour établir la plus sainte, la plus pure, la plus sublime Religion qui fut jamais, n'a pas voulu se servir de Sçavans ni de Philosophes, mais de pauvres & d'ignorans. D'où leur est venue cette sagesse, cette force sous laquelle les plus grands génies ont enfin été forcés de plier? Quelle puissance inconnue a pu faire dans

moins de trois ſiécles une révolution ſi étonnante dans l'univers ? Voilà le myſtere qui nous étonne, & dont les réflexions de notre ſçavant Philoſophe ne nous donnent point la ſolution.

Il aſſure, contre la vérité, que *tous les premiers Fidéles furent des hommes obſcurs.* Le contraire a été démontré dans la Certitude des Preuves du Chriſtianiſme, chap. 6, §. 1, page 206 de la ſeconde édition. Les témoignages ſur leſquels ce fait déciſif eſt appuyé ont paru ſi ſolides à nos adverſaires, que dans les *Conſeils raiſonnables*, n. 22, on s'eſt contenté de le nier, ſans y oppoſer la moindre preuve.

Les premiers Fidéles, continue notre Auteur, ne ſe ſéparerent point d'abord des Juifs, ils garderent la circonciſion & toute la Loi de Moïſe ; S. Paul en ſe juſtifiant devant Feſtus, aſſure *qu'il n'a péché ni contre la Loi ni contre le Temple* (*a*). Il eſt certain, & l'on en convient, que J. C. ni les Apôtres n'ont jamais défendu aux Juifs d'obſerver la Loi Judaïque ; mais il faut obſerver 1°. que ces mêmes Apôtres n'ont jamais voulu ſouffrir que l'on obligeât les Gentils à la circonciſion ni aux autres pratiques de cette mê-

(*a*) Act. 25, 8.

me Loi, qui étoit faite pour les ſeuls Juifs, & qu'ils le déciderent ainſi dans le Concile de Jeruſalem (*a*). 2°. Que les Apôtres ſçavoient très-bien, ſelon la prédiction claire & formelle de J. C (*b*), que la deſtruction de Jeruſalem & du Temple, & la diſperſion des Juifs étoient prochaines; que par cet événement Dieu alloit rendre impoſſible pour toujours l'obſervation de la Loi Moſaïque quant aux ſacrifices, aux fêtes & aux cérémonies les plus eſſentielles. 3°. Que la circonciſion n'ayant été ordonnée aux Juifs que comme une marque de leur origine & le ſigne diſtinctif de la poſtérité d'Abraham; cette marque devenoit inutile après la venue du Meſſie, & après la réunion de toutes les Nations dans une ſeule Egliſe; mais que cette cérémonie & la plûpart des autres obſervances Judaïques étant très-innocentes, il étoit beaucoup mieux de les laiſſer tomber d'elles-mêmes, que de les interdire aux Juifs ſans aucune néceſſité; c'eſt ce qu'ont fait les Apôtres.

Notre Philoſophe prétend *qu'ils annonçoient J. C. comme Juifs, obſervateur de la Loi Juive, envoyé de Dieu pour la faire*

(*a*) *Ibid.* c. 15.
(*b*) *Matt.* 24.

obſerver. Cela eſt faux quant au dernier article ; jamais les Apôtres n'ont enſeigné que J. C. étoit venu pour faire obſerver la Loi de Moïſe, du moins quant aux cérémonies, & J. C. ne l'a jamais dit lui-même. Il a déclaré au contraire *que l'heure étoit venue où l'on n'adoreroit plus ſon Pere ni à Samarie ni à Jeruſalem, mais qu'il ſeroit adoré en eſprit & en vérité* (*a*). En comparant ſon Egliſe à un bercail, il a dit qu'il vouloit *y raſſembler d'autres brebis que les Juifs* (*b*) ; il leur a fait entendre que pluſieurs viendroient de l'Orient & de l'Occident pour entrer dans le Royaume des Cieux, au lieu qu'ils en ſeroient eux-mêmes chaſſés (*c*).

S. Paul a dit dans ſon Epître aux Romains, *que la circonciſion eſt utile, ſi on obſerve la Loi* ; mais il parloit à des Juifs (*d*). Il a enſeigné en même-temps que l'homme *eſt juſtifié par la foi ſans les œuvres de la Loi*, parce que *Dieu eſt non-ſeulement le Dieu des Juifs, mais encore des Gentils* (*e*). Il ne ceſſe de répéter la même vérité dans toute ſa lettre, & de

(*a*) *Joan.* 4, 21 & 23.
(*b*) *Joan.* 10. 16.
(*c*) *Matt.* 8, 11.
(*d*) *Rom* 2, 25.
(*e*) *Rom.* 3, 28.

faire comprendre que ce ſont les préceptes moraux & non les cérémonies qui ſont l'eſſentiel de la Loi.

On fait à cet Apôtre un reproche bien plus grave. *Quand il parle de J. C. dans ſes Epîtres, il ne révéle point le myſtere ineffable de ſa conſubſtantialité avec Dieu.* Notre Critique prétend le faire voir par quelques paſſages qui ſemblent mettre Dieu le pere au-deſſus de J. C. Mais pourquoi oublier pluſieurs autres paſſages clairs & formels de S. Paul où la divinité de J. C. eſt évidemment enſeignée? Il dit que J. C. *eſt le Dieu beni dans tous les ſiécles* (*a*); que *toutes choſes ont été créées en lui & par lui* (*b*). Il lui applique ces paroles du Pſeaume 44: *Votre trône, ô Dieu, eſt de toute éternité..... vous avez créé le ciel & la terre* (*c*). Il faut donc, ou que S. Paul ait admis deux Dieux, ou qu'il ait voulu nous apprendre que J. C. fils de Dieu eſt conſubſtantiel à ſon pere.

Le Philoſophe, devenu tout-à-coup Théologien, inſiſte ſur le paſſage de l'Epître aux Philippiens, chap. 2, ℣. 5, où S. Paul recommandant aux Fidéles l'humilité, leur dit: *Ayez les mêmes ſentimens*

(*a*) *Rom.* 9, 5.
(*b*) *Coloſſ.* 1, 16.
(*c*) *Hébr.* 1, 8.

que

que J. C. qui étant empreint de Dieu, n'a point cru ſa proye d'être égal à Dieu. Selon lui, c'eſt ainſi que l'on doit traduire, & non pas comme on l'entend ordinairement : *qui n'a point regardé comme une uſurpation de s'égaler à Dieu.* Il ſoutient que la premiere verſion eſt conforme à celle des Egliſes de Vienne & de Lyon dans leur lettre de l'an 117, & à celle d'Origéne. Admettons pour un moment cette explication que l'Auteur a tirée du Nouveau Teſtament de le Clerc, & voyons ſi l'on en peut conclure quelque choſe contre la divinité de J. C.

Voici le paſſage entier : *Ayez les mêmes ſentimens que J. C. qui ayant la forme de Dieu, ne s'eſt point attribué l'égalité avec Dieu, mais s'eſt anéanti en prenant la forme d'eſclave, & en devenant ſemblable à un homme ; il s'eſt humilié en obéiſſant juſqu'à mourir ſur une croix.* On demande d'abord quel eſt le ſens de ces mots : *étant empreint de Dieu*, ou *ayant la forme de Dieu ?* Signifient-ils ſeulement que J. C. a eu quelque reſſemblance avec Dieu, quelques-uns des caracteres de la Divinité ? Mais 1°. *La forme de Dieu* eſt ici oppoſée *à la forme d'eſclave*, c'eſt le même terme dans le texte original. Or J. C. n'a pas ſeulement eu l'apparence ou le caractere

extérieur d'eſclave, il en a eu la nature, puiſqu'il étoit véritablement homme; donc s'il a eu auſſi la forme ou le caractere de Dieu, il étoit véritablement Dieu. 2°. Si J. C. n'étoit pas Dieu ſelon toute l'énergie du terme, étoit-ce une humilité de ſa part de ne point s'égaler à Dieu? Ç'auroit été une impiété horrible dans une créature d'oſer ſeulement y penſer. 3°. S. Paul recommande aux Fidéles de croire par humilité que les autres leur ſont ſupérieurs (quoique leurs égaux), & d'imiter en cela J. C. Donc l'humilité de J. C. a été d'attribuer la ſupériorité à ſon pere, quoiqu'il fût égal à ſon pere. Renoncer à un rang qui ne nous eſt pas dû, c'eſt juſtice: céder un titre qui nous appartient, c'eſt humilité. Or nous voyons en effet J. C. tout rapporter à la gloire de ſon Pere, reconnoître qu'il a tout reçu de lui, déclarer qu'il fait ſa volonté, que ſon Pere eſt plus grand que lui, &c. ſi J. C. n'eſt qu'un homme, ou eſt en cela l'humilité?

Donc le paſſage de S. Paul, dans le ſens même que notre Auteur lui attribue après le Clerc & après tous les Sociniens, loin de déroger à la divinité de J. C, la prouve au contraire d'une maniere invincible.

On nous parle de la diſpute ſurvenue

à Antioche entre S. Pierre & S. Paul au ſujet des cérémonies légales. Nous avons éclairci cette difficulté, Apologie, chap. 3, §. 11 & 12, & chap. 10, §. 14, & nous avons montré que ni l'un ni l'autre de ces deux Apôtres n'eſt blâmable.

Le Cenſeur du Chriſtianiſme n'eſt pas moins habile à défigurer l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, que les faits & les dogmes du Nouveau Teſtament. *Si S. Pierre*, dit-il, *étoit ſpécialement deſtiné à la converſion des Juifs, & S. Paul à celle des étrangers, il eſt très-probable que Pierre ne vint point à Rome. Les Actes des Apôtres ne font point mention du voyage de Pierre en Italie.* On concluroit beaucoup mieux, ſi l'on diſoit : S. Pierre ayant été ſpécialement deſtiné à la converſion des Juifs, il eſt très-probable qu'il vint à Rome où il y avoit un grand nombre de Juifs, où ils avoient une Synagogue, où les Juifs de tous les pays du monde avoient des relations.

Mais qu'eſt-il néceſſaire d'avoir recours à des probabilités, quand nous avons des preuves poſitives ? S. Pierre adreſſe ſa premiere lettre aux Juifs diſperſés dans le Pont & dans toute l'Aſie mineure ; il auroit pu aiſément les viſiter, s'il étoit demeuré à Antioche : il les ſalue de la part

de *l'Egliſe aſſemblée à Babylone* (*a*). Ce nom ne peut déſigner l'ancienne Babylone, dont il ne reſtoit alors que des ruines, & qui avoit été changée par les Rois Parthes en un parc de bêtes fauves. L'Auteur de l'Apocalypſe peint ſous le nom de Babylone *la Ville qui domine ſur les Rois de la terre, qui eſt aſſiſe ſur ſept montagnes, & qui s'eſt ennivrée du ſang des Martyrs de Jeſus* (*b*). A ces traits peut-on méconnoître Rome ? Il eſt donc clair que c'eſt celle qui eſt déſignée ſous le nom de Babylone dans les Ecrits apoſtoliques. D'ailleurs les Ecrivains du ſecond ſiécle atteſtent conſtamment le voyage & le martyre de S. Pierre & de S. Paul à Rome. Euſébe le rapporte ſur le témoignage de Denis, Evêque de Corinthe, qui vivoit 70 ou 80 ans tout au plus après l'événement (*c*). S. Irénée qui écrivoit preſque en même temps que Denis, en parle comme d'un fait inconteſtable (*d*). Les tombeaux de ces deux Apôtres en étoient un monument connu & révéré de tous les Fidéles (*e*).

(*a*) 1. *Petri.* 5, 13.
(*b*) Apocal. 17.
(*c*) Hiſt. Eccleſ. l. 2, c. 25.
(*d*) *Adverſ. Hæreſ. l.* 3, *c.* 3.
(*e*) *Euſeb. Ibid.*

Les Actes des Apôtres ne font point mention du voyage de S. Pierre en Italie; mais ils ne parlent pas non plus du voyage de S. Pierre à Antioche, qui eſt cependant certain par les Epîtres de S. Paul. L'Auteur de ces Actes ne s'eſt pas propoſé de parler des voyages & des travaux de tous les Apôtres, mais ſeulement de ceux de S. Paul, dont il avoit preſque toujours été témoin oculaire.

Malgré ces preuves & une infinité d'autres, l'on a décidé magiſtralement dans l'*Epître aux Romains*, page 34, que le Pontificat de Pierre à Rome eſt une impoſture, que c'eſt une fable qui vient d'Abdias & d'Egeſippe qu'Euſebe cite ſouvent dans ſon Hiſtoire. Il eſt cependant certain qu'Euſebe n'a jamais cité Abdias dans un ſeul endroit de ſes Ouvrages, tant l'érudition de nos adverſaires eſt vaſte & ſûre !

Selon la remarque de notre Auteur, *ce fut vers l'an 60 de notre ère, que les Chrétiens commencerent à ſe ſéparer de la communion Juive, & c'eſt ce qui leur attira tant de querelles & tant de perſécutions de la part des Synagogues répandues à Rome, en Gréce, dans l'Egypte & dans l'Aſie.* La cauſe de cette ſéparation fut l'opiniâtreté des Juifs à rejetter l'Evangile, l'eſprit ſé-

ditieux & turbulent qui cauſa bientôt leur ruine totale.

La ſéparation, dit-il, *devint entiere entre les Juifs & les Chrétiens avant la fin du premier ſiécle. Cette ſéparation étoit ignorée du Gouvernement Romain. Le Sénat de Rome, ni les Empereurs, n'entroient point dans les querelles d'un petit parti que Dieu avoit juſques-là conduit dans l'obſcurité, & qu'il élevoit par des degrés inſenſibles.*

1°. Il eſt faux que la diſtinction entre les Juifs & les Chrétiens, ait été ignorée du Gouvernement Romain ſur la fin du premier ſiécle. Dans l'Apologie, chap. 3, §. 15, & chap. 6, §. 19, nous avons prouvé par le témoignage même des Hiſtoriens Romains, que le Chriſtianiſme fut connu à Rome & perſécuté dès ſa naiſſance, quoique les Juifs fuſſent tolérés.

2°. Il eſt faux que ſur la fin du premier ſiécle, les Chrétiens fuſſent encore un petit parti conduit dans l'obſcurité; le contraire eſt démontré dans la Certitude des Preuves du Chriſtianiſme, chap. 7, §. 1.

Notre Philoſophe inſinue cependant qu'il ne fut pas difficile de convertir les Payens éclairés. *Il faut voir*, dit-il, *dans quel état étoit alors la Religion dans l'Empire Romain. Les myſteres & les expiations étoient accrédités dans preſque toute la ter-*

re ... La connoiſſance d'un ſeul Dieu étoit le principal dogme que l'on annonçoit dans ces fêtes myſt rieuſes & magnifiques ..... Les Chrétiens qui n'admettoient auſſi qu'un ſeul Dieu, eurent par là plus de facilité de convertir pluſieurs Gentils. Rien de ſi frivole que toutes ces imaginations.

Quelle relation y a-t-il entre les myſteres & les expiations du Paganiſme & la créance des Chrétiens ? C'eſt que l'unité de Dieu étoit enſeignée dans les myſteres. 1°. Cela eſt faux. Cicéron qui avoit été initié aux myſteres, nous apprend que l'on y *acquéroit plus de lumieres ſur la phyſique que ſur la nature des Dieux* (*a*). 2°. Selon notre Critique, *les Empereurs, les Grands & les Philoſophes n'avoient nulle foi à ces myſteres ;* ils étoient Athées (*b*) : le peuple ſeul faiſoit cas des myſteres ; or le peuple étoit Polythéiſte & Idolâtre. De quoi ſervoient les myſteres pour l'inſtruire ? 3°. Suppoſons pour un moment que quelques Sectes de Philoſophes ayent admis un Dieu ſuprême ; ce dogme, tel qu'ils le concevoient, ne pouvoit leur donner aucune inclination pour le Chriſtianiſme. Ils ſoutenoient que le Dieu ſouverain s'é-

(*a*) *De Nat. Deor. l.* 1, *n.* 119.
(*b*) Voyez l'art. *Athées.*

toit associé des Dieux inférieurs ou des Génies auxquels il avoit laissé le soin de créer, de conserver & de conduire l'univers; que l'on devoit honorer d'un culte religieux toutes ces divinités particulieres qui présidoient aux différentes parties de la nature. C'est ce que Celse & Julien, Porphyre & Jamblique soutenoient opiniâtrement contre les Chrétiens. Julien dans une de ses lettres blâme hautement les Juifs de ce qu'ils rendoient un culte exclusif au Dieu très-puissant & très-bon, qui gouverne le monde visible, sans vouloir adorer les autres Dieux (*a*). Il appuyoit sa doctrine sur l'autorité de Platon (*b*), & c'étoit le sentiment de tous les Platoniciens. Il falloit donc que ces Philosophes commençassent par abjurer la doctrine de leur maître, pour embrasser le Christianisme. Quoique les Epicuriens n'enseignassent l'existence des Dieux que pour la forme, ils pratiquoient cependant le culte public pour ne pas être inquiétés. Ceux qui se faisoient Chrétiens renonçoient pour jamais à ce culte impie, & s'exposoient par-là à toute la rigueur des Loix. Le Christianisme n'offroit donc en perspec-

(*a*) Lettre 63, à Théodore Pontife.
(*b*) Dans S. Cyrille, l. 2.

tive

tive à ceux qui l'embraſſoient ; que la haine publique & des ſupplices à braver.

L'Auteur toujours attentif à blâmer les Peres de l'Egliſe, fait à S. Juſtin deux reproches déplacés & mal fondés. *On lui a reproché*, dit-il, *d'avoir dit dans ſon Commentaire ſur Iſaïe, que les Saints jouiront dans un régne de mille ans, ſur la terre, de tous les biens ſenſuels.* Il a ſans doute écrit cette remarque en ſommeillant. 1°. S. Juſtin n'a jamais fait de Commentaire ſur Iſaïe ; c'eſt dans ſon Dialogue avec le Juif Tryphon qu'il parle du régne de mille ans ; & nous avons vû dans l'article *Apocalypſe*, qu'il ne regardoit point cette opinion comme un dogme de foi. 2°. Il eſt faux que S. Juſtin ait enſeigné que les Saints jouiront *des biens ſenſuels* pendant le régne de mille ans ; il dit tout le contraire : il cite même ces paroles de J. C. *Parmi ceux qui reſſuſciteront, il n'y aura ni époux ni épouſes ; ils ſeront ſemblables aux Anges, parce qu'ils ſont enfans de Dieu & de la réſurrection* (a). Ceci eſt donc une calomnie formelle & réfléchie contre S. Juſtin.

On lui a fait un crime d'avoir dit dans ſon Apologie du Chriſtianiſme, que Dieu ayant fait la terre, en laiſſa le ſoin aux An-

(a) Luc. 20, 35.

ges, lesquels étant devenus amoureux des femmes, leur firent des enfans qui sont les Démons. Il est vrai que S. Justin a été dans dans cette opinion; mais, si l'on y prend garde, c'est une conséquence des dogmes Platoniciens & des idées reçues alors parmi les Philosophes; nous venons d'en voir les témoignages dans Celse & dans Julien. Cette croyance des Génies occupés à conduire les différentes parties de la nature, donna lieu à S. Justin de leur appliquer ce qui est dit de la Genèse, que *les enfans de Dieu, frappés de la beauté des filles des hommes, les prirent pour épouses, & donnerent naissance à des enfans d'une taille & d'une force extraordinaire que l'on a nommés les Géans.* Au lieu que les Philosophes prenoient ces Génies pour des Dieux & en faisoient l'objet de leur adoration, S. Justin les regarde comme des démons ennemis de Dieu & des hommes. Mais il n'a jamais enseigné cette opinion comme un dogme de la foi chrétienne; & s'il s'est trompé sur cet article, le témoignage héroïque qu'il a rendu à l'Evangile, en souffrant le martyre, doit faire excuser son erreur.

On condamne encore Lactance & les autres Peres, pour avoir forgé les oracles des Sybilles. C'est une accusation témé-

raire & ſans fondement. Pluſieurs de ces oracles prétendus étoient en vogue parmi les Payens avant la naiſſance du Chriſtianiſme ; Cicéron en a cité un dans le ſecond Livre de la Divination, & Virgile en a fait mention dans ſes Eclogues. Nous convenons qu'au ſecond ſiécle quelques Chrétiens, plus zélés que ſages, en citerent d'autres ſur le modele des anciens, & que pluſieurs Peres de l'Egliſe y ont été trompés ; mais nous avons montré ailleurs que cette ſuppoſition a pû ſe faire innocemment (*a*). C'eſt une témérité d'en accuſer Lactance & les autres Peres ; ce qu'ils ont cité des vers Sybillins étoit connu avant eux ; & les dogmes du Chriſtianiſme n'ont pas beſoin de cette foible reſſource.

L'Auteur prétend que l'on a fabriqué au moins cinquante faux Evangiles pour accréditer le Chriſtianiſme. Il y a ſur cette imputation bien des remarques à faire.

1°. Il eſt évident par le détail que Fabricius a donné des faux Evangiles, que le nombre en eſt exagéré ; que pluſieurs ont porté différens noms ; qu'un ou deux paſſages de nos Evangiles, cités de mémoire ou tant ſoit peu altérés, ont ſuffi pour faire imaginer qu'il y avoit eu au-

(*a*) Certitude des Preuves du Chriſtianiſme, c. 2, §. 7.

tant d'Evangiles divers. 2°. Les différentes Sectes d'Hérétiques ont donné abuſivement au recueil de leur doctrine, le nom d'*Evangile;* ce titre dans le ſtyle de ces temps-là, ne ſignifioit rien autre choſe que *Profeſſion de foi;* il n'eſt donc pas fort étonnant que le nombre de ces Evangiles prétendus ait paru prodigieux. 3°. Le plus grand nombre de ces Livres n'a été connu qu'au cinquiéme ſiécle, & il eſt fort incertain s'ils ont exiſté plutôt. 4°. Parmi les premiers Fidéles, outre nos quatre Evangiles, il y en a eu deux ou trois de l'authenticité deſquels on a douté pendant quelque temps, parce qu'ils étoient parfaitement conformes aux nôtres, & qu'on y appercevoit ſeulement quelques légers changemens. 5°. Nous avons fait voir dans la *Certitude des Preuves du Chriſtianiſme*, chapitre 1, §. 5, que pluſieurs Evangiles apocryphes ont été compoſés innocemment, ſans intention de tromper, & ſans que l'on en puiſſe tirer aucune conſéquence contre la vérité & l'authenticité des nôtres; dans les *Conſeils raiſonnables*, l'on n'a rien pu objecter contre nos preuves. 6°. Nous avons montré de même qu'aucun des dogmes de notre foi n'eſt appuyé ſur des Livres faux ou apocryphes; qu'ainſi toutes les ſuppoſitions qui ont été faites,

ou innocemment par les Fidéles, ou malicieuſement par les Hérétiques, ne portent aucune atteinte à la vérité de notre Religion.

Abdias, dit notre Philoſophe, *qui ſuccéda immédiatement aux Apôtres, fit leur hiſtoire, dans laquelle il mêla des fables ſi abſurdes, que ces hiſtoires ont été avec le temps entiérement décréditées, mais elles eurent d'abord un grand cours.... Abdias qui étoit dans l'Aſie & qui écrivoit en hébreu, &c.* autant de fauſſetés que de mots. Fabricius a montré que la prétendue hiſtoire d'Abdias n'a été connue qu'au ſeiziéme ſiécle; que jamais elle n'a été écrite en hébreu ni en grec, mais ſeulement en latin; que jamais Euſébe, ni S. Jerôme, ni aucun des Ecrivains anciens n'a parlé d'Abdias ni de ſon hiſtoire (*a*). On ne peut pas être plus mal inſtruit que notre Critique.

Les Actes des Apôtres ne diſent point que les Apôtres fuſſent convenus d'un Symbole. Cela eſt vrai, mais nous avons déja remarqué que ces Actes n'ont point rapporté tout ce qu'ont fait les Apôtres. Puiſque, de l'aveu de l'Auteur, *la ſubſtance du* Credo *eſt éparſe dans les Evangiles;* puiſque *c'eſt*

(*a*) *Cod. Apocryph. Novi Teſtam.* tome 2, page 388.

inconteſtablement la créance des Apôtres; que nous importe que ce ſoit une piéce écrite par eux ou par leurs diſciples? Que nous importe l'opinion de ceux qui l'ont attribué perſonnellement aux Apôtres?

Sous Domitien, dit-il, *la Religion Chrétienne commença à donner quelqu'ombrage au Gouvernement.* Nous ne répéterons point les preuves par leſquelles nous avons démontré ailleurs que la Religion Chrétienne fut perſécutée dès ſa naiſſance par le Gouvernement Romain, & que les Chrétiens furent déja mis à mort ſous Néron (*a*). L'Auteur avance mal à propos que Philon appelle les Chrétiens *Geſſéens*; c'eſt des Eſſéens ou Eſſéniens qu'il parle. Malgré l'intérêt que nous pourrions avoir de revendiquer cette Secte, dont Philon fait un ſi grand éloge, nous aimons mieux nous en rapporter au ſentiment des Sçavans qui ſoutiennent que les Eſſéens ou Eſſéniens étoient des Juifs.

Ni la Hiérarchie, ni les uſages ne furent établis tout d'un coup, ſelon notre Critique; *les temps Apoſtoliques furent différens des temps qui ſuivirent.* Eſt-il étonnant que dans un temps où le Chriſtianiſme étoit proſcrit, où ſes Sectateurs étoient obligés

(*a*) Apol. c. 3, §. 15, & c. 6, §. 19.

de ſe cacher ou de mourir dans les ſupplices, l'on n'ait pu mettre la Hiérarchie & les uſages Eccléſiaſtiques ſur le pied ſur lequel ils furent établis, dès que l'Egliſe eût la liberté d'exécuter les régles que les Apôtres avoient preſcrites ? Tout fut décidé conformément à leurs inſtructions.

Ce que dit ſaint Paul ſur la maniere dont devoient parler dans les aſſemblées ceux qui avoient le don de prophétie (*a*), prouve contre notre Auteur même que l'ordre de ces aſſemblées n'étoit point abandonné au caprice des particuliers. Puiſque les Apôtres établirent les Evêques pour gouverner les Egliſes dans leur abſence & après eux (*b*), il eſt clair que ceux-ci, après la mort des Apôtres, devoient préſider aux aſſemblées Chrétiennes, enſuite les Prêtres ſous leur autorité. Ainſi l'ordonne ſaint Paul à Timothée & à Tite; la Hiérarchie n'eſt que l'exécution des réglemens de cet Apôtre, & il eſt certain par les lettres de ſaint Ignace qu'elle fut établie dès les temps Apoſtoliques.

C'eſt, dit-on, *ſur cet uſage de l'Egliſe primitive, que ſe fondent encore aujourd'hui quelques communions Chrétiennes, qui tien-*

(*a*) 1. Cor, 14, 29.
(*b*) Act. 20, 28.

nent des assemblées sans Hiérarchie. Il étoit permis alors à tout le monde de parler dans l'Eglise, excepté aux femmes. Cela n'est ni vrai ni exact ; il n'étoit permis de parler qu'à ceux auxquels Dieu avoit donné le don de prophétie, auxquels il avoit fait quelque révélation, ou auxquels il avoit accordé le don des langues. Cela est évident par l'endroit même de saint Paul que notre Auteur a cité, & par conséquent lorsque ces dons extraordinaires eurent cessé, il étoit du bon ordre que les Pasteurs seuls eussent le soin de parler & d'instruire dans les assemblées.

Ce qui est aujourd'hui la sainte Messe qui se célèbre le matin, étoit la Cène qu'on faisoit le soir ; ces usages changerent à mesure que l'Eglise se fortifia. Une Société plus étendue exigea plus de réglemens, & la prudence des Pasteurs se conforma aux temps & aux lieux. Elle se conforma encore davantage à ce que J. C. & les Apôtres avoient prescrit; les Pasteurs se sont toujours fait une loi de n'y rien changer. Quant aux usages sur lesquels les Apôtres n'avoient rien réglé, dès qu'ils eurent été une fois établis par la prudence des Pasteurs & reçus par-tout, il ne convenoit plus à des particuliers d'y déroger & de vouloir les changer; l'Eglise n'approuva jamais cette licence que des esprits

inquiets s'arrogerent de temps en temps.

Saint Jerôme & Euſebe rapportent, ſelon notre Auteur, que quand les Egliſes reçurent une forme, on y diſtingua peu à peu cinq ordres différens : les Surveillans ou les Evêques, les Anciens ou les Prêtres, les Servans ou Diacres, les initiés ou les Fidéles, & les *Cathécuménes ou Energumenes qui attendoient le baptême.* Il n'y a ni juſteſſe ni vérité dans cette allégation. 1°. Il eſt faux que la diſtinction des Evêques, des Prêtres & des Diacres, ne ſe ſoit établie que peu à peu, & quand les Egliſes reçurent une forme. Cette diſtinction eſt clairement marquée par ſaint Paul & dans les Actes des Apôtres. La Lettre aux Philippiens eſt adreſſée *à tous les ſaints en J. C. qui ſont à Philippes, avec les Prêtres & les Diacres.* De même dans ſes Lettres à Timothée & à Tite, il diſtingue les Evêques d'avec les Prêtres ou Anciens : jamais leurs fonctions ne furent confondues, même du temps des Apôtres : ce fait eſt encore établi par les Lettres de ſaint Ignace. Saint Jerôme ni Euſebe n'ont point enſeigné le contraire. 2°. Il eſt faux que les initiés ou ſimples fidéles, à plus forte raiſon les Cathécuménes aient fait un quatriéme & un cinquiéme ordre dans la Hiérarchie. Le nom même d'*Hiérarchie* déſigne une

distinction & une prééminence sur les simples Fidéles. 3°. On ne sçait ce que notre Auteur entend par *les Energuménes* qu'il ajoute aux précédens, ni où il a puisé cette imagination.

Aucun, ajoute-t-il, *dans ces cinq ordres ne portoit d'habit différent des autres ; aucun n'étoit contraint au célibat, témoin le Livre de Tertullien dédié à sa femme, témoin l'exemple des Apôtres.* Il est vrai que dans les trois premiers siécles de l'Eglise les Ministres des autels ne furent point distingués dans la société par des habits différens ; mais il paroît certain que dès le temps des Apôtres ils eurent des ornemens particuliers dans la célébration des saints Mysteres. Saint Jean, dans son Apocalypse, a peint la gloire éternelle sous la figure des assemblées chrétiennes. *Il eut une vision le Dimanche*, jour auquel les Fidéles s'assembloient (*a*). Il vit d'abord *un Vieillard vénérable avec des cheveux blancs, revêtu d'une longue robe, ceint sous les bras d'une ceinture d'or & environné de sept chandeliers d'or* (*a*). Ce Vieillard instruit l'Apôtre & lui ordonne d'écrire ce qu'il a vu. Il le voit ensuite *assis sur un trône, & autour de lui*

(*a*) Apoc. 1, 10.
(*b*) *Ibid.* ℣. 13 & 14.

vingt-quatre Vieillards vêtus de blanc avec des couronnes d'or (a). Il tient dans ſa main droite un livre ſcellé : au milieu de l'aſſemblée eſt un agneau en état de victime, autour duquel les Vieillards ſe proſternent (b). L'Apôtre *apperçoit ſous l'autel les ames de ceux qui ont été mis à mort pour la parole de Dieu, & pour lui avoir rendu témoignage (c).*

On ne peut méconnoître dans cette peinture le modéle ſur lequel ont été bâties les anciennes Baſiliques ou Egliſes Cathédrales. Dans le fond du chœur eſt le ſiége de l'Evêque environné d'autres ſiéges pour les Prêtres, un autel au milieu avec des chandeliers pour conſacrer l'Euchariſtie déſignée par l'agneau en état de victime; ſous l'autel les reliques des Martyrs. On connoît la coutume des premiers Fidéles de s'aſſembler & de célébrer le ſaint Sacrifice ſur le tombeau des Martyrs. Les robes blanches, les ceintures, les couronnes, ont donc été dès le temps des Apôtres des ornemens ſacerdotaux : & la maniere dont l'Egliſe Catholique célèbre les ſaints Myſteres eſt de leur inſtitution.

Ce que l'on ajoute ſur le célibat de-

(a) Chap. 4, 2.
(b) Chap. 5, v. 1, 6 & 8.
(c) Chap. 6, 9.

mande un éclairciſſement. Dans les commencemens du Chriſtianiſme, il auroit été difficile de trouver des Célibataires d'un âge avancé pour leur confier le gouvernement de l'Égliſe; on fut donc ſouvent obligé de prendre des hommes mariés. Mais jamais l'on n'a prouvé, & jamais l'on ne prouvera que ceux qui étoient ainſi conſacrés au miniſtere des Autels, ayent continué à vivre conjugalement avec leurs épouſes; jamais on ne citera un ſeul exemple d'Evêques, de Prêtres ou de Diacres qui ayent eu des enfans après leur promotion au Sacerdoce.

Dès que l'Egliſe eut la liberté de faire des loix générales de diſcipline, c'eſt-à-dire, dès la fin du troiſiéme ſiécle, le célibat de ſes Miniſtrès fut un des premiers réglemens. Le ſecond Concile de Carthage tenu ſur la fin du ſiécle ſuivant, l'ordonne comme *un point que les Apôtres ont enſeigné, & que toute l'antiquité a obſervé.* Il eſt aſſez ſingulier qu'on prétende aujourd'hui mieux ſçavoir qu'au quatriéme ſiécle, ce que les Apôtres & leurs Diſciples ont fait ou enſeigné.

Si jamais cette diſcipline a ſouffert quelque infraction dans quelques lieux particuliers, où les ſaints Canons n'étoient ni connus ni obſervés, l'Egliſe a retranché cet

abus, dès qu'il lui a été poſſible de le faire; & l'on peut dire qu'il n'y eut jamais de Loi Eccléſiaſtique plus ancienne, plus conſtante, plus univerſelle, ni mieux fondée. Le peu de reſpect & de confiance qu'ont aujourd'hui les Peuples de l'Egliſe Grecque pour leurs Prêtres mariés, la préférence qu'ils donnent aux Religieux pour l'adminiſtration des Sacremens, eſt une preuve toujours ſubſiſtante de la ſainteté de cette Loi, contre laquelle une folle critique ne ceſſe aujourd'hui de déclamer.

On nous cite le Livre de Tertullien dédié ou plutôt écrit à ſa femme. Mais voit-on rien dans ce Livre d'où l'on puiſſe conclure que Tertullien ait continué de vivre conjugalement avec ſa femme après ſa promotion à la Prêtriſe? au contraire, il lui fait remarquer que les Prêtres mêmes du Paganiſme obſervent la continence: *Continent etiam gehennæ Sacerdotes* (*a*). Cette remarque ne dit-elle pas aſſez clairement, qu'à plus forte raiſon les Prêtres du Chriſtianiſme l'obſervoient? Auroit-il eu le front de louer ceux qui gardent la continence dans le mariage (*b*), s'il ne l'avoit pas pratiquée lui même?

(*a*) L. 1, *ad Uxorem*, n. 6.
(*b*) *Ibid.*

On nous allégue encore l'exemple des Apôtres. Eſt-il donc prouvé que les Apôtres ont tous été mariés, & qu'ils ont gardé leurs épouſes pendant leur Apoſtolat? Le contraire eſt atteſté par l'Evangile. Saint Pierre dit à J. C: *Nous avons tout quitté pour vous ſuivre.* J. C. lui répond: *Je vous dis en vérité que quiconque a quitté ſa maiſon, ſes parens, ſes freres, ſon épouſe ou ſes enfans pour le Royaume de Dieu, en recevra beaucoup plus en ce monde, & la vie éternelle en l'autre* (*a*). De qui parloit le Sauveur, quand il a dit qu'*il y a des hommes qui ſe ſont fait Eunuques pour le Royaume des Cieux* (*b*), ſinon de ſes Apôtres?

Selon notre Philoſophe, *aucune repréſentation, ſoit en peinture, ſoit en ſculpture dans les aſſemblées Chrétiennes pendant les trois premiers ſiécles.* Suppoſons-le, que s'enſuit-il? Les trois premiers ſiécles ont été pour l'Egliſe un temps de perſécution, où les Fidéles étoient obligés de tenir leurs aſſemblées ſecrettement, & avoient rarement des lieux fixes & déterminés pour célébrer les ſaints Myſteres; eſt-il étonnant que l'on ne voye point encore alors la même pompe dans le culte que dans les

(*a*) Luc. 18, 28.
(*b*) Matt. 19, 12.

ſiécles ſuivans ? Mais il eſt abſolument faux que les repréſentations pieuſes n'ayent pas été en uſage dans les trois premiers ſiécles. Euſebe & S. Baſile qui ont vécu au commencement du quatriéme, atteſtent que leur uſage remonte juſqu'au ſiécle des Apôtres (*a*). Tertullien qui écrivoit au commencement du troiſiéme, nous apprend déja que J. C. étoit repréſenté ſur les calices ſous l'image du bon Paſteur (*b*). Les Chrétiens du quatriéme ſiécle ne ſe ſont point arrogé le droit d'introduire dans la Religion de nouvelles pratiques ou de nouveaux dogmes inconnus auparavant : ils ont fait profeſſion de croire & de pratiquer ce qu'ils tenoient de leurs peres par tradition.

L'Auteur s'efforce de jetter du ridicule ſur le pouvoir que les Chrétiens ſe ſont attribué de chaſſer les démons au nom de J. C ; ce pouvoir, ſelon lui, leur étoit commun avec les Payens & les Juifs. *Origène*, dit-il, *dans ſon Traité contre Celſe, avoue qu'Antinoüs faiſoit des miracles en Egypte par la force des charmes & des preſtiges.* Origène ne l'avoue point ; il traite même de fables tout ce qu'on racontoit d'Antinoüs ; il dit que ſon pouvoir n'eſt

(*a*) Euſeb. Hiſt. l. 7, c. 14. *Baſil. Epiſt. ad. Jul.*
(*b*) *L. de Pudicitiâ, c.* 10.

vanté que par ceux qui y trouvent leur intérêt ; & plus haut il les traite d'impoſteurs (*a*). La Philoſophie donne-t-elle le droit d'en impoſer aux Peres de l'Egliſe ?

Tertullien va plus loin, continue notre Philoſophe, *& du fond de l'Afrique où il étoit, il dit dans ſon Apologétique, ch. 23 ; Si vos Dieux ne confeſſent pas qu'ils ſont des diables à la préſence d'un vrai Chrétien, nous voulons bien que vous répandiez le ſang de ce Chrétien. Y a-t-il une démonſtration plus claire ?* Paſſons à notre ſçavant Géographe que Carthage, où étoit Tertullien, fût au fond de l'Afrique. Il eſt plus eſſentiel de remarquer que S. Juſtin, S. Irénée, Minutius-Felix, Origène, S. Cyprien, Lactance, Arnobe, Julius-Firmicus-Maternus, Euſebe, S. Grégoire de Nazianze, S. Cyrille de Jeruſalem, S. Jerôme, ſaint Cyrille d'Alexandrie, l'Auteur de la diſpute de Gregentius avec Herban, ont parlé comme Tertullien ; ils ont regardé le pouvoir de chaſſer les démons comme une preuve de la divinité de la Religion Chrétienne. Ce ſont ſans doute des viſionnaires ; écoutons ce qu'on leur oppoſe.

En effet, J. C. envoya ſes Apôtres pour

(*a*) *Contrà Celſum, l.* 3 Edit. de Cambridge, page 132 & 133.

chaſſer

chaſſer les démons ; les Juifs avoient auſſi de ſon temps le don de les chaſſer..... ils avoient des Exorciſtes & des Exorciſmes.... Ce pouvoir ſur les Diables que les Juifs ont perdu, fut tranſmis aux Chrétiens qui ſemblent auſſi l'avoir perdu depuis quelque temps. Le pouvoir des Exorciſtes Juifs eſt certain, non-ſeulement par l'Evangile, mais encore par le témoignage de Joſephe & de S. Irenée. Il ne nous étonne pas plus que le pouvoir des Eaux de Jalouſie, de la Piſcine Probatique, &c. L'Egliſe Chrétienne n'a point perdu ce pouvoir, elle ne le perdra jamais. Si elle en fait aujourd'hui moins d'uſage que dans les premiers ſiécles, c'eſt que par la prédication de l'Evangile, le régne du démon a été détruit (*a*), comme J. C. l'avoit prédit.

Dans le pouvoir de chaſſer les Démons, dit l'Auteur, *étoit compris celui de détruire les opérations de la magie ; car la magie fut toujours en vigueur chez toutes les Nations. Tous les Peres de l'Egliſe rendent témoignage à la magie.* C'eſt-à-dire, tous les Peres de l'Egliſe rendent témoignage qu'il y avoit des Magiciens de leur temps ; mais ils n'ont jamais nié que la plûpart ne fuſſent des impoſteurs. Les Philoſophes au con-

(*a*) Voyez la Certit. des Preuves du Chriſt. chap. 5.

traire ont rendu à la magie un témoignage bien différent, puiſque quelques-uns l'ont pratiquée & y ont mis leur confiance; témoin l'Empereur Julien, dont la folie ſur cet article n'eſt que trop bien avérée. Auſſi dans un ouvrage aſſez récent, il ſe trouve rangé parmi les *Théurgiſtes fanatiques*, puiſqu'il avoit adopté leur ſyſtême (*a*). Eſt-il étonnant que les Peres de l'Egliſe ayent ajouté foi au témoignage des Philoſophes de leur ſiécle? C'étoit à ceux-ci de détromper le monde, & de démontrer la vanité de cette ſcience odieuſe: loin de diſſiper l'erreur, ils l'ont accréditée.

Il eſt vrai, ajoute le Philoſophe, *qu'aujourd'hui tout eſt changé, & qu'il n'y a pas plus de Magiciens que de Démoniaques.* Cela n'eſt pas encore décidé, ou plutôt le contraire eſt avéré par l'Arrêt du Parlement de Paris de 1682, contre les Bergers de Paſſy en Brie (*b*). Le ſiécle dernier étoit-il un ſiécle d'ignorance, de ſuperſtition, de préjugés, où la Philoſophie ne fût pas connue? C'eſt le temps auquel ont vêcu Deſcartes, Mallebranche & Newton.

Notre Philoſophe fait l'hiſtoire des per-

(*a*) Premiere Lettre ſur les Miracles, page 12.

(*b*) V. le Traité des Pratiques ſuperſtitieuſes du P. le Brun.

ſécutions ſelon ſa méthode ordinaire, avec une infidélité dont on voit peu d'exemples. On retrouvera ici les chapitres 8, 9 & 10 du Traité de la Tolérance preſque tout entiers, & les articles *Martyre* & *Perſécution*; l'Auteur a cru ſans doute que des fauſſetés répétées toujours avec la même aſſurance deviendroient enfin des vérités.

Il ſoutient, après Dodwel, qu'il y a eu beaucoup moins de Martyrs qu'on ne le ſuppoſe; que pluſieurs ont été mis à mort pour des délits particuliers, & non pour cauſe de Religion. Il commence par ſaint Ignace Evêque d'Antioche, l'un des premiers Martyrs. Voici ſes raiſons. » 1°. Saint » Ignace, fut condamné par l'Empereur » Trajan lui-même, alors en Aſie, & envoyé » par ſes ordres à Rome, pour être expoſé » aux bêtes dans un temps où l'on ne maſ- » ſacroit point à Rome les autres Chré- » tiens. On ne ſçait point, dit-il, dequoi » il étoit accuſé auprès de cet Empereur, » renommé d'ailleurs pour ſa clémence. » 2°. Dans une de ſes Lettres, il prie les » Evêques & les Chrétiens de ne point » s'oppoſer à ſon martyre; ſoit que dès- » lors les Chrétiens fuſſent aſſez puiſſans » pour le délivrer, ſoit que parmi eux » quelques-uns euſſent aſſez de crédit pour » lui obtenir ſa grace. 3°. Ce qui eſt en-

» core très-remarquable, c'eſt qu'on ſouf-
» frit que les Chrétiens de Rome vînſſent
» au-devant de lui, quand il fut amené
» dans cette capitale; ce qui prouve évi-
» demment qu'on puniſſoit en lui la per-
» ſonne & non la ſecte «.

A-t-on pu ſe flatter d'anéantir par de ſi foibles raiſons, la foi des monumens qui atteſtent que Trajan, quoique renommé pour ſa clémence, ordonna de mettre à mort les Chrétiens, non pas pour des crimes particuliers, mais pour leur Religion, & qu'il preſcrivit contr'eux une procédure dont on n'a jamais vu d'exemple?

Pline, Proconſul de Bithynie, conſulte Trajan pour ſçavoir comment il doit ſe conduire envers les Chrétiens. *Je ne ſçais*, dit-il, *ſur quoi tombe l'information que l'on fait contr'eux, ni juſqu'où l'on doit porter la punition .... ſi c'eſt le nom ſeul que l'on punit en eux, ou ſi ce ſont les crimes attachés à ce nom* (*a*). Il déclare qu'il a fait conduire au ſupplice ceux qui ſe ſont avoués Chrétiens, & qui ont perſiſté dans cette confeſſion; qu'il a réſervé ceux qui étoient Citoyens Romains pour les envoyer à Rome; qu'il a cru devoir abſoudre ceux qui ont adoré l'image de

(*a*) Pline, l. 10. Lettre 97.

l'Empereur & les ſtatues des Dieux & qui ont chargé Chriſt de malédictions. Il ajoute qu'après avoir tâché d'arracher la vérité par la torture, il n'a découvert en eux aucun crime, mais ſeulement une aveugle ſuperſtition. Trajan lui répond qu'il a bien fait; qu'il ne faut pas faire perquiſition des Chrétiens, mais *que s'ils ſont accuſés & convaincus, il faut les punir; que s'ils nient d'être Chrétiens, & qu'ils adorent les Dieux, il faut leur pardonner (a).*

On ne ſçauroit trop répéter ces deux Lettres; elles confondront à jamais les apologiſtes modernes de la cruauté Romaine, & les Panégyriſtes des Empereurs. Elles ont été écrites l'an 104 de notre ère, deux ans avant le martyre de S. Ignace : elles atteſtent clairement; 1°. Que ſous Trajan les Chrétiens étoient perſécutés & mis à mort auſſi-bien à Rome que dans les Provinces; 2°. Que l'on puniſſoit en eux, non pas des crimes dont on les connût coupables, mais leur Religion & le refus d'adorer les Dieux; 3°. Que dans S. Ignace l'on puniſſoit, non pas la perſonne, mais la qualité de Chrétien & d'Evêque; que comme Citoyen Romain, il devoit être envoyé à Rome, & que ſelon le Reſcrit

(a) *Ibid.* Lettre 98.

de Trajan, il devoit être mis à mort dès *qu'il avoit été accuſé d'être Chrétien & convaincu.* Eſt-ce par hazard que les actes du martyre de S. Ignace ſe trouvent parfaitement d'accord avec le procédé de Pline & de Trajan?

La priere que S. Ignace fait aux Chrétiens de ne pas s'oppoſer à ſon martyre eſt une nouvelle preuve : l'auroit-il faite, s'il avoit été coupable de quelque crime? Un homme condamné à mort pour autre cauſe que pour ſa Religion, peut-il ſouhaiter de ſubir ſon ſupplice?

La multitude des Chrétiens de Rome qui vinrent au-devant de lui ne prouve rien; ils n'avoient demandé permiſſion à perſonne pour faire cette démarche. Trajan n'avoit pas ordonné qu'en puniſſant les Chrétiens qui ſeroient *accuſés & convaincus*, l'on punît auſſi leurs amis & ceux qui les fréquenteroient; au contraire, il avoit défendu *de les rechercher.* Rien n'eſt donc plus faux ni plus frivole que les remarques de notre Philoſophe.

Les perſécutions, dit-il, *ne furent pas continuées.* C'eſt-à-dire que pendant les trois premiers ſiécles il y eut quelques intervalles de repos. Mais dans les temps même que les Empereurs ne donnoient pas de nouveaux édits contre les Chrétiens,

il y eut ſouvent des Gouverneurs de Province qui, de leur propre autorité, & pour ſe prêter à la fureur du peuple, renouvellerent les perſécutions. Depuis Néron juſqu'à Conſtantin, il n'y a preſque pas un ſeul régne où l'on n'ait fait des Martyrs.

Nous avons répondu ailleurs au paſſage d'Origéne, par lequel on veut prouver qu'ils ont été en petit nombre (*a*).

Il nous eſt reſté, dit notre Auteur, *peu de procès-verbaux des Proconſuls & des Préteurs qui condamnerent les Chrétiens à mort. Ce ſeroit les ſeuls actes ſur leſquels on pût conſtater les accuſations portées contr'eux & leurs ſupplices.* Il nous eſt reſté ſuffiſamment de ces procès-verbaux pour conſtater l'un & l'autre; on peut les voir dans les vrais Actes des Martyrs, recueillis par Dom Ruinart ; mais il eſt d'autres monumens pour nous en inſtruire.

Nous les ſçavons 1°. par le récit des Auteurs Payens, Tacite, Suétone, Sénéque, Juvenal, Dion-Caſſius dans Xiphilin, Libanius ; on trouvera la plûpart de ces paſſages dans l'Apologie (*b*).

2°. Par les Lettres des Gouverneurs de Province aux Empereurs, & par les Ré-

(*a*) Apol. c. 6, §. 20.
(*b*) *Ibid.* c. 3, §. 15. & c. 6, §. 19.

ponſes de ceux-ci, par leurs Edits mêmes, ſoit pour ordonner la perſécution, ſoit pour la faire ceſſer ; parce que les uns & les autres en atteſtent également la réalité & les cauſes. Telles ſont la Lettre de Pline & celle de Trajan, le Reſcrit d'Adrien à Minucius-Fundanus, Proconſul d'Aſie, celui d'Antonin aux Etats de la même Province, celui de Valerien au Sénat de Rome, celui de Gallien ſon fils aux Evêques, les Edits de Dioclétien & de Maximien, &c. Ces titres ſont-ils ſuſpects ? Notre équitable Auteur les paſſe ſous ſilence, & fait ſemblant de les ignorer (*a*).

3°. Par les Inſcriptions des monumens érigés aux Empereurs, où ils ſe ſont vantés d'avoir anéanti le Chriſtianiſme ; exploit bien propre ſans doute à éterniſer leur mémoire (*b*).

4°. Par les reproches même des ennemis de notre Religion, de Celſe, de Porphyre, de Lucien, de Marc-Auréle, d'Epictéte, de Cæcilius dans Minutius-Felix, de Libanius ; tous reprochent aux Chrétiens leur conſtance dans les tourmens & leur mépris de la vie.

(*a*) Hiſt. de l'établiſſ. du Chriſt. p. 24, 162, 169, &c.
(*b*) *Ibid.*

5°.

5°. Enfin le témoignage de tous les Ecrivains Eccléſiaſtiques rapproché de ces divers monumens, forme une preuve invincible. N'y a-t-il pas du fanatiſme à douter de la vérité d'un fait également atteſté par les Sectateurs du Chriſtianiſme & par ſes ennemis, par tous les titres dont l'Hiſtoire peut faire uſage? Vouloir le détruire par de vains raiſonnemens ou par des ſuppoſitions en l'air, n'eſt-ce pas ſe couvrir de ridicule?

On nous oppoſe un extrait du Greffe d'un Proconſul d'Egypte, par lequel il condamne quatre Confeſſeurs à l'exil, & leur défend de s'aſſembler dans les cimetieres. *On voit par-là*, dit notre Auteur, *qu'il y a eu des temps où les aſſemblées étoient* prohibées: les Martyrs ont donc été punis pour avoir tenu des aſſemblées contre les Loix, & non pour leur Religion.

Il eſt fâcheux que ces actes prouvent expreſſément le contraire. Ils atteſtent que les quatre Confeſſeurs furent condamnés à l'exil *pour n'avoir pas voulu adorer les Dieux protecteurs de l'Empire;* voilà l'objet principal de la procédure: enſuite il leur eſt défendu *de tenir des aſſemblées*, même dans le lieu de leur exil, *& d'aller faire leurs prieres dans les cimetieres.*

La cauſe principale des peines décernées contre les Chrétiens étoit donc le refus *d'adorer les Dieux protecteurs de l'Empire.* Ce même fait eſt avéré par une multitude d'autres actes auſſi autentiques que ceux que l'on vient de citer. Mais tous les Proconſuls n'étoient pas auſſi modérés que celui d'Alexandrie ; la peine ordinaire des Confeſſeurs étoit, non l'exil, mais la mort ; pour vaincre leur conſtance, on mettoit en uſage les plus cruelles tortures, & ceux qui apoſtaſioient échappoient au ſupplice.

Malgré ces défenſes portées par les Loix Romaines, Dieu, dit notre Critique, *inſpira à pluſieurs Empereurs de l'indulgence pour les Chrétiens. Dioclétien même qui paſſe chez les ignorans pour un perſécuteur, Dioclétien dont la premiere année de régne eſt encore l'époque de l'ère des Martyrs, fit pendant plus de 18 ans le protecteur déclaré du Chriſtianiſme.* En quoi donc conſiſtoit cette protection déclarée, & quel trait peut-on en citer ? Il ne donna point de nouvel édit contre les Chrétiens pendant ces 18 ans ; mais il ne révoqua point les anciens : il ne fit point tourmenter les Chrétiens lui-même, mais il n'empêcha pas ſes collégues Maximien-Hercule & le Céſar Galerius, d'exercer contre eux leur fureur.

Il eſt vrai que quand il commença la perſécution en 303, il le fit malgré lui, & forcé en quelque ſorte par Galerius. Le nombre des Chrétiens l'effrayoit, & il prévoyoit l'inutilité de ſes efforts. Il diſoit *qu'il étoit dangereux de troubler l'univers, de répandre le ſang d'une multitude d'hommes; que les Chrétiens avoient coutume de mourir avec joie; qu'il ſuffiſoit d'empêcher les officiers du Palais & les ſoldats de profeſſer cette Religion* (a): mais ſes furieux collégues n'en furent pas plus diſpoſés à ménager les Chrétiens.

Les édits des Empereurs précédens ſubſiſtoient; le zéle des Gouverneurs de Province n'avoit pas beſoin d'être rallumé. On n'avoit jamais été accoutumé à obſerver les Loix ni les formalités dans les perſécutions, le moindre prétexte ſuffiſoit pour les renouveller.

Il plaît à notre Auteur de ſuppoſer que Galerius avoit eu quelque ſujet de ſe plaindre des Chrétiens; c'eſt une imagination. La vraie ſource de ſa haine étoit ſon caractére ſanguinaire & le fanatiſme de ſa mere, femme zélée à l'excès pour le Paganiſme.

C'eſt une dériſion de ſuppoſer que la

(a) *Lucil. Cæcil. de morte perſecut.* page 11.

cauſe de la perſécution en 303, fut le zéle indiſcret d'un Chrétien qui mit en piéces l'édit de Dioclétien à Nicomédie. Car enfin cet édit exiſtoit, puiſqu'il étoit affiché ; il ordonnoit non-ſeulement que l'Egliſe des Chrétiens ſeroit démolie, mais encore que tous ſeroient dépouillés de leurs dignités, mis à la torture, privés de toute juſtice, &c. La perſécution étoit donc décidée avant l'inſulte faite à l'édit ; l'inſolence d'un particulier ne peut donc pas en être la cauſe (*a*) ?

Contre la foi de tous les monumens, l'Auteur ſuppoſe que la perſécution ſe borna au ſupplice de *deux cens perſonnes* dans toute l'étendue de l'Empire Romain ; il eſt vrai qu'il n'y comprend pas *ceux que la fureur du petit peuple, toujours fanatique & toujours barbare, put faire périr contre les formes judiciaires.* Qu'importe que les Chrétiens ayent été mis à mort ſelon les formes ou contre les formes ? en ont-ils moins ſouffert ?

On peut juger de la grandeur du carnage, 1°. par la longueur de la perſécution qui dura dix ans, & par la ſévérité des édits. Nous avons parlé du premier ;

(*a*) Tout ceci eſt copié dans les mêlanges de Littérature, d'Hiſtoire & de Philoſophie, *in*-8°. tome 3, ch. 62, pages 29 & ſuiv.

le ſecond ordonnoit que les Evêques ſeroient mis en priſon : le troiſiéme que ceux des Chrétiens qui avoient ſacrifié ſeroient mis en liberté, que ceux qui refuſeroient de le faire ſeroient mis à la torture. Dans un temps où le nombre des Chrétiens effrayoit les Empereurs, de pareils édits n'ont-ils abouti qu'à la mort de deux cens perſonnes ? 2°. Par un trait de l'hiſtoire d'Euſebe ; il raconte qu'en Phrygie on mit le feu à une petite Ville dont tous les habitans s'étoient déclarés Chrétiens, & qu'ils furent réduits en cendres avec leurs femmes & leurs enfans (*a*). Il eſt probable que cette exécution ne fut pas faite ſelon les formes judiciaires. 3°. Par l'opinion des perſécuteurs mêmes ; ils crurent avoir anéanti le Chriſtianiſme ; ils ſouffrirent qu'on leur attribuât cet exploit dans des inſcriptions & des médailles. 4°. Libanius avoue qu'avant le régne de Julien, on avoit répandu *des flots de ſang* en perſécutant les Chrétiens ; il fait l'énumération des tortures que l'on avoit employées contr'eux. Eſt-ce donc à tort que le régne de Dioclétien a été nommé l'ère des Martyrs ; ce Prince ne doit-il paſſer pour un perſécuteur que parmi les ignorans ?

(*a*) Hiſt. Eccleſ. l. 8, c. 11.

Que l'on diſe tant que l'on voudra que ces tourmens horribles & recherchés ne peuvent ſe concilier avec les Loix Romaines (*a*). Ils ſont atteſtés par les Auteurs Payens comme par les Actes des Martyrs.

L'Auteur blâme Dom Ruinart d'avoir donné pour autentiques, ſur la foi d'Euſébe, les actes du martyre de S. Romain, parce qu'il y eſt fait mention de pluſieurs miracles. Si c'eſt-là une cauſe légitime de récuſation, il faut brûler tous les Actes des Martyrs, démentir tous les témoins oculaires. Le même Libanius convient que le Chriſtianiſme s'étoit accrû *par le carnage de ceux qui le profeſſoient :* comment les ſupplices auroient-ils produit cet effet ſans les prodiges fréquens dont ils étoient accompagnés ?

Cette derniere perſécution, dit le Philoſophe, *ne s'étendit pas dans tout l'Empire. En Eſpagne, dans les Gaules, en Angleterre, Conſtance-Chlore protégeoit les Chrétiens.* Mais malgré la protection de Conſtance-Chlore, les Gouverneurs de Province exercerent leur barbarie contre les Chrétiens, en Eſpagne, dans les Gaules, en Angleterre, comme dans les au-

(*a*) Mêlanges de Litt. *ibid.* page 35.

tres parties de l'Empire ; les actes des Martyrs, leurs tombeaux, les Hiſtoriens dépoſent de ce fait.

Conſtance-Chlore, pourſuit-il, *avoit une concubine qui étoit Chrétienne, c'eſt la mere de Conſtantin, connue ſous le nom de ſainte Helene ; car il n'y eut jamais de mariage avéré entr'elle & lui, & il la renvoya même dès l'an 292, quand il épouſa la fille de Maximien-Hercule ; mais elle avoit conſervé ſur lui beaucoup d'aſcendant, & lui avoit inſpiré une grande affection pour notre ſainte Religion.*

Cette calomnie, empruntée de Zozyme, ennemi de Conſtantin & du Chriſtianiſme, copiée dans les Mélanges de Littérature in-8°. & dans vingt autres brochures, eſt démentie par les Auteurs contemporains ; ils atteſtent que ſainte Helene étoit épouſe légitime de Conſtance-Chlore, & non point ſa concubine. Nous en citerons ſeulement deux, Aurelius-Victor & Eutrope ; l'un & l'autre ont vécu avant Zozyme, & ſont plus croyables. Le premier nous apprend que pour épouſer Theodora, belle-fille de Maximien-Hercule, Conſtance-Chlore quitta ſa premiere épouſe : *abjectâ uxore priori* (*a*). Le ſe-

(*a*) *Aurel. Victor, in Diocletiano.*

cond dit de même, que Dioclétien voulant s'allier avec Conſtance-Chlore & avec Galerius, après les avoir créés Céſars, les obligea de répudier leurs premieres femmes : *ambo uxores quas habuerant repudiare compulſi* (*a*). Il y avoit donc un mariage bien avéré entre ſainte Helene & Conſtance-Chlore. Le même Eutrope dit encore que Conſtantin étoit fils de Conſtance-Chlore, & né d'un mariage ignoble : *ex obſcuriore matrimonio* (*b*). Mais comme on vouloit rendre Conſtantin odieux par toutes ſortes de voies, il falloit commencer par jetter des ſoupçons ſur ſa naiſſance.

La divine Providence, continue notre Cenſeur, *prépara par des voies qui ſemblent humaines le triomphe de ſon Egliſe.* Elle le prépara par la converſion de Conſtantin, & cette converſion fut opérée par un miracle ; cet Empereur l'atteſte lui-même (*c*). Ce n'eſt point là une voie humaine.

Un chef-d'œuvre de critique eſt de vouloir nous faire enviſager l'élévation de Conſtantin à l'Empire comme une uſurpation. *Conſtance-Chlore mourut en 306*

(*a*) *Eutrop.* l. 9.
(*b*) *Eutrop.* l. 10.
(*c*) *Euſeb. in vitâ Conſtantini.*

à York, en Angleterre, dans un temps où les enfans qu'il avoit eus de la fille d'un Céſar étoient en bas âge, & ne pouvoient prétendre à l'Empire. Conſtantin eut la confiance de ſe faire élire à Yorck par cinq ou ſix mille ſoldats Allemands, Gaulois & Anglois pour la plûpart. Il n'y avoit pas d'apparence que cette élection, faite ſans le conſentement de Rome, du Sénat & des armées pût prévaloir; mais Dieu lui donna la victoire ſur Maxentius élu à Rome, & le délivra enfin de tous ſes Collégues.

Il y a ici pluſieurs traits d'une infidélité criante. 1°. On nous inſinue que pour créer les Empereurs, il falloit alors le ſuffrage du Sénat & du peuple Romain; c'eſt une fauſſeté. Les armées s'étoient miſes en poſſeſſion de diſpoſer de l'Empire, & déja pluſieurs en avoient été revêtus à ce ſeul titre. 2°. L'on ſuppoſe que Conſtantin brigua les ſuffrages de l'armée & *ſe fit élire:* nouvelle impoſture. Conſtance-Chlore, avant que de mourir, l'avoit déclaré ſon ſucceſſeur; ſes propres ennemis en conviennent (*a*). 3°. L'on veut nous perſuader que l'élection de Maxence avoit été faite beaucoup plus réguliérement que celle de Conſtantin; troiſiéme fauſſeté.

(*a*) *Julian. orat.* 1, page 13. *Liban. orat.* page 105.

Maxence avoit été fait Empereur dans une ſédition des ſoldats Prétoriens, ſans que le Sénat ni le peuple y euſſent aucune part (*a*). 4°. L'on nous fait entendre que Conſtantin n'avoit d'autre motif de faire la guerre à Maxence que l'envie de lui diſputer l'Empire : il y fut forcé par les cruautés que Maxence exerçoit contre les Grands de Rome ; la haine que l'on avoit conçue contre ce Tyran ſervit autant Conſtantin que l'évidence du droit de celui-ci à l'Empire (*b*).

On ne peut diſſimuler, dit notre Auteur, *qu'il ſe rendit d'abord indigne des faveurs du Ciel par le meurtre de tous ſes proches, de ſa femme & de ſon fils.* Nous avons déja obſervé à l'article *Baptême*, que Conſtantin eſt blâmable d'avoir fait mourir ſon fils Criſpus, ſur la ſimple accuſation de l'Impératrice *Fauſta ;* mais qu'il fit un acte de juſtice en puniſſant de mort la calomnie de cette méchante Princeſſe (*c*).

Pour mettre dans un plus beau jour l'équité de nos adverſaires à l'égard de Conſtantin, il eſt bon de rappeller ce qu'on a dit de Dioclétien dans les Mélanges de Littérature, &c. in-8°. page 29. » Il eſt

(*a*) Eutrop. l. 10.
(*b*) Eutrop. l. 10.
(*c*) Voyez l'Apologie, chap. 9, §. 1.

» certain que Dioclétien tua le beau-pere » de ſon Empereur : ce fut-là ſon premier droit au trône : le ſecond, c'eſt que » Numérien avoit un frere nommé Carin » qui étoit auſſi Empereur, & qui s'étant » oppoſé à l'élévation de Dioclétien, fut » tué par un des tribuns de ſon armée. » Voilà les droits de Dioclétien à l'Empire. Depuis long-temps il n'y en avoit » guères d'autres »..... S'il eſt vrai que » ſon pere ait été un laboureur, & que lui-» même dans ſa jeuneſſe ait été eſclave d'un » Sénateur nommé Anulinus, c'eſt-là ſon » plus bel éloge : il ne pouvoit devoir ſon » élévation qu'à lui-même : il eſt bien clair » qu'il s'étoit concilié l'eſtime de ſon armée, puiſqu'on oublia ſa naiſſance pour » lui donner le diadême «.

Les crimes de Dioclétien, la baſſeſſe de ſa naiſſance, ſon élévation à l'Empire par le ſeul ſuffrage de ſon armée, font ſon éloge ; des moindres crimes dans Conſtantin, ſa naiſſance dans la pourpre, ſon élection faite par ſon pere & ratifiée par les armées en font un monſtre. Mais Dioclétien a perſécuté le Chriſtianiſme, il faut le louer ; Conſtantin a protégé & embraſſé cette Religion, il faut le faire déteſter ; c'eſt la Philoſophie de l'Hiſtoire.

Lorſque Conſtantin monta ſur le trône,

les troubles, les ſéditions, les guerres continuelles entre les divers Prétendans à l'Empire, avoient multiplié les partis & aigri tous les eſprits. C'eſt au malheur des circonſtances & au génie du ſiécle que l'on doit attribuer les traits de cruauté dont Conſtantin & ſes prédéceſſeurs ſe ſont rendus coupables. Les Empereurs étoient alors accoutumés à répandre le ſang, les Chrétiens en furent les triſtes victimes : il régnoit dans ces temps malheureux un génie atroce dont il n'étoit pas aiſé de ſe défendre. L'on a obligation au Chriſtianiſme d'avoir inſpiré des mœurs moins ſanguinaires aux Maîtres du Monde. Depuis Conſtantin l'Hiſtoire ne nous préſente plus les ſcènes horribles qui défigurent les ſiécles précédens. Julien lui-même auroit été plus cruel envers les Chrétiens, s'il n'eût pas été élevé parmi eux : on fait honneur à ſa philoſophie d'une modération dont il étoit redevable à une éducation chrétienne.

Il n'étoit pas fort néceſſaire de renouveller les ſoupçons que les hiſtoriens Payens ſe ſont efforcés de jetter ſur la converſion de Conſtantin. Ils ont dit qu'agité des remords de ſa conſcience ſur les meurtres qu'il avoit commis, & ne trouvant point d'expiations aſſez puiſſantes dans le Paga-

niſme, il eut recours aux Chrétiens qui lui promirent de le purifier de tous ſes crimes par le baptême. On peut pardonner à des Payens d'avoir cru la Religion Chrétienne plus complaiſante que le Paganiſme; ils ne la connoiſſoient pas. Les prédéceſſeurs de Conſtantin n'avoient pas eu ces ſcrupules ſur le ſang qu'ils avoient répandu. Notre Auteur affecte de douter ſi Conſtantin eut des remords: il en eut ſans doute, & il en fut redevable aux leçons de l'Evangile. S'il les avoit écoutées plutôt, ſon régne auroit été l'un des plus brillans que l'on eût vu depuis celui d'Auguſte.

Quoi qu'il en ſoit, dit-il, *Conſtantin communia avec les Chrétiens, bien qu'il ne fût jamais que Cathécuméne, & réſerva ſon baptême pour le moment de ſa mort.* Qu'entend-t-on par communier? Ce terme ſignifie ordinairement la participation à l'Euchariſtie, mais il déſigne auſſi l'union dans la foi & dans le culte. C'eſt ainſi que l'on diſtingue la *Communion Romaine* d'avec la *Communion Proteſtante*. C'eſt dans ce dernier ſens ſeulement que Conſtantin, encore Cathécumene, fut admis à la Communion Chrétienne; ſi on l'entend autrement, c'eſt une fauſſeté.

Notre Auteur ſoutient que dès l'an 314

les Chrétiens uſerent de repréſailles & de vengeance contre leurs ennemis, & ſouillerent leurs mains du ſang des perſécuteurs : cette calomnie eſt répétée dans tous les écrits contre la Religion. Nous en avons démontré la fauſſeté, Apologie, chap. 3, §. 8.

Nous n'aurons pas moins ſujet d'admirer ſa bonne foi dans le récit qu'il fait du Concile de Nicée & de ſes déciſions touchant la divinité de J. C. *Les uns*, dit-il, *ſe prévaloient de l'opinion d'Origène, qui dit au livre VI contre Celſe : Nous préſentons nos prieres à Dieu par Jeſus, qui tient le milieu entre les natures créées & la nature incréée, qui nous apporte la grace de ſon Pere, & préſente nos prieres au grand Dieu en qualité de notre Pontife.*

Cette citation eſt fauſſe ; ce texte ne ſe trouve point dans le ſixiéme livre d'Origène contre Celſe. Dans ce même livre Origène enſeigne clairement la divinité de J. C. Il dit *qu'il a été engendré de toute éternité ; qu'il étoit en Dieu & qu'il étoit Dieu* (a). *Notre Philoſophe n'eſt pas ſcrupuleux en fait de citations.*

Les Ariens, continue-t-il, *s'appuyoient*

(a) Orig. contr. Celſ. l. 6, édit. de Cambridge, p. 287 & 322.

auſſi ſur pluſieurs paſſages de ſaint Paul, dont on a rapporté quelques-uns. Nous avons vu que ces paſſages ou ne prouvent rien, ou ſont ſuffiſamment expliqués par d'autres textes plus clairs. Ils ſe fondoient ſurtout ſur ces paroles de J. C : *Mon Pere eſt plus grand que moi.* On leur répondoit que J. C. parle évidemment en cet endroit de ſon humanité, puiſqu'il dit *qu'il retourne à ſon Pere ;* il ne pouvoit certainement y retourner en tant que Dieu : & dans d'autres paſſages J. C. s'attribue clairement la Divinité. Suivons notre Critique.

Les autres, qui étoient orthodoxes, alléguoient des paſſages plus conformes à la divinité éternelle de Jeſus, comme celui-ci : Mon Pere & moi nous ſommes une même choſe ; paroles que les adverſaires interprétoient comme ſignifiant : Mon Pere & moi avons le même deſſein, la même volonté, je n'ai point d'autres déſirs que ceux de mon Pere.

1°. Il y a de la mauvaiſe foi à inſinuer que les orthodoxes n'avoient point d'autres paſſages à oppoſer aux Ariens que celui-là ; nous en avons déja vu pluſieurs, & nous en citerons encore d'autres.

2°. L'explication des Ariens peut-elle s'accorder avec le texte ? Lorſque J. C. eut dit : *Mon Pere & moi nous ſommes une*

même choſe (*a*), les Juifs voulurent le lapider, parce qu'étant homme, dirent-ils, *vous vous faites Dieu.* Le ſens du diſcours de J. C. ne leur avoit donc pas échappé; comment le Sauveur ſe juſtifia-t-il? *L'Ecriture appelle Dieux ceux à qui la parole de Dieu étoit adreſſée, & vous m'accuſez de blaſphême, moi que mon Pere a ſanctifié & envoyé dans le monde, parce que j'ai dit que je ſuis Fils de Dieu..... Apprenez par mes œuvres, & ſçachez que mon Pere eſt en moi, & que je ſuis dans mon Pere.* Cette confirmation de ſa divinité ne fit qu'irriter davantage les Juifs; ils voulurent le ſaiſir, mais il s'échappa de leurs mains. S'il n'avoit voulu s'attribuer qu'une conformité de ſentimens & de volonté avec Dieu, le ſcandale eut été ridicule, & il eut été aiſé à J. C. de le diſſiper.

Loin de le faire, il tint conſtamment le même langage. Les Juifs ſcandaliſés de lui entendre dire au Paralytique: *Vos péchés vous ſont remis*, l'accuſent de blaſphêmer: *Qui eſt-ce qui peut remetre les péchés*, diſent-ils, *ſinon Dieu ſeul?* J. C. prend, pour ainſi dire, acte de leur aveu: *Pour vous montrer que le Fils de l'Homme a ſur la terre le pouvoir de remettre les péchés; levez-vous,*

(*a*) *Joan.* 10, 30.

dit-il

dit-il au Paralytique, emportez votre lit & retournez chez vous (*a*). Il parle de même à ſes Juges, comme nous l'avons déja obſervé. Ou J. C. par ſes réponſes a rendu un témoignage formel à ſa divinité, ou il a cherché à tromper les Juifs, & il leur a tendu un piége dont il a été la victime.

3°. Suppoſons pour un moment, qu'après la confrontation des divers paſſages de l'Ecriture, il y ait pû reſter du doute ſur leur véritable ſens; ce n'eſt point ſur la lettre nue de ces paſſages que l'Egliſe a formé ſa croyance ni appuyé ſes déciſions : c'eſt ſur la maniere dont ces paſſages ont été entendus depuis les Apôtres. Il étoit donc queſtion dans le Concile de Nicée de ſçavoir, comment les Diſciples des Apôtres & leurs ſucceſſeurs avoient entendu les paſſages ſur leſquels les Ariens chicanoient; quel ſens on leur avoit donné dans les trois ſiécles précédens; en un mot, ce que l'on avoit cru de la divinité de J. C. avant Arius. Or tous les Peres précédens, d'une voix unanime, dépoſoient contre les explications ſubtiles de cet hérétique & de ſes partiſans; les Sociniens n'en diſconviennent point, & jamais ils n'ont voulu être jugés ſelon cette regle. La

(*a*) Marc. 2, 5. Luc. 5, 20.

loi étoit donc déja faite & la foi bien établie, puiſque l'opinion d'Arius avoit cauſé un ſcandale affreux; le Concile ne fit que ſe conformer à la croyance des trois ſiécles précédens.

Telle eſt la méthode que l'Egliſe a conſtamment ſuivie, lorſque de nouveaux Docteurs ont attaqué ſes dogmes; elle la ſuit encore aujourd'hui, & jamais elle ne peut s'en écarter. Lorſque les Sociniens au ſeiziéme ſiécle ont voulu renouveller les explications, les ſophiſmes, les ſubtilités des Ariens, l'Egliſe Catholique leur a oppoſé la tradition des quinze ſiécles depuis les Apôtres.

Euſebe de Nicomédie, continue notre Auteur, *avec dix-ſept autres Evêques étoient dans le parti oppoſé.* Mais il devoit ajouter que de ces dix-ſept Evéques, douze revinrent au ſentiment des Orthodoxes, & ſignerent le Symbole de Nicée; enſuite trois autres ſe détacherent encore du parti d'Arius; de ſorte qu'il n'en reſta que deux qui furent condamnés avec lui, & exilés par l'Empereur.

Le Concile, compoſé de 318 Evêques raſſemblés de toutes les parties de l'Empire, décida donc unanimement, que *Jeſus eſt Fils unique de Dieu, engendré du Pere, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere*, c'eſt-à-

dire, que Dieu le Pere l'a engendré, ſans rien perdre de ſa ſubſtance, comme un flambeau en allume un autre ſans rien perdre de ſa flamme : *vrai Dieu de vrai Dieu, conſubſtantiel au Pere, &c.* On ſçait que le terme de *conſubſtantiel* faiſoit de la peine à quelques Evêques, qui craignoient que l'on n'en abusât pour confondre les Perſonnes divines; malgré leurs craintes, le Concile n'en trouva point de plus propre pour condamner nettement les erreurs d'Arius, & prévenir les équivoques de ſes Sectateurs; ce terme devint dès-lors le Symbole abrégé de la foi Catholique.

Les diviſions & les troubles que les Ariens exciterent dans l'Egliſe ſont aſſez connus; mais ce qu'avance notre Auteur, que *l'Arianiſme fut long-temps établi dans toutes les provinces de l'Empire*, demande une explication. Il y eut bientôt des Ariens répandus dans toutes les provinces de l'Empire; mais jamais leur parti ne fut le plus nombreux ni dominant dans l'Egliſe.

Le ſecond Concile général fut tenu à Conſtantinople en 381. *On y expliqua*, dit le Philoſophe, *ce que le Concile de Nicée n'avoit pas jugé à propos de dire ſur le Saint-Eſprit, & l'on ajouta à la formule de Nicée, que le Saint-Eſprit eſt Seigneur vivifiant qui procéde du Pere, & qu'il eſt*

adoré & glorifié avec le Pere & le Fils. Il ſeroit aſſez ſingulier que le Concile de Nicée eût penſé à faire une déciſion ſur un dogme de foi qui n'étoit point alors conteſté. Si les Peres de ce Concile euſſent été éclairés de l'Eſprit prophétique, s'ils euſſent pu prévoir toutes les héréſies qui naîtroient dès-lors juſqu'à la fin des ſiécles, ſans doute ils auroient renfermé dans leur Symbole tous les dogmes qu'ils auroient ſçu devoir être un jour attaqués, & ç'auroit été bien de l'ouvrage épargné pour les ſiécles ſuivans. Mais comme en 325, Arius ſe bornoit à nier la divinité de J. C., le Concile de Nicée ſe borna auſſi à l'établir, & il ne penſa point à condamner une autre héréſie qui ne devoit naître que 50 ans après.

Lorſque Macedonius ſe fut aviſé de nier la divinité du Saint-Eſprit, & qu'il eut fait quelques Sectateurs, il fallut que le Concile de Conſtantinople proſcrivît cette nouvelle erreur, & ajoutât au Symbole la confeſſion expreſſe du dogme attaqué pour lors; c'eſt ainſi qu'on en uſa de ſiécle en ſiécle, à meſure qu'il s'éleva de nouvelles héréſies, c'eſt-à-dire, de nouvelles opinions contraires à la doctine de l'Egliſe.

On ne doit donc pas être ſurpris de voir

en 431 le Concile général d'Epheſe décider contre Neſtorius, que Marie eſt véritablement mere de Dieu, que J. C. a deux natures & une perſonne. Ces dogmes étoient déja clairement établis par la déciſion du Concile de Nicée ; en définiſſant que J. C. eſt Dieu, il avoit ſtatué par là que Marie mere de Jeſus eſt mere de Dieu ; que J. C. étant Dieu & Homme, il a la nature divine & la nature humaine. Comme malgré cette déciſion Neſtorius ne vouloit ni reconnoître les deux natures en J. C. dans une ſeule perſonne, ni appeller Marie mere de Dieu, le Concile condamna expreſſément cette nouvelle erreur, mais il n'établit pas pour cela un nouveau dogme.

Enfin quant au neuviéme ſiécle, l'Egliſe ajouta au Symbole de Conſtantinople le mot *filioque*, pour déclarer expreſſément que le Saint-Eſprit procéde du Fils auſſi-bien que du Pere, elle n'enſeigna point une nouvelle doctrine ; elle ne fit que profeſſer plus diſtinctement l'ancienne croyance que quelques-uns refuſoient alors de reconnoître ; & nous avons vu plus haut que ce dogme eſt établi ſur les paroles expreſſes de J. C. dans l'Evangile.

Si l'on prétend qu'une doctrine n'étoit pas encore crue ni profeſſée dans l'Egliſe,

parce qu'un Concile général ne l'avoit pas encore expreſſément définie, on pourra dire qu'avant le Concile de Trente, on ne croyoit pas la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, on ne diſoit pas la Meſſe, on ne ſe confeſſoit pas ; tout comme on veut nous inſinuer qu'avant le Concile de Nicée on ne croyoit pas encore la divinité du Verbe, qu'avant celui de Conſtantinople on ne connoiſſoit pas la divinité du Saint-Eſprit, qu'avant celui d'Epheſe on n'enſeignoit pas qu'il y eût une ſeule perſonne & deux natures en J. C.

Nos adverſaires ne tomberoient point dans ce ridicule, s'ils vouloient ſe ſouvenir de ce que fait l'Egliſe, quand elle forme une déciſion ſur le dogme ; elle rend témoignage de ſa foi. Elle fait profeſſion, non pas d'établir une nouvelle doctrine, mais de publier l'ancienne croyance ; non pas d'apprendre à ſes enfans ce qu'ils ont ignoré juſqu'alors, mais de leur repréſenter ce qui a toujours été cru. En matiere de foi, dès qu'une doctrine eſt nouvelle & inouie, c'en eſt aſſez pour la rejetter comme fauſſe.

Malheureuſement, dit notre Auteur, *il n'y eut aucune de ces diſputes qui ne causât des guerres, & l'Egliſe fut toujours obligée de combattre.* On croiroit, en liſant ces pa-

roles, qu'à chaque nouvelle héréſie qui s'eſt élevée, il a fallu mettre des armées en campagne, livrer des batailles, répandre le ſang des vaincus. Mais ceux qui ont lu l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ne ſeront pas dupes de ce langage. Il eſt arrivé quelquefois que des eſprits échauffés par la diſpute ont excité des ſéditions, & ont forcé le bras ſéculier à ſévir contr'eux; on a même vu des Souverains, ſéduits par des hérétiques artificieux, exercer des violences contre les défenſeurs de la foi de l'Egliſe. Ç'a été un malheur pour elle; ces ſortes de combats lui ont été ſouvent plus funeſtes que la perſécution des Empereurs Payens. Mais il ne faut point lui attribuer les maux que lui ont faits ſes ennemis ou ſes enfans indociles; c'eſt l'opiniâtreté & l'entêtement qui les a fait revolter contre elle.

Dieu, continue notre Auteur, *permit encore, pour exercer la patience des Fidéles, que les Grecs & les Latins rompirent ſans retour au neuviéme ſiécle; il permit encore qu'en Occident il y eût vingt-neuf ſchiſmes ſanglans pour la Chaire de Rome.* Nouvelle exagération auſſi mal fondée que la précédente. Il eſt abſolument faux qu'à chaque fois qu'il s'eſt trouvé deux Prétendans à la Chaire de Rome, cela ait occaſionné *un ſchiſme ſanglant.* Ordinairement ces con-

teſtations n'ont pas fait la moindre ſenſation hors des murs de Rome. C'eſt aux mœurs féroces répandues dans toute l'Europe par les Barbares qui l'inonderent au cinquiéme ſiécle que l'on eſt redevable des ſcènes qui ont quelquefois deshonoré le premier Siége de l'Egliſe. Cette même révolution a été la premiere ſource des diſputes ſurvenues en Occident entre l'Empire & le Sacerdoce. Nous l'avons montré ailleurs (*a*).

Envain notre Critique fait l'étalage des différentes pertes que l'Egliſe a ſucceſſivement ſouffertes. Le Mahométiſme élevé ſur les ruines de la Religion Chrétienne, les vaſtes pays occupés par les Proteſtans, la ruine des Miſſions du Japon & de la Chine, lui cauſent une vive ſatisfaction; ſi celles de l'Amérique étoient anéanties, ſa joie ſeroit encore plus parfaite : il vaut bien mieux pour les peuples d'être ſauvages & abrutis, que de connoître Dieu & d'être Chrétiens. Vainement encore il eſſaie de jetter du doute & du ridicule ſur les miracles de ſaint François-Xavier; les Proteſtans mêmes en ſont convenus. Les ſuccès & les travaux de ce ſaint Miſſionnaire ſuffiſent pour faire benir à jamais ſa mémoire.

(*a*) Apol. chap. 15, §. 4.

C'eſt

C'eſt une calomnie d'avancer que le Chriſtianiſme a été exterminé au Japon à cauſe d'une conſpiration formée par les Chrétiens. L'extinction du Chriſtianiſme y étoit réſolue & ordonnée avant qu'il y eût aucune conſpiration : c'eſt la jalouſie des Hollandois contre le commerce du Portugal qui a été la ſeule cauſe de cette révolution.

Au gré de notre Auteur, le plus bel exploit qu'ait pu faire l'Empereur de la Chine, a été de chaſſer les Miſſionnaires de ſes Etats ; il n'en a pas fallu davantage pour lui mériter un éloge : dès qu'il a été ennemi du Chriſtianiſme, *il étoit la juſtice & la bonté même.* Nous avons vû, par plus d'un exemple, qu'au jugement de notre Auteur, tous les Princes qui ont favoriſé la Religion Chrétienne, ont été des ſcélérats, tous ceux qui l'ont perſécutée étoient des héros.

L'on reconnoît un nouveau trait de ſon génie dans l'énumération qu'il fait des Royaumes & des terres où l'Evangile n'eſt pas connu, du petit nombre des peuples qui le ſuivent, en comparaiſon de la ſomme totale du genre humain. Il eſt ridicule d'abord d'eſtimer le nombre des Chrétiens par proportion à l'étendue du terrein qu'ils occupent ſur le globe, puiſ-

que les pays qu'ils habitent ſont les plus peuplés de l'univers. En ſecond lieu, cette eſtimation étant purement arbitraire, on conçoit que notre Auteur l'a faite au rabais.

Malgré tous ſes calculs, voici ce dont perſonne ne peut diſconvenir. Quoique la Religion Catholique ne ſoit pas la Religion dominante dans la plus grande partie de l'univers, il n'eſt aucun pays habité & policé, aucune région connue où les Chrétiens n'ayent pénétré, où il n'y ait même quelques perſonnes qui croyent à l'Evangile. Y a-t-il quelqu'autre Religion dans le monde dont on puiſſe dire la même choſe ? Y a-t-il quelqu'autre Egliſe que l'Egliſe Catholique dont les Miniſtres ayent le zéle d'aller faire connoître & adorer Dieu juſqu'aux extrémités du monde connu ; qui ayent comme nos Miſſionnaires, la charité & le courage de quitter leur patrie, d'affronter les dangers & la mort, pour tirer du ſein de l'ignorance & de la barbarie les peuples qui y ſont plongés, & les amener à la connoiſſance de Dieu ? Si deux Nations ſéparées de l'Egliſe Romaine ont établi depuis peu des miſſions chez les Infideles, on ſçait que l'émulation & la politique y ont eu plus de part que le zéle de la Religion, & qu'el-

les n'ont pas eu beaucoup de ſuccès.

Ce phénoméne eſt-il un effet du hazard, ou une marque de la fécondité que J. C. a promiſe à ſon Egliſe, & qu'il continue de lui donner? Voilà ſur quoi l'on invite notre Philoſophe à méditer & à nous faire part de ſes profondes ſpéculations.

L'article *Ciel des anciens* eſt compris dans l'article *Geneſe*, que l'on a réfuté dans l'Apologie, chap. 10, §. 3.

L'article *Circonciſion* ſe trouve dans le même chap. §. 9.

L'article *Confeſſion* a été examiné, chap. 9, §. 6.

CORPS.

Quoique cet article ſoit purement philoſophique, il eſt bon de le diſcuter avec ſoin, & de voir ſi notre Auteur eſt plus habile à traiter les matieres de la Philoſophie, que celles de la Religion.

Il commence d'abord par répéter ſon paradoxe favori! *De même que nous ne ſçavons pas ce que c'eſt qu'un Eſprit, nous ignorons ce que c'eſt qu'un Corps.* Cependant il nous apprend lui-même dans ce même article, que Corps ou matiere, *c'eſt la ſubſtance étendue, ſolide, diviſible, mobile, figurée:* que *l'Eſprit eſt la ſubſtance qui penſe, qui*

ſent & qui veut. Voilà donc ces deux ſubſtances très-bien diſtinguées l'une de l'autre, douées de propriétés évidemment incompatibles ; elles ſont donc ſuffiſamment connues pour prononcer avec certitude que l'une ne peut être l'autre, que l'une ne peut avoir les propriétés de l'autre.

Mais quel eſt le ſujet en qui ces propriétés réſident ? C'eſt comme ſi après avoir défini l'homme, en diſant que c'eſt l'individu capable de ſentir, de penſer, de raiſonner, de vouloir, on demandoit encore : *mais quel eſt le ſujet en qui réſide l'humanité ?* C'eſt l'individu, Pierre, Paul, Jacques. Toute queſtion ultérieure ne ſignifie rien ; c'eſt demander la définition d'une idée ſi claire & ſi ſimple, qu'elle ne peut plus être définie. Le ſujet ſéparé de toutes ſes propriétés, eſt une abſtraction pure, un être de raiſon qui n'exiſte point dans la nature.

Il réfute enſuite *l'Evêque de Cloyne Berklay, qui, par cent ſophiſmes captieux, a prétendu prouver que les Corps n'exiſtent pas.* C'eſt une peine aſſez mal employée, & la réfutation eſt fort mauvaiſe ; nous allons voir qu'en ſuivant les principes de notre Auteur, Berklay ne ſeroit pas fort embarraſſé de ſe tirer d'affaire.

Les Corps, ſelon Berklay, n'ont ni

couleurs, ni odeur, ni chaleur; ces modalités ſont dans nos ſenſations & non dans les objets. *Il pouvoit*, dit notre Philoſophe, *s'épargner la peine de prouver cette vérité, elle étoit aſſez connue.* N'en déplaiſe à tous les deux, cette vérité prétendue eſt une fauſſeté, ou plutôt c'eſt un abus des termes.

Nous appellons *Corps colorés*, ceux dont les parties ſont tellement diſpoſées qu'elles frappent nos yeux; *Corps odorans*, ceux dont il ſort des parties qui émeuvent l'odorat; *Corps chauds*, ceux qui ſont diſpoſés de maniere à exciter en nous le ſentiment de la chaleur. Ces modalités ſont donc tout-à-la-fois en nous & dans les Corps, mais en différens ſens; elles déſignent dans le Corps une certaine diſpoſition de parties, ou une certaine maniere d'être différente de toute autre: elles déſignent dans nos ſens une certaine maniere d'être affectés. Ces deux idées ſont relatives, mais il ne faut pas les confondre. En expliquant les termes, Berklay ſe trouve arrêté au premier pas; en lui accordant ſa ſuppoſition, l'on donne lieu à tous ſes ſophiſmes.

En effet, de ces modalités, il paſſe à l'étendue, à la ſolidité, qui ſont, dit notre Auteur, *de l'eſſence des Corps.* Cet aveu

mérite attention. Berklay *croit prouver qu'il n'y a pas d'étendue dans une piéce de drap vert, parce que ce drap n'eſt pas vert en effet, cette ſenſation du vert n'eſt qu'en nous; donc cette ſenſation de l'étendue n'eſt auſſi qu'en nous.*

On voit du premier coup d'œil la futilité de ce raiſonnement, & le ridicule qu'il y a de confondre la couleur verte du drap, avec la ſenſation de cette couleur. Il eſt faux que le drap ne ſoit pas vert en effet, puiſque ſes parties ſont figurées ou diſpoſées de maniere qu'elles excitent en moi la ſenſation du vert ; pour produire en moi la ſenſation du rouge, il faudroit qu'elles fuſſent diſpoſées autrement. Or cette diſpoſition de parties que j'appelle *vert*, eſt véritablement dans le drap, quoique la ſenſation ſoit en moi ſeul. Mais la ſenſation dit néceſſairement deux choſes; 1°. Telle diſpoſition dans l'objet, en vertu de laquelle il fait telle impreſſion ſur les ſens; 2°. Le ſentiment ou la perception de cette impreſſion. Si l'objet n'étoit point tel qu'il eſt apperçu, la ſenſation ſeroit fauſſe. Ce ſont là les premieres notions de la logique.

Notre Auteur prétend mieux réfuter le raiſonnement de Berklay : voyons s'il réuſſira.

Berklay a cru montrer qu'il n'y a point d'étendue, parce qu'un Corps lui a paru avec ſa lunette quatre fois plus gros qu'il ne l'étoit à ſes yeux, & quatre fois plus petit à l'aide d'un autre verre. Delà il conclud qu'un Corps ne pouvant à la fois avoir quatre pieds, ſeize pieds & un ſeul pied d'étendue, cette étendue n'exiſte pas; donc il n'y a rien. Selon notre Auteur, *il n'avoit qu'à prendre une meſure & dire, de quelque étendue qu'un Corps me paroiſſe, il eſt étendu de tant de ces meſures.*

Mais ſi Berklay ſçait raiſonner, il aura bientôt montré le foible de cette réfutation. Je ne ſuis pas plus aſſuré, dira-t-il, de l'étendue de la meſure, que je le ſuis du Corps même; en appliquant mes verres à la meſure, j'y vois la même diverſité d'étendue que dans le Corps; comment donc la meſure peut-elle m'aſſurer de l'étendue du Corps meſuré? On me donne pour réponſe la queſtion même qu'il s'agit d'éclaircir.

D'ailleurs, continuera-t-il, eſt-ce à vous, Philoſophe, de me rappeller au témoignage de mes ſens, vous qui ſoutenez dans votre article *Certitude*, que ce témoignage ne peut fonder qu'une probabilité? J'aurai beau ajouter au témoignage de la vûe celui du toucher & celui de tous mes

autres ſens, je n'aurai toujours de l'exiſtence des Corps qu'une ſimple probabilité tout au plus, & jamais une entiere certitude. Or un Philoſophe doit-il s'en rapporter à des probabilités ? Nous ſerions curieux de ſçavoir ce que répondroit notre ſçavant Philoſophe.

Il n'en eſt pas de l'étendue & de la ſolidité, dit-il, *comme des ſons, des couleurs, des ſaveurs, des odeurs, &c. il eſt clair que ce ſont en nous des ſentimens excités par la configuration des parties, mais l'étendue n'eſt point un ſentiment.* C'eſt toujours la queſtion, répondra Berklay; je vous ſoutiens que l'étendue n'eſt qu'un ſentiment tout comme la couleur, & vous n'avez pas prouvé le contraire. Vous n'argumentez contre moi que par une pétition de principe.

Que ce bois allumé s'éteigne, je n'ai plus chaud; que cet air ne ſoit plus frappé, je n'entens plus; que cette roſe ſe fane, je n'ai plus d'odorat pour elle. D'accord. De même, que ce bois continue de brûler, ſon étendue diminue & diſparoîtra enfin; que ce bâton de ſix pieds ſoit coupé en deux, je ne vois plus que deux morceaux de trois pieds chacun : voilà donc dans l'étendue la même altération que dans les couleurs, les ſons & les odeurs; où eſt la

différence ? *Ce bois*, dites-vous, *cet air, cette roſe ſont étendus ſans moi :* je le nie. Vous le ſuppoſez, mais vous ne le prouvez pas.

Notre Auteur conclud que *le paradoxe de Berklay ne vaut pas la peine d'être réfuté.* Non aſſurément ; mais dès qu'il a voulu ſe donner la peine de le réfuter, il devoit raiſonner mieux. Au lieu de démontrer le faux de la ſuppoſition de Berklay, il lui donne gain de cauſe par ſes principes.

Il eſt bon de ſçavoir, dit-il, ce qui avoit entraîné Berklay dans ce paradoxe ; *l'origine de ſon opinion venoit de ce qu'on ne peut concevoir ce que c'eſt que ce ſujet qui reçoit l'étendue.* Et qu'eſt-il néceſſaire de concevoir autre choſe dans un ſujet, que les propriétés qui conſtituent ſon eſſence ? C'eſt comme ſi Berklay ſoutenoit qu'il n'y a point d'hommes, parce qu'on ne peut pas concevoir ce que c'eſt que le ſujet qui reçoit l'humanité. Encore une fois, c'eſt l'individu, & rien autre choſe. On a beau répéter *le ſujet*, *le* ſubſtratum, *la ſubſtance ;* point de ſujet ſans propriétés, point de ſubſtance ſans ſes attributs eſſentiels ; les préciſions métaphyſiques ne ſont rien à la nature des choſes.

Nous ne ſçavons rien, dit notre Philoſophe, *ſur le fond de ce ſujet, de cette ſubſtance étendue, ſolide, diviſible, mobile, figurée, &c. Je ne la conçois pas plus que le ſujet penſant, ſentant & voulant; mais ce ſujet n'en exiſte pas moins, puiſqu'il a des propriétés eſſentielles dont il ne peut point être dépouillé.* C'eſt-à-dire, qu'après avoir bien ſubtiliſé, on eſt obligé d'en revenir au ſens commun & au langage ordinaire. Mais l'aveu que fait ici notre Auteur eſt important : l'Eſprit & le Corps ont chacun des propriétés eſſentielles dont ils ne peuvent être dépouillés; ainſi la diviſibilité étant une des propriétés eſſentielles de la matiere, elle ne peut point en être dépouillée, elle eſt toujours eſſentiellement diviſible : par conſéquent elle ne peut jamais devenir le ſujet immédiat de la penſée qui eſt indiviſible.

Nous jouiſſons des Corps, continue-t-il, *ſans ſçavoir ce qui les compoſe.* Nous le ſçavons aſſez pour ne pas le confondre avec l'Eſprit, puiſque leurs attributs ſont eſſentiellement différens; & cela nous ſuffit.

Un ſubtil Philoſophe a imaginé que les Corps ſont bâtis d'une infinité de petits êtres qui ne ſont pas Corps, & cela s'appelle des monades : c'eſt-à-dire, qu'à l'aide d'un nouveau terme, il a ramené le

vieux ſyſtême des Atômes qu'il a un peu déguiſé. Mais que l'on appelle atômes, monades, points phyſiques, points mathématiques les parties conſtitutives des Corps, à moins qu'on ne ſuppoſe que ces parties ſont étendues, l'on ne concevra jamais que leur réunion puiſſe former quelque choſe d'étendu; de même que ce qui eſt Corps ne peut jamais devenir Eſprit, ce qui eſt Eſprit ne peut jamais devenir Corps. Il eſt fort inutile de comparer ce ſyſtême avec les formes ſubſtantielles & avec la grace verſatile. Cette froide raillerie ne rend pas plus inſtructif l'article que nous venons d'examiner; notre Philoſophe n'y fait pas voir une métaphyſique bien profonde.

Voyez la réfutation de l'article *Deſtin*, ſous le titre de *Chaîne des événemens*.

DIEU.

Pour nous apprendre ce que c'eſt que Dieu, & quel culte nous devons lui rendre, notre Philoſophe ſuppoſe une converſation entre un Théologien & un Payſan de Scythie. On prévoit d'abord le perſonnage qu'il va faire jouer à chacun de ces deux Interlocuteurs. Le Payſan ſera un ſage, un modéle de bon ſens; le Théologien ſera un diſcoureur ridicule. Nous ne ſuivrons pas en détail ce burleſque en-

tretien ; il ſuffira de relever ce qui mérite le plus d'attention.

Le Payſan déclare qu'il prie Dieu, *parce qu'il eſt juſte d'adorer l'Etre ſuprême de qui nous tenons tout ;* mais il ſe garde bien de lui rien demander. *Dieu*, dit-il, *ſçait mieux que nous ce qu'il nous faut, & je craindrois de demander du beau temps, quand mon voiſin demanderoit de la pluie (a).*

Il eſt bon de comparer cette doctrine avec ce que l'Auteur a fait dire au jeune Prince dans le Catéchiſme Chinois, quatriéme Entretien. *Dieu n'a nul beſoin de nos ſacrifices ni de nos prieres, mais nous avons beſoin de lui en faire ; ſon culte n'eſt pas établi pour lui, mais pour nous.* Par conſéquent, quoique Dieu n'ait pas beſoin de nos prieres pour connoître ce qu'il nous faut, il n'eſt pas moins néceſſaire pour nous de le lui demander. De même qu'il eſt juſte d'adorer & de remercier l'Etre ſuprême de qui nous tenons tout, il eſt auſſi juſte de lui témoigner par nos demandes, que c'eſt de lui que nous attendons tout. Rien n'eſt donc plus ſage que de lui demander en général ce qu'il ſçait nous être le plus néceſſaire & le plus

(a) On lit la même choſe dans les Mélanges de Littérat. in 8°. tome 2, chap. 60, page 411.

utile. Quand même deux hommes lui feroient des demandes oppoſées, elles ſe concilient toujours par la diſpoſition générale de ne ſouhaiter que ce que Dieu jugera le plus à propos d'accorder. Tout homme de bon ſens & qui ſçait ſon Catéchiſme, ne trouvera point de difficulté là-deſſus.

Le Théologien fait pluſieurs queſtions ſur la nature de *Dieu*, s'il eſt infini ſelon l'eſſence, s'il eſt en tout lieu, s'il peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, &c. Le Payſan répond qu'il n'en ſçait rien. Mais puiſqu'on le ſuppoſe aſſez habile pour entrer en diſpute avec un Théologien, il doit ſçavoir que Dieu, Etre éternel, néceſſaire, exiſtant par lui-même, poſſéde eſſentiellement toute la plénitude de l'être, qu'il ne peut être borné par aucune cauſe ni par lui-même, qu'il eſt donc néceſſairement immenſe, infini, préſent partout, infiniment bon & puiſſant. C'eſt ainſi que l'on a fait raiſonner le Docteur Chinois (*a*). On ne conclura pas qu'il puiſſe faire un bâton ſans deux bouts, parce qu'un tel bâton eſt une contradiction.

Les queſtions du Théologien, enviſagées ſenſément, ne ſont ni ridicules ni

(*a*) Catéch. Chinois, deuxiéme Entretien.

inutiles. De ce que Dieu eſt préſent en tout lieu, il s'enſuit qu'il eſt témoin de toutes nos actions, même des plus ſecrettes penſées de notre ame; & cette vérité eſt de la derniere importance pour les mœurs.

Lorſque le Docteur demande ſi la matiere peut-être éternelle; *Que m'importe?* répond le Payſan; *je ne veux pas être Philoſophe, je veux être homme.* C'eſt très-bien dit, l'un vaut mieux que l'autre. Mais en faiſant un Dictionnaire Philoſophique, on veut ſans doute former des Philoſophes, & il ne ſeroit pas mal-à-propos de répondre directement à la queſtion. Si la matiere étoit éternelle, elle ſeroit incréée, néceſſaire, indépendante, Dieu n'auroit ſur elle aucun pouvoir; il n'auroit pas été le maître d'en diſpoſer & de l'aſſujettir à des loix: la matiere ſeroit Dieu. Les Peres de l'Egliſe ſe ſont ſervis de cet argument pour prouver aux anciens Philoſophes, que la matiere ne peut être éternelle, & aucun des modernes n'y a répondu.

Dieu eſt-il corporel ou ſpirituel? Nouvelle queſtion à laquelle le Payſan Scythe ne répond pas mieux. *Comment voulez-vous que je le ſçache? A quoi me ſerviroit-il?* Quoi qu'en diſe l'Auteur, on peut le

ſçavoir, & cette queſtion n'eſt point indifférente. Si Dieu étoit un corps, il ne ſeroit point immenſe, infini, préſent partout, immuable, incorruptible. Dès que l'on admet un Dieu corporel, il eſt fort à craindre qu'on ne le conçoive ſemblable à l'homme, qu'on ne lui attribue les vices, les paſſions, les imperfections humaines ; & delà s'enſuivent néceſſairement la corruption dans le culte & dans les mœurs. C'eſt ce qui eſt arrivé dans le Paganiſme.

Dieu eſt eſprit, dit J. C. dans l'Evangile, & on doit l'adorer en eſprit & en vérité. Parce qu'il eſt eſprit, il eſt préſent par-tout, il eſt témoin de nos penſées & de nos actions. Cette créance eſt néceſſaire à l'homme pour être meilleur pere, meilleur mari, meilleur citoyen.

On ſuppoſe que le Théologien eſt bien embarraſſé à dire ce que c'eſt qu'un eſprit : l'embarras eſt imaginaire. L'eſprit eſt l'être capable de penſer, de connoître, de vouloir, d'agir, de mouvoir la matiere : être par conſéquent très-différent du corps. Tous les hommes, dans tous les temps, ſe ſont accordés à croire que la matiere eſt incapable de ſe mouvoir elle-même, que l'inertie eſt un de ſes attributs eſſentiels : tous les Matéria-

liſtes du monde ne parviendront jamais à en donner une autre idée.

Il n'eſt pas moins ridicule de voir notre Théologien déconcerté par cette queſtion : *Pourquoi peignez-vous Dieu avec une grande barbe ?* Elle peut tout-au-plus étonner un enfant. On lui apprend dans ſon Catéchiſme que nous peignons Dieu ſous l'image d'un vieillard vénérable, parce qu'il a daigné lui-même ſe montrer ſous cette figure aux anciens Prophêtes, & parce que c'eſt le ſymbole le plus naturel pour repréſenter ſon éternité.

Le Payſan finit cette converſation intéreſſante par une répétition de l'apologue que l'on a déja vû dans le premier entretien du Catéchiſme Chinois. Là deux grillons diſputent pour ſçavoir qui eſt l'architecte d'un palais ſuperbe : ici c'eſt une taupe qui a la même converſation avec un hanneton ; cette fiction, plus ridicule qu'ingénieuſe ne valoit pas la peine d'être répétée.

ÉGALITÉ.

Il eſt difficile de comprendre comment dans un article auſſi court, un Philoſophe a pu renfermer autant d'erreurs & d'inconſéquences. Il ſoutient d'abord que l'égalité parfaite n'exiſte ſur la terre qu'entre

tre les animaux; qu'aucun animal ne dépend de ſon ſemblable ; *mais l'homme*, dit-il, *ayant reçu le rayon de la Divinité qu'on appelle raiſon, quel en eſt le fruit? C'eſt d'être eſclave dans preſque toute la terre.*

1°. Il eſt faux que les animaux en général conſervent entr'eux une égalité parfaite. Il en eſt qui ont l'inſtinct d'aſſujettir les autres & de les réduire en ſervitude; on ſçait ce qui eſt rapporté des baubaques, eſpéce de renards de l'Ukraine, dans l'Anti-Lucréce (*a*). 2°. C'eſt un abus des termes d'appeller *eſclavage* toute eſpéce de dépendance. Elle ne mérite ce nom que quand elle eſt pouſſée à l'excès, & qu'elle rend l'homme malheureux. Une indépendance ſemblable à celle des brutes, loin de mettre l'homme plus à ſon aiſe, en feroit le plus miſérable de tous les êtres vivans. 3°. Il n'eſt pas exactement vrai que la dépendance de l'homme, à l'égard de ſes ſemblables, ſoit *un fruit de la raiſon*; c'eſt plutôt un effet de nos beſoins, l'Auteur le reconnoîtra bientôt. La raiſon nous fait ſentir la néceſſité & la juſtice de cette dépendance; mais elle n'en eſt pas la cauſe premiere. Un Philoſophe doit parler correctement.

(*a*) Livre 6, n. 1.

Si l'homme, dit-il, *trouvoit par-tout une ſubſiſtance facile & aſſurée, il eſt clair qu'il eut été impoſſible à un homme d'en aſſervir un autre.... Alors les Gengiskan & les Tamerlans n'auront de valets que leurs enfans, qui ſeront aſſez honnêtes gens pour les ſervir dans leur vieilleſſe.* Voilà donc deux ſources de dépendance naturelle, ſans compter les autres : premiérement nos beſoins, ſecondement la reconnoiſſance dûe aux peres & meres. Ils ont droit d'exiger dans leur vieilleſſe les ſervices de leurs enfans ; ceux-ci leur doivent un retour de tendreſſe pour l'éducation & les bienfaits qu'ils en ont reçus.

Dans cet état ſi naturel, ajoute l'Auteur, *dont jouiſſent tous les quadrupedes, les oiſeaux & les reptiles, l'homme ſeroit auſſi heureux qu'eux.* Nouvelles fauſſetés. Il eſt faux que l'indépendance abſolue ſoit l'état naturel de tous les quadrupedes en général, ni que cet état puiſſe les rendre plus heureux. Tous les animaux que nous nommons domeſtiques ſont naturellement dans la dépendance de l'homme. S'ils étoient tous errans dans les bois, les eſpéces frugivores ſeroient expoſées non-ſeulement à manquer ſouvent de ſubſiſtance, mais encore à être dévorées par les animaux carnaſſiers. La toiſon de la

brebis lui devient une couverture incommode pendant les chaleurs de l'été ; l'homme lui rend ſervice de l'en dépouiller pour s'en revêtir. L'animal raſſaſié d'herbes revient de lui-même ſous le toît que l'homme lui a préparé pour le mettre à l'abri des injures de l'air. L'oiſeau apprivoiſé retourne ſans répugnance dans la voliére où il eſt accoutumé de trouver ſa nourriture.

Il eſt encore plus faux que l'homme vivant dans les bois, à la maniere des animaux, ſeroit auſſi heureux qu'eux. Il n'a point reçu de la nature la même induſtrie pour ſe nourrir, les mêmes armes pour ſe défendre, les mêmes vêtemens pour ſe couvrir. Plus les hommes ſont ſauvages, plus ils ſont craintifs & mélancoliques.

Tous les hommes ſeroient donc néceſſairement égaux, s'ils étoient ſans beſoins. Soit; il eſt clair que c'eſt l'Auteur même de la nature qui a voulu les aſſujettir à des beſoins mutuels, pour établir par-là même une ſociété & une dépendance réciproque entre les hommes. Cette dépendance eſt donc très-naturelle & très-conforme aux deſſeins du Créateur.

Selon notre Philoſophe, *ce n'eſt pas l'inégalité qui eſt un malheur réel, c'eſt la dépendance.* Il n'eſt pas vrai que toute eſ-

péce de dépendance ſoit un malheur réel. Sans ſortir de l'exemple cité par l'Auteur, il n'eſt pas difficile de trouver des Domeſtiques plus heureux que leurs Maîtres. A le bien prendre, plus un homme eſt élevé en dignité, plus il eſt dépendant.

Il eſt impoſſible, dit-il, *dans notre globe que les hommes vivans en ſociété ne ſoient pas diviſés en deux claſſes, l'une d'oppreſſeurs, l'autre d'opprimés.* La choſe ſeroit très-poſſible, ſi les hommes étoient plus dociles à la voix de la raiſon & aux leçons de la Religion. Celle-ci leur apprend à ſe regarder tous comme freres, à s'aimer ſincérement, à ſe ſecourir mutuellement. En commandant aux inférieurs le reſpect & l'obéiſſance envers leurs Maîtres, elle ordonne à ceux-ci la douceur, l'équité, la charité, l'indulgence pour ceux qui leur ſont ſoumis. La Religion Chrétienne a ſupprimé ou adouci l'eſclavage, elle a rendu les Gouvernemens moins durs & les hommes moins ſanguinaires. Si les Philoſophes avoient pour l'humanité autant d'amour qu'ils veulent en faire paroître, ils auroient plus de reſpect & de reconnoiſſance pour une Religion, qui ſeule peut rendre les hommes heureux.

L'Auteur conclud, que *l'égalité eſt donc tout-à-la-fois la choſe la plus naturelle, & en*

même-temps la plus chimérique. Contradiction claire avec tout ce qui a précédé. L'inégalité & la dépendance entre les hommes ſont fondées ſur leurs beſoins, ſur les ſentimens de reconnoiſſance, ſur les paſſions mêmes; notre Auteur le reconnoît. Or les beſoins, la reconnoiſſance, les paſſions, ne ſont-ils pas naturels à l'humanité? Il en eſt donc de même de la dépendance qui en découle. Comment donc l'égalité peut-elle être naturelle?

Chaque homme dans le fonds de ſon cœur a droit de ſe croire entiérement égal aux autres hommes. Nouvelle fauſſeté. Un enfant n'a point droit de ſe croire entiérement égal à ſon pere. La nature accorde à celui-ci la ſupériorité & le droit de commander. A moins qu'un homme ne ſoit aveuglé par l'orgueil, maladie trop commune chez les Philoſophes, il doit reconnoître qu'il y en a d'autres qui lui ſont ſupérieurs par leurs talens naturels ou acquis.

Dans tout cet article, on ne voit rien qui caractériſe le génie philoſophique; point de juſteſſe dans les réflexions, point de ſuite dans les raiſonnemens, point de morale dont on puiſſe profiter. Au lieu de faire enviſager l'inégalité des conditions & la dépendance mutuelle des hommes

comme un deſſein marqué de la Providence, comme un ordre légitime auquel tout homme doit ſe ſoumettre, on les préſente comme un effet du hazard, dont on ne voit ni la fin ni l'utilité, & auquel chacun peut ſe ſouſtraire ſans conſéquence quand il le peut. Morale déteſtable, qui autoriſe tous les ſéditieux, tous les ambitieux, tous les brouillons de l'univers.

ENFER.

La ſeule réflexion juſte qu'il y ait ſous ce titre, c'eſt que la raiſon ſuffit pour nous perſuader qu'il y a des peines & des récompenſes après cette vie. Les Loix ne peuvent punir que les crimes publics, tout ce qui eſt ſecret leur échappe : il faut donc que la Juſtice divine ſupplée à leur impuiſſance, en puniſſant après la mort les déſordres qui n'ont point été vengés en cette vie. D'ailleurs, ſouvent le crime heureux & puiſſant triomphe ſur la terre, pendant que la vertu eſt opprimée ; ſi donc il y a un Dieu juſte & ſage, il y a auſſi une autre vie où le crime ſera puni & la vertu récompenſée.

Mais comment cette doctrine peut-elle s'accorder avec ce que notre Philoſophe a enſeigné ſur la fatalité ? Si l'homme n'eſt

pas libre, peut-il être digne de punition & de récompenſe? voilà ce qu'il ne nous a pas expliqué.

Les Perſans, dit-il, *les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs imaginerent des punitions après cette vie, & de tous les peuples anciens que nous connoiſſons, les Juifs furent les ſeuls qui n'admirent que des châtimens temporels.* C'eſt une répétition de l'erreur que nous avons réfutée à l'article *Ame*, & ce n'eſt pas la derniere fois que l'Auteur y reviendra. Les faits les plus faux ſont ceux ſur leſquels il inſiſte davantage pour tromper ſes Lecteurs. Avant que de toucher au fond de la queſtion, il y a quelques remarques à faire.

1°. Nous ne ſommes inſtruits de la créance des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, que par des Auteurs & des monumens poſtérieurs de pluſieurs ſiécles à celui de Moïſe; nous n'avons aucune connoiſſance de ce que penſoient ces peuples avant le temps de Salomon. Quand il ſeroit vrai qu'avant cette époque les Livres des Juifs ne font point mention de la vie à venir, dès que Salomon, auſſi ancien qu'Homere, en a parlé, il s'enſuivroit toujours que cette opinion a été établie chez les Juifs auſſi-tôt que chez les autres Nations; & dans ces temps-là les Juifs ne pouvoient l'avoir empruntée de perſonne.

2°. Dans l'article *Moïſe*, l'Auteur ſoutient que le Pentateuque n'eſt point l'ouvrage de ce Légiſlateur, qu'on doit l'attribuer à Eſdras ou à quelqu'autre Ecrivain poſtérieur à la captivité de Babylone. On enſeigne la même choſe dans la Philoſophie de l'Hiſtoire, dans l'Examen important, &c. Si cela eſt, comment un Auteur qui a pu puiſer chez les Chaldéens la croyance des Enfers, n'en a-t-il rien dit dans le Pentateuque, tandis que les traducteurs Chaldéens de ce Livre profeſſent hautement ce dogme ? Voilà un myſtere inconcevable que le Philoſophe auroit dû éclaircir.

3°. Il eſt faux, du moins ſelon nos adverſaires, que *de tous les anciens peuples que nous connoiſſons, les Juifs ſoient les ſeuls qui n'admirent que des châtimens temporels.* Les Chinois, dont on vante l'antiquité, les loix, la ſageſſe, le gouvernement, ne croyent, ſelon nos Philoſophes, ni peines ni récompenſes après cette vie; on l'aſſure ainſi dans la Philoſophie de l'Hiſtoire (*a*). L'omiſſion ou l'ignorance que l'on attribue à Moïſe, lui ſeroit donc commune avec Confucius, dont on a fait de ſi pompeux éloges ?

(*a*) Chap. 17 & 18, pages 80 & 95.

Suivons

Suivons notre Auteur. *Il eſt ridicule*, dit-il, *de croire ou de feindre de croire ſur quelques paſſages très-obſcurs, que l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs, par leur Lévitique, par leur Décalogue, quand l'Auteur de ces Loix ne dit pas un ſeul mot qui puiſſe avoir le moindre rapport avec les châtimens de la vie future.* On a inſiſté ſur le même raiſonnement dans le Traité ſur la Tolérance (*a*), & ailleurs.

Suppoſons, pour un moment, qu'il n'y ait rien dans les Loix de Moïſe qui ait rapport aux châtimens de la vie future; s'enſuit-il de-là que les Juifs ne les ont pas crus? *Sur quelques paſſages très-obſcurs* de quelques Ecrivains Grecs, notre Auteur aſſure que les Chaldéens & les Egyptiens ont été perſuadés de cette vérité; & malgré la profeſſion de foi des Auteurs poſtérieurs à Moïſe, on s'obſtine à ſoutenir que ce dogme n'étoit pas connu des anciens Juifs: prodige d'équité philoſophique!

Il n'eſt pas queſtion de ſçavoir ſi l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs, par leur Lévitique, par leur Décalogue, mais ſi c'étoit l'ancienne croyance de la Nation. Nous prouveroit-on ce dogme *par*

(*a*) Chap. 13, pages 130 & 135.

les anciennes Loix des Chaldéens & des Egyptiens ? Pour qu'une vérité ſoit connue chez une Nation, eſt-il néceſſaire qu'elle ſoit établie par une loi expreſſe, ou même conſignée dans le Code des Loix ? N'eſt-ce pas-là le plus ridicule de tous les ſophiſmes ?

Nous avons prouvé dans l'Apologie, chap. 8, §. 3, que les anciens Juifs ont cru & profeſſé conſtamment l'immortalité de l'ame & la vie future ; il ſeroit inutile de répéter ces preuves, elles ſont les mêmes que celles que l'on peut donner de la créance des autres Nations.

L'Auteur continue. *On ſeroit en droit de dire au rédacteur du Pentateuque : Vous êtes un homme inconſéquent & ſans probité, comme ſans raiſon, très-indigne du nom de Légiſlateur que vous vous arrogez. Quoi, vous connoiſſez un dogme auſſi réprimant, auſſi néceſſaire au peuple que celui de l'Enfer, & vous ne l'annoncez pas expreſſément ! Et tandis qu'il eſt admis chez toutes les Nations qui vous environnent, vous vous contentez de laiſſer deviner ce dogme par quelques Commentateurs, &c.* Il met enſuite dans la bouche de l'Auteur des Loix Juives, une réponſe fauſſe & ridicule pour ſe donner le plaiſir de la réfuter. Rien de ſi commode que cette façon de diſputer.

Mais que répondroit notre habile Critique, ſi le Rédacteur du Pentateuque lui adreſſoit à ſon tour cette harangue ? » C'eſt » vous-même, Cenſeur téméraire de mes » Loix, qui méritez les épithétes que vous » me prodiguez, qui êtes indigne du nom » de Philoſophe que vous vous arrogez. » 1°. Vous êtes un homme inconſéquent. » Vous me reprochez une omiſſion dont » on peut accuſer tous les anciens Légiſ- » lateurs de l'univers ; je vous défie d'en » citer un ſeul qui ait fondé ſes Loix ſur la » croyance d'une autre vie & d'un En- » fer. Pas un ſeul qui en ait parlé, pas mê- » me Confucius votre héros, que vous » exaltez juſqu'à lui donner la préférence » ſur le Légiſlateur des Chrétiens. De quel » front oſez-vous me blâmer d'une faute » prétendue qui me ſeroit commune avec » tous les Sages qui ont vécu après moi ?

» 2°. Vous êtes un homme ſans pro- » bité. Vous aſſurez fauſſement & contre » votre conſcience, que le dogme d'une » autre vie étoit admis chez toutes les Na- » tions dont j'étois environné. Vous n'en » avez aucune preuve qui ne ſoit poſté- » rieure à mon ſiécle de plus de 700 ans ; » & vous ſupprimez malicieuſement les té- » moignages de cette croyance que l'on » trouve, ſoit dans mes Livres, ſoit dans

» les Ecrits de ceux qui ont ſuivi ma doc-
» trine.

» 3°. Vous êtes un homme ſans raiſon,
» qui ne voyez pas ou qui ne voulez pas
» voir les motifs de ma conduite. Il n'étoit
» pas néceſſaire d'apprendre à mon peuple
» une vérité dont il ne doutoit pas, qu'il
» tenoit de nos Peres par une tradition
» conſtante & auſſi ancienne que le monde,
» dont il faiſoit même un abus que je lui ai
» défendu expreſſément. Il eût été dange-
» reux d'y inſiſter plus que je n'ai fait;
» par la connoiſſance que j'avois du ca-
» ractere des Hébreux, j'ai eu lieu de crain-
» dre que le dogme de la vie à venir ne
» fît naître parmi eux le même déſordre
» qu'il a cauſé chez d'autres Nations, où
» cette opinion a engagé les hommes à ſe
» tuer, les femmes, les eſclaves, les ſu-
» jets à ſe brûler, pour aller ſervir dans
» l'autre monde leurs parens ou leurs maî-
» tres (*a*).

» Vous répétez ſans ceſſe que je n'ai pro-
» poſé à mon peuple que des châtimens
» temporels : devois-je faire autrement ? Il
» s'agiſſoit du ſort général d'une Nation,
» dont Dieu lui-même vouloit être ſou-
» verain, qu'il vouloit punir & récompen-

(*a*) Voyez l'Eſprit des Loix, l. 24, chap. 19.

» ſer lui-même. Il n'étoit point queſtion
» de la deſtinée éternelle de chaque par-
» ticulier, comme vous affectez de le faire
» croire. Elle étoit ſuffiſamment connue par
» la foi de nos Peres, plus ancienne que
» mes Loix, & à laquelle je n'ai jamais
» donné la moindre atteinte.

» Autre choſe eſt de fixer la croyance
» & les dogmes de la Religion, autre choſe
» de régler le culte public & de donner
» des Loix. La premiere étoit établie chez
» les Hébreux long-temps avant moi : Dieu
» lui-même y avoit pourvu en inſtruiſant
» nos Peres dès la création. La légiſlation
» & le culte public étoient l'objet de mon
» miniſtere ; c'eſt dequoi je me ſuis oc-
» cupé. Chez toutes les Nations de l'u-
» nivers, le fond de la Religion a précédé
» la police & les Loix, & ſans Religion,
» les Loix ſeroient impuiſſantes.

C'eſt ainſi qu'il falloit faire raiſonner Moïſe ou ſon Apologiſte ; mais le Philoſophe avoit ſes raiſons pour leur prêter un autre langage.

Selon lui, les Juifs ne ſe ſervoient du mot qui répond à *Ame*, que pour ſignifier *la vie* ; d'où il conclud qu'ils n'avoient point d'idée de la ſpiritualité de l'ame. Si ce raiſonnement étoit ſolide, il prouveroit qu'aucun peuple ne l'a connue, que

nous ne la connoiſſons pas nous-mêmes. Chez les Grecs, chez les Romains, chez nous, les termes qui déſignent l'ame, ne ſignifient dans leur origine que le ſouffle, la reſpiration, la vie, comme chez les Hébreux; il ne faudroit pas beaucoup d'érudition grammaticale pour le prouver. Les noms employés par les Philoſophes mêmes pour exprimer l'intelligence ou la faculté de penſer, ſont empruntés des choſes corporelles; & cela ne pouvoit être autrement : un objet ſpirituel ne peut être déſigné que par une métaphore.

Selon lui encore, les Juifs ne connurent Dieu, ſes Miniſtres, ſes Anges, que comme des Etres corporels. *La diſtinction de l'ame & du corps, l'idée d'une vie après la mort, ne peuvent être que le fruit d'une longue méditation & d'une Philoſophie très-fine.* Tout cela eſt faux & contradictoire. 1°. Le Philoſophe nous a dit d'abord que les Perſans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs, imaginerent des punitions après la vie : ils eurent par conſéquent l'idée d'une vie après la mort, & de la diſtinction de l'ame & du corps; il s'en faut cependant beaucoup que ces peuples fuſſent capables d'une Philoſophie très-fine, ſurtout dans le ſiécle où l'on place Moïſe, & la compoſition du Pentateuque.

2°. Il eſt faux que les Juifs aient conçu Dieu & les Anges comme des Etres corporels : ils ont déſigné les opérations de Dieu & des Eſprits, par les mêmes termes qui expriment les opérations humaines, parce que leur langage ne pouvoit leur fournir d'autres expreſſions. Et ce défaut, ſi c'en eſt un, leur eſt commun avec tous les peuples ſans exception. Quand nous diſons que *Dieu voit tout*, prétendons-nous lui attribuer des yeux corporels comme les nôtres ?

3°. Il eſt encore plus faux que la diſtinction de l'ame & du corps ſoit le fruit des méditations des Philoſophes : tous les Peuples, même les plus ſauvages & qui n'ont jamais connu la Philoſophie, ont fait cette diſtinction. Ils ont ſenti que le corps eſt incapable de ſe mouvoir lui-même ; plutôt que d'admettre une force motrice dans la matiere, ils ont ſuppoſé des eſprits dans tous les corps où ils voyoient du mouvement ; & cette créance, répandue d'un bout de l'univers à l'autre, a été la ſource du Polythéiſme.

On n'a commencé au contraire à douter de la nature de l'ame & de la vie à venir, que quand les Philoſophes ſe ſont mis à diſputer ſur tout. Ils ont attaqué les premiers ces vérités eſſentielles que la nature avoit

enſeignées à tous les hommes. Ceux d'aujourd'hui ne ſont que renouveller les ſophiſmes & les abſurdités des Epicuriens leurs prédéceſſeurs.

Demandez, nous dit-on, *aux Hottentots & aux Négres s'ils connoiſſent la vie à venir?* Aſſurément ils la connoiſſent; c'eſt un fait ſur lequel il n'y a plus lieu de conteſter. Si des voyageurs mal inſtruits ont dit le contraire, d'autres mieux informés en ont fait des relations plus exactes. La vie des ames après la mort du corps eſt un point dont tous les peuples ſont perſuadés. Le Fétichiſme des Négres atteſte hautement qu'ils ſuppoſent des eſprits par-tout: or la vie des eſprits eſt ce que nous appellons la vie à venir.

Enfin, ſelon notre Critique, *les Phariſiens & les Eſſéniens chez les Juifs admirent la créance d'un enfer à leur mode. Ce dogme avoit déja paſſé des Grecs aux Romains, & fut adopté par les Chrétiens.* Trois fauſſetés nouvelles. La premiere, que la créance d'un Enfer n'eſt pas plus ancienne chez les Juifs que les ſectes des Phariſiens & des Eſſéniens, & que ce ſont eux qui ont introduit ce dogme. En cela l'Auteur ſe contredit, puiſqu'il l'a fait remonter au moins juſqu'à la captivité de Babylone; & nous avons prouvé qu'il remonte juſqu'à Moïſe.

La ſeconde, que les Phariſiens & les Eſſéniens admirent un Enfer *à leur mode*, ou d'une maniere différente des autres Nations; ce qui eſt faux. La troiſiéme, que les Chrétiens adopterent ſur l'Enfer l'opinion des Grecs & des Romains. J. C. n'a point emprunté d'eux ſa doctrine, il l'avoit puiſée dans une ſource plus pure. Il a parlé de l'Enfer diſtinctement, avec toute la certitude d'un Légiſlateur inſpiré de Dieu, ſans y mêler des fables ni de vaines imaginations. Il a fait de ce dogme important la bâſe de ſes loix; ce qu'aucun autre n'avoit fait avant lui.

Le Philoſophe ajoute que, *pluſieurs Peres de l'Egliſe ne crurent point les peines éternelles. Il leur paroiſſoit abſurde de brûler pendant toute l'éternité un pauvre homme pour avoir volé une chevre.* Si on excepte Origène, nous ne connoiſſons point de Pere de l'Egliſe que l'on ait accuſé d'avoir révoqué en doute l'éternité des peines de l'Enfer. Origène même n'eſt pas abſolument décidé ſur ce point. Il ne penſoit pas que les ames des méchans duſſent jamais voir finir leur ſupplice pour commencer d'être heureuſes, mais il imaginoit qu'après une certaine durée de peines, Dieu anéantiroit ces ames. Ce n'eſt pas qu'il lui parût abſurde de punir éternellement le vol ou l'homicide; mais c'eſt parce qu'il avoit peine à concilier cette

vérité avec la miſéricorde de Dieu. Dire qu'il eſt abſurde de punir éternellement le vol ou tel autre crime, c'eſt ouvrir la porte aux plus grands forfaits, & mettre les ſcélérats plus à leur aiſe : il eſt aiſé de voir les conſéquences qui en réſultent contre la ſociété.

Un autre Philoſophe a été plus réſervé à prononcer ſur l'abſurdité prétendue d'un Enfer éternel ; il n'a pas oſé décider ſi les peines des méchans finiroient un jour (*a*). Mais où la raiſon ſe taît, la révélation parle ; c'eſt une témérité inexcuſable de la contredire ſans fondement.

L'article *Ezéchiël* eſt réfuté dans l'Apologie, chap. 2, §. 10, & chap. 6, §. 15.

Nous avons répondu aux reproches que fait l'Auteur ſur la *fauſſeté des vertus humaines*, & dans l'art. *Vertu*. Voyez le ch. 12, §. 14.

On trouvera l'article *Foi*, ch. 12, §. 3.

L'article *Génèſe*, chap. 10, §. 2.

Dans l'article *Guerre* l'Auteur fait une réprimande aux Prédicateurs ; on peut voir la réponſe, chap. 15, §. 8.

Hiſtoire des Rois Juifs & Paralipoménes ; voyez chap. 2, §. 10.

(*a*) Emile, tome 3, page 84.

Idolâtrie. S'il y a jamais eu un Gouvernement idolâtre ? Voyez chap. 7, §. 2 & 4.

Jephté, ou des ſacrifices du ſang humain. Voyez chap. 2, §. 10.

Inondation, ou Déluge univerſel ; on en a parlé dans la Certitude des Preuves du Chriſtianiſme, chap, 11, §. 3.

Liberté. Voyez l'article *Chaîne des Evénemens.*

Martyrs. On a parlé des Martyrs, Apologie, chap. 6, §. 18 & ſuivans.

Miracles. Si les miracles ſont poſſibles. Voyez chap. 6, §. 11.

Moïſe. Voyez chap. 2, §. 1, 2 & 3. ch. 5, §. 7, & ch. 8, §. 3.

Paul. Queſtions ſur Paul. Voyez ch. 3, §. 12.

Pierre. Voyez ch. 15, §. 3 & 4.

La plûpart des autres articles du Dictionnaire Philoſophique, ou ne renferment rien d'important, ou ſont une répétition de ce qui a été dit dans les précédens. Il ſeroit inutile de groſſir davantage ce volume pour y répondre.

FIN.

ERRATA.

TOME PREMIER.

PAGE 49, *lig.* 12, ne Dieu, de: *liſez*, de Dieu, ne.
Page 51, *lig.* 1, preſcrivoit, *liſez*, preſcriroit.
Page 61, *lig.* 1, de, *liſez*, des.
Page 141, *lig.* 2, de, *liſez*, des.
Page 225, lig. dern. *primam*, liſez, *primum.*
Page 238, *lig.* 28, preſcription, *liſez*, proſcription.
Page 256, *lig.* 11, du, *liſez*, de.
Page 269, *lig. dern.* Greſſet, *liſez*, Gretſer.
Page 279, *lig.* 15, n'ait, *liſez*, ait.
Page 302, *lig.* 14, les plus énergiques, *liſez*, le plus énergique.
Page 341, *lig.* 25, la, *liſez*, le.
Page 449, *lig.* 10, les, *liſez*, le.
Page 449, *lig.* 11, attentifs, *liſez*, attentif.
Page 503, *ligne* 4, pour qui, *liſez*, par qui.

TOME SECOND.

PAGE 159, *lig.* 6, lors, *liſez*, alors.
Page 160, *lig.* 16, entre, *liſez*, contre.
Page 257, *lig.* 2, intelligibles, *liſez*, inintelligibles.
Page 261, *lig.* 25, leurs couronnes, *liſez*, leur couronne.
Page 272, *ligne* 6, de retomber, *liſez*, à retomber.
Page 373, *ligne* 12, qui préſidoient, *liſez*, qui prédiſoient.
Page 482, *ligne* 12, de la Genèſe, *liſez*, dans la Genèſe.

APPROBATION.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *Apologie de la Religion Chrétienne, &c.* Cet Ouvrage m'a paru ſolide, lumineux, & digne de la cauſe qu'on y défend. A Paris, le 22 Avril 1768.

RIBALLIER, *Cenſeur Royal.*

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre ; A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT : Notre amé, le Sieur BERGIER, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition, intitulé : *Apologie de la Religion Chrétienne contre l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, & contre quelques autres Critiques*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes : Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans ; dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dom-

mages & intérêts, A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles : que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres; conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit ſieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans-cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers, Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le premier jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-huit, & de notre Régne le cinquante-troiſiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

J'ai cédé le préſent Privilége à perpétuité à M. HUMBLOT, Libraire, ſuivant les conventions faites entre nous. A Paris, ce 10 Juin 1768. BERGIER.

Regiſtré le préſent Privilége, & enſemble la ceſſion, ſur le Regiſtre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, fol. 446, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 2 Juillet 1768.

BRIASSON, *Syndic.*

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande.

LIVRES
DE THÉOLOGIE ET DE PIÉTÉ

Qui ſe trouvent chez HUMBLOT, *Libraire, rue S. Jacques.*

AGNÉS de Saint-Amour, ou la Fervente Novice, par le P. Marin, 2 vol. in-12, 1762, 4 l. 10 ſ.

Saint Ambroiſe, ſur la Virginité, trad. en François, par le P. Bonrecueil, 1 vol. in-12, 2 l.

L'Ame élevée à Dieu, par les réflexions & les ſentimens, 2 vol. in-12, 1766, 5 l.

Année Chrétienne, ou Exercices de piété pour tous les jours de l'année, par le P. Croiſet, nouvelle édition, 18 vol. in-12, 1761, 54 l.

*Année Evangélique, ou Homélies ſur les Evangiles des Dimanches de l'année, par M. Lambert, 7 vol. in-12, 1764, 17 l. 10 ſ.

**M. Bergier.* Apologie de la Religion Chrétienne, contre l'Auteur du Chriſtianiſme dévoilé, & quelques autres Critiques, 2 vol. in-12, 6 l.

— *La Certitude des Preuves du Chriſtianiſme, ou Réfutation de l'Examen critique des Apologiſtes de la Religion Chrétienne, 2e édition, 2 parties reliées en 1 vol. in-12, 1768, 3 l.

— * Déiſme (le) réfuté par lui-même, ou Examen des principes d'incrédulité, répandus dans les divers Ouvrages de M. Rouſſeau, 4e édition, 2 vol. reliés en 1 vol. in-12, 1768, 3 l.

— * Origine des Dieux du Paganiſme, & le ſens des Fables découvert, par une explication ſui-

vie, & une traduction des Poëſies d'Héſiode; ſçavoir, *la Théogonie*, *le Bouclier d'Hercule*, *les Travaux & les Jours*, avec des Remarques ſur la Théogonie, 4 parties reliées en 2 vol. in-12, 1767, 6 l.

* La Sainte Bible en François & en Latin, contenant l'Ancien & le Nouveau Teſtament, avec un Commentaire littéral, par le P. Carrieres, 6 vol. in-4, fig. 48 l.

Caractere du Chrétien par le P. Martel, 4 vol. in-8. petit papier, 15 l.

Catéchiſme de Bourges, ou Abrégé de la Doctrine Chrétienne, 1 vol. in-4. 8 l.

* Le Catéchiſme de Grenade. 5 vol. in-8. 10 l.

Catechiſmus Concilii Tridentini, Pii V juſſu promulgatus, 1 vol. in-12, 1741, 2 l. 10 ſ.

* Catéchiſte des Peuples de la Campagne, 4 vol. in-12, 8 l.

Concilium Tridentinum, 1 vol. in-12, 2 l. 10 ſ.

* Conduite pour les Exercices principaux qui ſe font dans les Séminaires, in-12, p. p. 1 l. 10 ſ.

* Connoiſſance de l'Amour de Jeſus-Chriſt, par le P. Belingan, 1 vol. in-12, petit papier, 1761, 1 l. 10 ſ.

Conſidérations Chrétiennes d'un homme qui veut ſérieuſement travailler à ſon ſalut, in-12, 2 l.

* La Couronne de l'année Chrétienne, ou Méditations ſur les principales & les plus importantes vérités de l'Evangile, par M. Abelly, 2 vol. in-12, 5 l.

La Défenſe des Ordinations Anglicanes, réfutée par le P. Hardouin, 2 vol. in-12, 5 l.

* La Dévotion réconciliée avec l'Eſprit, 1 vol. in-12, petit papier, 2 l.

Direction de la Conſcience d'un Roi, par M. de Fenelon, 1 vol. in-12, 2 l.

Diſſertation ſur l'union de la Religion, de la Morale

Morale & de la Politique, par Warburton, 2 vol. in-12, 5 l.

Enchiridium, ſeu Inſtructio Confeſſariorum, 1 vol. in-12, petit papier, 1 l. 10 ſ.

Entretien ſur les Vérités fondamentales de la Religion, par le P. Valois, 4 vol. in-12, 8 ſ.

Les Erreurs de Voltaire, par M. l'Abbé Nonnote, 3e édition, 2 vol. in-12, 5 l.

L'Eſprit du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt, ou la Vie & les Vertus apoſtoliques de Notre-Seigneur, 2 vol. in-12, 5 l.

Eſſais de Théodicée ſur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme & l'origine du mal, par Leibnitz, 2 vol. in-8, 6 l.

Eſſai ſur l'éloquence de la Chaire, 1 vol in-12, 2 l. 10 ſ.

Eſſai ſur la Perfection Chrétienne, 1 volume in-12, petit papier, 1 l. 10 ſ.

L'Excellence & la Pratique de la dévotion à la Vierge, par le P. Galifet, 1 vol. in-12, 2 l.

* Expoſition des preuves les plus ſenſibles de la Religion, par le P. Buffier, 1 vol. in-12, 1761, 2 l. 10 ſ.

* La Foi juſtifiée de tout reproche de contradiction avec la raiſon, & l'incrédulité convaincue d'être en contradiction avec la raiſon dans ſes raiſonnemens contre la révélation, avec une analyſe de la Foi, nouvelle édition, 1 vol. in-12, 1766, 2 l. 10 ſ.

* *Fuga peccati*, la fuite & l'horreur du péché, in-24, 12 ſ.

* Heures contenant tous les exercices ordinaires du Chrétien, par le P. Croiſet, 1 vol. in-12, petit papier, 1 l. 16 ſ.

* Hiſtoires choiſies de l'Ancien Teſtament, trad. du *Selectæ è Veteri Teſtamento*, 1 vol. in-12, 1564, 1 l. 10 ſ.

Hiſtoire Critique des pratiques ſuperſtitieuſes, par le P. le Brun, 4 vol. in-12, 1750, 10 l.

* Hiſtoire du Peuple de Dieu, depuis ſon origine juſqu'à la naiſſance du Meſſie; & depuis la naiſſance du Meſſie juſqu'à la fin de la Synagogue, tirée des ſeuls Livres ſaints, ou le texte ſacré des Livres de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, réduit en corps d'Hiſtoire, par le P. Berruyer, 12 vol. in-4, 90 l.

Hiſtoire du Concile de Trente, 3 vol. in-4, 30 l.

Hiſtoire Eccléſiaſtique de Fleury, 37 vol. in-4, 267 l.

La même, 40 vol. in-12, 120 l.

* Hiſtoire de la Religion & de l'Egliſe, depuis ſa fondation juſqu'à l'Empire de Jovien, 6 vol. in-12, 12 l.

* Hiſtoire de la Vie, des Vertus & du Culte de S. Bonaventure, 1 vol. in-8, fig. 4 l.

Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament, par Royaumont, 1 vol. in-4, fig. *ſous preſſe.*

— La même, 1 vol. in-8. fig. 9 l.

* La même, 1 vol. in-12, 2 l. 10 ſ.

* Idée de la Religion Chrétienne, 1 vol. in-12, 1740, 2 l.

Illuſion du cœur dans tous les états & conditions, par le Pere Croiſet, 2 vol. in-12. 4 l. 10 ſ.

Imitation de Jeſus-Chriſt, miſe en vers par P. Corneille, 1 vol. in-12, 2 l. 10 ſ.

Inſtitutiones Catholicæ in modum catecheſeos, Auctore F. A. Pouget, vulgò Catéchiſme de Montpellier, 6 vol. in-4, 1765, 48 l.

* Inſtruction paſtorale de M. l'Evêque de Langres ſur la Religion, in-4, 1766, 1 l. 4 ſ.

* La Journée du Chrétien, ſanctifiée par la priere & la méditation, 1 vol. in-12. *Lyon*, 2 l. 5 ſ.

* La même, in-24, *très-ample*, 18 ſ.

Lecture Chrétienne du P. Pinamonti, in-12, 2 l.

Lettres Critiques ſur divers écrits de nos jours, contraires à la Religion & aux Mœurs, 2 vol. in-12, 1751, 4 l.

* *Liber Pſalmorum, vulgatæ editionis, cum notis* Bellanger, 1 vol. in-4, 1739, 8 l.

Journal des Saints, avec une méditation tirée de la Vie du Saint, 3 vol. in-12, 7 l. 10 ſ.

La Marquiſe de Los Valientes, ou la Dame Chrétienne, Hiſtoire Caſtillane, par le P. Marin, 2 vol. in-12, 1765, 5 l.

* Manuel des Paſteurs, par M. l'Abbé Dinouart, nouvelle édition, 3 vol. in-12, 7 l. 10 ſ.

Méditations ou Entretiens devant & aprés la Meſſe, pour les Prêtres, 4 vol. in-12, p. p. 8 l.

Méditations pour chaque jour de l'année, par le Pere Boiſſieu, 4 vol. in-12, 9 l.

Méditations ſur la Vie de Jeſus-Chriſt, pour tous les jours de l'année, par le P. Hayneufve, 4 vol. in-12, 9 l.

Méditations & Entretiens ſpirituels pour tous les jours de l'année, par le P. Lemaiſtre, 4 vol. in-12, reliés en deux, 5 l.

Meditations ſur les vérités Chrétiennes & Eccléſiaſtiques, par un Curé du Diocèſe de S. Claude, 6 vol. in-12, 15 l.

La Meſſe des Fidèles, par l'Abbé Langlet, in-12, petit papier, 2 l.

Méthode-pratique pour converſer avec Dieu, par le P. Lefranc, douziéme édition, 1 vol. in-12, 1765, 2 l. 5 ſ.

Miſſionnaire Paroiſſial, ou Prônes pour tous les Dimanches de l'année, par M. Chevaſſu, 4 vol. in-12, 10 l.

Le même, petit caractere, 4 vol. in-12, 8 l.

Morale Evangélique, ou Homélies ſur tous les Evangiles des Dimanches & Fêtes de l'année, 2 vol. in-12, 5 l.

Obſervations ſur les différentes méthodes de prêcher, in-12, 2 l.

Obſtacles de la Pénitence, 1 vol. in-12, 1761, 2 l.

* Panégyriques & Oraiſons funébres du P. de la Rue, 3 vol. in-12, grand pap. 1740, 7 l. 10 ſ.

Le même, petit papier, 1740, 6 l.

Parfaite Religieuſe, par le P. Marin, 1 vol. in-12, 2 l. 10 ſ.

Penſées Théologiques, par D. Jamin, Prieur de l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, 1 vol. in-12, 1768, 2 l. 10 ſ.

* Principes fondamentaux de la Religion, ou Catéchiſme de l'âge mûr, 1 vol. in-12, petit papier, 1766, 1 l. 10 ſ.

Les petits Prônes de Girard, 4 vol. in-12, 9 l.

* Principes de Religion, ou préſervatif contre l'incrédulité, par M. Rouſſel, 1 vol. in-12, petit papier, 2 l.

* Principes ſur l'Egliſe, on préſervatif contre l'Héréſie, par M. Rouſſel, 1 vol. in-12, petit papier, 2 l. 10 ſ.

* Le Proteſtant cité au Tribunal de la parole de Dieu, dans les Saintes Ecritures, traduit de l'Anglois, 1 vol. in-12, 2 l. 10 ſ.

* Pſeaumes de David, à trois colonnes, traduction nouvelle, ſelon l'Hébreu & la Vulgate, 1 vol. in-12, 2 l.

Recueil de divers Ouvrages Philoſophiques, Théologiques, Apologétiques, Hiſtoriques & Critiques, par le P. Daniel, 3 vol. in-4, 18 l.

Religion méditée dans le véritable eſprit de ſes maximes, 6 vol. in-12, 15 l.

* La Religion, Epîtres ſur l'Homme & la Grace, Poëmes de M. Racine fils, 1 vol. in-12, petit papier, 2 l. 10 ſ.

* La ſeule Religion véritable, démontrée, contre

les Athées, les Déiſtes & tous les Sectaires, par le P. Lefebvre, 1 vol. in-12, 1761, 2 l. 5 ſ.

La véritable Religion Chrétienne, démontrée par la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, traduite de l'Anglois de Dithon, 1 vol. in-4, 10 l.

* Retraite ſpirituelle pour tous les états, par le P. Belingan, 1 vol. in-12, 1761, 2 l. 10 ſ.

Retraite du P. Galifet, 1 vol. in-12, petit papier, 1 l. 10 ſ.

* Retraite Spirituelle, ou Conduite d'une Ame qui aſpire à la perfection, par le P. le Large, 2 vol. in-12, 4 l. 10 ſ.

* Retraite Spirituelle, ou le Chrétien dirigé dans les exercices d'une Retraite ſpirituelle, par le P. Martel, 2 vol. in-12, 4 l. 10 ſ.

* Semaine Sainte à l'uſage de Rome, latin & françois, in-12, 2 l. 10 ſ.

Sentimens intérieurs pour ſe recueillir en Dieu, in-18, 18 ſ.

Sermons de M. de Beauſobre, 4 vol. in-8, 14 l.

Sermons de M. Collet, 2 vol. in-12, 5 l.

Sermons de M. Dufay, 9 vol. in-12, 18 l.

Sermons choiſis du P. Dutreuil, 2 vol. in-12, 5 l.

Sermons du P. Hubert, 6 vol. in-12, 15 l.

Sermons pour l'Avent, le Carême & les principales Fêtes de l'année, par le P. Jard, 5 vol. in-12, 15 l.

Sermons de Laffitaut, 2 vol. in-12, 5 l.

Sermons du P. Larue, 4 vol. in-8. 15 l.

* Sermons ou Diſcours ſur différens ſujets de piété & de Religion, par le P. le Chapelain, nouvelle édition, 6 vol. in-12, 18 l.

Sermons du P. Peruſſeau, 2 vol. in-12, 5 l.

Sermons de Dom Regner, Bénédictin, 3 vol. in-12, 7 l. 10 ſ.

Sermons de Saurin, 12 vol. in-8, 42 l.

Sermons du P. Ségaud, 6 vol. in-12, 15 l.

Sermons & Panégyriques du P. Simon de la Vierge, 15 vol. in-12, 30 l.

Sermons pour l'Avent & le Carême du P. Terraſſon, 4 vol. in-12, 10 l.

* Sermons & Panégyriques de M. l'Abbé Ségui, de l'Académie Françoiſe, 4 vol. in-12, 9 l.

Les Soliloques du pécheur pénitent avec Jeſus ſouffrant, 2 vol. in-12, 1762, 4 l.

Les Soliloques, les Méditations & le Manuel de S. Auguſtin, 1 vol. in-12, 2 l. 5 ſ.

Sujets de Méditations pour tous les jours de l'année, par M. l'Abbé ***, 2 vol. in-12, 4 l. 10 ſ.

Théologie de Poitiers, 6 vol. in-12, 15 l.

* Théologie de l'Eau, ou Eſſai ſur la bonté, la ſageſſe & la puiſſance de Dieu, trad. de l'Allemand de Fabricius, 1 vol. in-8. 4 l. 10 ſ.

* Théologie des Inſectes, ou Démonſtration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les Inſectes, trad. de l'Allemand de M. Leſſer, avec des Remarques, 2 vol. in-8. fig. 9 l.

Traité de la Croix, ou Explication des Myſteres de la Paſſion, par Duguet, 15 vol. in-12. 30 l.

Traité des devoirs de la vie Religieuſe, par M. Collet, 2 vol. in-12. 5 l.

Traité de la perfection de l'Etat Eccléſiaſtique, ou Conſidérations ſur les devoirs du Clergé, 2 vol. in-12. 4 l. 10 ſ.

* Traité des Diſpenſes du Carême, par Hecquet, 2 vol. in-12. 5 l.

Vie de Jeſus-Chriſt & de la Sainte Vierge, par le P. Croiſet, 1 vol. in-12. 3 l.

* Vie de S. Ignace, 1 vol. in-12. 2 l.

* Virginie, ou la Vierge chrétienne, par le P. Marin, 2 vol. in-12. 5 l.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE" NAPOLI
627166